

La France s'enrichit et paie ses dettes

- Grâce à une nouvelle « cagnotte » de 30 milliards, le gouvernement réduit le déficit budgétaire
- Ces recettes proviennent de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de l'ISF
- Elles témoignent de la bonne santé de l'économie française
- L'Etat rembourse 66 milliards de francs de dette

LE MINISTRE DES FINANCES, Laurent Fabius, a annoncé, mardi 11 juillet, que les recettes fiscales de 2000 pourraient dépasser de 30 milliards de francs les prévisions. Ces 30 milliards s'ajouteront aux 50 milliards déjà annoncés en

avril. Cette nouvelle « cagnotte » provient de bonnes rentrées de la TVA, de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur la fortune, dont le rendement a augmenté de plus de 60 % depuis 1997. Ces 30 milliards devraient être intégralement af-

fectés à une baisse du déficit budgétaire, donc à la diminution de la dette de la France. La direction du Trésor va d'ailleurs racheter des emprunts contractés par l'Etat pour 10 milliards d'euros (plus de 65 milliards de francs).

Le ministre des finances va par ailleurs engager une refonte du système de régulation de la place financière de Paris. D'ici à la fin du mois, un décret sera publié pour permettre à la Commission des opérations de Bourse (COB) de prendre des sanctions dans des conditions compatibles avec les dispositions de la Cour européenne des droits de l'homme. Bercy engagera ensuite une concertation avec la COB et le Conseil des marchés financiers. L'objectif est d'étudier une fusion entre les deux. Dans un troisième temps, une partie des attributions de la COB - dont l'enquête du *Monde* révèle les dysfonctionnements - pourrait être transférée à une autorité européenne. Enfin, M. Fabius a annoncé la privatisation de la Banque Hervet. Le ministre entend placer les entreprises au cœur de sa politique économique et conduire des réformes qui leur sont favorables.

Lire pages 6 et 16
et notre éditorial page 14



WOLFGANG OSTERHELD

TÉMOIGNAGE

Dans le ghetto tchéchène

LE PHILOSOPHE André Glucksmann (*photo*) a passé, clandestinement, un mois en Tchétchénie. Il en rapporte, pour *Le Monde*, un témoignage bouleversant. Il « prend par la main nos têtes couronnées, nos chanceliers et nos ministres » pour leur montrer le supplice infligé aux Tchétchènes et « l'émergence du plus grand Etat voyou du XXI^e siècle », la Russie.

Lire pages 12 et 13



PANCHO

Le sida, de la mère à l'enfant

ENVIRON 3,8 millions d'enfants sont morts du sida avant l'âge de quinze ans depuis le début de l'épidémie, dont 500 000 en 1999. La plupart avaient été contaminés par leur mère, soit en fin de grossesse, soit par le biais de l'allaitement. La conférence internationale sur le sida, réunie à Durban (Afrique du Sud), consacre donc une large partie de ses travaux à la prévention de la transmission mère-enfant. L'administration d'antirétroviraux sur une courte période, en fin de grossesse, donne de bons résultats, mais elle se heurte à des obstacles financiers. D'autre part, vingt-cinq candidats-vaccins anti-VIH sont à l'essai dans le monde.

Lire page 2

Des dizaines de millions de billets de 100 euros partent en fumée

FRANCFORT
de notre correspondant

Un contrôle de routine à la Banque centrale européenne (BCE) a révélé qu'une très large partie des futurs billets de 100 euros commandés par la Bundesbank avaient été mal imprimés. Un des dispositifs antifalsification, conçu pour prévenir toute photocopie, a été reproduit de travers par l'imprimeur, la société privée Giesecke & Devrient, à Munich. La Bundesbank a confirmé, mardi 11 juillet, l'existence du « problème technique » révélé le matin même par le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

L'incident pourrait être anecdotique, mais il tombe au plus mal. A peine au courant des déboires de la Bundesbank et de la BCE, le quotidien populaire allemand *Bild* a ironisé sur ces billets que « chacun peut falsifier ». La découverte d'un tel défaut fait un peu désordre, au moment où des dirigeants politiques de la zone, à l'instar du président français Jacques Chirac, insistent sur l'importance d'une transition vers un euro « de qualité ». La BCE a donc tenté de rela-

tiver l'événement en affirmant que « seuls les billets remplissant tous les standards » seront mis en circulation.

« L'euro est une monnaie nouvelle, il ne faut pas plaisanter avec la confiance de ses futurs utilisateurs », indiquait-on à Francfort. La fabrication des billets et pièces libellés dans la monnaie unique bat actuellement son plein, pour une mise en circulation à partir du 1^{er} janvier 2002. Ce sont en tout 14 milliards de billets - un volume revu à la hausse il y a peu - qui doivent être produits d'ici à la date fatidique, dont 4,3 milliards pour la seule Allemagne. Dans l'ensemble de la zone, la production a commencé en juillet 1999, mais le processus est complexe car chacun des onze Etats membres est responsable des espèces qui seront introduites sur son territoire, à l'exception du Luxembourg, qui sous-traite en Allemagne. Cette dernière dispose de deux imprimeries - l'une publique, l'autre privée -, tandis que la Banque de France utilise son site de Chamalières (Puy-de-Dôme). Des contrôles techniques *in situ* sont régulièrement effectués par la BCE, afin de parvenir à

des billets exactement identiques, quel que soit le lieu de production.

Les dispositifs antifaussaires ont été soigneusement tenus secrets. « Les billets disposeront des techniques les plus modernes ; les meilleurs dispositifs existants dans les différents Etats membres ont été repris, et complétés par d'autres systèmes », explique-t-on, sans préciser le nombre de pièges antifaussaires imaginés. Le développement des standards de sécurité a constitué un véritable casse-tête, et s'est étalé sur trois ans, de 1996 à 1999. « Nous devrions rendre public l'ensemble des détails anti-fraude en septembre 2001, assez tard pour gêner les escrocs, assez tôt pour informer à temps les citoyens européens », explique Philippe Rispal, un des porte-parole de la BCE. Quant aux dizaines de millions de coupures de 100 euros défectueuses, la Banque centrale a décidé en toute urgence, mardi 11 juillet, qu'elles seront détruites. Le coût de cette opération manquée est évalué, officiellement, à 33 millions d'euros.

Philippe Ricard



GUIDE

L'Incroyable pique-nique

Un supplément de seize pages

Les Français sont conviés à pique-niquer, vendredi 14 juillet, dans les 337 communes traversées, du Nord aux Pyrénées-Orientales, par le méridien de Paris. Une nappe de plus de 600 kilomètres les attend pour célébrer l'an 2000. Le guide du *Monde* rassemble tous les renseignements nécessaires pour participer à cette fête de plein vent. Lire aussi p. 11



L'ÉTÉ FESTIVAL

Aix

Une plaisante « Cenerentola »

Donnée par les jeunes chanteurs de l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence, *La Cenerentola* (*photo*) de Rossini a souffert, mardi 11 juillet, d'une météo trop fraîche. Mais la mise en scène de Claude Buchwald sut faire fi des bourrasques pour rester convaincante. p. 26 à 28

Clinique fermée



DOMINIQUE COUDREAU

LE DIRECTEUR de l'Agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France, Dominique Coudreau, a ordonné, mardi 11 juillet, la fermeture de la clinique La Martinière à Saclay (Essonne). Cette décision est consécutive à des accusations d'euthanasie.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 Fl. ; Portugal COU, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 713 - 7,50 F



artprice.com
server group

Partenaire Officiel

Biennale d'art contemporain de Lyon
Halle Tony Garnier
27 juin - 24 septembre 2000

PARTAGE D'EXOTISMES

Invitations gratuites pour les lecteurs du Monde

Sur réception de vos coordonnées complètes par fax au 04 78 22 06 06 ou mail à info@artprice.com, nous vous enverrons une invitation personnelle et gracieuse (valeur 60 FRF) à la Biennale d'art contemporain de Lyon.

Offre limitée aux 25 000 premières réponses. Une seule invitation personnelle par famille ou société.

le prix de l'art et les indices du marché sur www.artprice.com

coté au Nouveau Marché de la Bourse de Paris. (7478)

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

L'avenir du bouclier nucléaire américain

DEUX ÉCHECS sur trois. Le bilan des tests du système américain NMD (Défense nationale antimissile) est plutôt négatif. Sur un plan technique - voire stratégique - ce serait décourageant. Mais qu'importe ! Le débat relève avant tout du combat politique, à quelques mois de l'élection présidentielle du 7 novembre, pour ne pas parler des intérêts économiques en jeu pour un programme évalué entre 30 et 60 milliards de dollars. Et les réactions à l'échec enregistré samedi 8 juillet par le Pentagone, lors d'un troisième tir d'un engin antimissile, ne semblent pas avoir plus ému le Congrès que l'hostilité ouverte ou feutrée de la Russie, de la Chine ou des Européens.

Le désintérêt du monde politique américain pour les réactions internationales rappelle, s'il en était besoin, que l'on est en pleine campagne. En ces temps de pugilat électoral, la politique étrangère importe peu, car elle ne fait pas gagner de voix.

George W. Bush, le candidat républicain, n'a pas oublié la leçon que lui a enseignée, à son corps défendant, son père, le président Bush : sorti triomphant de la guerre du Golfe, il mordit la poussière un an plus tard face à un obs-

cur gouverneur d'un Etat encore plus obscur qui avait axé sa campagne sur la situation économique, un nommé Bill Clinton. Aujourd'hui, le fait d'être prêt à violer ouvertement un traité ABM - conclu en 1972 et par lequel Etats-Unis et l'Union soviétique s'interdisaient de développer des systèmes antimissiles - n'embarasse guère le Congrès. Des analystes de la conservatrice Heritage Foundation qualifient même ce texte de caduc et d'immoral.

Il est vrai qu'il serait aisé de convaincre un camionneur du Middle West de la menace que font peser sur sa sécurité d'énigmatiques « Etats parias » - même si ce terme a été remplacé dans la terminologie officielle par celui de « pays préoccupants » - et qu'il faut de toute urgence se doter de missiles tueurs de missiles. Surtout s'il s'est branché sur le site Internet de la « Coalition pour protéger l'Amérique maintenant ». Dès la première page, le visiteur s'y voit demander son numéro de code postal pour l'informer du cauchemar qui pèse sur sa famille.

Patrice de Beer

Lire la suite page 14



TOUR DE FRANCE

A l'épreuve du Ventoux

Même le maillot jaune du Tour de France cycliste, l'Américain Lance Armstrong (*photo*), pourtant impérial dans les Pyrénées, redoute l'étape du jeudi 13 juillet, qui s'achèvera par l'ascension du mont Ventoux. Bien qu'il prétende le contraire, il pourrait souffrir de la relative faiblesse de ses coéquipiers d'US Postal. p. 20

International.....	2	Tableau de bord.....	17
France.....	6	Aujourd'hui.....	20
Société.....	8	Météorologie.....	24
Régions.....	10	Jeux.....	24
Abonnements.....	10	Carnet.....	25
Horizons.....	11	Culture.....	26
Entreprises.....	16	Guide culturel.....	28
Communication.....	17	Radio-Télévision.....	29

ÉPIDÉMIE Alors que 34,3 millions de personnes sont infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans le monde, la 13^e Conférence internationale sur le sida qui se

tient à Durban, en Afrique du Sud, depuis dimanche 9 juillet, a abordé le problème de la transmission de l'infection de la mère à l'enfant, premières victimes de la maladie en

Afrique. ● À L'ONU, l'ambassadeur américain Richard Holbrooke a présenté au Conseil de sécurité un projet de résolution déclarant le sida « menace à la paix et à la stabilité inter-

nationale ». ● AU BRÉSIL, l'une des nations à l'avant-garde dans la lutte contre le sida, le gouvernement est parvenu à abaisser le coût des traitements. ● EN AFRIQUE DU SUD, un

magistrat de la Cour suprême, qui avait révélé publiquement son homosexualité et sa séropositivité, a fait une intervention remarquée à l'ouverture de la conférence.

Les femmes et les enfants, premières victimes du sida en Afrique

La 13^e Conférence internationale qui se tient à Durban, en Afrique du Sud, a débattu de la transmission du virus et mis l'accent sur la nécessaire politique de prévention et de dépistage en soulignant les obstacles financiers auxquels se heurtent les pays les plus pauvres

DURBAN

de notre envoyé spécial

Depuis le début de l'épidémie, environ 3,8 millions d'enfants sont morts avant leur quinzième anniversaire, dont 500 000 pour la seule année 1999, rappelait en juin le rapport de l'Onusida. Dans la plupart des cas, ces enfants ont été contaminés par leur mère, soit en fin de grossesse soit par le biais de l'allaitement maternel. Le problème est d'autant plus préoccupant que les femmes sont davantage victimes de l'épidémie en Afrique, où vivent deux tiers des 34,3 millions de personnes infectées par le VIH. Chez les adolescents africains, les filles sont jusqu'à cinq fois plus souvent porteuses du virus que les garçons. Rien d'étonnant, donc, à ce que la question de la lutte contre l'infection chez les femmes et la prévention de la transmission de la mère à l'enfant figurent parmi les sujets les plus débattus de la 13^e Conférence internationale sur le sida, qui se tient jusqu'au 14 juillet à Durban (Afrique du Sud).

François Auvert, de l'université Paris-V, a enquêté chez les femmes de Carltonville, un vaste township sud-africain déshérité. Il se déclare

« effrayé » par les résultats : la prévalence passe de quelques pour cent chez les filles de 15 ans à 67 % chez les femmes âgées de 24 ans. Ce taux de transmission extrêmement élevé chez des jeunes femmes qui n'ont pas un nombre particulièrement élevé de partenaires s'expliquerait largement par la coexistence d'autres maladies sexuellement transmissibles favorisant la pénétration du virus du sida : 94 % des femmes du township sont porteuses d'un herpès génital.

L'un des premiers problèmes pour les femmes est de réduire les risques encourus au cours de rapports non protégés. Imposer le préservatif n'est pas simple. Plusieurs femmes africaines et représentantes d'associations, présentes à Durban, ont souligné les difficultés accrues par la polygamie et la violence faite aux femmes, qui ne prend pas seulement la forme du viol, mais aussi celle de rapports échangés contre de la nourriture ou un travail. De longue date, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Onusida ont prôné l'utilisation du préservatif féminin. Cette méthode se heurte cependant à différents obstacles,

dont son coût : « l'équivalent de 12 francs français pour un préservatif féminin à usage unique », précise Cathy Cissé Ewon, responsable du programme du Comité national de lutte contre le sida du Sénégal.

Parallèlement, des programmes

Vingt-cinq candidats-vaccins à l'essai dans le monde

Quatre-vingt dix pour cent des six millions de nouvelles contaminations par le virus du sida surviennent dans les pays pauvres. Avec la prévention et un accès aux médicaments, la mise au point d'un vaccin anti-VIH sûr permettrait de contrôler l'épidémie. Environ vingt-cinq candidats-vaccins sont à l'essai à travers le monde, dont une quinzaine semblent intéressants. L'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida (IAVI), une organisation scientifique internationale à but non lucratif, a annoncé, mardi 11 juillet, à Durban la mise au point du « premier candidat-vaccin spécialement destiné à l'Afrique ». Les premiers essais, dits de phase I, visant à vérifier l'innocuité – et non l'efficacité – du vaccin, démarrent chez des volontaires sains au cours de l'été. L'IAVI souhaite recueillir 1,1 milliard de dollars pour assurer la recherche et le développement de ce vaccin ciblant le sous-type A du virus (70 % des cas en Afrique). – (Corresp.)

de prévention de la transmission de la mère à l'enfant ont été mis en place dans une douzaine de pays sous l'égide de l'Unicef, en collaboration avec les autres agences des Nations unies, sans compter

d'autres programmes, comme celui mis en place en Afrique du Sud, à partir de janvier 1999 par les autorités sanitaires locales et Médecins sans frontières (MSF) à Khayelitsha, un vaste township de 500 000 habitants dans la province du Cap. Ces programmes incitent

les femmes enceintes à se faire dépister. La perspective d'un traitement court par un médicament antirétroviral est une forte incitation, a souligné le docteur Eric Goemaere, responsable de MSF en

Afrique du Sud. La Conférence de Durban est l'occasion de faire le point sur différents essais de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant par les antirétroviraux, administrés sur une courte période (quelques semaines en fin de grossesse). En l'absence de traitement, elle est d'environ 25 à 30 %. La prescription d'AZT, seul ou combiné au 3TC, permet de la réduire à 15 à 18 %. Les résultats observés en Ouganda avec la névirapine indiquent une diminution à 10 à 12 % de cette transmission. L'éventuelle différence d'efficacité entre l'AZT et la névirapine reste à démontrer, selon le docteur François Dabis, de l'université de Bordeaux-II, investigateur du programme de prévention de la transmission mère-enfant conduit en Côte d'Ivoire avec l'Agence nationale de recherche sur le sida français.

Les obstacles financiers à ces interventions (certains pays demandent une participation financière aux femmes qui sont traitées) ont été dénoncés à Durban. Vendredi 7 juillet, le laboratoire Boehringer Ingelheim, fabriquant la névirapine, a annoncé qu'il mettrait gratuitement sa molécule à la dis-

position des pays d'Afrique et d'Asie où de tels programmes étaient mis en place. De plus, ce laboratoire s'apprêterait à annoncer qu'il abaisse le coût du traitement journalier (deux comprimés à 400 mg par jour) à 2,70 dollars, soit une baisse d'environ 70 % par rapport au prix moyen du marché mondial.

Ces programmes soulèvent deux interrogations : le fait que le VIH passe dans le lait maternel doit-il ou non faire rejeter l'allaitement au sein ? Et comment imaginer laisser les femmes séropositives dépistées lors de leur grossesse et leurs enfants également séropositifs sans traitement ? Sur le premier point, a souligné François Dabis, les études montrent que l'allaitement artificiel évite la transmission, mais que s'il n'est pas réalisable, il semble que l'allaitement maternel exclusif soit préférable à l'allaitement mixte, selon les résultats présentés par Anna Coutousidis, de l'université du Natal (Afrique du Sud). L'introduction d'autres aliments au cours des premiers mois favoriserait la pénétration du VIH à travers la muqueuse digestive de l'enfant.

Paul Benkimoun

Le combat d'un juge sud-africain blanc, gay et séropositif

DURBAN

de notre envoyé spécial

« J'incarne l'innocuité de l'accès aux traitements en Afrique, déclare au Monde Edwin Cameron. Ma position est privilégiée : je suis juge à la Cour suprême et, en tant que tel, je ne peux être démis que par un vote du Parlement. Mon salaire de juge me permet de payer chaque mois les 400 dollars que coûte ma trithérapie et je suis entouré d'amis et de collègues qui me soutiennent. »

L'intervention de ce magistrat sud-africain, devant plusieurs milliers de personnes, lundi 10 juillet, a été l'événement de la première journée de la 13^e Conférence internationale sur le sida. Chargé de l'allocation rendant hommage au pionnier de la lutte contre l'épidémie, Jonathan Mann, disparu en 1998, Edwin Cameron a fait doublement sensation. Tout d'abord en réaffirmant qu'il vit depuis quinze ans avec le virus du sida et, ensuite, en déclarant qu'à chaque étape de l'épidémie le gouvernement sud-africain n'a pas pris les bonnes décisions. « Depuis 1983, je me suis ouvertement déclaré gay, ce qui n'a pas posé de problème pour ma nomination à la Cour suprême. » Le juge Cameron a fait partie des gens qui ont œuvré à ce que la Constitution de la nouvelle Afrique du Sud mentionne explicitement le principe de non-discrimination en raison de l'orientation sexuelle, ce qu'aucune Constitution au monde n'avait fait auparavant.

« J'ai appris ma séropositivité au milieu des années 80, se souvient le magistrat, et jusqu'en 1997 je n'avais pas eu de manifestation symptomatique. Il y a près de trois ans, j'ai eu une infection pulmonaire opportuniste, qui a nécessité un traitement. J'ai ensuite dû commencer ma trithérapie. Mais j'ai gardé le silence sur ma maladie. » La rupture s'est produite avec l'assassinat, en décembre 1998, de Gugu Dhlal-

mini, une jeune femme lynchée lors de son retour dans sa township, après avoir révélé sa séropositivité. « J'ai ressenti l'obligation morale de ne plus me taire, nous confie Edwin Cameron. Jusqu'alors, j'avais pris des positions de principe, mais il n'y avait rien qui m'engageait personnellement. »

Le pas franchi en mars 1999, le juge Cameron raconte s'être rendu à son bureau, le lendemain de sa révélation aux médias sud-africains, le long d'une route jalonnée par les publicités des journaux annonçant : « Le juge a le sida ». « J'ai été accueilli par mes collègues, dont certains étaient venus plus tôt pour me saluer. Ils m'ont félicité de mon geste et m'ont soutenu inconditionnellement. J'ai reçu des fleurs et plus de 700 lettres et e-mails de toute l'Afrique du Sud, y compris en provenance des townships. » Les seules réactions hostiles sont venues d'un député de l'opposition très homophobe et d'un journaliste.

En sortant, dimanche, du Kingmead Stadium, où le président Thabo Mbeki venait de prononcer le discours d'ouverture de la Conférence de Durban sur le sida, Edwin Cameron ne cachait pas sa déception. « Le président n'a fait aucune référence au système des brevets, qui limite l'accès aux médicaments ou à la prévention de la transmission de la maladie de la mère à l'enfant. L'abaissement des prix des médicaments est une précondition indispensable à un accès juste et effectif aux soins et aux traitements. »

Agé aujourd'hui de quarante-sept ans, cet Africain blanc proclame : « Je suis fier du chef de l'Etat quand il défend les droits de l'homme et la démocratie. J'aimerais pouvoir en être aussi fier dans la lutte contre le sida. »

P. Be.

« Une menace à la paix », selon un projet de résolution à l'ONU

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Les Américains ont présenté au Conseil de sécurité un projet de résolution déclarant le sida « menace à la paix et à la stabilité internationale ». Ce texte, déposé le 6 juillet par l'ambassadeur américain aux Nations unies, Richard Holbrooke, s'inscrit dans le contexte des efforts des Etats-Unis pour sensibiliser les autres nations aux effets dévastateurs de la maladie et pourrait être adopté rapidement. Le Conseil doit entendre le 17 juillet le rapport du directeur exécutif d'Onusida, Peter Piot, juste après la conférence de Durban.

Le 10 janvier, Al Gore, le vice-président américain, avait déjà présidé une réunion publique du Conseil de sécurité qui avait été suivie par la publication d'un rapport de la CIA définissant le sida comme une menace à la sécurité et la stabilité des Etats-Unis. A cette réunion, la France avait lancé une proposition sur la tenue d'une conférence tripartite concernant le rôle des pays riches et de l'industrie pharmaceutique pour favoriser l'accès aux médicaments pour les malades des pays pauvres.

Dans leur texte, les Américains proposent des tests volontaires du

sida pour tous les soldats déployés dans des opérations de maintien de la paix. Cette disposition vise à restreindre la diffusion du fléau par les militaires, qui sont à la fois exposés au virus et un des principaux vecteurs de sa transmission parmi les populations des pays où ils sont déployés, mais aussi dans leurs propres pays.

« UN PAS HISTORIQUE »

Ce projet de résolution est « un pas historique pour l'ONU », a expliqué au Monde Richard Holbrooke, car « c'est la première fois que le Conseil de sécurité reconnaît que le sida n'est pas simplement un problème de santé publique mais une menace à la stabilité des nations ». Il y a six mois, ajoute le diplomate, « nous avions du mal à inscrire le sida sur l'agenda du Conseil. Aujourd'hui, nous allons vers l'adoption d'un texte à part entière sur le sujet : j'en suis ravi. »

S'il est favorable à un dépistage obligatoire pour les casques bleus, M. Holbrooke reconnaît « qu'à ce stade l'ONU ne peut pas contraindre les pays » à appliquer une telle mesure. Selon lui, « on n'enrayera pas le sida si on ne l'attaque pas sur plusieurs fronts, si on ne mène pas l'équivalent, non d'une bataille, mais d'une guerre, sur une période de temps prolongée ».

Bien que les responsables de l'ONU soient favorables à l'initiative américaine, ils sont conscients du fait que les relations sexuelles des casques bleus sont un sujet « extrêmement sensible ». « La vérité est que les pays du Nord ont commencé depuis un moment à se concentrer sur la prévalence du sida dans leurs armées, explique l'un d'eux, mais ce n'est pas le cas des pays du Sud. Si on commence à exiger que tous les casques bleus soient testés, on se retrouvera avec zéro soldat... Il faut procéder avec précaution. »

Selon l'ambassadeur français à l'ONU, Jean-David Levitte, la France « soutient à fond le projet de résolution américain ». En même temps, Paris « continue à travailler aussi sur la conférence tripartite ».

Il n'existe pas de chiffres officiels sur le nombre des casques bleus contaminés, les gouvernements étant réticents à les publier. Mais à en croire un expert, « si l'on admet que le taux de contamination, dans les populations civiles [des pays pauvres fournisseurs de contingents à l'ONU], est de 10 %, voire 25 % comme dans le cône du sud de l'Afrique, les soldats peuvent être infectés au double de ces chiffres ».

Afsané Bassir Pour

Une épidémie galopante

RIO DE JANEIRO

de notre envoyé spécial

● En l'an 2000, 34,3 millions de personnes sont infectées par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) parmi lesquelles 24,5 millions vivent en Afrique sub-saharienne. Au Botswana, pays le plus touché, 35,8 % de la population est séropositive.

● L'Afrique du Sud est le pays où le nombre de personnes infectées est le plus élevé - 4,2 millions - dont 19,9 % des forces vives de la nation entre 15 et 49 ans.

● Le taux de contamination est particulièrement inquiétant puisque on compte 5,4 millions de nouveaux infectés en 1999, dont 4 millions pour la seule Afrique sub-saharienne.

● En Asie, l'épidémie est menaçante depuis une dizaine d'années, même si elle apparaît encore contenue. Elle ne touche plus de 1 % de la population que dans trois pays - le Cambodge, la Birmanie et la Thaïlande -, mais elle frappe aussi des pays très peuplés : en Inde, 0,7 % de la population est séropositive, soit 3,2 millions d'individus.

Avec environ 150 000 cas de sida officiellement recensés depuis 1982 et, aujourd'hui, 600 000 personnes infectées par le VIH, le Brésil n'est pas, compte tenu de sa population de 158 millions d'habitants, le pays qui paie le plus lourd tribut à la pandémie. C'est, en revanche, l'une des nations à l'avant-garde dans la lutte, préventive et curative, contre cette maladie virale. En dépit des grandes difficultés économiques auxquelles son pays était confronté, le président Fernando Henrique Cardoso avait publiquement annoncé, en février 1999, qu'il ne procéderait à aucune réduction des crédits affectés à la prise en charge par trithérapie antirétrovirale des personnes infectées. Cette annonce, faite en présence du professeur Peter Piot, directeur général d'Onusida, avait conforté la position originale adoptée par le Brésil, qui, cette année-là, avait consacré, sur des fonds publics, plus de 500 millions de dollars (460 millions d'euros) aux seuls achats des

médicaments composant les trithérapies.

Le sida est apparu au Brésil en 1982 dans le sud-est du pays, avant de s'étendre progressivement, selon des dynamiques différentes en fonction des régions. Dans le même temps, les modes de trans-

Grâce à une volonté politique affirmée, le pays se situe aujourd'hui à l'avant-garde dans la lutte, préventive et curative, contre la maladie

mission se sont modifiés. Initialement observée dans différents groupes d'intellectuels homosexuels aisés, l'épidémie atteint désormais toutes les couches sociales, touchant de plus en plus fréquemment aujourd'hui les femmes, les jeunes et, d'une manière générale, les plus pauvres.

Après le dépistage systématique des donneurs de sang, réalisé à la fin des années 80 grâce notamment à une coopération franco-brési-

lienne, les autorités sanitaires ont progressivement étendu le réseau national des centres de dépistage anonymes et gratuits, fort aujourd'hui de 137 unités. « Ce dépistage de l'infection est aujourd'hui systématiquement proposé aux femmes enceintes et, assure le docteur Che-

quer, nous avons mis un terme aux pratiques de rémunération des donneurs de sang. »

Le système hospitalier public brésilien assure d'autre part les indispensables examens de surveillance biologique des malades (comptage des lymphocytes ou, trois fois par an, mesure de la charge virale). Ce même système public fournit gratuitement les médicaments antirétroviraux, qui demeurent pratiquement inaccessibles à la

quasi-totalité des malades du sida ne vivant pas dans des pays industrialisés. C'est ainsi qu'aujourd'hui au Brésil 68 000 personnes infectées par le VIH, dont 3 000 enfants, sont traitées par trithérapie. Après l'arrivée en 1992 de l'AZT, les autorités sanitaires ont progressivement organisé l'acquisition de toute la gamme actuelle des antirétroviraux. De plus, en 1996, une loi a été adoptée, qui stipule que les personnes infectées ont droit aux soins que réclame leur état. Promulguée sous la pression de l'opinion publique, de nombreux organisations non gouvernementales et des militants des droits de l'homme - parmi lesquels Herbert de Souza, hémophile mort du sida en 1997 -, cette loi fait du Brésil un pays pionnier en matière de lutte contre cette maladie. Elle permet le financement de ce combat non dans le cadre du système général de protection sociale, mais bien sur des crédits publics et du fait d'une volonté politique.

En 1997, les achats de médicaments antirétroviraux se sont élevés à 200 millions de dollars. Ils étaient

de 320 millions l'année suivante, une progression due pour beaucoup au prix très élevé des nouvelles molécules issues des laboratoires des multinationales pharmaceutiques. Jusqu'à présent, près de 40 % des achats de ces médicaments sont effectués auprès de fabricants nationaux, qui copient les premières molécules antirétrovirales occidentales. Et, bien que le Brésil ait choisi de reconnaître la législation internationale sur le droit à la propriété intellectuelle, il continue à assurer une production importante de médicaments contre le sida.

Le ministre brésilien de la santé a d'ailleurs annoncé lors de la conférence de Durban une lettre d'intention dans laquelle il se dit disposé à transférer aux autres pays en développement la technologie pharmaceutique développée dans son pays. Le Brésil est en négociation avec l'Organisation panaméricaine de la santé, en vue de créer un fonds pour acquérir les médicaments efficaces contre l'infection par le VIH.

Jean-Yves Nau

Six pays européens tirent les enseignements du maintien de l'ordre au Kosovo

Les opérations militaires et les missions de police devraient être davantage différenciées pour faire la distinction entre le rétablissement de la paix et sa préservation

SUITE aux difficultés rencontrées au Kosovo, et notamment à Mitrovica, la France, avec cinq de ses partenaires en Europe, réfléchit à la manière de maintenir l'ordre quand une crise menace de dégénérer. Il s'agit de bien répartir les missions de police et les opérations militaires. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal sont associés à cette démarche, qui, en France, fait l'objet d'une concertation entre la gendarmerie et l'armée de terre, dont les conclusions seront dévoilées en septembre. Le schéma idéal, selon le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Pierre Kelche, qui vient de l'exposer aux députés de la commission de la défense, suppose de pouvoir adosser une force de police à des unités militaires aptes à la relever si une manifestation de foule tourne à l'affrontement.

A Mitrovica, le commandement local de la KFOR a paré au plus pressé en improvisant un système qui allie, sur le terrain, plusieurs formations dont les compétences ne sont pas équivalentes : une compagnie de réserve opérationnelle (CRO), actuellement composée de légionnaires spécialement entraînés ; un escadron de gendarmerie mobile, dont c'est le métier de maintenir l'ordre ; et des unités fournies, au gré des circonstances,

par des pays membres de la KFOR, comme le Danemark ou le Pakistan.

Dans le haut commandement, on s'accorde à reconnaître qu'il s'agit d'un palliatif qui mécontente tout le monde. Les gendarmes ne s'estiment pas satisfaits et ils prônent, avec le soutien des maréchaussées italiennes, espagnoles, portugaises et néerlandaises, la constitution de forces européennes de sécurité et d'investigation (FESI). Les militaires jugent contraire à leur éthique le rôle qu'on leur attribue dans ces missions.

DEUX CAS DE FIGURE

Le fait que des forces armées soient responsables du maintien de l'ordre est dû au manque de policiers sur place. Bernard Kouchner, le représentant spécial de Kofi Annan au Kosovo, a reçu, à ce jour, entre le quart et le tiers des effectifs nécessaires pour constituer sa police internationale, et les policiers locaux, formés par l'ONU à partir de volontaires des différentes communautés, sont inexpérimentés.

Si l'on s'en réfère aux propos du général Kelche devant les députés, les réflexions en cours pourraient déboucher sur deux cas de figure. Ainsi, en période de maintien de la paix, l'action est prioritairement civile et l'emploi de la force armée

reste subordonné au pouvoir civil, les forces de police et de gendarmerie étant en état de prévenir les troubles à l'ordre public à condition d'avoir été mobilisées en nombre suffisant. Dans ce scénario, les forces armées sont à la fois en surveillance générale et tenues en réserve. En revanche, en période de rétablissement de la paix, la manœuvre est essentiellement militaire et les forces armées peuvent être appelées, très vite, à diriger les opérations, de manière à prévenir les affrontements. Dans ce cas, la force militaire se verrait confier « un rôle de leadership », selon le général Kelche.

Cette distinction entre maintien et rétablissement de la paix, qui trouve son fondement dans la Charte des Nations unies, pourrait donner lieu à un compromis. Elle vise à ne pas dessaisir de leurs responsabilités une force internationale de police, voire des policiers recrutés localement, au profit de formations militaires qui voudraient monopoliser les missions. Dans le même temps, elle aboutit à ne pas confier à des gendarmes des opérations de combat urbain. Sur cette base, l'Union européenne met sur pied une force de police mobilisable de 5 000 hommes et un corps d'armée permanent, de réaction rapide, de 60 000 hommes.

Jacques Isnard

La nouvelle doctrine russe de politique étrangère privilégie les liens avec l'Asie

Moscou veut discuter sur un « pied d'égalité » au sein du G 8

A quelques jours du départ du président russe pour une tournée asiatique, close par sa participation au sommet du G 8 du 21 au 23 juillet à Okinawa, au Japon, Moscou

vient de dévoiler sa nouvelle doctrine de politique étrangère. Elle souhaite mettre l'accent sur ses relations avec l'Inde et la Chine, face « à la domination des Etats-Unis ».

LE PRÉSIDENT russe, Vladimir Poutine, entend que Moscou discute sur un pied d'égalité avec les sept autres pays les plus industrialisés au sein du G8, selon une interview diffusée mardi soir 11 juillet sur la chaîne publique russe ORT. « Nous allons discuter des problèmes mondiaux sur un même pied d'égalité » lors du sommet du G 8 à Okinawa, au Japon, qui doit se tenir du 21 au 23 juillet, a déclaré le chef de l'Etat russe.

M. Poutine, qui assistera à son premier sommet du G 8 en tant que président, a souligné que la Russie accordait beaucoup d'importance à cette rencontre et qu'elle comptait en tirer tout le profit possible.

« Nous ne comptons ni n'espérons recevoir de quelconques faveurs » de la part de l'Occident, a toutefois précisé M. Poutine, ajoutant que la Russie « n'avait rien demandé » et qu'elle « n'attendait donc rien ».

La Russie a été critiquée par de nombreux pays occidentaux, et surtout par la France, pour son intervention armée il y a dix mois, dans la République indépendantiste de Tchétchénie. Ainsi le président Poutine s'est rendu dans toutes les grandes capitales européennes, depuis son élection le 26 mars, à l'exception de Paris.

Cet entretien du chef de l'Etat russe intervient au lendemain de la présentation de la nouvelle doctrine russe de politique étrangère par le chef de la diplomatie russe, Igor Ivanov. Dans ce texte, approuvé le 30 juin par M. Poutine, la Russie parie sur l'Asie, se prononce pour un monde « multipolaire » face « à la domination des Etats-Unis » et réitère son opposition à l'élargissement de l'OTAN.

La Russie, y est-il précisé, « défendra ses intérêts économiques nationaux » et les droits des Russes à l'étranger. En outre, la diplomatie russe s'appuiera au besoin sur les services secrets « lorsque les compétences des diplomates ne seront pas suffisantes », a indiqué M. Ivanov lors de sa conférence de presse. Enfin, « la tendance à la mise en place d'un monde unipolaire avec une domination économique et militaire des Etats-Unis se renforce (...), et la Russie cherchera à créer un système multipolaire dans les relations internationales », stipule le texte.

POINTS DE VUE SIMILAIRES

Dans ce contexte, « l'Asie a une importance croissante pour la Russie, en raison de sa situation géographique et de la nécessité de développer les régions de Sibérie et d'Extrême-Orient », dit la nouvelle doctrine, qui présente « les relations avec la Chine et l'Inde » comme « l'un des principaux objectifs de la politique étrangère russe en Asie ». D'ailleurs « la similitude des approches russe et chinoise sur des questions-clés de politique internationale » y est soulignée.

Moscou et Pékin ont des points de vue similaires pour dénoncer le projet américain d'un système national de défense antimissile (NMD) qui violerait, selon eux, le traité russo-américain de défense antimissile ABM de 1972 et relancerait la course aux armements.

Toujours selon la nouvelle doctrine, « le conflit en Afghanistan touche directement les intérêts de la Russie », laquelle « empêchera l'exportation du terrorisme et de l'extrémisme depuis ce pays ». La Russie avait menacé en juin de lancer des frappes préventives contre les

bases islamistes en Afghanistan où s'entraînent, prétend-elle, des combattants tchétchènes. La Russie entend également « renforcer son partenariat avec l'Inde », l'un de ses principaux clients en matière d'armement.

Enfin, « préoccupée par la situation sur la péninsule coréenne », la Russie veut « participer sur un pied d'égalité à la solution du problème coréen et maintenir des relations équilibrées avec les deux Etats » de Corée. M. Poutine doit se rendre à Pyongyang les 19 et 20 juillet pour la première visite d'un chef de l'Etat russe en Corée du Nord. Auparavant, les 18 et 19 juillet, il se rendra en Chine, d'où il rejoindra ensuite Okinawa en vue du sommet du G 8. Le Japon figure également en bonne place dans le nouveau cahier des charges de la diplomatie russe. « Dans un esprit de bon voisinage répondant aux intérêts nationaux des deux Etats », la Russie envisage de renforcer ses liens avec ce pays.

Interrogé, lors de son interview télévisée, sur les relations de la Russie avec le Japon, Vladimir Poutine s'est dit convaincu que les deux pays étaient des « partenaires naturels » de l'après-guerre froide en raison de leur voisinage direct et de leur complémentarité. Mais le différend territorial qui oppose Moscou à Tokyo depuis 1945 au sujet des îles Kouriles, dans le Pacifique nord, ne trouvera pas de solution rapide, a-t-il indiqué. Moscou cherche à obtenir l'aide financière du Japon pour relancer son économie. De son côté, Tokyo est un client important de matières premières comme le pétrole, le gaz, les métaux et le bois, que la Russie exporte. - (AFP)

Les massacres de Srebrenica commémorés à l'ONU

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Cinq ans après, les Nations Unies restent traumatisées par leur incapacité à empêcher les massacres commis par les forces serbes à Srebrenica en juillet 1995 et dans lesquels ont péri plus de 7 000 musulmans bosniaques. Tandis qu'en Bosnie 3 000 survivants de ces massacres ont pu se rendre, pour la première fois depuis cinq ans, dans l'ancienne enclave musulmane, où une cérémonie avait été organisée mardi 11 juillet avec des représentants de la communauté internationale, au siège de l'ONU, à New York, on rendait également hommage aux victimes de Srebrenica.

Dans un communiqué, le secrétaire général a rappelé que « ces milliers de civils de l'enclave s'étaient cru en sécurité du fait de la présence sur place des forces des Nations unies », et il a déploré que les « vrais architectes » des massacres soient encore en liberté. Dans un rapport sans précédent sur ces événements, Kofi Annan avait reconnu, en novembre dernier, les « erreurs de jugement » de l'ONU, son « incapacité à comprendre l'ampleur du mal auquel elle était confrontée », et il avait appelé les Etats à tirer les leçons du drame de Srebrenica.

Une centaine de personnes ont d'autre part participé, au siège des Nations unies, à un symposium organisé par l'ambassadeur de Bosnie à l'ONU, Muhammed Sacirbey, et la militante des droits de l'homme Bianca Jagger. A l'issue de cette réunion, M. Sacirbey nous a indiqué que le général français Bernard Janvier, à l'époque commandant des forces de l'ONU en Bosnie, avait été mis en cause dans les débats. Rendant hommage à la décision du président Jacques Chirac d'intervenir en Bosnie « sans laquelle des milliers d'autres Bosniaques auraient pu être massacrés », M. Sacirbey a regretté que le général Janvier « refuse encore d'accepter sa part de responsabilité et refuse de reconnaître ses erreurs de jugements sur le plan à la fois politique et moral ».

TENTATIVE DÉSPÉRÉE

M. Sacirbey, qui était ministre des affaires étrangères de la Bosnie en 1995, se dit « encore hanté » par la conversation qu'il avait eue « deux jours avant les massacres » avec le Suédois Carl Bildt, à l'époque représentant de la communauté internationale en Bosnie : « Malgré le fait que, quelques jours avant les massacres de Srebrenica, le président Chirac s'ef-

forçait d'organiser une campagne de bombardements contre les forces serbes, Carl Bildt m'a dit : "Déterminez-vous, Srebrenica ne sera pas sauvée". Je n'ai cessé de me demander, depuis, si la chute de Srebrenica n'avait pas été acceptée par M. Bildt comme une nécessité afin de créer une nouvelle réalité sur le terrain... »

Parlant aux journalistes, l'ambassadeur américain aux Nations unies, Richard Holbrooke, a plaidé pour que Srebrenica « ne soit jamais oubliée ». M. Holbrooke, qui fut l'architecte des accords de paix de Dayton, a rappelé qu'en juillet 1995 Washington avait tenté « désespérément » d'obtenir de l'ONU la décision de bombarder les forces serbes, « ce que, à cause du système de "double clé" adopté par le Conseil de sécurité, l'OTAN ne pouvait pas faire. » Depuis, a ajouté M. Holbrooke, « nous avons rigoureusement séparé les structures de commandement et de contrôle de l'ONU et celles de l'OTAN afin que de telles tragédies ne se reproduisent plus ». Richard Holbrooke a annoncé son intention de se rendre aussi, avant la fin du mois de juillet, à Srebrenica, mais aussi à Sarajevo, à Zagreb et à Pristina.

Afsané Bassir Pour

La mort « digne » de Jean-Marie Lorand secoue la Belgique

BRUXELLES

de notre bureau européen

« Aidez-moi à mourir » : depuis deux ans qu'il lançait ce cri sans être entendu, Jean-Marie Lorand s'est lassé. Arrivé au bout de sa souffrance, il a choisi, dimanche 10 juillet, de « mourir dignement », comme dit la presse, et le silence de son « suicide médicalement assisté » résonne aujourd'hui dans la Belgique entière. De cette mort tant annoncée – celle d'un homme grabataire, souffrant d'une maladie incurable, qui avait choisi de se faire le héraut de la dépénalisation de l'euthanasie – il est encore difficile de mesurer les conséquences, y compris sur le plan politique. Depuis novembre 1999, les sénateurs multiplient les auditions sur une série de propositions de loi tendant peu ou prou au même but : modifier la loi belge, pour laquelle le fait de mettre fin, à sa demande, à la vie d'un malade conscient est assimilé à un meurtre avec préméditation, dont l'auteur encourt jusqu'à la détention à perpétuité. Tel est le sort qui guette peut-être « James », ce médecin qui a fourni à Jean-Marie Lorand un cocktail fatal de neuroleptiques.

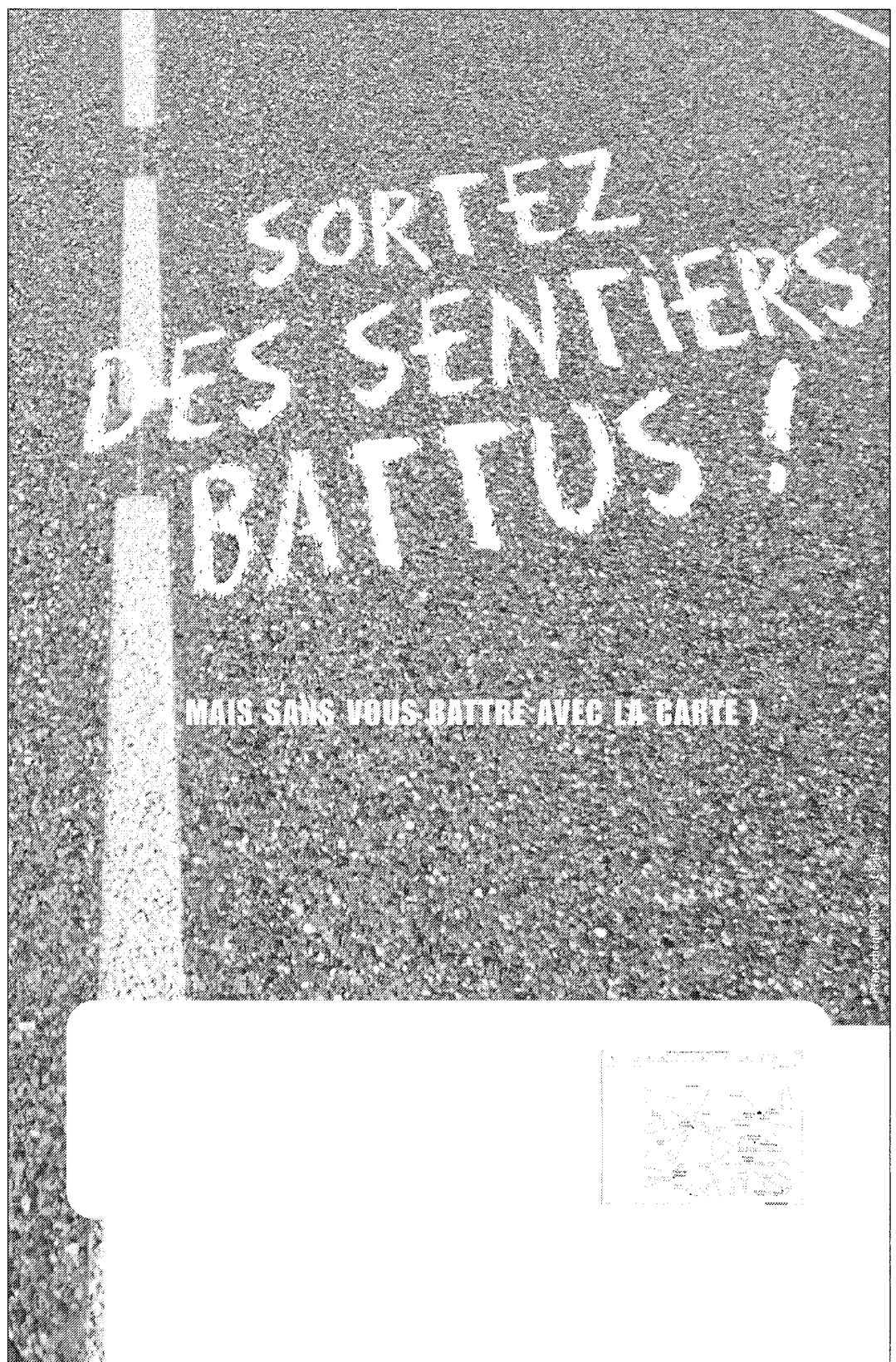
Mardi, le premier substitut du parquet de Mons a confirmé que « James » était bien recherché et serait probablement inculpé, même s'il n'est pas exclu que la justice lui accorde des « circonstances d'excuses », voire, ultérieurement, un non-lieu. Au-delà du sort de ce médecin, avec qui Jean-Marie Lorand s'était lié via Internet, la disparition d'un homme qui était devenu l'incarnation d'un douloureux débat public interpelle

tous les partis politiques belges. « Beaucoup me demandent d'attendre encore un peu. Je n'en ai plus le courage, ma peur est trop grande. Peut-être, si la volonté de la commission sénatoriale avait été plus affirmée, aurais-je eu moins peur de continuer », écrivait Jean-Marie Lorand dans son journal.

Son premier livre, *Aidez-moi à mourir*, ses multiples interventions à la radio et à la télévision, son audition par les sénateurs avaient fait de cet homme de cinquante et un ans un avocat particulièrement émouvant. Atteint de la maladie de Charcot-Marie-Tooth (une dégénérescence neuromusculaire irréversible) dès l'âge de dix ans à la suite de l'administration d'un vaccin contre-indiqué, il avait été contraint à vivre dans une chaise roulante, puis à ne plus quitter son lit, ce qui ne l'avait pas empêché d'exercer les métiers d'agent de voyages et d'animateur de radio, avant de devenir chargé de mission auprès du ministre des affaires sociales. Puis la souffrance avait rattrapé Jean-Marie Lorand, avec des crises d'étouffement par paralysie des muscles respiratoires devenues plus fréquentes, plus insupportables.

Dans la nuit de samedi à dimanche, Jean-Marie Lorand est parti à son heure, sereinement. « Il commençait à douter qu'une loi convenable à ses yeux passerait au Sénat. Sa mort est presque une provocation », a souligné le sénateur Philippe Monfils, chef du groupe PRL (libéral).

Laurent Zecchini



Le sommet de Camp David s'est ouvert dans une discrétion absolue

Les Etats-Unis espèrent que ce climat favorisera les discussions

Bill Clinton a accueilli Yasser Arafat et Ehoud Barak à Camp David, mardi 11 juillet. Les trois hommes ont commencé leurs entretiens pour

tenter de parvenir à un accord de paix. Rien n'a filtré de leurs discussions. Les Etats-Unis espèrent que le *black-out* imposé à la presse faci-

litera une tâche ardue. « Rien ne peut garantir le succès. Mais ne pas essayer revient à garantir l'échec », a estimé M. Clinton.

THURMONT
(environs de Camp David)
de nos envoyés spéciaux

Les bons professionnels se reconnaissent à contre-emploi et Joe Lockhart est un professionnel authentique. Porte-parole de la Maison Blanche, il avait la tâche délicate, mardi 11 juillet, de devoir rendre compte de la première journée du sommet sans en rien révéler. L'homme a été à la hauteur de sa mission : durant près de &newlin; quarante-cinq minutes, en fin d'après-midi, il n'a rien dit aux dizaines de journalistes venus du monde entier pour couvrir un sommet hautement médiatisé. Mais il a tenu son rôle avec un sens certain de la variation, sachant répéter de différentes manières les « je ne vous dirai rien là-dessus ».

Au cours de cet exercice, on a quand même appris que MM. Arafat et Barak occupaient la même bungalow que ceux utilisés respectivement par Menahem Begin et Anouar El Sadate au sommet de 1978 ; que chacun des protagonistes d'aujourd'hui s'était retrouvé en tête-à-tête avec son hôte américain avant qu'ils ne parlent tous les trois ensemble ; que les délégations comprenaient, en tout, vingt et une personnes, qui s'étaient réunies autour d'une table rectangulaire ; que M. Clinton avait vanté à ses hôtes la douceur du climat local - « moins

chaud de 8 à 10 degrés que celui de Washington » -, comme la qualité des équipements sportifs - « y compris la piste de bowling » - de la résidence ; et que, enfin, le président américain utiliserait le plus clair de son temps à aider à la conclusion d'un accord.

Au moment de Wye Plantation, en 1998, les fuites répétées n'avaient pas toujours facilité le travail des négociateurs

Puis Joe Lockhart a fini par délivrer le message essentiel de la journée : les trois parties étaient venues de demeurer muettes sur le déroulement des négociations en cours. Le porte-parole américain qui, apparemment, sait ce que ne pas parler veut dire, sera donc le seul habilité à faire des non-déclarations à la presse.

Cette décision n'est pas réellement une surprise. Lors du sommet de Wye Plantation, en 1998, les fuites répétées, parfois inscrites

dans une stratégie délibérée, n'avaient pas toujours facilité le travail des négociateurs, portés chaque matin à d'abord commenter les comptes-rendus de la presse. Une telle mésaventure ne devrait pas se répéter. Bouclés à l'intérieur de la résidence de Camp David, sans téléphones portables - « selon ma propre expérience, a commenté Joe Lockhart, ils ne fonctionnent pas dans cette région » -, les délégués israéliens et palestiniens devraient avoir du mal à se laisser aller à des confidences indiscrettes. Seuls, paraît-il, Yasser Arafat et Ehoud Barak disposeraient d'une ligne téléphonique.

Alors que commençaient les premières discussions, quelques dizaines de manifestants se sont rassemblés à Thurmont, coquette localité située à une dizaine de kilomètres de Camp David, où les autorités ont installé le centre de presse, grosse machine qui bourdonne à vide. Accompagnés d'enfants, les partisans d'Ehoud Barak, « Américains pour la Paix maintenant », ont été les premiers à l'atteindre, soucieux d'apporter un soutien militant au sommet. Le matin même, la conférence des présidents des principales organisations juives américaines avait fait paraître dans la presse une « lettre ouverte au premier ministre Ehoud Barak », qu'ils assurent de leur soutien dans sa recherche

« d'une paix durable et de la sécurité ». Une heure plus tard, maintenant à distance par une police flegmatique, c'était au tour des opposants de venir manifester, fanatiques d'extrême-droite du groupuscule de feu le rabbin Kahane, accusant Barak de « trahison », mêlés à des ultra-orthodoxes protestant contre toute cession de la « terre sacrée » d'Israël.

A tous ceux qui, aux Etats-Unis, en Israël ou en Palestine appellent à l'intransigeance, Bill Clinton avait répondu par avance en affirmant « qu'il ne peut y avoir de succès [dans les négociations] sans compromis ». « Avec des compromis, nous pouvons terminer définitivement, de façon juste, le conflit israélo-palestinien », a assuré le président en s'adressant à la presse quelques minutes avant de monter dans l'hélicoptère qui devait l'amener à Camp David. C'est la clé d'une paix durable dans tout le Moyen-Orient. « Bien sûr, rien ne peut garantir le succès. Mais ne pas essayer revient à garantir l'échec », a encore estimé le président américain, selon lequel, en s'engageant dans le processus de paix, Israéliens et Palestiniens avaient désormais passé un « point de non retour ».

Patrice de Beer
et Georges Marion

La restructuration économique en Corée pèse sur le climat social

Journée de protestation dans le secteur bancaire

TOKYO

de notre correspondant

Rampante au cours des dernières semaines, marquées par des mouvements de protestation et des interventions policières, la détérioration du climat social en Corée du Sud s'est aggravée, mardi 11 juillet, avec une grève générale d'une journée du syndicat des employés de banques. Après une nuit d'ultimes et infructueuses négociations, plus de la moitié des 110 000 membres du syndicat des organismes financiers ont cessé le travail. Dans certains établissements, les grévistes ont occupé la salle des ordinateurs. Les autorités, qui considèrent cette grève comme illégale, ont annoncé que les dirigeants syndicaux seraient arrêtés et ont mis en garde contre les éventuels dommages occasionnés aux équipements. Un avertissement qui semble avoir porté puisque seulement la moitié des vingt-deux banques qui devaient participer à la grève avaient effectivement arrêté le travail en milieu de journée. Tous les établissements fonctionnaient à nouveau normalement mercredi.

Le syndicat protestait contre les restructurations du secteur bancaire, qui se traduisent par des licenciements. Il demande au gouvernement de donner des garanties de maintien de l'emploi avant de poursuivre ses réformes. Les autorités viennent de décider de légaliser la création de holdings afin de consolider l'assise des banques, des compagnies d'assurance et des maisons de titres. Selon les syndicats, il en résulterait des mises à pied en masse.

« Nous refusons d'être les victimes d'années d'erreurs de gestion de la direction des banques », a déclaré Kong Kwang-kyu, l'un des responsables du syndicat, qui demande que les dirigeants fautifs soient poursuivis. Le gouvernement fait valoir, pour sa part, que les réformes sont un impératif : « Elles ne sont pas un choix mais une nécessité pour survivre. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont averti que la Corée risque une nouvelle crise financière si nous ne poursuivons pas les réformes », a déclaré, lundi, le président Kim Dae-jung.

Le mouvement de grève dans le secteur bancaire fait suite à ceux

des médecins et des employés des hôtels. Ce fut notamment le cas, fin juin, à l'hôtel Lotte, dans le centre de Séoul, où l'intervention de la police a été particulièrement violente : trois mille policiers ont pourchassé le millier de grévistes jusqu'au 37^e étage du bâtiment, où ils s'étaient barricadés, provoquant l'exode des clients.

UNE QUESTION SENSIBLE

Après avoir durement subi la crise de 1997, qui s'est traduite par un chômage important loin d'être résorbé, les salariés semblent moins disposés à subir le coût des restructurations alors que l'économie renoue avec des taux de croissance « à la coréenne » (+12,8 % au cours du premier trimestre). A la suite des premières restructurations dans les banques, 40 000 employés ont perdu leur travail.

La protestation des employés du secteur bancaire est une question particulièrement sensible pour le gouvernement. Séoul a lancé un programme drastique de réforme qui était une des conditions de l'intervention du FMI : les autorités financières ont consacré près de 100 millions de dollars à restructurer et à recapitaliser les banques. Cinq d'entre elles ont été fermées et la plupart sont désormais sous le contrôle de l'Etat. La réforme du secteur est l'une des priorités de la politique économique du président Kim Dae-jung, qui ne semble guère disposé à faire beaucoup de concessions aux syndicats.

Philippe Pons

Les Israéliens divisés, les Palestiniens solidaires de leurs représentants

AU MOMENT où s'ouvrait le sommet israélo-palestinien de Camp David, mardi 11 juillet, les Israéliens étaient divisés sur l'opportunité de la rencontre, alors que des centaines de Palestiniens, en Cisjordanie et à Gaza, mais également dans l'un des plus grands camps de réfugiés du Liban, ont apporté leur soutien à leurs négociateurs.

En Israël, plusieurs milliers de militants de gauche ont manifesté leur soutien à M. Barak, en défilant devant sa résidence officielle, à Jérusalem, sous le slogan : « La majorité a décidé pour la paix ». Le chef du parti de gauche Meretz et ancien ministre de l'éducation, Yossi Sarid, a affirmé, dans un discours devant les manifestants, qu'« il ne peut y avoir de retour de Camp David sans indépendance et souveraineté pour les deux peuples », israélien et palestinien. Il a exhorté M. Barak à « suivre la voie tracée par feu Itzhak Rabin », le premier ministre assassiné en 1995 par un extrémiste juif pour avoir lancé le processus de paix avec les Palestiniens.

Une deuxième manifestation, contre M. Barak celle-là, s'est tenue devant le Mur des lamentations, dans la vieille ville de Jérusalem, où 15 000 religieux ont prié, lisant des psaumes et sonnant du *shofar*, la corne de bélier, pour marquer leur douleur à la suite de l'accord en gesta-

tion avec les Palestiniens. Des rabbins liés au Parti national religieux, qui a quitté cette semaine la coalition de M. Barak, s'étaient prononcés contre toute restitution de territoires aux Palestiniens.

DRAPEAUX INCENDIÉS

Les Palestiniens, eux, ont exprimé leur appui à leur délégation au sommet de Camp David. Des centaines d'entre eux, dont des réfugiés, ont manifesté près du camp de réfugiés de Balata, aux abords de Naplouse, en Cisjordanie, certains montrant les clés des maisons que leurs parents ont été contraints d'abandonner en Israël, lors de la première guerre israélo-arabe qui a éclaté après la création de l'Etat hébreu en 1948. Une douzaine de manifestants ont tiré des salves en l'air, et d'autres ont incendié des drapeaux israéliens. « Oui aux négociateurs. Ils défendent nos objectifs nationaux », ont-ils scandé. Toujours en Cisjordanie, des dizaines d'enfants de réfugiés ont défilé à Ramallah, dans le même but.

Des centaines de Palestiniens ont également apporté leur soutien aux négociateurs palestiniens lors d'un rassemblement dans le camp de réfugiés de Shati, dans la bande de Gaza. « Nous sommes prêts pour une paix des braves, nous

sommes pour une paix juste et durable fondée sur les résolutions internationales », a lancé devant le rassemblement le secrétaire de la présidence palestinienne, Tayeb Abdelrahim.

Des dizaines de réfugiés palestiniens se sont par ailleurs rassemblés dans le camp d'Aïn Héroué, le plus grand du Liban, pour exprimer leur appui à la délégation palestinienne. Portant des maquettes de la mosquée El-Aqsa, à Jérusalem, ils ont scandé des slogans soulignant le caractère arabe de la ville sainte et brandi des pancartes réclamant l'application des décisions internationales, notamment la résolution 194 de l'ONU, qui reconnaît le droit au retour des réfugiés palestiniens. Rassemblés à l'entrée nord du camp, situé dans les faubourgs de Saïda, au Liban sud, des partisans du Fatah du président Arafat ont lu un mémorandum au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lui demandant de faire pression sur Israël afin qu'il applique les résolutions internationales et pour que Jérusalem soit la capitale du futur Etat palestinien. Les partisans du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de Nayef Hawatmeh), une organisation basée à Damas, rassemblés à l'entrée sud du camp, qui abrite quelque 50 000 réfugiés, ont prôné leur attachement à ces mêmes principes. - (AFP)

Le premier Forum Union européenne - Israël s'est réuni à Strasbourg

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Miguel Angel Moratinos s'est envolé, mardi 11 juillet, pour Camp David après un dernier crochet par Paris pour des entretiens au minis-

trère des affaires étrangères. L'envoyé spécial de l'Union européenne pour le processus de paix au Proche-Orient, c'est son titre officiel, ne participe pas au sommet Clinton-Barak-Arafat, mais il se tient à distance et à disposition - « dans la dignité » - au cas où les Américains, les Israéliens ou les Palestiniens se rappelleraient l'existence de l'Europe et auraient besoin de son intervention. Pas dans les négociations elles-mêmes ; c'est trop tard, les Etats-Unis occupent le terrain ; et c'est trop tôt, l'Europe ne s'est pas assez affirmée politiquement pour jouer un rôle décisif. Mais pour les lendemains d'un éventuel accord de paix, quand la communauté internationale pourrait être sollicitée afin d'assurer la viabilité de l'Etat palestinien, de surveiller les frontières ou de garantir le statut des réfugiés.

L'Union européenne a l'habitude d'être ainsi mise à contribution ; elle assume déjà 60 % à 65 % des frais de fonctionnement de l'Autorité palestinienne, sans jouer un rôle politique à la mesure de son engagement financier.

C'est des lendemains de la paix qu'a traité le premier Forum Union européenne-Israël, réuni du 9 au 11 juillet à Strasbourg, à l'initiative du Congrès juif européen et de l'Union européenne. Pendant deux jours, des diplomates, des univer-

sitaires, des chercheurs, des chefs d'entreprise et des journalistes - à peine arrivés, les hommes politiques israéliens étaient repartis pour Jérusalem à cause du débat de censure à la Knesset - ont discuté des perspectives de coopération. L'ambassadeur Moratinos n'a pas caché qu'il lui faut franchir des obstacles, que l'Europe n'est pas facilement acceptée comme partenaire stratégique en Israël, qu'il faut forcer les portes.

UN POTENTIEL IMMENSE

Le conflit israélo-arabe focalise toute l'attention, quitte à occulter, chez les Européens, les transformations de la société israélienne, l'explosion des nouvelles technologies, les progrès de la recherche scientifique... Des préjugés du même ordre existent du côté israélien par rapport à l'Union européenne, qui n'est pas suffisamment prise au sérieux, bien que l'accord d'association en discussion depuis des années vienne d'entrer en vigueur. Les Israéliens ont tendance à juger l'Europe - négativement - à partir de l'attitude présente, voire passée, de tel ou tel de ses Etats-membres.

Si le potentiel de coopération est immense dans tous les domaines, économique, politique, scientifique, tous les participants à ce premier Forum sont convenus que la signature d'un accord de

paix était un préalable. Mais ils ont ajouté qu'il fallait se préparer dès maintenant à cette éventualité. Les Israéliens présents à Strasbourg ont estimé, dans leur immense majorité, la question de la paix ne se posait pas en terme de « si » mais de « quand » et « comment ». « Ce n'est plus des territoires contre la paix, a expliqué un haut fonctionnaire de Jérusalem. C'est une partie des rêves que nous avons faits des deux côtés, en échange de la garantie de nos intérêts essentiels ». Après, il faudra travailler à la coopération régionale voire à l'intégration. Il n'est pas trop tôt pour s'y préparer et, en la matière, l'Union européenne peut être un modèle et un appui.

Daniel Vernet



DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Duvioler - Coulon - Sufren etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M^o Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M^o Place d'Italie
01.42.08.71.00
7 jours sur 7

Neuf otages du Parlement fidjien ont été libérés

LES PUTSCHISTES fidjiens de George Speight ont relâché, mercredi 12 juillet, neuf des vingt-sept otages qu'ils retenaient depuis le 19 mai à l'intérieur du parlement fidjien, alors que s'approchait la date butoir, jeudi, de l'application de l'accord avec l'armée prévoyant la remise en liberté de tous les prisonniers du putsch en échange d'une solution politique à la crise. Par ailleurs, des partisans des putschistes, revendiquant le contrôle de terrains, ont occupé dans la journée de mardi un luxueux centre de vacances installé dans une île au nord-ouest de l'archipel avant d'en laisser finalement partir, mercredi, quarante-cinq touristes étrangers un temps pris en otage.

Au Parlement, Speight et un groupe de ses partisans retiennent toujours dix-huit otages, dont le premier ministre Mahendhra Chaudhry, d'origine indienne. Les neuf otages libérés, dont la personnalité la plus importante est le procureur général Anand Singh, avaient l'air « fatigués mais en bonne santé », a déclaré un médecin de la Croix-Rouge à Suva.

L'accord signé dimanche 9 juillet en vue de mettre un terme à la grave crise politique que traverse cette ancienne colonie britannique accorde une amnistie presque totale aux putschistes en échange d'une libération des otages au plus tard jeudi. Mais il n'a pas mis fin aux troubles.

Des hommes ont occupé mercredi la station de Turtle Island, sur l'île de Nanuya Levu (îles Yasawa). Les quarante-cinq touristes qui s'y

trouvaient, dont vingt enfants, ont été un moment retenus avant de pouvoir quitter l'endroit à bord d'un bateau de croisière qui devait les transporter vers l'île principale de l'archipel, Viti Levu. Ils sont tous en bonne santé, selon le directeur de la société qui gère la station, Andrew Fairley.

BARRICADES À L'AÉROPORT

Les habitants de Nanuya Levu ont annoncé avoir occupé la station touristique pour revendiquer la propriété des lieux. Certains étaient armés de couteaux mais l'occupation de l'île s'est déroulée pacifiquement, a raconté le gérant de l'hôtel. Une porte-parole des rebelles a assuré que Richard Evanston, le riche Américain qui, en 1972, avait acheté l'île pour 300 000 dollars, ne courait aucun risque.

Dans la nuit de mardi à mercredi, d'autres manifestants ont également pris le contrôle de l'aéroport de la capitale autour duquel des barricades ont été érigées, malgré la présence de forces de l'ordre. A Labasa, sur l'île de Vanua Levu (nord de l'archipel), un poste de police a été pris par des rebelles. Un porte-parole militaire, le commandant Howard Politini, a affirmé que cinq policiers avaient été agressés et l'un d'eux grièvement blessé. Le département d'Etat américain a déconseillé, mardi, aux ressortissants du pays de se rendre aux îles Fidji et a invité les Américains qui y habitent à envisager de partir en raison du chaos politique qui règne dans l'archipel. - (AFP)

Au moins 250 morts dans une explosion au Nigeria

LAGOS. Plus de 250 personnes sont mortes, brûlées vives, et des dizaines ont été blessées ou portées disparues dans le sud du Nigeria après l'explosion d'un oléoduc, dans la nuit du dimanche au lundi 10 juillet, selon la police nigériane. Cet incident, survenu dans le village d'Adeje, près de la localité de Warri, capitale de l'Etat méridional du Delta, n'a été connu que mardi. L'explosion s'est produite alors que des villageois étaient occupés à siphonner du carburant pour le vendre illégalement, selon des témoins. Le porte-parole de la filiale de la Compagnie nationale des pétroles qui gère les oléoducs, Edoreh Agbah, a indiqué qu'au moins « cent personnes avaient succombé dans cette tragédie ». Selon lui, les oléoducs de la zone ont été sabotés vingt et une fois depuis le début de l'année, et celui qui a explosé l'a été sept fois. Le Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique noire à l'économie naufragée, où plus de la moitié de la population vit avec moins de 1 dollar par jour, en dépit de ses fabuleuses ressources en pétrole, est coutumier de ce genre de catastrophes. — (AFP)

Un homme tué par balles en Irlande du Nord

BELFAST. Un membre des milices paramilitaires protestantes, selon la police, a été tué par balles en Irlande du Nord alors que la province est le théâtre de nouvelles violences à l'occasion des marches orangistes. Des policiers ont découvert, mercredi 12 juillet, le corps de la victime à Larne, à quelque 30 km au nord de Belfast. Plus de cinquante policiers ont été blessés et près de 150 personnes arrêtées au cours des neuf derniers jours. Un engin explosif a blessé un policier à Portadown, mardi soir. Une autre parade protestante, prévue ce mercredi à Belfast, risque de provoquer de nouvelles violences : le passage dans une rue catholique, Lower Ormeau Road, a été interdit. — (AFP, Reuters.)

Bachar El Assad désigné nouveau président de la Syrie

DAMAS. Bachar El Assad, candidat unique à la présidence syrienne, a été plébiscité, lundi 10 juillet, par plus de 97 % des électeurs, selon les résultats publiés mardi. Le fils du président Hafez El Assad, décédé le 10 juin, a obtenu 97,29 % des voix, pour un mandat de sept ans. Selon le ministère de l'intérieur, 8 931 623 des 9 442 054 électeurs inscrits ont participé au vote pour la désignation de M. El Assad pour un mandat de sept ans. Seuls 22 439 électeurs ont voté contre alors que 219 319 bulletins ont été annulés. Le nouvel homme fort de Syrie avait déjà été promu commandant en chef des forces armées et numéro un du parti Baas au pouvoir. — (AFP)

La FIDH et Amnesty International indésirables en Tunisie

TUNIS. Patrick Baudouin, président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), et Donatella Rovera, représentante d'Amnesty International (AI), ont été refoulés mardi 11 juillet à l'aéroport de Tunis-Carthage « en raison de leur attitude provocatrice », indiquent les autorités tunisiennes. Celles-ci dénoncent la « politique du fait accompli » pratiquée, selon elles, par ces deux personnes.

Dès son retour à Paris le jour-même, M. Baudouin s'en est pris à la « méthode forte plutôt que le dialogue » des autorités tunisiennes. Les responsables de la FIDH et d'AI avaient l'intention de rencontrer à Tunis des membres de la société civile et de rendre visite à deux grévistes de la faim. L'une d'elles, Nadia, 17 ans, aurait cessé son mouvement mardi après-midi. L'adolescente avait entrepris son jeûne le 28 juin pour réclamer l'arrêt des poursuites contre son père, Hama Hammami, dirigeant du Parti communiste ouvrier tunisien (PCOT, interdit).

Sept blessés par l'explosion d'une voiture piégée à Madrid

MADRID. La violente explosion d'une Renault 21 piégée et garée en plein centre de Madrid, place del Callao, a fait sept blessés légers et de nombreux dégâts matériels, ce mercredi 12 juillet peu après 6 h 30. Parmi eux, un sans-domicile-fixe, un employé et un policier qui patrouillait. Les pompiers avaient reçu un appel anonyme les prévenant, juste auparavant. La police attribue l'attentat, qui aurait pu faire de nombreuses victimes dans cette zone très commerçante, aux séparatistes basques de l'ETA. Il intervient trois ans, jour pour jour, après l'assassinat par l'ETA du jeune conseiller municipal Miguel Angel Blanco, dont la mort avait provoqué un vif mouvement d'indignation en Espagne. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ARMÉNIE :** dans la tuerie au Parlement arménien d'Erevan en 1997, les terroristes ont agi seuls et sans commanditaire, selon le parquet militaire, qui a achevé, mardi 11 juillet, l'instruction du dossier. Cette tuerie avait fait huit morts le 27 octobre 1997, dont le premier ministre, Vazgen Sarkissian, et le président du Parlement, Karen Demirtchian. Quatorze personnes sont inculpées, dont cinq pour « haute trahison », « tentative de coup d'Etat » et « terrorisme ». Le procès devrait commencer en septembre. — (AFP)

■ **PHILIPPINES :** au moins 108 personnes sont mortes dans le bidonville de Manille enfoui sous les ordures, selon un nouveau bilan établi mercredi 12 juillet par les autorités. De fortes pluies ont provoqué l'affaissement, le 10 au matin, de la décharge haute de quinze mètres au pied de laquelle vivaient des centaines de personnes. — (AFP)

■ **CORÉE DU NORD :** Pyongyang a réitéré son exigence d'être dédommagé à hauteur d'un milliard de dollars par an par les Etats-Unis pour cesser ses exportations de missiles. Cette exigence a été formulée au cours d'une nouvelle session de pourparlers américain-nord-coréens, la quatrième depuis 1996, qui s'est ouverte le 10 juillet et pour trois jours à Kuala Lumpur (Malaisie). — (AFP, AP)

■ **ALGÉRIE :** un an après sa promulgation, la politique de concorde civile censée mettre fin aux violences est mise à mal par un accroissement des attentats et tueries à travers l'Algérie. Mardi 11 juillet, sept militaires ont été tués à Tebessa, près de la frontière tunisienne. Le 9 juillet, on avait dénombré 26 morts, pour l'essentiel à Tipaza (à 70 km à l'ouest d'Alger) et Tissemsilt (220 km au sud-ouest de la capitale). Dans l'est, Jijel et Tizirt ont été récemment le théâtre d'embuscades et d'assassinats. Au total, 1 200 personnes environ ont ainsi trouvé la mort.

Malgré le vote pour le changement, le PRI reste le premier parti du Congrès mexicain

Le président élu, Vicente Fox, est toujours à la recherche d'alliés pour gouverner

Une semaine après la victoire du conservateur Vicente Fox à l'élection présidentielle au Mexique, les résultats définitifs, publiés le 9 juillet

par l'Institut électoral fédéral, montrent que le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) n'en conservera pas moins une place importante au

Congrès. Sous l'influence du président actuel, Ernesto Zedillo, le Mexique vient d'obtenir une rallonge sur un crédit du FMI.

MEXICO
correspondance

Malgré une confortable victoire aux élections présidentielles, Vicente Fox, leader du Parti d'action nationale (PAN, conservateur), risque de se trouver en difficulté au Parlement, où le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), qui, pendant 71 ans, a régné sans partage sur le Mexique, conserve la majorité relative. Alors que la participation à l'élection du 2 juillet a été de près de 64 % — un chiffre très moyen pour un scrutin présenté comme historique —, M. Fox l'a emporté avec 42,5 % des bulletins exprimés contre 36,6 % au candidat du PRI, l'ex-ministre de l'Intérieur Francisco Labastida, une différence de près de 6 points, inespérée pour le vainqueur, et qui représente une marge de 2,5 millions de voix.

Mais la situation du nouveau président sera nettement moins brillante au Congrès puisque, selon les résultats officiels, le PRI obtient à la Chambre des députés 209 sièges sur 500 contre 208 au Parti d'action nationale et 53 au Parti de la révolution démocratique (PRD,

centre-gauche), cinq petits partis se partageant le reste. Au Sénat, la différence en faveur du PRI est plus nette puisqu'il obtient 60 sièges (sur 128) contre 46 au PAN et 15 au PRD. Au Parlement, M. Fox pourra sans doute compter sur les 17 députés du Parti vert écologiste, mais il lui manquera encore 26 voix pour atteindre la majorité qui lui permettrait de faire passer les initiatives qu'il compte présenter, et en particulier son budget pour 2001.

TROUVER DES COMPROMIS

M. Fox devra donc trouver des compromis. Mais avec qui ? Au lendemain de sa victoire, il a tendu la main à tous ceux qui voudraient participer à « un gouvernement pluriel ». Mais le PRD a traité de haut les offres du leader de la droite. Encore sous la houlette de l'ex-maire de Mexico, Cuauhtémoc Cardenas, qui n'a obtenu que 16,6 % des voix à l'élection présidentielle, le PRD a appelé ses cadres à refuser toute alliance avec « un réactionnaire ». L'espoir de M. Fox pourrait être que M. Carde-

nas perde son rôle de leader de la gauche mexicaine au profit d'Andres Manuel Lopez Obrador qui, après avoir facilement remporté la mairie de Mexico, est devenu l'étoile montante au PRD. M. Lopez Obrador pourrait se montrer d'autant plus enclin à composer avec M. Fox qu'à l'Assemblée de la capitale, le PAN disposera de 34 sièges sur 66.

Alors que le nouveau panorama politique mexicain est encore en construction, le seul appui — de taille il est vrai — que M. Fox ait reçu hors de son parti est venu du président Ernesto Zedillo qui, bien installé dans son rôle d'artisan de la transition, semble faire tout son possible pour que le passage d'un pouvoir à l'autre se fasse dans les meilleures conditions. Grâce à lui, le Mexique vient de recevoir une rallonge sur un crédit « anti-crise » obtenu l'année dernière et qui passe désormais de 23 à 26,4 milliards de dollars (environ autant d'euros) en partie fournis par le FMI et d'autres organismes internationaux. M. Zedillo a voulu ainsi mettre son successeur à l'abri des

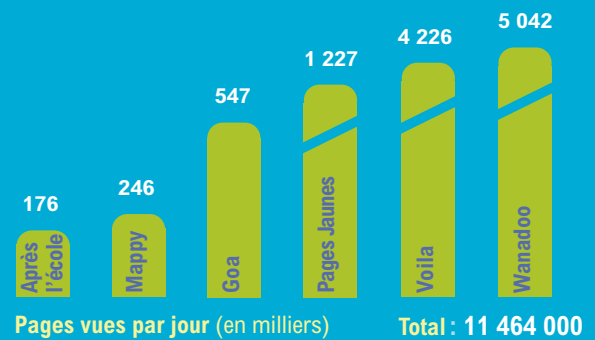
crises économiques qui frappent le Mexique à la fin des mandats présidentiels.

Vivement contesté au sein du PRI pour ce que certains cadres n'ont pas hésité à appeler « une trahison », M. Zedillo pourrait de plus laisser à son successeur certains de ses meilleurs collaborateurs, en particulier le ministre des finances, José Angel Gurria, ou celui de l'Energie, Luis Tellez, unanimement reconnus pour leur professionnalisme et qui, selon des rumeurs persistantes, devraient faire partie du prochain gouvernement. Ce scénario semble d'autant plus probable que le président élu est précisément à la recherche de professionnels sans attaches politiques particulières. Elaborant son gouvernement comme d'autres construisent une entreprise, M. Fox, ex-directeur de Coca-Cola pour le Mexique et l'Amérique centrale, n'a pas hésité à faire appel à des « chasseurs de têtes » pour trouver les cadres dont il aura besoin.

André Renaud

Entrez

dans le capital des marques leaders sur Internet avec Wanadoo



Source : Wanadoo (avril 2000)

wanadoo
Groupe France Télécom

France Télécom vous ouvre le capital de Wanadoo pour participer, vous aussi, au développement d'Internet.

Wanadoo.fr et Voila.fr placent, à eux deux, Wanadoo en tête de l'audience des sites français ; pagesjaunes.fr : le numéro 1 européen des annuaires ; goa.com et mappy.com, sites de jeux et de services pratiques ; alapage.com, marcopoly.com et librisimo, plus de 3 millions de références, placent Wanadoo parmi les leaders du e-commerce... Autant de marques fortes regroupées dans Wanadoo. Wanadoo, c'est aussi tous les autres secteurs d'Internet. Les activités de Wanadoo couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur d'Internet. Implantée en France et à l'étranger avec un effectif de plus de 5 000 personnes, Wanadoo a réalisé, en 1999, un chiffre d'affaires de plus de 810 millions d'euros et un résultat opérationnel de 39,6 millions d'euros.

Appelez gratuitement le

10 10
www.francetelecom.com

Du 30 juin au 13 juillet inclus, vous pouvez acheter des actions Wanadoo en souscrivant à l'Offre à Prix Ouvert, en vous adressant à votre intermédiaire financier habituel. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un minimum de 15 titres. Le prix d'achat sera compris entre 17 et 20 euros. Le prix d'achat définitif sera connu au plus tard 3 jours de bourse après la clôture de l'offre.

Actionnaires de France Télécom, vous pouvez passer un ordre d'achat privilégié qui vous donne l'assurance d'être intégralement ou au moins deux fois mieux servis. Renseignez-vous pour connaître les modalités précises.

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Un prospectus préliminaire visé par la COB est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier ou de France Télécom.

BUDGET Voulant éviter une nouvelle polémique budgétaire, le ministère des finances a annoncé, mardi 11 juillet, que de nouvelles plus-values fiscales étaient pro-

blables pour 2000, pour un montant proche de 30 milliards de francs. ● LA « CAGNOTTE » sera intégralement affectée à une baisse du déficit. Le gouvernement, qui veut se

montrer plus transparent, entend aussi éviter les surenchères de sa majorité. ● LAURENT FABIUS a par ailleurs annoncé une réforme de la gestion de la dette et la privatisa-

tion de la Banque Hervet (*lire page 16*). Il entend ainsi rappeler son engagement en faveur de la « liberté économique ». ● LE PARLEMENT pourrait être mieux associé à

la préparation du budget. C'est le sens de la proposition de loi déposée par Didier Migaud, rapporteur général du budget. (*Lire aussi notre éditorial page 14.*)

Laurent Fabius place les entreprises au cœur de sa politique

Baisse de 30 milliards de francs du déficit grâce à des rentrées fiscales en hausse, réforme de la gestion de la dette de l'Etat : le ministre des finances a envoyé plusieurs signes, mardi, de son engagement en faveur de la « liberté économique »

C'ÉTAIT le 14 juillet 1999. Lors de son entretien télévisé, Jacques Chirac relevait qu'« il y a aujourd'hui énormément d'argent qui rentre dans les caisses », même si le ministère des finances déploie « tout son talent pour masquer ce phénomène ». Rapportant ces propos, *Le Monde* (du 16 juillet 1999) décryptait le message présidentiel en soulignant que le chef de l'Etat reprochait donc au gouvernement de disposer d'une « cagnotte secrète ».

On connaît la suite de l'histoire : jouant l'opacité pendant de longs mois, et ne voulant pas admettre l'ampleur des rentrées fiscales, le gouvernement est entré dans de fortes turbulences et le ministre des finances, Christian Sautter, y a perdu son portefeuille.

Presque un an plus tard, mardi 11 juillet, soit trois jours avant une nouvelle intervention présidentielle, le ministère des finances, qui a visiblement médité la leçon, a publié un communiqué annonçant que les « dernières estimations des recettes fiscales 2000 fondées sur les encaissements à fin juin » font apparaître des plus-values d'une

« trentaine de milliards de francs pour l'ensemble de l'année 2000 ».

Disposant en fin de semaine dernière de la première évaluation des rentrées fiscales arrêtées à fin juin, et les publiant prestement, le ministère des finances aurait-il souhaité éviter une nouvelle interpellation présidentielle ? C'est évidemment une des explications possibles. Car, de fait, la « cagnotte » 2000 s'annonce encore plus rondelette que celle de 1999, et le gouvernement avait donc tout intérêt à jouer la transparence. Déjà, lors de la présentation du « collectif » budgétaire, en avril, les recettes de l'Etat avaient été réévaluées de 50 milliards de francs, dont 35 milliards de francs de recettes fiscales et 15 milliards de recettes non fiscales que Bercy, par un tour de passe-passe budgétaire, avait fait glisser de l'exercice 1999 sur celui de 2000.

ÉVITER LES SURENCHÈRES

Avec la trentaine de nouveaux milliards de francs annoncée mardi par Bercy, le montant total de la « cagnotte » 2000 atteint un mon-

tant exceptionnel compris entre 65 et 80 milliards de francs, selon que l'on prend ou non en compte les 15 milliards de francs de recettes non fiscales. Cela témoigne, en tout état de cause, du dynamisme de l'activité économique. Sur les 30 nouveaux milliards de francs, « près de 15 milliards de francs » proviennent de l'impôt sur les sociétés – ce qui laisse à penser que les résultats des entreprises ont été encore meilleurs que prévu – et « un montant équivalent », soit

encore près de 15 milliards, ont été générés par la TVA – ce qui augure d'une très bonne tenue de la consommation de ménages. Des plus-values de recettes, à hauteur de « 2,5 milliards », auraient par ailleurs été constatées sur l'impôt de solidarité sur la fortune.

Les sommes étant spectaculaires, le gouvernement avait tout intérêt à en faire l'aveu rapidement. Mais la crainte d'une pique présidentielle n'est évidemment pas seule en cause. Une

deuxième raison explique aussi cette transparence soudaine. En agissant vite, Bercy évite d'entrer dans des surenchères avec la majorité « plurielle », qui aurait eu tôt fait de demander une relance des crédits pour l'emploi ou l'éducation. *L'Humanité* (du 12 juillet) l'a bien compris, qui, en « une », s'en indigne avec ce titre : « La cagnotte dont vous ne verrez pas la couleur ».

ALLÈGEMENT DU DÉFICIT

En même temps que le montant de cette « cagnotte », le ministère des finances a en effet annoncé son affectation : « Les recettes supplémentaires disponibles permettent une nouvelle réduction du déficit budgétaire qui allègera notre dette », précise le communiqué. Cette ligne de conduite avait été fixée par le premier ministre quand il avait dévoilé le détail du dernier « collectif » budgétaire, le 16 mars, sur TF 1. Expliquant que les 50 premiers milliards de francs de « cagnotte » iraient à des dépenses supplémentaires, à hauteur de 10 milliards de francs, et à des baisses d'impôt, à hauteur de

40 milliards, il avait pris soin de préciser qu'en cas de rentrées fiscales complémentaires celles-ci pourraient « aller au déficit ».

Concrètement, le déficit budgétaire pour 2000, qui, en loi de finances initiale, a été fixé à 215 milliards de francs – soit au-dessus des 206 milliards constatés en 1999 – pourrait donc finalement avoisiner 185 milliards de francs en fin d'année. Alors que le premier ministre a eu les pires difficultés à rendre, cette année, ses arbitrages budgétaires pour le projet de loi de finances de 2001 – d'ultimes concertations avaient encore lieu mercredi matin, avant l'envoi aux ministres des traditionnelles « lettres-plafond » –, le ministre des finances envoie ainsi un signal clair sur la politique économique qu'il entend suivre.

Car c'est sans doute, aussi, la troisième raison de la précipitation de Bercy. Alors qu'au cours des dernières semaines M. Fabius a donné une image parfois brouillée de sa politique économique – chantant un jour les louanges de la taxe Tobin, la critiquant le lendemain ; se présentant comme libéral mais dénonçant vivement le patronat dans l'affaire de l'assurance-chômage –, il a visiblement décidé de lever quelques ambiguïtés. Dans la seule journée de mardi, au terme d'un plan de communication soigneusement établi, il a annoncé coup sur coup non seulement cette nouvelle réduction du déficit budgétaire, mais aussi une réforme de la Commission des opérations de Bourse et de la Commission bancaire, une réforme de la gestion de la dette de l'Etat ainsi que la cession prochaine par l'Etat de la Banque Hervet (*lire également page 16*).

Et pour que nul ne se méprenne sur sa détermination à conduire une politique économique orthodoxe, le ministre des finances a pris le soin d'appuyer ces annonces d'un plaidoyer en faveur des entreprises. Devant la communauté financière, présente mardi à la conférence « Paris Europlace », il a dressé ce portrait de lui-même : « *Dirigiste, certainement pas. Attaché à la liberté économique et au progrès social, oui. Et soucieux de cohérence. Au nom de cette cohérence, on ne peut pas d'un côté célébrer les créateurs, les entrepreneurs, les entreprises, et de l'autre maintenir ce qui les entrave.* »

L. M.

Laurent Mauduit

Dix milliards d'euros de dette remboursés dès cette année

LE MINISTRE de l'économie, Laurent Fabius, a surpris la communauté financière en annonçant, mardi 11 juillet, le rachat de 10 milliards d'euros de dette d'ici à la fin 2000. Les experts ne s'attendaient pas à un tel geste avant le milieu de 2001. Ce remboursement par anticipation a été rendu possible par une avance de trésorerie de l'exercice budgétaire 1999 de 2 milliards d'euros, par des émissions plus importantes de bons du Trésor à taux fixe pour 3,5 milliards d'euros et, la croissance aidant, par des rentrées fiscales plus fortes que prévu.

La gestion de la dette devrait être plus active. M. Fabius a annoncé la création d'une agence pour gérer la dette française. Cette structure disposera de moyens nouveaux et recrutera des professionnels de marché. Elle devrait avoir « des effets positifs sur les marchés obligataires et des dérivés », a souligné le ministre.

Déjà, la simple annonce de ces mesures a réduit l'écart entre le rendement des obligations alle-

mandes (5,24 %) et celui des obligations assimilables du Trésor français (5,38 %) émises à dix ans, de 17 à moins de 14 points de base. En quelques heures, l'Etat français a ainsi diminué le coût de son financement. La perspective d'une raréfaction de la dette grâce à des rachats a fait monter le prix des obligations, ce qui s'est traduit par une baisse de leurs rendements. Le Trésor français a déjà racheté, cette année, 3,7 milliards d'euros de dette. Avec les 10 milliards annoncés mardi, le montant fait plus que tripler par rapport à 1999.

Ces dernières semaines, l'écart de rendement des emprunts d'Etat allemands et français s'était élargi à près de 20 points de base, alors qu'il était resté longtemps bloqué autour de 10 points de base. Les marchés considéraient qu'outre-Rhin la politique de réduction des déficits, grâce aux recettes importantes attendues de l'attribution des licences de téléphonie mobile de troisième génération, se dessinait plus nettement qu'en France.

Joël Morio

Le rendement de l'ISF a progressé de 62 % en trois ans

LES POLÉMIQUES autour de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) se sont, depuis belle lurette, éteintes. Et pourtant, le rendement de ce prélèvement fétiche pour la gauche s'envole. C'est une des surprises qu'apporte le communiqué publié, mardi 11 juillet, par le ministère des finances : parmi la « trentaine de milliards de francs » de recettes supplémentaires, près de 2,5 milliards de francs sont imputables à l'ISF.

Cette dernière estimation mérite une attention particulière parce qu'elle est plus fiable que les évaluations concernant la TVA ou l'impôt sur les sociétés. Dans ces deux derniers cas, il s'agit, en effet, d'une première indication, mais le bilan définitif ne pourra être établi qu'au moment de la clôture de l'exercice. Pour l'ISF, en revanche, ce n'est pas le cas : comme cet impôt est payable au 15 juin, l'estimation de Bercy est proche du chiffre définitif.

Or, avec cette indication, on se rend compte que le rendement de l'ISF a fortement progressé ces dernières années. Alors qu'il a rapporté à l'Etat près de 6 milliards de francs en 1988 – l'année de sa création –, il a atteint 9,9 milliards de francs en 1997, 11,1 milliards en 1998 (+10,7 %), puis 12,5 milliards de francs en 1999 (+12,6 %).

Pour l'année 2000, la loi de finances initiale (LFI) avait estimé qu'il devait passer à 13,6 milliards (+8 %), chiffre révisé à 14,5 milliards lors du « collectif » budgétaire, en avril. Les nouvelles estimations de Bercy, calculées dans le cas de l'ISF par rapport à la LFI, suggèrent donc qu'en réalité le rendement de cet impôt passerait à près de 16,1 milliards de francs (+18,3 % par rapport à 1999). Sans que cela ne fasse la moindre vague, le rendement de l'ISF pourrait donc enregist-

trer une progression de 62 % depuis 1997. Ce qui est spectaculaire, même si cet impôt pèse d'un poids dérisoire – de l'ordre de 1 % – dans le total des recettes fiscales.

NOUVELLES FORTUNES

Quelle est l'origine de cette progression pour 2000 ? Il faudra attendre que Bercy ait fini de dépouiller les déclarations de ces contribuables fortunés pour avoir une indication précise. Mais, d'ores et déjà, on sait qu'aucune mesure fiscale n'est à l'origine de cette hausse puisque la gauche a créé, en revenant au pouvoir, en 1997, un nouveau taux d'imposition à 1,8 % pour les patrimoines supérieurs à 100 millions de francs – ce qui a généré à peine 200 millions de francs de rentrées fiscales supplémentaires –, mais que, depuis, aucune mesure nouvelle n'est intervenue.

On devine donc la réponse : si l'ISF a rapporté davantage, c'est que les grosses fortunes... ont encore un peu grossi. Elles aussi ont bénéficié de la bonne conjoncture. Grâce à la Bourse, qui a enregistré une hausse de près de 50 % en 1999, les patrimoines mobiliers assujettis ont vraisemblablement beaucoup progressé. Et la hausse de l'immobilier a dû également peser. Mais le ministère des finances subodore également que, si les patrimoines imposables ont progressé, le nombre de redevables a aussi augmenté, soit sous l'effet des opérations de contrôle que l'administration fiscale a intensifiées depuis quelques années, soit, aussi, parce que de nouveaux jeunes contribuables sont depuis peu entrés dans le périmètre de l'impôt. L'effet de la « nouvelle économie » ?

L. M.

Laurent Mauduit

Le Parlement dispute à Bercy ses pouvoirs budgétaires

LES GARDIENS sourcilleux de la V^e République, déjà ébranlés par la perspective du quinquennat, vont devoir supporter un autre bouleversement d'importance : un droit de regard accru du Parlement sur l'élaboration et le suivi des lois de finances. C'est du moins le souhait de Didier Migaud (PS, Isère), rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Il a déposé, mardi 11 juin, une proposition de loi organique visant, ni plus ni moins, à mettre un terme au règne sans partage que Bercy exerce sur les finances publiques grâce à l'ordonnance du 2 janvier 1959 (*Le Monde* du 12 juin). M. Migaud souhaite que le texte – amendé dans le cadre des travaux d'une commission spéciale confiée à Raymond Forni, le président de l'Assemblée – fasse l'objet d'une première lecture au Palais-Bourbon avant la fin de l'année.

Le texte, qui compte en l'état 48 articles, revient sur des pratiques s'appuyant sur une ordonnance rédigée en 1958 « dans le secret des bureaux du ministère des finances, sans aucune consultation des assemblées parlementaires », constate M. Migaud dans l'exposé des motifs de sa proposition. Une belle illustration de ce « parlementarisme ra-

tionalisé » cher aux pères de la Constitution de 1958. Or cette ordonnance, qui n'a jamais été soumise au contrôle de constitutionnalité, fait paradoxalement partie des références sur lesquelles s'appuient les gardiens de la Loi fondamentale pour juger de la constitutionnalité d'une mesure fiscale ou budgétaire !

La réforme ne remet pas en question la prédominance du gouvernement en matière budgétaire. Il ne touche pas, en particulier, à l'article 40 de la Constitution, qui rend irrecevable tout amendement d'un député qui entraînerait « soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique » : cela suppose une modification de la Loi fondamentale et, donc, un accord de Jacques Chirac. La réforme n'en introduit pas moins des réformes qui ont deux objectifs : « permettre une amélioration de la gestion publique » et « mieux assurer l'exercice du pouvoir budgétaire du Parlement ».

L'Europe, la mondialisation, l'exigence de transparence : tout pousse à l'amélioration de la gestion publique. Elle passe par la définition, dans chaque ministère, de « programmes d'action » dotés d'une en-

veloppe globale et inscrits dans une perspective pluriannuelle, pratique courante dans plusieurs pays européens : les députés ne se prononceraient plus sur des crédits éparpillés par chapitres, mais sur la rénovation des prisons, le recentrage des aides à l'emploi ou la construction d'universités. Les crédits seraient fongibles au sein d'un programme. Les administrations auraient des indicateurs de résultats, et la loi de règlement, votée chaque année avant le 31 mai, deviendrait un audit de la politique de l'année précédente.

PRÉROGATIVES PARLEMENTAIRES

La mission d'évaluation et de contrôle, créée en février 1999 alors que Laurent Fabius présidait l'Assemblée, trouverait là toute sa justification. La proposition de M. Migaud prévoit aussi une présentation des lois de finances selon la méthode des « droits constatés », qui permettrait notamment de mieux appréhender l'ensemble des charges de l'Etat, y compris ce hors-bilan qui pèsera plus de 100 milliards de francs par an dans un avenir proche (retraite des fonctionnaires, sinistres financiers du secteur public, politique autoroutière, fermeture des centrales nucléaires...).

Le second volet de la réforme est aussi important puisqu'il prévoit de rendre au Parlement des pouvoirs dont il avait été dépouillé en 1959. Il voterait des mesures actuellement de la compétence de Bercy (garanties données par l'Etat, taxes parafiscales, reprises de dettes d'organismes publics). Le gouvernement aurait moins de latitude pour remettre en question des mesures votées par la représentation nationale, et la notion de « services votés » – qui se traduit par la reconduction quasi automatique, d'une année sur l'autre, de plus de 90 % des crédits – ne serait maintenue que dans des cas limités, les élus se prononçant sur l'ensemble des dotations versées à chaque programme ministériel. Le principe de sincérité des lois de finances serait inscrit dans la loi, et le contrôle *a posteriori* du Parlement renforcé. Enfin, la proposition Migaud inscrit dans la loi un calendrier précis favorisant l'intervention du Parlement tout au long de l'année, du programme de stabilité prévu par Bruxelles à la loi de finances, en passant par le débat d'orientation budgétaire et la loi de règlement.

J.-M. B.

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER MIGAUD

1 Rapporteur général du budget, vous avez été le principal artisan de la proposition de loi visant à réformer la procédure budgétaire. Ne va-t-elle pas apparaître comme une réforme de circonstance après l'affaire de la « cagnotte » ?

C'est au contraire une réforme de fond sur laquelle nous avons beaucoup travaillé. Que l'épisode de la « cagnotte » ait contribué à accélérer la décision de mettre en place un nouveau droit budgétaire, c'est probable. Mais la réflexion est antérieure. Le fait que chaque ministère définisse des programmes d'action et qu'il ait des indicateurs de résultats peut être le point de départ de la réforme de l'Etat. On va passer d'une logique de moyens à une logique de résultats.

2 Qui a intérêt à une telle réforme ?

Mais tout le monde ! C'est une réforme gagnant-gagnant. L'Etat et les citoyens, le gouvernement et le Parlement. Il s'agit d'améliorer les méthodes de gestion de l'argent public et de donner au Parlement les moyens d'exercer un véritable contrôle. Tous les rap-

ports montrent que la France accuse un retard préoccupant en ce domaine par rapport à ses principaux concurrents. Il faut combler ce retard et améliorer l'efficacité de la dépense publique.

3 Laurent Fabius y est-il toujours aussi favorable depuis qu'il est ministre des finances ?

Il y a aujourd'hui une « fenêtre » qui n'a jamais existé auparavant. Lionel Jospin s'est déclaré partisan de la réforme. Bercy, c'est vrai, ne la trouve pas utile, mais Laurent Fabius, quand il était président de l'Assemblée nationale, s'était déclaré favorable à plus de transparence et à un renforcement des missions d'évaluation et de contrôle du Parlement. A ma connaissance, il n'a pas changé d'avis. Son successeur, Raymond Forni, s'est personnellement investi sur ce sujet, et c'est lui qui présidera la commission spéciale sur la réforme de l'ordonnance de janvier 1959. L'appui du président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, est là. Nous bénéficierons de l'écoute attentive et intéressée du Sénat et de son président, Christian Poncelet. Une chance historique se présente, il faut la saisir.

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

François Hollande fait le ménage dans son parti avant les municipales

Le bureau national du PS adopte une série de sanctions

Le bureau national du PS, mardi 11 juillet, a tranché plusieurs dossiers qui pesaient depuis plusieurs mois sur son fonctionnement. Les sanctions ont touché à la

S'IL N'Y AVAIT EU la Corse et le quinquennat – pour lequel François Hollande a souhaité une campagne « claire, simple et nette » en vue du référendum du 24 septembre –, le dernier bureau national du Parti socialiste avant la pause de l'été, mardi 11 juillet, aurait pris l'allure d'un conseil de discipline. Premier sujet, et première rafale de sanctions : la chasse. Les treize députés socialistes qui avaient enfreint la discipline de vote, le 28 juin, lors du vote en dernière lecture du projet de loi sur la chasse ont été réprimandés. Les sept abstentionnistes ont fait l'objet d'un avertissement, tandis que les six qui ont voté contre – dont trois élus de Gironde et Jean-Claude Perez, premier fédéral de l'Aude, secrétaire national et proche de Laurent Fabius – se sont vu infliger un blâme. Souhaitées par M. Hollande, comme par Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, ces sanctions ont été votées à l'unanimité moins deux abstentions, celles de Julien Dray, pour la Gauche socialiste, et de Gilles Savary.

Seconde rafale de sanctions : les élections municipales. Le 20 juin,

M. Hollande avait réitéré la jurisprudence qu'il avait mise au point, le 16 novembre 1999, au sujet de responsables socialistes faisant l'objet de procédures judiciaires pour des « faits suffisamment étayés, graves et mettant en cause la crédibilité du PS ». Les têtes de liste socialistes se trouvant dans cette situation avaient été prévenues que leur cas serait examiné avant le 14 juillet. Le 5 juillet, Jean-Marie Le Guen, mis en examen dans l'affaire de la MNEF, a décidé de renoncer à être candidat dans le 13^e arrondissement de Paris.

« INDISCIPLINE »

Le 11 juillet, le bureau national a réglé, à l'unanimité, les cas de trois têtes de liste en suspens. A Istres, dans les Bouches-du-Rhône, Bernardin Laugier, maire sortant, a été investi en remplacement de François Bernardini, ancien patron de la fédération, dont l'investiture n'avait été que conditionnelle en raison de sa mise en examen dans l'affaire de la MNEF. Dans les Yvelines, Christian Bonal a été investi à la place du maire sortant, Jacky Lecourtiller, récemment condamné dans une affaire de diffamation. A Béthune (Pas-

de-Calais), où l'ancien maire, Jacques Mellick, et l'actuel, Bernard Seux, sont « dans une procédure complexe » – selon la formule de François Rebsamen, qui rapportait ces décisions – à la suite d'un rapport de la chambre régionale des comptes, la désignation a été suspendue jusqu'en décembre.

Enfin, Jean-Claude Petitdemange, premier secrétaire de la fédération du Bas-Rhin, qui avait constitué un groupe municipal dissident pour s'opposer à la réélection de Catherine Trautmann comme maire de Strasbourg, a été suspendu de ses fonctions. Cette décision, prise à l'unanimité et en présence de M^{me} Trautmann, sanctionne l'« indiscipline » de M. Petitdemange, en attendant que son cas soit examiné par la commission nationale des conflits, à l'automne. M. Hollande a par ailleurs averti Paul Dhaille, député de Seine-Maritime, que, s'il confirmait son intention de former une liste dissidente pour s'opposer à la liste d'union conduite par le PCF, il risquait d'être exclu. Le 10 juillet, la fédération a dissous sa section du Havre.

Michel Noblecourt

Michel Sapin envisage une faible revalorisation des salaires des fonctionnaires en 2000

BONNE NOUVELLE pour les fonctionnaires : « Le point sera revalorisé d'ici à la fin de cette année », a confirmé le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, mardi 11 juillet, au cours d'une réunion sur les salaires avec les représentants des sept fédérations syndicales. Mauvaise nouvelle : rien n'indique que l'augmentation sera au moins égale à l'inflation et permettra le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Tel est le sentiment unanime des représentants syndicaux au terme de ce bref rendez-vous, fixé en novembre 1999 pour discuter du calendrier et des modalités des négociations sur les salaires des fonctionnaires qui doivent s'ouvrir à l'automne. Celles-ci porteront sur 2001 et, éventuellement, 2002, a annoncé le ministre. M. Sapin est toutefois resté très prudent sur les mesures prévues en 2000, qui pourraient « faire partie » des futures discussions. « Le ministre ne s'est engagé ni sur le volume ni sur une date de revalorisation », a déploré Bernard Lhubert, de la CGT. Tandis que la centrale de Montreuil saluait l'« art de l'esquive » de M. Sapin, qui « cherche à préparer les esprits à une mesure unilatérale très faible, en fin d'année », la FSU a constaté la propension du ministre à « jouer la montre » en « évacuant les mesures immédiates à prendre pour 2000 », comme la refonte de la grille salariale demandée par tous.

Plus inquiétant encore, aux yeux des syndicats, « le ministre a placé avec beaucoup d'insistance les négociations à venir sous le signe de la limitation des dépenses publiques », comme le déplore la FSU. Après avoir souligné que les fonctionnaires ont gagné 1,1 % de pouvoir d'achat depuis 1998, M. Sapin a en effet rappelé l'objectif de limitation à 1 % en volume sur les trois prochaines années de la progression des dépenses de l'Etat, comme le prévoit le plan pluriannuel des finances publiques, aussi « inacceptable » pour FO que pour la CGT. « Les finances publiques accusent aujourd'hui un retard par rapport au cycle de la croissance », a affirmé M. Sapin devant des interlocuteurs déterminés à voir les fonctionnaires bénéficier des fruits de la croissance.

Le ministre a, en revanche, recueilli l'approbation des syndicats en affichant sa volonté de « solder les contentieux » du précédent accord salarial. Les questions du minimum de pension, des frais de déplacement et d'un nouveau barème d'invalidité devront donc être réglées avant l'ouverture des négociations. Dès septembre, des groupes de travail sur la promotion interne des fonctionnaires, les indemnités horaires pour travaux supplémentaires et l'emploi des handicapés seront mis en place.

Alexandre Garcia

La CNAM demande à Martine Aubry de valider les sanctions financières visant certaines professions

LES ÉCONOMIES ont été adoptées, sans enthousiasme. A l'issue de son conseil d'administration, mardi 11 juillet, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a arrêté une série de sanctions financières contre huit professions de santé : médecins spécialistes, kinésithérapeutes, infirmiers (Le Monde du 12 juillet). Pour les uns, ces mesures correctrices, contenues dans un « rapport d'équilibre » et destinées à compenser le dérapage des dépenses de soins de ville, se traduiraient par une révision à la baisse des tarifs de certains actes médicaux ; pour les autres, les revalorisations d'honoraires envisagées sont reportées, voire annulées. Dans un nombre limité de cas,

comme les infirmiers, revalorisation et pénalités cohabitent. Une convention d'objectif et de gestion (COG), qui définit les relations avec l'Etat pour trois ans, a également été adoptée.

La majorité de gestion de la Caisse, notamment la CFDT et le Medef, a voté en faveur du rapport d'équilibre, qui sera transmis pour avis à la ministre de la solidarité, Martine Aubry. La CGT et FO ont voté contre, la CFTC et la CGC se sont abstenues. Selon Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAM, ces mesures, estimées à 1,9 milliard de francs d'économies en année pleine, constituent des « propositions équilibrées ». « Ce système est stupide. Les sanctions

s'appliquent aussi bien au médecin vertueux qu'à celui qui prescrit trop. La rentrée va être difficile », proteste Jean-Claude Mallet, de FO. « Soit la ministre valide nos mesures, et elle devient solidaire de la CNAM, soit elle considère que c'est insuffisant, et elle devra prendre ses responsabilités », commente le vice-président de la CNAM, Georges Jollès, représentant du Medef.

Dans la soirée, le PCF a réagi en dénonçant une démarche « ouvertement provocatrice qui ne peut qu'aboutir à une situation de blocage préjudiciable aussi bien aux personnels de santé qu'aux assurés sociaux ». Le député RPR de Haute-Savoie Bernard Accoyer a pour sa part critiqué la « dérive étatique » de la COG. « Les dispositions de ce projet de convention se résument à une liste d'engagement des caisses sans aucun engagement réciproque de l'Etat », affirme-t-il. Pour ces mêmes raisons, M. Jollès avoue avoir été « tenté par un vote négatif ». Le représentant du Medef s'est finalement révisé en précisant à son auditoire que cette convention aurait une durée de vie limitée. Dans l'esprit de l'organisation patronale, les partenaires sociaux en écriront une autre, cet automne, dans le cadre du chantier de la « refondation sociale ». Exactement comme pour l'assurance-chômage.

Isabelle Mandraud

La CFDT affiche la transparence sur ses comptes

La mise en cause de syndicats dans plusieurs affaires d'emplois présumés fictifs ayant « alimenté la suspicion », la CFDT a décidé, mardi 11 juillet, de franchir « un pas supplémentaire dans la transparence » en « ouvrant ses comptes ». Elle a présenté son budget confédéral, hors fédérations et syndicats, invitant ces structures à l'imiter. Selon la CFDT, 73 % de ses ressources sont assurées par des moyens internes, soit 159,6 millions de francs, dont 104 proviennent des cotisations. Les financements externes s'élèvent à 60 millions, dont 46 % des subventions de l'Etat pour formation, 25 % de « mises à disposition », 18 % de subventions des organismes paritaires et 7 % de prise en charge du salaire de conseillers techniques par ces organismes. Pour la CFDT, ces financements externes correspondent aux « missions d'intérêt général » remplies par les syndicats. Admettant que ces missions ne sont pas toujours « formalisées », elle demande que leur financement soit « assuré dans un cadre contractuel ».

M^{me} Alliot-Marie tente de fédérer l'opposition en faveur du « oui »

Réunis en comité politique, mardi 11 juillet, les responsables du RPR se sont employés à mobiliser le parti gaulliste en vue de la campagne référendaire pour le quinquennat

LE MESSAGE a été reçu « cinq sur cinq ». Cinq jours seulement après l'appel à la mobilisation en faveur du « oui » au référendum du 24 septembre sur la réduction de la durée du mandat présidentiel, le secrétaire général du RPR, Adrien Gouteyron, a annoncé, mardi 11 juillet, au comité politique du mouvement, que soixante comités départementaux pour le « oui » avaient déjà été créés. La constitution d'un comité national, ouvert à « tous les partis de l'opposition nationale » qui le voudront bien et aux représentants de la « société civile » est en préparation, de même qu'un premier tract national qui devrait être diffusé avant la fin du mois de juillet. La campagne sur le terrain sera vraisemblablement lancée par Michèle Alliot-Marie, le 1^{er} septembre, à Nice, à l'occasion de l'université d'été des jeunes RPR.

Devant le comité politique, réuni pour la première fois dans les sous-sols du nouveau siège du mouvement, les principaux animateurs du RPR se sont employés à convaincre leurs compagnons de répondre, sans états d'âme, à l'appel de Jacques Chirac. On n'a pas entendu ceux qui demeurent hostiles au quinquennat, ni ceux qui, tel Philippe Séguin, présent à cette réunion, jugent la réforme institutionnelle trop étriquée. Conseiller politique du RPR, François Fillon s'est ainsi démarqué, en cette occasion, de l'ancien président du mouvement, en affirmant que « nul ne doit flancher et nul ne doit choisir la facilité du silence ». Le député de la Sarthe veut aborder le référendum « avec gourmandise et détermination », parce que « le RPR doit être le parti de la démocratie

directe » et aussi pour limiter la pratique de la cohabitation. « La cohabitation, a lancé M. Fillon, c'est Florence au XV^e siècle, les couteaux en moins et les sondages en plus ! » Pour rallier les hésitants, M. Fillon a encore argumenté : « Pompidou avait initié le projet du quinquennat ; Giscard l'avait étudié ; Mitterrand l'avait enterré ; Jacques Chirac, lui, le ressuscite. L'Histoire se souviendra de ceux qui ont calé et de celui qui a tranché. Il est hors de question de laisser Jospin s'approprier plus d'une seconde ce sujet. »

dans la bataille du référendum et d'être les « vrais moteurs de l'union de l'opposition ».

Alors que le RPF de Charles Pasqua se veut le champion du « non » et que l'UDF et Démocratie libérale tardent à s'engager, Roselyne Bachelot, députée du Maine-et-Loire, a explicité le propos : « Ne traînez pas les pieds. Allez-y avec des idées simples. C'est le premier tour de l'élection présidentielle. » Un argument repris en conclusion par la présidente du mouvement : la pro-

Le RPR se range derrière l'UDF à Lyon

La direction nationale du RPR accepte finalement que, « dans les circonstances actuelles, l'UDF conduise à Lyon la liste soutenue par l'opposition nationale ». Elle a donné mission à Jean Besson, député RPR du Rhône, d'engager localement les négociations avec le parti centriste. Face à la gauche, regroupée derrière Gérard Collomb (PS), la droite est divisée entre plusieurs candidats : Michel Mercier, investi par l'UDF, Henry Chabert (RPR), adjoint de Raymond Barre, Jean-Michel Dubernard (RPR) et Bruno Philip (UDF), qui forment un tandem. Dans son communiqué, le RPR affirme que cette décision a été prise « en accord avec les responsables et les parlementaires lyonnais ». Mais Michel Forien, président de la fédération RPR du Rhône, a aussitôt déclaré qu'aucun des parlementaires RPR du Rhône n'avait avalisé cette position, qu'il juge « prématurée ». M. Chabert ne se sent « nullement concerné » et a l'intention, après avoir consulté ses « amis », de poursuivre son chemin.

Rallié de fraîche date au quinquennat, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, ne fut pas moins passionné. Etre fidèle au gaullisme, a expliqué M. Debré, « c'est faire preuve d'ardeur et d'audace ». « Nos institutions doivent être adaptées aux nécessités de notre époque », a-t-il ajouté, avant d'inviter ses compagnons à s'engager « avec joie »

chaîne campagne référendaire, pour M^{me} Alliot-Marie, peut constituer « un bel entraînement pour les prochaines grandes échéances électorales ». Le discours de campagne du RPR sera on ne peut plus simple : vous devez aller voter et voter « oui » parce que Jacques Chirac vous le demande.

Jean-Louis Saux



“Je suis incompris par mon ordinateur”

Là, il y a vraiment de quoi s'inquiéter!

D'autant plus que vos concurrents utilisent peut-être déjà les logiciels Autonomy. Ils ont un avantage compétitif de taille puisque leurs ordinateurs ne se contentent plus seulement de collecter, rassembler et stocker des données. Ils peuvent désormais comprendre et interpréter les quantités vertigineuses d'informations indispensables aux activités de leurs entreprises.

En d'autres termes, ces concurrents disposent déjà d'ordinateurs qui comprennent ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

L'utilisation de ces systèmes, capables de saisir la valeur et le sens des données, présente des avantages indéniables, et leur impact se fait déjà sentir partout dans les affaires et le commerce.

Basés sur une application poussée de la théorie des probabilités, les logiciels Autonomy donnent aux entreprises qui s'en sont dotés une avance considérable, quel que soit leur secteur d'activité. Nombre d'entre elles figurent au classement des Global 2000.

Si votre système informatique est incapable de combler vos attentes et vos besoins, la solution n'est pas nécessairement de vous laisser séduire par la première nouveauté venue. Aujourd'hui, il n'y a pas de place pour les incompris.

Pour découvrir comment les produits Autonomy permettront d'améliorer les performances de votre entreprise, appelez le 0800 800 243 (appel gratuit) ou consultez notre site Web www.autonomy.com/france

Autonomy
Lire entre les lignes

SANTÉ Le directeur de l'agence régionale d'hospitalisation de l'Île-de-France, Dominique Coudreau, a ordonné, mardi 11 juillet, la fermeture administrative de la clinique la Martinière, à Saclay. Cette décision inter-

viendra après l'ouverture d'une information judiciaire pour « homicides volontaires » portant sur une vingtaine de cas possibles d'euthanasie.

● **POUR L'AGENCE**, le climat actuel « ne permet pas d'assurer la qualité et la continuité de la prise en charge des malades dans les conditions de sérénité nécessaires ». ● **L'ÉTABLIS-**

SEMENT sera fermé pour au moins un mois. ● **SUR PLACE**, personnels et familles de malades sont sous le choc et refusent de croire à ces accusations. ● **POUR** Michèle Salamagne,

responsable de l'unité de soins palliatifs à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif, « l'accord de la famille ne permet en aucune façon d'exonérer celui qui commet un tel geste ».

Les autorités sanitaires ordonnent la fermeture de la clinique la Martinière

L'agence régionale d'hospitalisation donne trois jours à l'établissement, où la justice enquête sur des décès suspects, pour déplacer ses cent vingt patients. Sur place, personnels et malades refusent de croire aux accusations d'euthanasie proférées par d'anciens employés

DOMINIQUE COUDREAU, directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation de l'Île-de-France (ARH-IF) a ordonné, mardi 11 juillet, la fermeture administrative, décision prise à titre provisoire, de la clinique la Martinière, à Saclay (Essonne). Cet établissement est au cœur d'une enquête après les accusations, proférées par d'anciens employés, de pratiques d'euthanasie sur une vingtaine de malades en phase terminale (*Le Monde* des 11 et 12 juillet).

Il s'agit là du dernier rebondissement d'une affaire hors du commun autant que complexe, caractérisée, à ce stade des investigations, par de nombreux contentieux professionnels, un climat social difficile au sein de l'établissement et des pratiques fort controversées chez certains malades en fin de vie.

On souligne, auprès de l'ARH-IF, que la décision de fermeture administrative fait suite à l'ouverture, lundi 3 juillet, par le procureur de la République d'Evry, Laurent Davenas, d'une information judiciaire pour « homicides volontaires sur personnes vulnérables, blessures involontaires, non-assistance à personnes en péril, vols et recel ». « Sans nullement préjuger des conclusions de l'information judiciaire qui vient d'être ouverte, nous estimons que dans le contexte ac-

turel de l'établissement, l'ouverture de cette procédure ne permet pas d'assurer la qualité et la continuité de la prise en charge des malades dans les conditions de sérénité nécessaires au fonctionnement normal d'un établissement de soins », précise M. Coudreau. En pratique, les responsables de la clinique la Martinière devront procéder au transfert des cent vingt malades hospitalisés (quatre-vingts dans des lits dits « de suivi », et quarante dans des lits « de long séjour ») vers des établissements hospitaliers publics ou privés. En toute hypothèse, ce transfert devra être achevé avant le vendredi 14 juillet.

DÉSORGANISATION CROISSANTE

Pour aider les responsables de l'établissement, l'ARH-IF a mis en place, à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, une cellule composée de quatre médecins et de deux cadres administratifs. Cette cellule (joignable au 01-69-36-72-14) est notamment chargée de répondre aux demandes d'information complémentaire qui pourraient être formulées par les patients ou par leurs familles. M. Coudreau souligne que ces mesures provisoires ne remettent nullement en cause l'utilité d'un « établissement de soins de suite et de longue durée » situé à Saclay, et qui répond indiscutablement aux



besoins sanitaires de la population de la région.

De bonne source, on indique que les autorités sanitaires et administratives ont découvert, à l'occasion de l'ouverture de l'information judiciaire, que cet établissement, qui n'avait nullement soulevé de problème particulier jusqu'ici, avait, au fil du temps, souffert d'une désorganisation croissante des rapports humains au sein des équipes dirigeantes et sanitaires. « La direction de cette

clinique n'était plus véritablement assurée, souligne un responsable sanitaire. Il existait, en outre, de fréquentes et violentes querelles publiques entre des cadres dirigeants et certains responsables médicaux n'assurant pas toujours leur mission. Dans ce contexte, l'organisation et la distribution des soins médicaux ne pouvaient qu'être fortement perturbées. » L'inquiétude des autorités administratives résulte, pour l'essentiel, de la tenue des douze témoignages qui

dénoncent certaines pratiques médicales mises en œuvre chez des malades en fin de vie.

Ce sont ces témoignages qui ont conduit le procureur de la République, à Evry, à demander l'ouverture d'une information judiciaire. Laurent Davenas a informé de sa décision le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de l'Essonne, en expliquant que cette information visait « des faits qualifiés d'homicides volontaires (assassinat), non-assistance à personnes en péril, violences volontaires sur personnes vulnérables avec ITT [interruption temporaire de travail] supérieure à huit jours, blessures involontaires avec ITT supérieure à un mois, vols et recel ». Dès lors, la principale question soulevée est celle de savoir quel crédit il convient d'apporter à ces témoignages, qui émanent, pour la plupart, de membres du personnel ayant quitté l'établissement ou étant en conflit avec la direction. S'agit-il d'accusations visant des pratiques contraires à l'esprit des soins palliatifs (comme l'administration d'associations médicamenteuses létales ou « cocktails lytiques ») chez des malades incurables ? S'agit-il au contraire de l'utilisation de ces mêmes médicaments avec l'intention plus ou moins délibérée de donner la mort à des personnes hospitalisées ?

Alors qu'ils penchaient, a priori, pour la première hypothèse, la

convergence et la précision des témoignages font que les responsables administratifs n'excluent plus, aujourd'hui, la seconde. Accompagné par une trentaine de membres du personnel soignant, Jacques Athimond, délégué syndical CFDT, avait, pour sa part, expliqué, lundi 10 juillet, que l'information judiciaire n'avait été ouverte que sur la base de « déclarations d'anciens salariés dont certains sont en conflit avec l'établissement », précisant que ces anciens salariés avaient affirmé en quittant la clinique qu'ils « auraient des têtes ».

« UNE GRAVITÉ EXCEPTIONNELLE »

Il apparaît d'autre part aujourd'hui que tous ces éléments pourraient conduire à remettre en question la gestion de l'établissement qui, par délégation de la caisse nationale militaire de Sécurité sociale, est assurée par l'Association Jean-Lachenaud. Cette association gère par ailleurs deux autres établissements de soins situés à Ploemeur (Morbihan) et à Fréjus (Var). Le général Jean Miné, président du conseil d'administration de l'Association Jean-Lachenaud avait, il y a quelques jours, fait savoir dans un communiqué que les membres de ce conseil étaient « vivement émus par des faits qui, s'ils étaient avérés, seraient d'une gravité exceptionnelle ».

J.-Y. N.

Des accusations réitérées

Interrogée par *Le Monde*, M^{me} Brigitte Sillam, l'avocate du collectif qui a dénoncé auprès de l'inspection du travail, puis de la justice, des cas d'euthanasie et de maltraitance à la clinique la Martinière, assure ne pas être « surprise par la vigueur de la réaction » de certains membres du personnel. « Ce sont des personnes qui craignent de perdre leur emploi, leur mobilisation est légitime. »

En revanche, elle affirme que ses clients « maintiennent évidemment leurs déclarations. Les policiers ont déjà recueilli une quinzaine de témoignages, y compris de salariés toujours en poste à la clinique, qui confirment les faits précédemment dénoncés ». Selon l'avocate, « la police a saisi, à la clinique même, des plaintes de patients victimes de coups mais aussi des documents qui attestent des actes d'euthanasie. L'enquête ne manquera pas d'établir ce qui était de notoriété publique à la Martinière, à savoir que l'on « cocktailisait » les patients dont on voulait se débarrasser ».

TROIS QUESTIONS AU...

D^r MICHÈLE SALAMAGNE

1 Responsable de l'unité de soins palliatifs de l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif (Val-de-Marne), quelle analyse faites-vous de l'affaire de la clinique la Martinière ?

En l'espèce on ne peut, faute d'éléments précis, porter de jugement. On peut néanmoins observer que cette affaire vient, après d'autres, soulever le problème de la définition des pratiques, totalement opposées, de l'euthanasie et des soins palliatifs. Il est essentiel dans ce domaine d'avoir des repères et des définitions claires.

2 La diffusion progressive de la pratique des soins palliatifs conduit-elle à juger plus sévèrement la prescription d'associations médicamenteuses potentiellement létales chez des personnes incurables ?

La seule question est celle de savoir pourquoi on administre ces associations. L'administration de médicaments correspond-elle au désir profond d'abrèger la vie, de tuer

INFIRMIÈRES, aides-soignants, patients, familles de malades sont réunis dans le hall de la clinique. Ils sont sous le choc, partagés entre fureur et stupéfaction. Mardi 11 juillet, en début d'après-midi, ils viennent d'ap-

REPORTAGE

Un malade : « Prétendre qu'on est battu, volé, assassiné et je ne sais quoi encore est une infamie »

prendre que l'Agence régionale d'hospitalisation de l'Île-de-France a décidé de fermer « provisoirement » l'établissement. Au détour d'un couloir, une femme de ménage ne peut retenir ses larmes. « Je ne comprends pas ce qui passe depuis trois jours, explique-t-elle entre deux sanglots. Il y a toujours eu une ambiance formidable à la clinique. Et voilà qu'on veut la fermer, qu'on raconte qu'il s'y passe des horreurs... C'est fou. » Une autre peste contre « les médias qui racontent n'importe quoi ».

Dans son bureau, au premier étage, la surveillante-chef de la clinique, Maryvonne Decarpentrie, s'avoue « à la fois sonnée et révoltée ». Seul réconfort, la pile de lettres et de fax qu'elle range dans une chemise. Des témoignages de soutien d'anciens de la clinique ou de proches de patients. « Ce qui

nous arrive est ubuesque, dit-elle. Au début, on n'a même pas réagi aux accusations, tellement elles nous semblaient absurdes. Maintenant, on est obligés de se défendre, puisque la justice et la presse ont l'air de prendre pour argent comptant les élocubrations d'une poignée de personnes. » Pour la majorité du personnel, l'affaire se résume à un conflit du travail qui aurait dégénéré. Désignée comme « la responsable de ce tintamarre », l'ancienne responsable du service de kinésithérapie, qui a démissionné de la clinique le 7 juillet, est accusée d'avoir « raconté n'importe quoi à l'inspection du travail », puis, le visage masqué, à la télévision. « Avant de partir, elle m'avait crié : "J'aurai votre peau, je ferai fermer La Martinière", assure M^{me} Decarpentrie. Mais on était loin d'imaginer qu'elle trait jusque-là. »

En fait, une douzaine de personnes ont dénoncé, devant l'inspection du travail, des cas de mauvais traitements et d'euthanasie. « Cette femme a fédéré autour d'elle d'anciens employés de l'établissement qui ont démissionné quand ils n'ont pas été purement et simplement renvoyés », réplique la déléguée syndicale CFDT, Cécile Claes. Selon elle, la responsable du service de kinésithérapie, « dotée d'un fort charisme », aurait « embrigadé des personnes vulnérables pour les convaincre de raconter des monstruosité ». « Ce que je ne comprends pas, soupire-t-elle,

c'est que la justice accorde du crédit à des gens qui, pour la plupart, ne faisaient même pas partie du personnel soignant. Il s'agit d'anciens agents d'entretien, de femmes de ménage et de manutentionnaires... »

Au premier étage, assis dans un fauteuil, un homme d'une quarantaine d'années se dit « atterré ». « Ma mère est ici depuis des mois, elle y est très heureuse, poursuit-il. Lorsque j'entends parler d'éventuelles maltraitances, je suis scandalisé. C'est aberrant. Est-ce que ceux qui ont décidé de fermer ont pris la peine de venir ici, d'interroger les malades, leurs proches ? Même pas. Ils préfèrent se fier à des ragots. »

« EST-CE QUE J'AI L'AIR PERSÉCUTÉ ? »

Une femme, au chevet de son époux, renchérit : « Mon mari se sent tellement bien ici. Quand je viens le voir, il ne cesse de vanter les qualités du personnel soignant. Il m'a dit qu'il ne partirait pas, qu'il faudrait l'expulser. » Dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, Henriette, dont la mère de 88 ans a été hospitalisée deux fois à La Martinière, assure être venue « spontanément » pour soutenir le personnel. Un vieil homme gravement malade esquisse un sourire : « Est-ce que j'ai l'air persécuté ? Ici, nous sommes traités comme des rois. Prétendre qu'on est battu, volé, assassiné et je ne sais quoi encore est une infamie. »

La commission des droits de l'homme pour la recherche sur l'embryon humain

LA COMMISSION nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), présidée par Pierre Truche, a rendu public, mardi 11 juillet, un avis concernant la révision des lois de 1994 sur la bioéthique. Ce dispositif législatif, qui devait initialement faire l'objet d'une lecture en 1999, pourrait être examiné par le Parlement lors du premier semestre de 2001, et un avant-projet de loi sur ce thème devrait être adressé au Conseil d'Etat dans les prochaines semaines. L'avis du CNCDH reprend plusieurs des positions exprimées ces derniers mois par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, le Comité consultatif national d'éthique, l'Académie nationale de médecine et le Conseil d'Etat.

« Le propos de la commission n'est ni de perfectionner tous les travaux conduits sur ce thème ni d'arbitrer entre ceux-ci », précise la CNCDH. Il est de donner un avis en référence aux droits de l'homme (...). Les lois qu'il s'agit de réviser ne retiennent

pas une conception de l'autonomie de la personne et de la libre disposition de soi qui pourrait inspirer certains droits étrangers. » Adopté le 29 juin par l'assemblée plénière, l'avis aborde les principaux chapitres qui font aujourd'hui l'objet de débats et de controverses à l'échelon national et international.

● **L'assistance médicale à la procréation.** Le CNCDH estime « qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la conception d'ensemble de la législation de 1994, fortement inspirée de l'intérêt supérieur de l'enfant ». En d'autres termes, pour les membres de cette commission, les techniques d'assistance à la procréation doivent demeurer des procédés de lutte contre la stérilité du couple, ce dernier étant défini comme composé d'un homme et d'une femme vivant ensemble et en âge de procréer. Cela interdit de facto l'accès des couples homosexuels à ces techniques.

● **L'anonymat du don des gamètes.** La législation française impose l'anonymat des donneurs de

sperme, ce que contestent, au nom du droit de l'enfant à « connaître ses origines », certains psychanalystes. Pour sa part, le CNCDH estime « que sans revenir sur le principe de l'anonymat, il doit être possible d'organiser la conservation de renseignements sur le tiers donneur, permettant d'en disposer pour des raisons médicales, et que la loi devrait rendre possible cette précaution ».

● **Le clonage.** Pour la commission, il doit être reconnu comme contraire aux droits de l'homme, une intervention « ayant pour but de faire naître un enfant dont le génome serait identique à celui d'un autre être humain vivant ou décédé ». Il en va de même d'un acte qui consisterait « à faire se développer un embryon humain pour constituer une réserve d'organes ». Pour autant, l'avis ne condamne pas formellement l'utilisation de certaines cellules (« cellules-souches ») prélevées sur des embryons humains, qui pourraient être utilisées à des fins thérapeutiques et qui sou-

lèvent aujourd'hui de grands espoirs dans les milieux médicaux.

● **La recherche sur l'embryon humain.** Celle-ci est aujourd'hui interdite en France et est sans aucun doute le chapitre qui, aujourd'hui, soulève le plus de questions éthiques. La CNCDH, qui « s'est longuement interrogée sur les problèmes moraux posés par cette question », précise qu'elle n'a pu parvenir à une position unanime. C'est donc « majoritairement » qu'elle s'est rangée « à une solution mesurée ». Cette solution consiste à autoriser des recherches dès lors qu'elles ne porteraient que sur des embryons conservés par congélation et ne s'inscrivant plus dans le cadre d'un projet parental. Ces embryons, précise la CNCDH, « n'auraient en tout état de cause jamais été implantés et n'auraient, de ce fait, été promis à aucun développement ». En décembre 1999, le Conseil d'Etat avait formulé une proposition identique.

J.-Y. N.

Fabrice Lhomme

Lionel Jospin ajourne le projet de révision de la loi Veil sur l'interruption de grossesse

Des députées socialistes voulaient allonger le délai légal de l'IVG

Le premier ministre a refusé, mardi 11 juillet, devant les présidents des groupes parlementaires socialistes, l'élargissement de la propo-

sition de loi sur la contraception d'urgence à une modification de la loi Veil. La commission nationale des femmes du PS avait souhaité

profiter de ce débat pour faire adopter des mesures facilitant l'accès à l'interruption volontaire de grossesse.

LE GOUVERNEMENT serait-il en train de repousser la révision de la loi Veil ? Le premier ministre semble avoir sursis à toute décision sur cette question délicate, mardi 11 juillet, lors du traditionnel petit déjeuner qui rassemble les responsables des groupes parlementaires socialistes autour du premier ministre. M. Jospin a refusé d'étendre la proposition de loi sur la « pilule du lendemain », qui doit être examinée le 5 octobre, à une réforme de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

La question taraude depuis le 11 juillet les députées socialistes de la délégation aux droits des femmes. Ces dernières avaient décidé de profiter du débat sur la modification de la loi Neuwirth sur la contraception, souhaitée par Ségolène Royal, pour tenter de faciliter l'accès à l'IVG, en allongeant notamment les délais légaux d'avortement. Vieille de vingt-cinq ans, la loi Veil paraît inadaptée aux évolutions de la sexualité des Françaises. Chaque année, plusieurs milliers de femmes partent avorter dans les pays voisins dont la législation est plus souple, tandis que des

médecins procèdent dans l'illégalité à des avortements hors délai ou sur des mineures cachant leur grossesse à leurs parents.

Après la récente décision du Conseil d'Etat d'annuler la circulaire de Ségolène Royal – alors ministre déléguée à l'enseignement scolaire – qui autorisait les infirmières scolaires à délivrer les pilules contraceptives, le groupe socialiste avait décidé d'utiliser sa « niche parlementaire » pour faire adopter une proposition de loi modifiant la loi Neuwirth. Il s'agissait alors de deux petits articles autorisant la délivrance de médicaments ayant pour objet la contraception d'urgence dans les établissements scolaires. Mais des députées socialistes, relayées par le groupe Verts, avaient alors souhaité « élargir » le débat.

La commission nationale femmes du PS, réunie le 8 juillet, avait adopté une motion adressée à M. Jospin, demandant « instamment » des mesures sur cinq points : dépénalisation, allongement des délais de dix à douze semaines, suppression ou aménagement de l'autorisation pour les mineures, accès facilité

pour les étrangères, et information sur la contraception. Mardi soir, le bureau national du PS a adopté ce texte sans hésitation. Selon Laurence Rossignol, représentante de la Gauche socialiste, « François Hollande s'était même engagé à demander au gouvernement que cette réforme passe par un projet de loi avec un calendrier clair ». A l'initiative de Danielle Bousquet, députée des Côtes-d'Armor, une proposition liant les deux questions (pilule du lendemain et IVG) était en préparation et devait être discutée le 12 septembre par le groupe PS à l'Assemblée.

Pourtant mardi matin, le dispositif était révisé à Matignon. La « niche parlementaire » n'autorisait que deux heures trente de débat parlementaire, le gouvernement ne souhaitait pas que le débat soit bloqué par des motions de procédure que la droite ne manquerait pas d'utiliser, explique-t-on à Matignon. Pas question de laisser la droite s'emparer d'un sujet sensible à quelques mois des élections municipales. On en reste donc à un « Norlevo sec » (du nom de la pilule utilisée). Dans

l'entourage du premier ministre, on affirme pourtant que « le gouvernement n'est pas fermé à une évolution de l'IVG », mais qu'il faut du temps pour la réflexion. Le gouvernement devrait saisir le comité national d'éthique dans les prochains jours. Martine Aubry, soupçonnée d'y être réticente, affirmait au Monde, mercredi, qu'elle est « absolument convaincue qu'il faut passer à douze semaines ». Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, est sur la même longueur d'onde.

En attendant, le calendrier parlementaire risque de repousser cette réforme aux calendes grecques. La rentrée parlementaire est déjà surchargée. La session de janvier sera écourtée par les élections municipales. « On a passé des heures à discuter de la vie des animaux lors du projet de loi sur la chasse. La vie des enfants désirés ou non mérite autant », assure Odette Grzegorzka, députée socialiste de l'Aisne. Une pétition adressée à M. Jospin circule dans toutes les fédérations

Sylvia Zappi

Dix médecins et pharmaciens mis en examen

SIX MÉDECINS et quatre pharmaciens de Montpellier (Hérault) ont été mis en examen, jeudi 29 juin, pour « délivrance de stupéfiants sur présentation d'ordonnances de complaisance » et « facilitation à autrui de l'usage des stupéfiants ». Selon le quotidien Midi libre du 12 juillet, ils sont soupçonnés d'avoir été « arrangeants » avec des toxicomanes en leur permettant, en 1997 et 1998, d'« accéder à des produits de substitution avec lesquels ils se seraient drogués ». Un comité de soutien, composé de médecins, de pharmaciens et d'associations travaillant avec les toxicomanes, assure que « les faits reprochés portent sur des erreurs réglementaires techniques commises tout simplement parce qu'il est impossible d'appliquer les textes législatifs à la lettre ». Un médecin et une pharmacienne mis en examen avaient déjà été suspendus respectivement pour six et huit mois, en mars, par leur conseil de l'ordre (Le Monde du 18 mars).

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : placé en garde à vue, le chauffeur de l'autocar transportant des adolescents belges, qui s'était renversé, mardi 11 juillet, sur l'autoroute A 11, provoquant la mort de deux jeunes et blessant cinq autres personnes (Le Monde du 12 juillet), n'aurait pas respecté les temps de repos réglementaires. Selon les premiers éléments de l'enquête, il roulait à plus de 120 km/h.

■ **GUYANE** : un militant indépendantiste guyanais, Michel Kapel, a été tué, mardi 11 juillet, victime de deux coups de feu. Le meurtre a été placé en garde à vue. Depuis plusieurs semaines, Michel Kapel avait investi avec des amis de vastes décors de cinéma implantés dans le bourg de Cacao, pour dénoncer ce symbole du « colonialisme » en Guyane. – (Corresp.)

■ **SANTÉ** : la présence de listeria a été détectée dans des fromages d'une entreprise laitière du Calvados, mardi 11 juillet. Il s'agit des fromages de la société du Domaine de Saint-Loup, commercialisés sous les marques Paquerette, Domaine de l'Herbrière, Fleuron d'Auge, Normandie verte, Fromagerie de la vie, Domaine de Saint-Loup. Ils ont été retirés de la vente.

■ **CONSUMMATION** : deux décrets interdisant l'iléon, petite partie de l'intestin des bovins, ont été annoncés, mardi 11 juillet, par le ministre de l'agriculture, Jean Glavany. Ils ne viseront pas la totalité des boyaux dans la fabrication de la peau de la charcuterie. L'expérimentation a démontré que l'agent infectieux de la maladie de la « vache folle » apparaissait dès l'âge de six mois dans cet abat.

Le ministère de l'éducation nationale brosse le portrait type de l'enseignant

UNE FEMME de quarante-deux ans embourgeoisée. Telle est, à grands traits, le portrait type de l'enseignant à la fin des années 1990. Pour la troisième fois en dix ans, la direction de la programmation et du développement (DPD) du ministère de l'éducation nationale publie, dans sa revue *Education et Formations* (n° 56), une nouvelle « photographie du corps enseignant » à partir d'études statistiques réalisées, pour la plupart, en 1998.

Sur les 963 520 professeurs – dont 138 120 dans les établissements privés sous contrat –, 63 % sont des femmes. Cette traditionnelle féminisation atteint 78 % dans le premier degré, contre 57 % dans le second degré et 31 % dans l'enseignement supérieur où elles progressent néanmoins de trois points par rapport à 1992. Comme de coutume, plus de 70 % des professeurs des disciplines littéraires sont des femmes contre un peu moins de 50 % dans les disciplines scientifiques. Si l'âge moyen des enseignants est de quarante-deux ans (quarante et un ans dans le premier degré, quarante-cinq ans dans le supérieur), la structure démographique reste déséquilibrée, avec des classes creuses entre trente-trois et quarante ans et des maxima entre quarante-huit et cinquante et un ans. Cette pyramide des âges en accordéon reflète l'histoire des vagues de recrutement, avec un boom dans les années 1970-1980, lié à la massification de l'enseignement et à l'allongement des études. Conséquence : environ 40 % de l'effectif enseignant devra être renouvelé dans les neuf prochaines années du fait des départs à la retraite. La DPD estime qu'ils seront, chaque année, 33 300 en moyenne entre 2001 et 2005, puis près de 35 000 entre 2005 et 2008 à quitter l'éducation nationale, contre 27 500 actuellement.

DE FORTES DISPARITÉS

Évaluée sur plus de trois décennies à partir de dix enquêtes nationales de l'Insee, l'évolution de l'origine sociale des enseignants « apparaît largement en phase avec celle observée pour toute la population active », souligne la revue. L'idée communément admise d'un embourgeoisement progressif de cette profession ne traduirait en réalité rien d'autre qu'un mouvement général d'élévation progressive de la qualification. En 1997, un tiers des enseignants sont d'origine populaire (enfants d'agriculteur, de contremaître ou d'ouvrier), un autre tiers ont un père exerçant une profession intermédiaire et un professeur sur dix est issu du milieu enseignant.

Alors que la baisse des effectifs par classe demeure le leitmotiv des revendications syndicales, la DPD s'est penchée sur les conditions

d'enseignement. Dans le second degré public, la taille moyenne d'une classe est de 24,4 élèves. Ce chiffre cache de fortes disparités, puisqu'il varie de 13,1 en section d'éducation spécialisée à 33,6 en classe préparatoire aux grandes écoles. Mais, dans la mesure où plus d'un tiers des heures d'enseignement est dispensé en groupe à effectif réduit (travaux pratiques, ateliers, modules, options), un enseignant a, en moyenne, face à lui, 21,1 élèves. C'est en philosophie, histoire-géographie, éducation physique et sportive et mathématiques que la taille moyenne des classes est la plus élevée (de 24,2 élèves à 26,9).

Côté conditions de vie, on constate une disparité importante du temps de travail hebdomadaire des enseignants du second degré. Si, en moyenne, la durée est de 38 heures par semaine « normale » – 41 heures en ajoutant les recherches personnelles – 20 % des enseignants déclarent travailler plus de 45 heures, 37 % de 36 à 45 heures, 24 % de 31 à 35 heures tandis que 19 % ne dépassent pas 30 heures. Des chiffres qui ne prennent pas en compte le nombre de semaines de vacances. « Certes, la durée des congés est nettement plus importante mais elle est contrebalancée par la fatigue causée par le travail intense que représentent 19 heures en présence des élèves », souligne la DPD. Parmi les enseignants qui déclarent les temps de travail les plus importants, on retrouve les 33 % de professeurs qui décrivent des pratiques pédagogiques « centrées sur les élèves ». Ces « pédagogues » travailleraient trois à quatre heures de plus en moyenne en raison du suivi individualisé des jeunes, du travail en équipe avec les collègues et des relations qu'ils développent avec les parents ou les entreprises.

Enfin, après six années d'exercice, 89 % des enseignants déclarent exercer leur métier dans la région souhaitée (contre 14 % la première année). « La pratique de leur profession leur fait progressivement apprécier le contact avec les jeunes, avant même le plaisir d'enseigner la discipline qu'ils aiment (premier motif de satisfaction à leurs débuts) », note l'étude. C'est sans doute pourquoi, au fil des ans, ils perçoivent de manière plus positive le niveau et le comportement de leurs élèves. Mais, même après six années de métier, des difficultés persistent : « L'hétérogénéité des élèves demeure pour près d'un tiers des enseignants l'objectif numéro un le plus difficile à assumer. » Enfin, ils sont également un tiers à éprouver encore des problèmes pour « atteindre les objectifs de travail dans la séquence de temps prévu ».

Sandrine Blanchard

IBM EN DIRECT POUR VOUS

business tools

Mon nouvel IBM NetVista, je l'ai acheté en toute confiance grâce au service de vente en direct d'IBM.

Faites comme moi, appelez le 0 810 200 810 ou connectez-vous sur ibm.com/shop/fr



NOUVEAU NETVISTA

TOUT EST DANS L'ECRAN

IBM recommande Windows 2000 Professionnel pour votre entreprise.

NetVista X40i

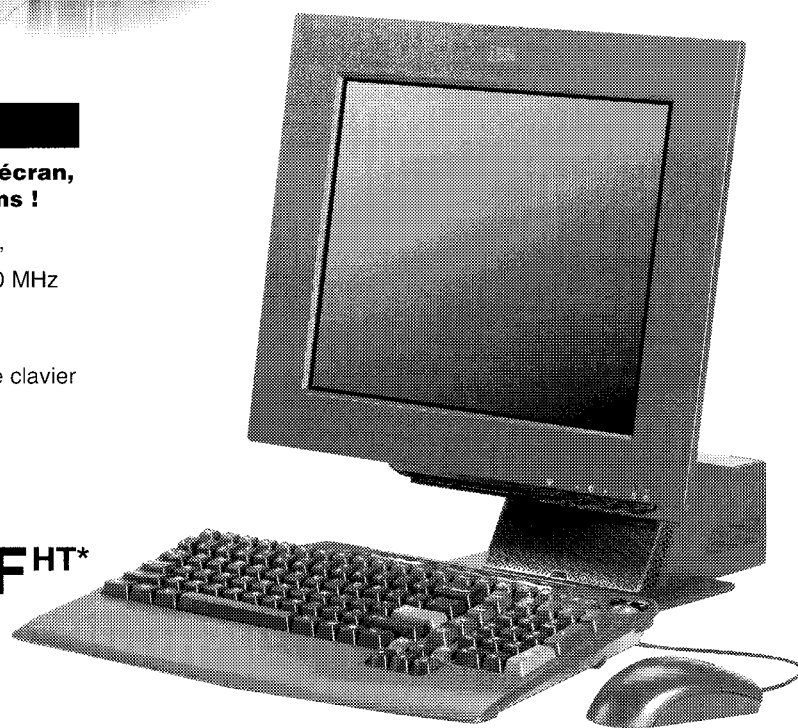
L'unité centrale intégrée à l'écran, c'est 75% de volume en moins !

- Ecran plat matrice active TFT 15"
- Processeur Intel® Pentium® III 600 MHz
- Mémoire 64 Mo
- Disque dur 15 Go
- Lecteur DVD 6X
- 5 ports USB + 2 ports USB sur le clavier
- Modem 56 K
- Ethernet 10/100 intégré
- Windows 98
- Garantie internationale 1 an*

19 124 F TTC - 2 915,44 € TTC

Réf. K1968FR - 2 437,66 € HT

15 990 F HT*



IBM EN LIGNE
0 810 200 810
ibm.com/shop/fr



*Prix Shop IBM, hors frais de livraison (frais de livraison : 376 F HT, soit 450 F TTC). IBM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Offre valable dans la limite des stocks disponibles en France métropolitaine. Photos non contractuelles. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM. TVA en vigueur 19,6 %. *Outils e-business. *Conditions disponibles sur le site Shop IBM. *Numéro Azur, prix d'une communication locale. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 98 et Windows 2000 Professionnel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

IBM - France

« Erika » : de graves « défaillances » dans la circulation des informations

La commission d'enquête de l'Assemblée nationale, dans son rapport rendu public mercredi 12 juillet, souligne l'urgence des mesures à prendre pour se prémunir des pollutions maritimes et critique le comportement de TotalFina

DANS SON RAPPORT rendu public, mercredi 12 juillet, sept mois après le naufrage de l'*Erika*, la commission d'enquête de l'Assemblée nationale a voulu délibérément embrasser dans ses analyses et ses recommandations l'ensemble des composantes du transport maritime de produits dangereux ou polluants en ne recourant à l'affaire du pétrolier maltais que comme exemple. Puisqu'une instruction judiciaire est en cours, la commission, présidée par Daniel Paul (PCF, Seine-Maritime), « n'a en aucune manière cherché à déterminer les causes du naufrage et encore moins les responsables directs ». « Le cas de l'*Erika*, précise le rapporteur Jean-Yves Le Drian (PS, Morbihan) n'est évoqué que comme le prisme à travers lequel il convient d'analyser les moyens dont nous disposons pour lutter contre les pollutions et indemniser leurs victimes ». Le rapport souligne qu'il « est urgent de revoir profondément notre politique de prévention et de lutte contre la pollution » car en dépit d'un « arsenal juridique qui n'a cessé de s'enrichir, la clarté et la cohérence du dispositif [international, européen, ou national], comme l'articulation des normes, ne sont pas assurés ».

Approuvant sans réserve les initiatives prises depuis six mois par la Commission européenne à travers cinq projets de directives et règlements (par exemple sur l'élimination des tankers à simple coque) et par Paris, notamment à l'occasion des comités interministériels des 28 février et 27 juin et

nisation maritime internationale (OMI) dans un esprit non pas d'antagonisme mais de complémentarité.

Exigeant une « détermination indispensable », la commission précise : « Si les propositions françaises ne sont pas adoptées selon un processus accéléré, la France devra se

jalousement pour elles les informations techniques qu'elles détiennent sur un navire. Le rapport souhaite la création d'une Agence maritime européenne regroupant juristes, anciens navigateurs, architectes navals, mécaniciens.

A propos des indemnités des victimes des marées noires, le rapport « juge hautement nécessaire d'adapter les plafonds de responsabilité civile » dans le cadre des conventions créant le Fipol, ce qui signifie que l'armateur propriétaire du navire devrait être davantage mis à contribution. C'est d'ailleurs l'objet de la note que Paris a remise au comité exécutif du Fipol, le 6 juillet à Londres. Il faut aussi que le défaut d'entretien d'un navire puisse être considéré juridiquement comme une faute, voire une faute intentionnelle ou inexcusable, ce qui implique la coopération des assureurs. Les députés voudraient aussi que les affrèteurs convaincus de « mauvaises pratiques » soient pénalisés dans leurs cotisations ou primes d'assurances.

SATISFECIT

La dernière partie du rapport accorde un satisfecit à la façon dont se sont comportées les autorités maritimes pendant le naufrage. « Les relations entre le Cross (centre de sauvetage) et la préfecture maritime ont été constantes... et les décisions prises paraissent tout à fait raisonnables et justifiables ». Ce qui n'a pas empêché de graves « défaillances » dans la circulation et la diffusion des informations. « Il est indispensable qu'il soit remédié pour l'avenir aux conséquences déplo-

rables de l'absence d'un plan "Polmar communication", qui ont été mises en évidence lors du naufrage ».

En revanche M. Le Drian décoche des flèches à l'égard de MétéoFrance, qui a utilisé des modèles de calcul de dérive des nappes débouchant sur des « erreurs » regrettables. Il demande de rester « prudent » devant l'hypothèse émise par MétéoFrance selon laquelle l'*Erika* aurait perdu du fioul avant son naufrage, notamment dans les parages d'Ouessant.

et du bénévolat est un enjeu important ».

Ancien secrétaire d'Etat à la mer, le rapporteur de la commission n'hésite pas à parler de la « misère » dont souffrent, budgétairement, de nombreux secteurs civils et militaires qui ont en charge la surveillance et la sécurité maritime et reste « perplexe » sur la manière dont les pouvoirs publics assurent l'articulation entre les plan Polmar-mer et Polmar-terre.

Quant à la marine marchande française, au 28^e rang mondial, à

Les « carences » des plans Polmar-terre

Selon les départements, les mises à jour des plans Polmar-terre sont effectuées de manière « variable », selon la commission d'enquête parlementaire, qui constate des « carences ». Pourtant, en vertu d'un décret de 1988, les ajustements doivent se faire au minimum tous les cinq ans. Pour les cinq départements concernés par la marée noire, la dernière version du Plan remontait à juin 1997 pour le Finistère, septembre 1992 pour le Morbihan, septembre et décembre 1999 pour la Vendée et la Charente-Maritime, mais seulement mars 1984 pour la Loire-Atlantique.

Sur le littoral méditerranéen, potentiellement très vulnérable, les dernières mises à jour remontent à 1983 dans l'Aude, 1984 dans les Bouches-du-Rhône (mais la refonte complète sera achevée à la fin de cet été), 1979 dans le Gard, 1994 dans les Alpes-Maritimes et 1996 en Corse-du-Sud.

des textes législatifs destinés à sanctionner sévèrement les dégâts sauvages, M. Le Drian avertit cependant : « La présidence par la France de l'Union doit être l'occasion d'avancées significatives, tant au niveau européen que de l'Orga-

battre pour que l'Union les adopte unilatéralement, à l'image de ce qu'ont fait les Etats-Unis avec l'*Oil Pollution Act* », promulgué en 1990 après le naufrage de l'*Exxon Valdez* en Alaska. La commission vante le système américain, l'ampleur de ses moyens financiers, sa bonne organisation, sa cohérence, et son intransigeance vis-à-vis des armateurs et des compagnies pétrolières.

Le rapport s'attarde longuement sur le rôle des sociétés de classification, organismes privés à qui les Etats délèguent des pouvoirs de contrôle de qualité et de certification de navigabilité, certaines « étant performantes, d'autres médiocres ». Au fil des auditions, il est apparu aux députés qu'« une refonte du système apparaît impérieuse ». A propos de l'*Erika*, la commission estime que les contrôles effectués par la société italienne RINA « sont sujets à caution, au moins partiellement » et elle estime que « l'*Erika*, navire âgé et usé, était gangrené par la corrosion, ses réparations n'ayant pas, semble-t-il, résolu le problème ».

Alors que Shell et BP, avaient décidé, fin 1998 début 99, de ne plus affréter l'*Erika* après plusieurs analyses et contrôles relatifs à la navigation et à la sécurité, le rapport critique ouvertement le comportement de TotalFina et sa politique d'affrètement : « rien, en l'état des informations dont disposait la division maritime du groupe pétrolier ne l'a incitée à la méfiance, ce qui est d'autant plus inquiétant lorsque l'on sait que cette compagnie recourt à l'affrètement au voyage pour 60 % des navires qu'elle utilise ».

La commission demande que les compagnies pétrolières communiquent désormais les documents expliquant pourquoi un navire est retenu et pas un autre, ce qui « constituerait un indice supplémentaire de ciblage » utile aux contrôleurs - du reste trop peu nombreux - dans les ports qui tiennent à jour les listes noires de bateaux ou des pavillons « sensibles ». La même demande est adressée aux sociétés de classification qui pour des raisons commerciales gardent

DÉPÊCHE

■ **MORBIHAN** : les marins-pêcheurs de la région du golfe du Morbihan ont bloqué le port de Quiberon, mardi 12 juillet, pour protester contre la hausse du prix du gazole, particulièrement importante depuis six mois. Ils empêchent ainsi toute liaison vers les îles de Belle-Ile, Houat et Hoedic. Dans le même temps, 25 chalutiers poursuivent le blocus du port de plaisance de Lorient : un mouvement engagé depuis le samedi 8 juillet. Les pêcheurs artisans du Morbihan, qui interdisent toute entrée et sortie de bateau, ont émis entre leurs chalutiers des banderoles affirmant : « Non à la hausse du gazole », « Année 2000 : retour à la crise » ou encore « La pêche en colère, on va à la catastrophe ». Les liaisons vers les îles de Groix et de Belle-Ile, qui avaient été partiellement rétablies pendant quelques heures, ont été à nouveau interrompues lundi 11 juillet. - (Corresp.)

10,47 millions de francs d'indemnités versées

● **1 650 demandes de remboursements.** Selon les dirigeants du Fonds pour l'indemnisation des pollutions par hydrocarbures (Fipol), basé à Londres, 1 650 demandes de remboursements de dommages avaient été enregistrées au 30 juin, émanant de plusieurs catégories de victimes. Les plus nombreuses sont celles présentées par des pêcheurs et entreprises de conchyliculture, celles des professions du tourisme

s'élevant pour le moment à 89. L'ensemble des indemnités réclamées s'élève à 140,7 millions de francs.

● **Assureurs.** A la même date, le club des assureurs de l'*Erika*, Steamship Mutual, avait effectué des paiements provisoires en faveur de 415 plaignants (contre 138 un mois plus tôt) pour la somme de 10,47 millions de francs, dont 3,44 millions pour le tourisme et 4,6 pour les professionnels de la pêche. En revanche aucune indemnisation n'avait été encore versée aux collectivités ou sociétés ayant pris en charge les opérations de nettoyage des plages et rochers.



au Festival de Radio France et Montpellier
en collaboration avec

Le Monde

XVes RENCONTRES DE PÉTRARQUE
Que peut encore la politique ?

Cour Sébastien Bourdon
Rue du Collège à Montpellier
De 17h30 à 19h30
Entrée libre

Lundi 17 juillet

L'économie contre la politique

Débat animé par Jean Lebrun

Avec José Bové, Jean-Marie Colombani,
Marie-Anne Frison-Roche, Jacques Généreux, Zaki Laidi

Mardi 18 juillet

Le droit contre la politique

Débat animé par Thomas Ferenczi

Avec Georges Frêche, Françoise Gaillard, Catherine Labrusse-Riou,
Denis Salas, Alain-Gérard Slama

Mercredi 19 juillet

La technoscience contre la politique

Débat animé par Jacques Généreux

Avec Claude Allègre, Dominique Bourg, Jean-Pierre Changeux, Philippe Vasseur

Jeudi 20 juillet

Les médias contre la politique

Débat animé par Jean-Pierre Langellier

Avec Sylviane Agacinski, Daniel Bougnoux, Jean-Pierre Elkabbach,
Alain Fienkielkraut, Patrick Jarreau

Vendredi 21 juillet

Le renouveau de la politique : anciens et nouveaux militantismes

Débat animé par Alain Fienkielkraut

Avec Annick Coupé, François Dufour,
Susan George, Jacques Rancière

Ces rencontres seront diffusées sur France Culture
du lundi 7 au vendredi 11 août de 13h30 à 15h

Aux sapeurs-pompiers, TotalFina reconnaissant

RENNES

de notre correspondante régionale

En dehors des vacances estivales, l'île d'Hoedic, au sud de la Bretagne, abrite une petite centaine d'habitants et... une vingtaine de pompiers depuis le naufrage de l'*Erika*. Le dortoir du vieux fort où professionnels et volontaires se sont installés, ne peut loger davantage de monde. Pas une semaine sans qu'une nouvelle équipe, venue de toute la France, ne prenne la relève. Sur le continent aussi, au PC de Fort-Bloqué comme ailleurs, les pompiers étaient là dès le 26 décembre à encadrer les bénévoles affligés quand les premières galettes de fouil se sont échouées sur les côtes du Morbihan, soufflant plages et rochers. De même n'ont-ils jamais fait défaut sur le littoral le plus touché, celui de la Loire-Atlantique. Ils y travaillent encore.

Tant de dévouement, tant d'abnégation, pousse Christian Schmitt, président du comité d'organisation du 107^e congrès national des sapeurs-pompiers, qui doit se tenir à Strasbourg, du 4 au 7 octobre, à écrire, le 10 février, à Thierry Desmaret, PDG de TotalFina. Dans ce courrier, le commandant souligne que ce rendez-vous d'automne constituerait une excellente occasion pour le groupe pétrolier de manifester « un signe de reconnaissance » en direction des pompiers. Il imaginerait volontiers une forme de partenariat. D'autant que l'événement est d'importance : il doit réunir 4 000 congressistes, 400 exposants et 50 000 visiteurs.

Il a fallu trois mois pour que le commandant reçoive une réponse. Datée du 6 mai, elle est signée

Yves Le Goff, chargé des relations extérieures à la direction de la communication du groupe pétrolier, qui écrit notamment : « Conscient du rôle primordial que jouent les sapeurs-pompiers chaque fois que le Groupe doit faire face aux conséquences de graves accidents, TotalFina a souhaité manifester sa reconnaissance aux sapeurs-pompiers de l'Ouest-atlantique et les aider à organiser le 18^e championnat de France cycliste des sapeurs-pompiers qui s'est déroulé à Hennebont [Morbihan] le dernier week-end d'avril »...

« L'INDULGENCE DE CROIRE À UN MALENTENDU »

Dans un nouveau courrier adressé, le 29 mai, au PDG de TotalFina, le commandant fait part « sans ambage » de sa « surprise » et de sa « déception » : sur le délai de réponse du groupe, sur le décalage entre les « événements tragiques » et « la sponsorship d'une course régionale »... Il s'étonne d'une « telle légèreté de raisonnement et de comportement » et a « l'indulgence de vouloir croire à un malentendu ». Mais, poursuit le commandant, « je ne vous cache pas que je dois faire quelques efforts et utiliser toutes les vertus de sang-froid du bon sapeur-pompier pour que ma déception ne se transforme pas en colère ».

Le congrès de Strasbourg doit se conclure par la remise de flambeau à la ville de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), où doit se tenir le congrès de 2001. Les Bretons sauront peut-être mieux exprimer leurs remerciements.

Martine Valo

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT
PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins
10 jours à l'avance sans oublier de
nous indiquer votre numéro d'abonné
(en haut à gauche de la « une » de votre
journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement
automatique, votre compte sera
prélevé au prorata des numéros servis
dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR
LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à
l'avance ce bulletin accompagné de
votre règlement.

DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°)	96/114,64*
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°)	139/211,19*
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°)	173/263,37*
<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°)	378/567,63*
<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°)	562/856,68*
<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°)	1 980/3011,85*

Offre valable jusqu'au 31/12/00

Vous êtes abonné(e)

Votre numéro d'abonné (impératif) : _____
Prénom : _____ Nom : _____

Commune de résidence habituelle (impératif) : _____

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : _____ au : _____

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : _____ au : _____

Votre adresse de vacances :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Vous n'êtes pas abonné(e)

Votre adresse de vacances :

du : _____ au : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre adresse habituelle :

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : _____

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements
60646 Chantilly Cedex

Pour les suspensions ou transferts vacances :
un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90
de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

001MGNAC

Date et signature obligatoires :



La traversée du Grand Paris

LA campagne s'effiloche en petits bois, vergers et gros villages pavillonnaires. Les avions convergent en grondant vers Roissy. Les voies rapides sont de plus en plus nombreuses. Le statut du piéton de l'an 2000, déjà proche de celui du handicapé, au yeux de ses contemporains, bascule dans celui du cul-de-jatte. Comment se déplacer ici sans prothèses mécaniques ? A Baillet-en-France, pour gagner l'Hôtel des Balladins, entre zone industrielle et échangeur, il faut quasiment risquer sa vie. Et en dehors de ces hygiéniques mais sinistres résidences autoroutières, les gîtes d'étape sont rares.

Celui de Viarmes est tenu par Micheline Martel, une petite femme exubérante, les cheveux acajou. De sa profession de correctrice, elle a retenu la tradition anarcho-syndicaliste ; adhérente à la CGT, elle n'aime pas trop les « staliniens » ; elle a connu les grandes grèves du *Parisien libéré* et en conserve un mauvais souvenir. C'est aussi une vieille militante du mouvement associatif des Amis de la nature et elle préside la Fédération française de randonnée pédestre du Val-d'Oise. Ce gîte est son œuvre. On y est reçu par Hamidou Badji, un ex-sans papiers sénégalais, ancien étudiant en médecine à Prague, « *Badji est une sorte de père-aubergiste, c'est lui l'homme à tout faire du gîte* », affirme Micheline Martel. L'endroit accueille les randonneurs de tout poil, mais aussi, pendant l'été, des jeunes des « quartiers difficiles » qui viennent s'oxygéner dans cette demi-campagne.

Les braves citoyens de Viarmes trouvent ces hôtes trop jeunes, trop bruyants, trop basanés...

Après Ecouen, on croise encore des fragments de parcs éclatés sous la pression immobilière, mais à l'horizon la ligne mouvante des cités HLM se dessine, de plus en plus nette. Ce n'est pourtant pas encore complètement la ville, bizarre manteau d'Arlequin lié par la rumeur continue des voitures et le bruit de papier froissé des avions. Sur le panneau qui annonce la commune de Piscop, le nom a été transformé en « Pariscope » par un plaisantin, qui ne plaisante qu'à moitié : nous sommes bien ici, en dépit des apparences, dans une (lointaine) annexe de Paris.

Pourtant, à pied, le chemin est encore long pour atteindre la pyramide du Louvre. Cette lenteur est aussi un atout. Sans même s'arrêter, le piéton a le temps d'apercevoir le petit, le détail, le grillon qui traverse la route, la fouine écabouillée par une voiture - il existe donc encore des fouines ! -, l'infinie variété des détritus balancés dans les fossés, le tas de pneus dissimulé derrière un buisson. Je veux couper à travers la forêt de Montmonrency, mais le trop grand nombre d'arbres encore couchés, victimes de la tempête de décembre, m'empêche de passer. Je me rabats sur les vergers épargnés pour atteindre Montmorency, aimablement bourgeoise, avec ses villas cossues du XIX^e siècle, ses derniers jardins de curé et ses résidences de demi-luxe qui rongent le parc du duc de Dino. A travers ses rues en pente, je dévale sur Enghien et son lac, cousin germain de celui du bois de Boulogne.

Epinaay-sur-Seine est plus triste. L'avenue Joffre est d'une désespérance absolue avec ses terrains vagues et sa flottille de HLM cabossés. L'église Notre-Dame des missions étrangères, avec sa façade de pagode en céramique, son minaret du Sahel en béton et son presbytère en meulière, ressemble à un objet exotique oublié dans un démenagement. Les abords de la gare de Saint-Denis ne sont guère plus gais. En revanche, plus bas, vers la porte de Clignancourt, l'architecture change à grande vitesse. Le Paris policé a résolument sauté le périphérique, et le vieux tissu industriel qui tournait à la friche cède résolument la place au tertiaire. L'investissement des municipalités de Saint-Denis et de Saint-Ouen dans le décor, parfois tape-à-l'œil, les trottoirs neufs et les arbres d'alignement, ne trompe pas. Il y a fort à parier que les populations défavorisées, immigrées



L'aqueduc de la Vanne, entre Arcueil et Cachan, où la coulée verte devient minérale pour franchir la vallée à 48 mètres de hauteur.

maintenant de 88 ans. Il y a aussi des Français d'origine russe qui font venir leurs vieux parents de Russie et des néo-Russes fixés en France qui font la même chose. »

Elle se souvient qu'en 1975 Soljenitsyne, fraîchement expulsé d'URSS, est venu ici pour rencontrer un vieux cosaque, témoin de l'exécution de Nicolas II, et qui travaillait au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois. Bizarre retournement de l'Histoire, ce lieu naguère ignoré et méprisé, ultime retraite de vieux réactionnaires poussièreux, d'infréquentables vaincus, est considéré avec intérêt. On trouve du charme à ces vieux aristos décatés. L'émigration russe est un phénomène qui intéresse les journalistes et les historiens...

JE vais dormir dans l'Hôtel Noc-tuel de la zone industrielle des Ciroliers, en bordure de la Francilienne, sur la commune de Fleury-Mérogis. Le lendemain, j'atteins la vallée de l'Essonne, eldorado des pêcheurs du dimanche, avec ses innombrables étangs. Dans l'un d'entre eux reposerait, dit-on, le corps de Ben Barka. La vallée est desservie par la ligne D du RER, dont l'une des branches aboutit à La Ferté-Alais. Non loin de là, sur le plateau de Cerny, on tombe sur un aéroport privé. Jean Salis, le maître des lieux, est en train de charger dans un conteneur les éléments d'un Casa 111, antique bombardier espagnol, qui doit partir pour les Etats-Unis. Ce pilote chevronné est à la tête d'une collection d'avions - une centaine - « *qui volent presque tous* ».

En 1981, il a participé à un raid Paris - New-York, aller et retour, à bord d'un Dragon rapide Blue Way De Havilland, modèle 1937 - de Gaulle emprunta un appareil semblable pour rallier Londres, le 17 juin 1940. Ces avions sans cesse rafistolés, souvent repeints pour les besoins d'un film, parfois reconstitués autour d'un moteur authentique, sont rangés dans une série de hangars. On y voit des Morane de la première guerre mondiale « *avec leurs moteurs rotatifs à l'huile de ricin qui inondaient les pilotes d'éclaboussures* », une réplique du monoplan avec lequel Blériot traversa la Manche, un Stearman américain, « *l'avion à tout faire que l'on voit dans La Mort aux trousses de Hitchcock* ».

Un Junkes JU 52, mythique avion allemand de la dernière guerre mondiale, est ici en restauration depuis dix ans. A côté, un Yak soviétique, de la même époque, est peint aux couleurs de l'escadrille Normandie-Niemen. Si la peinture est fantaisiste, l'appareil est authentique, il fait partie d'un lot de quarante avions semblables débusqués au fin fond de l'Egypte. Achetés en bloc, ils ont été vendus ou échangés depuis. Car si les amateurs de machines volantes ne sont pas très nombreux de par le monde, ils sont tous à l'affût des pièces rares qui s'arrachent : « *Le Caudron G III, par exemple, échangé au Venezuela contre un P 47* », indique Jean Salis. L'aéroport Jean-Baptiste-Salis - du nom de son père, vétéran de la guerre de 1914 et pionnier de l'aviation - abrite d'ailleurs des modèles appartenant à des adhérents de son association. Lors de la tempête de décembre 1999, un biplan mal arrimé s'est envolé tout seul : il a été retrouvé à 300 mètres de là, en haut d'un arbre. Après cet intermède aérien, il faut retrouver le plancher des vaches ou plutôt les étendues céréalières de la Beauce, qui se déroulent à l'infini sous d'incessantes trombes d'eau. Deux jours à boiter, trempé, parmi les blés en herbe, à maudire Péguy, ses épis murs et ses blés moissonnés.

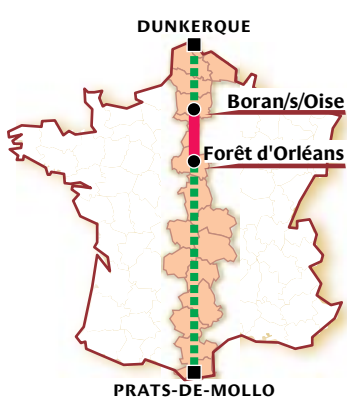
Emmanuel de Roux
Photo : Serge Picard pour « Le Monde »

Prochain article :
La Loire à la sortie des bois

Près de la capitale, sur le panneau de la commune de Piscop, un plaisantin a écrit « Pariscope ».

Suivant le méridien, notre flâneur est entré dans Paris. Il en est ressorti en longeant les aqueducs de la Vanne et du Loing.

Pour tomber sur un cimetière russe et une collection de vieux coucous



notamment, subiront les conséquences de ce lessivage et seront éjectées vers des périphéries plus lointaines.

Après le Marché aux puces, qui installe ses tréteaux, la porte et la rue de Clignancourt, je n'ai plus qu'à me laisser glisser vers la Seine, rue de Rochechouart, rue de Richelieu. Le méridien frôle la pyramide du Louvre, enjambe la passerelle des Arts, traverse les jardins du Luxembourg et (bien sûr) l'Observatoire pour filer vers le parc Montsouris.

A la porte d'Arcueil, au coin de la rue David-Weill, m'attend François Fouet, un agent de la Sagep. Cette filiale de la municipalité parisienne gère les aqueducs de la Vanne et du Loing, qui alimentent la capitale en eau potable. En les suivant, j'aurai l'avantage de franchir sans peine les obstacles qui se dressent dans la banlieue sud : autoroutes, aéroport d'Orly, marché de Rungis... La plupart du temps, l'aqueduc court sous une

camion et me dépose, de l'autre côté, à Paray-Vieille-Poste, où je retrouve la coulée verte jusqu'à Savigny-sur-Orge. Je m'é gare ensuite dans un dédale de ruelles bordées de maisonnettes toutes semblables. Un colleur d'affiches obligeant m'indique que je suis bien sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois et me remet sur le bon chemin. Quelques cités de HLM plus loin, je suis devant le cimetière russe. Je vais déposer mon sac à l'accueil, près d'une minuscule église blanche à bulbe bleu, et je fais quelques pas dans le cimetière : débarrassé de mon fardeau, j'ai l'impression surprenante de m'envoler !

Il pleut doucement et je m'abrite sous un gros lierre qui forme une niche à proximité de la tombe de la famille Agoroff. La forêt de croix orthodoxes qui m'entoure, les bouleaux, l'écriture cyrillique sur les pierres tombales, me transportent sur une autre planète. C'est le plus grand cimetière russe hors de Russie. Municipal, il accueillait d'abord les hôtes défunts de la maison de retraite russe, toute proche. Peu à peu, un grand nombre d'exilés, plusieurs générations d'artistes et d'intellectuels ont choisi ce coin de terre pour dernière demeure : Ivan Mosjoukine, star du cinéma muet, Ivan Bounine, Prix Nobel de littérature, les peintres Charchoune et Poliakov, les danseurs Serge Lifar et Rudolf Noureev, le cinéaste Tarkovski, Viktor Nekrasov, Prix Staline pour son ouvrage, *Dans les tranchées de Stalingrad*.

Je cherche sans la trouver la tombe d'Andreï Siniavski, longtemps exilé à L'Haÿ-les-Roses d'où il publiait sa revue *Syntaxis*. La Maison russe est à quelques centaines de mètres de là, au bout de l'avenue Jacques-Duclos, mais c'est un grand buste du tsar Alexandre III qui accueille le visiteur. Et une série d'arbres récemment plantés signalent que le méridien de Paris passe exactement sur ce morceau de terre slave. Prédétermination, cette grosse maison du début du XIX^e siècle est l'ancien-ne propriété d'un baron Fain, secrétaire de Napoléon pendant la campagne de Russie. Elle est flanquée d'une aile contemporaine où sont logés les pensionnaires. L'un d'eux, dans une chaise roulante, monte la

garde en face du tsar de bronze. En attendant la directrice de l'établissement, Elizabeth de Boishue, j'entends une très vieille dame, très sourde, très russe, évoquer la « *deuxième guerre* », c'est-à-dire « *la grande révolution* » - celle de 1917.

Finalement M^{me} de Boishue arrive, flanquée de la princesse Mestchersaïa, présidente de l'association qui possède la Maison russe. « *Celle-ci a été créée en 1927 par Vera Mestchersaïa, ma belle-mère, rappelle la princesse, grâce au soutien financier d'une jeune Anglo-Américaine, Dorothy Puget* ». Le nombre des pensionnaires, vieux Russes blancs désargentés, était de vingt-cinq au départ. Il a grossi pour tourner autour d'une cinquantaine à la veille de la dernière guerre mondiale.

« *On a traversé une période difficile, à partir de 1945, se souvient la vieille dame. L'argent américain n'arrivait plus et les pensionnaires étaient*

Le méridien frôle la pyramide du Louvre, enjambe la passerelle des Arts, traverse les jardins du Luxembourg et (bien sûr) l'Observatoire pour filer vers le parc Montsouris

encore plus nombreux à cause des réfugiés. On les casait dans des annexes et on leur apportait des repas. » Aujourd'hui, la situation s'est stabilisée ; l'Etat et le département ont pris le relais au titre de l'aide sociale ; soixante-douze pensionnaires, dont une vingtaine de payants, sont abrités ici. « *Quatre d'entre eux ont encore le statut de réfugiés, constate Elizabeth de Boishue. Mais la moyenne d'âge, qui était de 65 ans au moment de la création de la Maison russe, est*

Un mois dans le ghetto tchéchène

TROIS heures du matin. Depuis minuit, je foule en parfaite illégalité le territoire russe, une amie ethnologue m'accompagne et traduit ; je l'aspergerais volontiers d'innombrables compliments, n'était l'anonymat qu'elle exige. Le passage à la dérobée s'est opéré comme dans les films, en rampant, des gardes frontière ont écarté avec obligeance les barbelés, dédommagés des risques qu'ils prennent par un passeur rétribué à son tour. « *Davai ! Davai !* », vite, vite !, harçèle-t-il. Les postes russes sont à moins de 15 mètres. Après une cavalcade dans les champs et quelques chutes dans la boue, il nous abandonne sous un saule, « *Dans vingt minutes, je suis de retour* ». Délai dix fois dépassé. Reviendra ? Reviendra pas ? Des chiens aboient très près, nous nous figeons dans notre fraîche clandestinité. De bucoliques noctambules nous frôlent et vident l'ultime bouteille de la nuit, trop pleins pour nous remarquer. Plutôt qu'une aventure de John Ford, une scène pour Beckett, entre l'insolite et l'absurde. Notre passeur cuve-t-il ses flacons dans un coin ? Il semblait sûr.

Plantés comme Vladimir et Estragon sur un bord de route, au bout du monde, nous regrettons le téléphone cellulaire, délaissé pour éviter d'intempestifs repérages. Nous voilà sans domicile fixe, sans identité avouable, clochards du postcommunisme. Je suis parti sur un coup de tête. A Paris, l'ambassadeur de Russie me refuse un visa, renouant avec les us d'une époque qu'on voulait révoquée. Je coupe court et pénètre sa « Fédération » sans permission. Quelque temps plus tard, je croise l'envoyé spécial du Monde, que son passeport dûment visé n'aide pas : il refuse la tournée journalo-touristique des territoires « libérés » et des interviewés complaisants, quelques heures sous haute surveillance aimablement mitonnées par l'état-major. La résistance tchéchène aide les curieux impénitents, noue les contacts indispensables, mais ne garantit pas le risque zéro.

Notre mentor refait surface, voiture, changement de voiture. Je l'apprends plus tard, nous l'avons échappé belle, les policiers en planque s'étaient assoupis. Le lendemain, la route fut coupée, le réseau démantelé, tueries, arrestations. Il fallut quinze jours pour reconstituer une filière qui évacuait les blessés graves vers des hôpitaux étrangers. L'extrême insécurité qu'expérimente en permanence la population locale allégera par contraste les pincements de cœur occasionnels que suscitent mes aventures personnelles. Restent les chevilles qui se tordent, le souffle court et les marches forcées pour contourner les barrages. Les études de philosophie préparent mal à la recherche de la vérité. Le huis clos qui s'épaissit autour de la guerre en Tchétchénie encourage les atrocités. Le malfrat travaille dans l'ombre, les lampadaires protègent le passant. Tenez-moi pour une lampe de poche.

En situation de guerre, on travaille dans l'incertain, m'avait enseigné mon cher Clausewitz. Vérification immédiate : j'ai été trois fois le très régulièrement raté (sous contrôle de l'OSCE) Aslan Maskhadov. La première fois, nous étions à portée de vue, mais trop de combats à proximité barraient le chemin. Deux de ses gardes du corps furent tués. Second round : les voitures du FSB me marquent à la culotte, serviraient-je d'appât ? Non merci ! Troisième reprise, tout colle, le thé est prêt, il est venu à notre rencontre, c'est alors qu'un déluge de bombes s'abat, pour une semaine entière. Au même moment, M. Dini, envoyé spécial de l'Europe, constatait un « *cessez-le-feu effectif* ». Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre les canons ni voir les missiles sol-sol zébrer le ciel !

Chef de paix, plutôt que chef de guerre. Maskhadov m'intéresse. Coincé dans son rôle de responsable militaire, il n'est qu'un supérieur entre des égaux, il coordonne mais ne contrôle pas ses pairs. En religion comme en stratégie,

Entré clandestinement sur le territoire tchéchène, le philosophe André Glucksmann a passé plusieurs semaines dans un pays résistant farouchement à l'agression russe. Il témoigne d'une tragédie humaine sur fond de torture, de commerces inavouables, de violences aveugles et lâches, qui touchent aussi les enfants



Ces photographies de Tchétchènes tués lors d'affrontements avec l'armée russe sont montrées complaisamment aux journalistes par les autorités de Moscou.

les Tchétchènes sacrifient peu aux hiérarchies verticales. Dans la tradition soufie, le rapport à Dieu est direct, sans intermédiaire. Dans la tradition séculaire de la guérilla, seul compte le courage d'affronter l'adversaire. Les mérites et les prestiges des guerriers ne laissent pas d'être sujets à d'innombrables controverses. (On raconte qu'en évacuant Grozny certains chefs blessés par les mines se tirèrent une balle dans la tête pour éviter que leurs soldats ne viennent les sauver et sautent à leur tour. D'autres firent autrement.) Politiquement, Maskhadov reste incontestable et incontesté. Je n'ai pas rencontré un seul Tchétchène, même parmi ceux qui s'accommodent provisoirement de l'occupant, qui ne considère le président élu comme l'unique interlocuteur crédible du Kremlin. Tout autre prétendant est tenu pour une marionnette.

A rendez-vous manqué, rencontre réussie. Faute de m'entretenir avec la tête de la résistance, je pus en ausculter à loisir le cœur. C'est quoi, « le cœur » ? Très précisément, ce que Clausewitz baptise « *centre de gravité* ». Question de simple bon sens : la cible d'une « *opération antiterroriste* », ce sont les terroristes. Tony Blair ne rase pas Belfast pour déloger l'IRA, Madrid ne détruit pas à l'artillerie lourde les commandos de l'ETA. Par contre Grozny - 400 000 habitants en 1995 - n'est que ruines. Voilà la première capitale rasée depuis Varsovie, en 1944. Selon les cas, explique Clausewitz, le « *centre de gravité* » d'un conflit peut être la personne du prince, l'armée et son état-major, le siège du gouvernement, ou encore, comme en Espagne contre Napoléon, le « *peuple* », réservoir de la résistance.

Bon gré, mal gré, les Tchétchènes sont placés dans ce dernier cas de figure, celui d'une guerre faite aux civils. Qui veut prévoir l'avenir du conflit doit interroger ceux qui en supportent la douleur et la durée, résistance ou capitulation ? La réponse appartient aux villa-

geois canonisés, aux mères à la recherche de leurs enfants torturés, aux errants qui passent les « *contrôles* » coûteux et humiliants en quête de farine et d'indispensables médicaments. Ceux qui décident de l'issue du combat, ce sont les humbles parmi les humbles, les oubliés des prévisions stratégiques euphoriques dont Moscou nous rebat les oreilles.

Les experts du Kremlin ont tiré une leçon de leur cuisante défaite de 1996. Ils doivent détruire à distance, en évitant le combat direct et les corps-à-corps avec un adversaire tellement plus motivé moralement et aguerri physiquement. Inutile d'incriminer le racisme évident, les mauvais sentiments et la cruauté des généraux russes, seraient-ils des anges qu'ils n'auraient d'autre choix : dévaster en gros, bétonner des places fortes pour écumer en détail un territoire hostile. Si rationnelle qu'elle paraisse, une telle conduite achoppe devant une gigantesque inconscience : comment réagit une population ainsi martyrisée ? Sur ce point, les brillants stratèges du FSB-KGB sont dans le noir. Pour trouver un commencement de réponse, ils devraient délaissier bureaux et commissariats, prendre langue et discuter avec n'importe qui. Je l'ai fait, pas eux. Ils ne le peuvent pas. Un bourreau ne saurait compter sur la franchise de sa victime. Un soldat russe : « *Les Tchétchènes, mieux vaut les avoir comme ennemis que comme amis.* »

Domage, Super Général Trochev, que vous n'avez point partagé mes promenades clandestines dans vos terres « libérées ». Vous eussiez mesuré votre intrinsèque incroyable assis sur un sommier défoncé, tandis que la propriétaire des lieux présente des excuses, maison détruite, juste une cabane, rien d'autre pour vous recevoir et vous cacher. Quand son mari terroriste est mort, l'ainé de ses cinq enfants avait dix ans, le plus jeune allait naître, il en a vingt aujourd'hui, il a perdu une jambe à Shali, son état s'aggrave faute de

soins. « *J'ai tellement pitié de nos enfants, ils sont formidables... quand vous repartirez, ne retenez pas votre parole. Ici tout le monde attend son tour, ils viennent à l'aube, embarquent les hommes, il faut les racheter avant qu'ils ne disparaissent. J'ai travaillé dans les champs, fait des ménages, cuit des briques de boue, éduqué mes enfants, ils se conduisent bien. Aujourd'hui, ils m'interdisent de pleurer s'ils meurent, dites-le.* »

Toutes les mères pleurent ici, en silence. J'aurais aimé présenter au super-général les deux « agents de liaison » infatigables et rieuses, une blonde, une brune, sorties d'un souvenir de ma toute petite enfance, ou d'un fantôme de Résistance française sous le regard quelque peu libertin d'un *Drôle de jeu*. Elles contaient leurs ruses avec cet humour implacable qu'affichent les Tchétchènes quand ils parlent des Russes. Une gravité soudaine brossait leurs moqueries, pour murmurer, le souffle court : « *C'est dur de voir les victimes.* » J'aurais voulu, mon général, vous confronter au dédain et au dégoût qui crispaient leurs beaux visages

se le sien sur le capot d'un compatriote fortuné. Il aurait fière allure, ici le sémillant M. Gref qui prophétise le redressement et un taux de croissance de 5 % pendant dix ans.

« *Moscou ?* », s'amuse Roustam (vingt-six ans), en préparant le thé dans un Thermos *made in Taiwan*, *Moscou n'est pas même capable de fabriquer des mouchoirs en papier, tout vient de Corée, voire de Chine, expédié en gros par les Emirats. Les Russes, comme nous, ont remplacé le samovar par le Thermos, importé bien sûr ! Ils ne vendent que des matières premières, le gaz, le pétrole et les armes. Pour les armes, les Boieviki sont preneurs !* » Et les prennent.

LES mirifiques promesses de paix, de concorde et de renaissance débitées par les autorités se heurtent à un mur d'ironie. Nul Caucasiens n'ignore l'immensité du gouffre économique, écologique, social et moral où marine l'ancien empire soviétique. On rêve de villes propres, comme en Europe occidentale, d'un minimum de légalité permettant le fonctionnement du commerce comme en Turquie. Les douaniers des Emirats incarnent un miracle de civilité. La croissance des pays d'Arabie soulève l'admiration. L'idée qu'une Russie incapable depuis dix ans de se soigner elle-même réparerait les dégâts et les crimes qu'elle commet à l'entour fait franchement rigoler. A la manière forte des Tchétchènes, inaugurée par K. Dou-daev, d'aucuns préfèrent la rupture douce, tentée par la Géorgie ou l'Azerbaïdjan, mais le mouvement centrifuge paraît irréversible.

Scènes surréalistes : j'ai pu contempler dans des foyers tchéchènes, entre deux coupures de courant, les réceptions chaleureuses réservées à Poutine par les capitales européennes. Les tapis rouges, les accolades obséquieuses, l'espion choyé par ses anciens espionnés, l'hommage rendu aux dix millions de Russes qui « *vécurent* » en Allemagne et en apprirent la langue à l'instar du fringant président, la bière de RDA, les projets de Noël en commun... Tout cet étalage dont se gargarise la télé officielle, toute cette obscénité sur fond de ruines ! Comment ne pas pleurer de rage quand ceux qui vous entourent sont des rescapés ou des morts à venir ?

Ah ! prendre par la main nos têtes couronnées, nos chanceliers et nos ministres, premiers ou non et leur faire goûter la description des « *trous* » qui agrémentent les sites des Kommandaturas ! Taille « *demi-luxe* » : l'otage est enfoncé, plié en deux, impossible de bouger, impossible de se lever, abandonné dans le noir, sans eau, sans nourriture, et baignant dans sa merde. Taille « *luxe* » : le détenu est debout, pour le reste c'est pareil. Les tarifs de rachat sont affichés dans les bureaux, ils varient suivant les lieux de détention, l'âge et le sexe. Les témoignages

Ah ! prendre par la main nos têtes couronnées, nos chanceliers et nos ministres, premiers ou non, et leur faire goûter la description des « trous » qui agrémentent les sites des Kommandaturas !

Taille « demi-luxe » : l'otage est enfoncé, plié en deux, impossible de bouger, impossible de se lever, abandonné dans le noir, sans eau, sans nourriture, et baignant dans sa merde

de Poutine eût affronté un public plus coriace et ironique. *Business is business*, tous les acteurs se croisent sur les marchés caucasiens. Les femmes qui passent les frontières, à pied ou en car, pour acheter ici et vendre là en fonction des taux comparés. Les gamins habillés Adidas et Nike, vrais ou faux. Les *kontratniki* négociant les chaînettes d'or, souvenir obligé, où ils investissent le produit de leurs pillages (la demande croissante, le prix de l'or grimpe : +30 %). Des réfugiés clandestins qui tendent la main. 100 dollars pour un bébé, la mère veut nourrir le reste de sa famille. Une autre dépo-

abondent et se recourent. Tous en parlent. Certains en reviennent. La soldatesque, terrorisée par les boieviki, se venge sur l'habitant et se paie en nature, vols, viols sont monnaie courante au point que le général Chamanov a mis en cause l'« *ivrognerie* » des contractuels, réclamant leur remplacement par des soldats fédéraux. Rien n'y fait. La traite du Tchétchéne prospère.

Chacun commerce. Les officiers vous font passer les postes pour 500 dollars, les trouffions ferment les yeux pour quelques flacons. Chaque unité tire à hue et à dia. Ici, une section de Spetsnaz récuse les autorités locales et déclare

dépendre directement de Poutine lui-même. Là, le FSB s'affirme dépassé par des commandos de policiers masqués qui ratissent, kidnappent à bord de véhicules militaires. On marchande les prisonniers, on solde les cadavres, on négocie les passeports (pas cher pour un Occidental : 140 dollars pièce). Tout à son prix, les certificats infiniment multipliables et l'absence de certificat. La guerre russe s'autofinance. Pourquoi stopper une affaire si juteuse ? Quant au paysan du cru, il ne lui reste qu'à liquider ses maigres biens pour réunir les rançons exigées par les autorités, ou la mort. En Tchétchénie, on travaille de moins

Circulant avec maladresse dans un pays défoncé par les bombes et les mines, je ne fus pas seulement le témoin effaré du supplice infligé à un peuple admirablement divers et fantastiquement courageux. J'ai probablement assisté à l'émergence du plus grand Etat voyou du XXI^e siècle

en moins, puisqu'on ne peut sortir. A quoi bon construire ? Sitôt bâti, sitôt détruit. Pas de moisson. Les troupeaux paissent sur les terres cultivées ou sautent sur les mines. Saluté à Rome, Londres, Madrid et Berlin, Poutine rayonne, son ordre règne autour de Grozny. Madame la reine, permettez, le y a du sang dans votre « *cup of tea* ».

De Paris, les paysages tchéchènes paraissent exotiques. D'un côté, les Russes en modernes Rambos surarmés et bien en chair, de l'autre, des guerriers d'un tiers monde supposé, et, au gré de chacun, fanatisé, illuminé ou angélique. Entre les deux, une foule éperdue et perdue de réfugiés. Au diable ces clichés. En Tchétchénie, les gens raisonnent comme vous et moi ; hésitent, tranchent, hésitent à nouveau. La différence, c'est qu'eux risquent leur peau. Khatav et Oudougov, islamistes de service, Bassaev, tête brûlée et héroïque qui travaille à leurs côtés, suscitent dans les rangs mêmes de la résistance de violents procès. Certains les jugent traîtres, provocateurs stupéfiés par le FSB. D'autres les estiment sincères mais naïfs, tombés dans les pièges ourdis par Berezovski et autres promoteurs de Poutine. D'autres encore leur accordent le bénéfice du doute et jugeront plus tard. Il en est, surtout parmi les jeunes, pour admirer tout court.

Pareilles contradictions n'étonnent que les observateurs naïfs ; après tout, les étudiants communistes pas mal staliniens, les « *réacs* » d'Action française manifestaient ensemble, le 11 novembre 1940, dans Paris occupé. « *Quand les blés sont sous la grêle, fou qui fait le délicat* », chantait Aragon qui n'en préparait pas moins ses futures mauvaises querelles au cœur du commun combat. Ainsi fonctionnent les résistances.

Vue du Caucase, la question tchéchène est d'abord une question russe. Qui croit qu'un petit peuple de 1 million de personnes mette en danger une grande nation de 150 millions ? Et pourtant, depuis trois siècles, l'affrontement joue les prolongations. L'enjeu n'est pas et n'a jamais été pour l'essentiel militaire, policier, diplomatique. La Russie poursuivait à loisir isoler, contenir son minuscule voisin ou négocier avec lui un modus vivendi que Maskhadov ne cesse de réclamer.



BELIAKOV DIMITRI/GAMMA

Juin 2000. La vie quotidienne à Grozny, alors que le marché a été totalement détruit.

Le problème est ailleurs. Il ne tient pas davantage au pétrole (en quantité dérisoire, vu les réserves de la Russie) ni aux équilibres transcaucasiens (instables quel que soit le pouvoir à Grozny). La campagne électorale du dauphin, urnes bourrées de cadavres, s'est close sur le succès escompté, mais la paix n'est pas revenue pour autant. Certes le conflit engraisse pas mal de monde, de l'homme du rang à l'état-major qui détourne certainement des sommes aussi rondelottes qu'en 1995, ce n'est un secret pour personne. Néanmoins la routine d'une guerre qui entretient la guerre n'est pas non plus une raison suffisante.

Poutine a déclaré exemplaires les méthodes inaugurées à Grozny. Il élève le martyre tchéchène en paradigme de l'autorité restaurée, en modèle de la tant vantée « dictature de la loi », garantie par la loi de la dictature. Mater l'insurrection tchéchène pour rétablir l'ordre dans les têtes russes, la leçon est diffusée *urbi et orbi*: voyez ce qui attend les mal-pensants, rentrez dans le rang ! Ce programme d'éducation populaire n'a rien d'original, il couvait dans la violente éradication des Caucasiens par les troupes tsaristes. Tolstoï peint la jouissance de Nicolas I^{er} recevant la tête tranchée du chef rebelle Hadji Mourat. Tant que le chardon tchéchène craint la contagion, l'ordre en Russie est fondé sur l'esprit de soumission. Staline ne pensa pas autrement.

Impossible de renvoyer dos à dos, sous couleur d'une feinte impartialité, deux adversaires si différents dans la manière de vivre et de combattre. Les récents attentats-suicides en témoignent. D'un côté une armée surarmée frappe de loin, dans le tas : je ne veux pas mourir, donc je tue n'importe qui. A l'inverse, la cible des « suicidés » est extrêmement précise : caserne des brigades spéciales, états-majors locaux, centres de tortures. Les boievki acceptent la mort pour ne toucher que des lieux circonscrits et n'exécuter que des criminels. Il s'agit d'abattre les tortionnaires et de terroriser l'appareil terroriste. Travail sans bavure. Rien à voir avec les bombes humaines qui sautent dans les bus bondés à Tel-Aviv.

Au téléphone, le président Maskhadov ne dissimule pourtant pas son inquiétude, car « on ne contrôle pas un suicide ». La religion soufie exclut qu'un suicidé finisse au cimetière. Les interdits sautent lorsque les soldats pillent et vio-

lent les enfants devant les parents ou les parents sous les yeux des enfants. Colère et désespoir risquent d'illimenter un terrorisme jusqu'à ce jour soucieux de limiter les dégâts. Il existe en Russie des centrales nucléaires à portée de desperados fous de douleur et ô combien déterminés. L'ascension vers l'incontrôlable coûtera cher aux Tchéchènes, mais aussi aux Russes et à l'Europe entière. Un Tchernobyl provoqué devient possible, sinon probable, à mesure que le Kremlin dévaste, humilie et publie que tous les coups lui sont permis. Pas moins suicidaires, les géné-

Pour se saluer d'un bonjour, les Tchéchènes se souhaitent en premier « la liberté », en second, mais c'est facultatif, « la santé ».

Tels sont ces « Français du Caucase », repérés par Alexandre Dumas pour leur esprit frondeur et leur franc-parler

raux de l'armée rouge, passés généraux de l'armée russe, ont mal évalué leur lamentable équipée en Afghanistan. Ils jouent derechef les pompiers pyromanes, sèment la ruine et s'étonnent quand, dans les décombres, les plus extrémistes s'emparent des commandes.

J'emprunte à mon défunt ami André Frossard l'élégante définition qu'il proposait du crime absolu : « Tuer quelqu'un sous prétexte qu'il est né. » Né Arménien. Né Juif. Né Tsigane. Né Tutsi. Nuances. Il y a génocide lorsque l'assassin programme de tuer tous les « mal-nés », sans exception. Il y a crime contre l'humanité « seulement » lorsque l'assassin se contente de tuer n'importe qui et nettoie une communauté diabolisée. L'état-major russe n'a pas les moyens de supprimer physiquement l'intégralité de la population tchéchène (les trois quarts vivent en diaspora). Même si les pulsions criminelles se donnent libre cours, le génocide n'a pas lieu. Par contre, un gigantesque ghetto est savamment mis en place, où bombardements et tirs à vue sont autorisés, où l'impunité est assurée aux troupes massacrées.

Milosevic aurait-il suscité une réprobation universelle pour avoir commis une erreur, une seule, que Poutine se garde de reproduire ? Belgrade a expulsé les Kosovars hors des frontières. Moscou règle le sort de ses rebelles sur place,

sans caméra. L'Occident démocratique ferme les yeux, le voilà soulagé : aucun flux de réfugiés ne menace les prétendus seuils de tolérance.

Revenus de leurs enthousiasmes primesautiers, les stratèges galonnés confient volontiers que la réduction du réduct tchéchène peut durer quelques années. Je crains qu'il s'agisse là d'un banc d'essai. A Moscou comme à Saint-Petersbourg, l'élite dirigeante n'ignore pas que longtemps encore la Russie demeurera économiquement dépendante. Condamnée à solder ses matières premiè-

res, misant sur les avances du FMI, pleurant après les crédits occidentaux, la Russie n'est pas pour autant une puissance du tiers-monde. Handicapée côté forces productives, elle joue de son impressionnant arsenal de forces destructrices, nucléaires et conventionnelles, à brandir ou à vendre. Dans les rapports de force internationaux, la capacité de nuisance prime, pour peu qu'un pouvoir menace d'entretenir et de propager le désordre mondial. M. Poutine vient de manifester que ni les scrupules ni les conventions internationales dément paraphées ne le retiennent. Preuve par la Tchétchénie.

CIRCULANT avec maladresse dans un pays défoncé par les bombes et les mines, je ne fus pas seulement le témoin effaré du supplice infligé à un peuple admirablement divers et fantastiquement courageux. J'ai probablement assisté à l'émergence du plus grand État voyou du XXI^e siècle. Peut-être la Chine dépassera-t-elle plus tard la Russie de Poutine, mais ce sera en suivant son exemple, en empruntant ses mauvaises manières. Le plan qui devait assurer l'ascension du successeur d'Eltsine via la reprise de Grozny fut évoqué dès 1997 par l'oligarque Berezovski, lequel finança la guerre. Mobiliser les uns contre

les autres, jeter de l'huile sur le feu, encourager l'escalade des extrêmes, incendier les têtes, les cœurs et les rues, les petits jeux favoris des Possédés de Dostoïevski annonçaient Lénine. Lequel tira les marrons du feu et parvint à corrompre une partie de l'intelligentsia mondiale. On imagine combien les banques et les hommes d'affaires, séduits à leur tour, résisteront mal aux entreprises de corruptions mentales et financières machinées par les nouveaux possédés de Moscou.

D'une main, Berezovski et consorts soutiennent les islamistes. De l'autre, ils montent en épingle l'enlèvement du petit Sharon, délégué au moment choisi. Dans cette effroyable affaire, pas trace de Tchéchènes, mais bien cinq jeunes Russes arrêtés. Plus le mensonge est gros... Télévision aidant, le kidnapping crapuleux se transforme en complot islamiste historico-mondial. Et le chœur des commentateurs zélés d'entonner l'hymne à la croisade judéo-chrétienne contre le djihad du terrorisme international dont le centre est... la Tchétchénie ! Spéculant sur un conflit de civilisation à la Huntington, les nouveaux possédés fantasment un chaos planétaire où la Russie, devenue partenaire indispensable, retrouve le prestige et le rang de jadis, Staline contre Hitler, Poutine fracassant Ben Laden par gosses tchéchènes interposés. Le rêve !

Les conflits d'intérêts divisent l'équipe au sommet. Les héritiers des organes vétéro-staliniens roulent des mécaniques pour brider la moitié de Russie, qui désespère, tant sa vie se dégrade. Les oligarques aux poches pleines s'affichent indispensables, vu les bonnes relations qu'ils garantissent avec l'Occident créancier. Les protagonistes s'entredéchirent en vertu des lois de la concurrence mafieuse. L'issue reste en suspens, chacun demeure solidaire des autres, mais aiguise ses couteaux.

Pareille instabilité donne ses chances à la résistance tchéchène et en offrirait d'analogues aux pressions occidentales, si elles existaient. Pourtant l'aventure, si l'on n'y prend garde, peut basculer dans la fuite en avant d'une voyoucratie dirigeante aux abois. Vive la guerre ! Poutine lui doit son trône, l'armée son regain de prestige, les super-riches une immunité à la Eltsine pour dix années d'éhontés pillages. En douce les nouveaux possédés savourent les joies de la destruction et l'assurance qu'elle confère, ils sont prêts à décréter la

guerre en permanence, tant que le petit peuple en supporte le poids et l'Occident les coûts.

« Tous les cinquante ans, ça recommence... » Combien de fois n'ai-je entendu ce leitmotiv ? Il rythme, depuis dix ans, le très général travail de la mémoire tchéchène. Les anciens évoquent la résistance de Brest (Litovsk) où les bataillons tchéchènes, en 1941, tinrent tête aux armées nazies quand toute la Russie se débandait. Ils décrivent la terrible déportation de 1944. Les chanteurs, dont on s'arrache les cassettes, glorifient les guerres d'indépendance du XIX^e.

AU commencement était la résistance, Maierbek Vatchaev, membre de l'Académie des sciences et représentant de Maskhadov, raconte le calvaire de Dadi Iourt cerné par 3 000 soldats du tsar : « Pour enlever la place, le détachement dut raser le village. Le général Syssoïev, qui dirigeait les opérations, fut sidéré par le spectacle. Pour aider moralement les hommes, les femmes dansaient sur la

La nation tchéchène trouve son identité dans son histoire. Résister à Gengis Khan et aux tsars, à Staline et Béria, à Eltsine et Poutine, témoigne d'un inaltérable amour de la liberté

place du village. Et plus l'artillerie tonnait, plus les jeunes filles frappaient sur leurs tambours. Lorsque le dernier homme eut péri, les femmes prirent les armes. A l'approche du soir, les Russes entrèrent dans le village et, pour n'avoir pas à se rendre, les femmes s'égorèrent sous leur yeux. Seules quelques jeunes mères furent capturées. Mais alors que les Russes leur faisaient traverser la rivière Terek sur un radeau, chacune se cramponna à un soldat et au cri de « A mort l'ennemi » se jeta dans les eaux tumultueuses. »

La méditation historique s'opè-

re sous le feu des fusils russes. Les Tchéchènes cultivent peu l'élitisme ethnique, ils se marient facilement avec des « étrangers » et adoptent nombre d'orphelins russes, abandonnés dans le désarroi général. Leur religion est mystique plutôt qu'intégriste. Et certains se souviennent, émus, du rabbin de Grozny qui, en février 44, interdit aux juifs de voler les biens des Caucasiens déportés et d'empocher « fût-ce une petite cuillère ». Ni raciale ni fanatique, la nation tchéchène trouve son identité dans son histoire. Résister à Gengis Khan et aux Tsars, à Staline et Béria, à Eltsine et Poutine, témoigne d'un inaltérable amour de la liberté. Pour se saluer d'un bonjour, les tchéchènes se souhaitent en premier « la liberté », en second, mais c'est facultatif, « la santé ». Tels sont ces « Français du Caucase », repérés par Alexandre Dumas pour leur esprit frondeur et leur franc-parler.

Face à eux, la Russie se bat contre elle-même. Sa plus haute culture – Pouchkine, Tourgueniev, Tolstoï... – a chanté le vaillant montagnard et la belle Tcherkesse, antithèses vivantes de la servilité ambiante. Les nouveaux maîtres de Moscou tentent d'extirper une mémoire qui leur porte ombre. Soljenitsyne, à l'époque du Goulag, saluait la fierté d'un petit peuple qui tout entier refusait de plier. Voilà qui cadre mal avec l'œcuménisme poutinien, amalgamant allègrement Staline et le tsar, Dieu et la police politique, le nationalisme noir et l'arbitraire rouge. La Russie officielle fête ses trous de mémoire. Dans la guerre contre la Tchétchénie elle joue son avenir spirituel. Procédera-t-elle au blanchiment d'une histoire sale et infernale ? Elle efface tout et recommence ? Le flic russe, correctement rémunéré, m'a déposé en plein champ, il fit demi-tour, agita la main et me cria contre toute attente : « Merci pour ce que vous faites. » J'ai repassé les barbelés. De Lermontov, un poème, bientôt vieux de deux siècles, m'attendait à Paris :

Adieu la Russie mal lavée,
Pays de maîtres, pays d'esclaves.
Adieu les uniformes bleus
Et le peuple servilement dévoué.
Peut-être les montagnes du

/Caucase
Me protégeront-elles de tes tsars
De leurs yeux qui matent
De leurs oreilles qui épient tout.

André Glucksmann

© André Glucksmann/Le Monde

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Fabius le libéral

EN annonçant que l'Etat bénéficiera en 2000 d'un surplus de recettes fiscales de 30 milliards de francs et que celui-ci servira à alléger la dette, Laurent Fabius fait d'une pierre deux coups. D'une part, il tire les leçons de la désastreuse gestion de l'affaire de la « cagnotte » dans laquelle le gouvernement s'était maladroitement emporté l'an dernier ; d'autre part, il se fait le champion des entreprises en sortant de l'ambiguïté qui caractérisait son action depuis son arrivée au ministère de l'économie et des finances.

Lors de son entretien traditionnel du 14 juillet, le président de la République avait affirmé, en 1999, que les caisses de l'Etat voyaient entrer « énormément d'argent » et que le ministère des finances déployait tout son talent « pour masquer le phénomène ». Jacques Chirac ouvrait ainsi une vaste controverse qui allait déstabiliser Christian Sautter, prédécesseur de Laurent Fabius à Bercy. L'angle d'attaque était bien trouvé : en choisissant l'opacité plutôt que la transparence, la « forteresse Bercy » montrait qu'elle méritait décidément son nom et qu'elle avait du débat public une conception plutôt restrictive, alors même que la discussion sur l'affectation des recettes devrait être l'acte majeur de la démocratie.

Laurent Fabius a opté pour une autre méthode, qui consiste à rendre publics, sans attendre, les chiffres de la nouvelle « cagnotte ». On ne peut que se féliciter de ce progrès : l'ancien président de l'Assemblée nationale n'a pas oublié que, lorsqu'il siégeait au

perchoir du Palais-Bourbon, il demandait que les députés soient davantage associés aux décisions. Son initiative va donc dans le bon sens. Il est vrai qu'elle s'arrête en chemin, puisque le Parlement n'est pas consulté sur l'usage qui doit être fait de ces sommes. Il est vrai aussi que, la première « cagnotte » ayant servi à financer des baisses d'impôts, il était prévu que la priorité irait ensuite à l'allègement de la dette.

En présentant cette mesure, le ministre de l'économie et des finances répond aussi à ceux qui lui reprochaient de ne pas tenir ses engagements antérieurs et de ne pas justifier l'image de « libéral » qui lui avait été accolée lors de son entrée au gouvernement. La réduction du déficit, qui devrait permettre notamment de rapprocher les taux français des taux allemands, la création d'une agence de la dette, la réforme de la COB (Commission des opérations de Bourse) ou la privatisation de la banque Herve, annoncées simultanément par M. Fabius, sont de nature à séduire les marchés financiers.

Elles plairaient d'autant plus qu'elles sont accompagnées d'un discours favorable aux entrepreneurs. « On ne peut pas, d'un côté, célébrer les créateurs, les entrepreneurs, les entreprises, et, de l'autre, maintenir ce qui les entrave », a lancé le ministre de l'économie et des finances. On peut certes débattre de ce qui « entrave » les entreprises et rappeler que la régulation de l'Etat est, plus que jamais, nécessaire. Le constat formulé par Laurent Fabius n'en est pas moins l'expression de la sagesse.

JOUER les prolongations de vingt-quatre heures n'aura pas suffi : après six jours de palabres, c'est sur un constat d'impuissance, sinon d'échec, que se sont quittés, début juillet, les quelque 6 000 représentants de 160 Etats réunis à Genève pour une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. Chargés de dresser un bilan des éventuels progrès accomplis depuis un premier « sommet social » à Copenhague en 1995, les participants à ce nouvel exercice n'ont pu qu'exprimer leur déception, avant de réaffirmer les engagements pris cinq ans auparavant et demeurés lettre morte, sans toutefois parvenir à s'entendre sur des mesures concrètes pour les réaliser.

Pompeusement baptisé « Le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », le sommet de Genève avait laissé apparaître ses limites avant même d'avoir commencé. Le ton avait été donné par un sommet alternatif de quatre jours, regroupant une centaine d'organisations non gouvernementales (ONG) opposées à la mondialisation et venues mettre leurs membres de l'ONU devant leurs responsabilités. Plus explicites encore, plusieurs milliers de manifestants s'étaient retrouvés dans les rues de la ville de Calvin pour dénoncer, à la veille de son ouverture, la « mascarade » que constituait, selon eux, cette Assemblée générale, au vu du bilan « désastreux » de Copenhague. Les ONG ne se sont pas privées non plus de déplorer le « désinté-

L'ONU disserte sur la pauvreté

rêt » des responsables politiques pour ce sommet qui n'en était plus un. Alors que 117 chefs d'Etat et de gouvernement étaient présents cinq ans auparavant à Copenhague, seuls 8 présidents et 11 premiers ministres, en grande partie africains, ont daigné se déplacer à Genève.

A en juger par les thèmes récurrents du flot de discours entendus, tout le monde s'accorde sur la gravité du sujet. Dans leur froideur même, quelques chiffres tirés de rapports de l'ONU ou d'autres organisations internationales donnent une idée de l'ampleur des problèmes à résoudre : près de 1,5 milliard d'êtres humains vivent dans la pauvreté absolue, avec moins de 1 dollar par jour pour subsister ; autant ne disposent pas d'eau potable ; 150 millions sont au chômage ; 750 millions pâtissent du sous-emploi ; 800 millions n'ont pas accès aux services de santé ; 33 millions sont contaminés par le virus du sida ; 850 millions sont analphabètes.

« OCCASION MANQUÉE »

L'unanimité s'est faite sur l'objectif de « réduire de moitié d'ici à 2015 la part de la population vivant dans un état de pauvreté extrême », mais les avis divergent sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. La réunion de Genève a connu les mêmes clivages et a buté sur les mêmes obstacles que la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, en décembre 1999. Ainsi, pays industrialisés et en développe-

ment se sont affrontés sur des questions comme le respect des normes sociales, l'établissement d'un lien entre commerce et environnement, l'accès aux marchés des produits agricoles ou encore l'allègement de la dette des plus pauvres.

Le texte adopté se borne à une série de recommandations générales non contraignantes. Contrairement à ce que souhaitait le Canada, des pays comme les Etats-Unis, le Japon et l'Australie se sont farouchement opposés à la moindre allusion directe à une taxe sur les transactions financières, plus connue sous le nom de taxe Tobin. Pour relever le défi de tenter de dégager de nouvelles ressources en faveur des plus pauvres, la déclaration finale ne va pas au-delà d'une réaffirmation de l'objectif convenu par les pays industrialisés de consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide au développement, alors que celle-ci n'a cessé de diminuer.

Se gardant d'établir un lien entre l'intégration rapide des économies et l'accroissement des inégalités sociales, les gouvernements ont tout au plus reconnu qu'il fallait donner « un visage humain à la mondialisation ». Parmi d'autres suggestions, ce catalogue de recommandations préconise de faire reculer l'analphabétisme de moitié au cours des quinze prochaines années et encourage les pays africains les plus affectés par le sida à adopter des mesures pour réduire d'un quart le niveau d'infection chez les jeunes d'ici à 2005. Aucun rendez-vous n'a été fixé pour assurer le suivi de ces engagements rités.

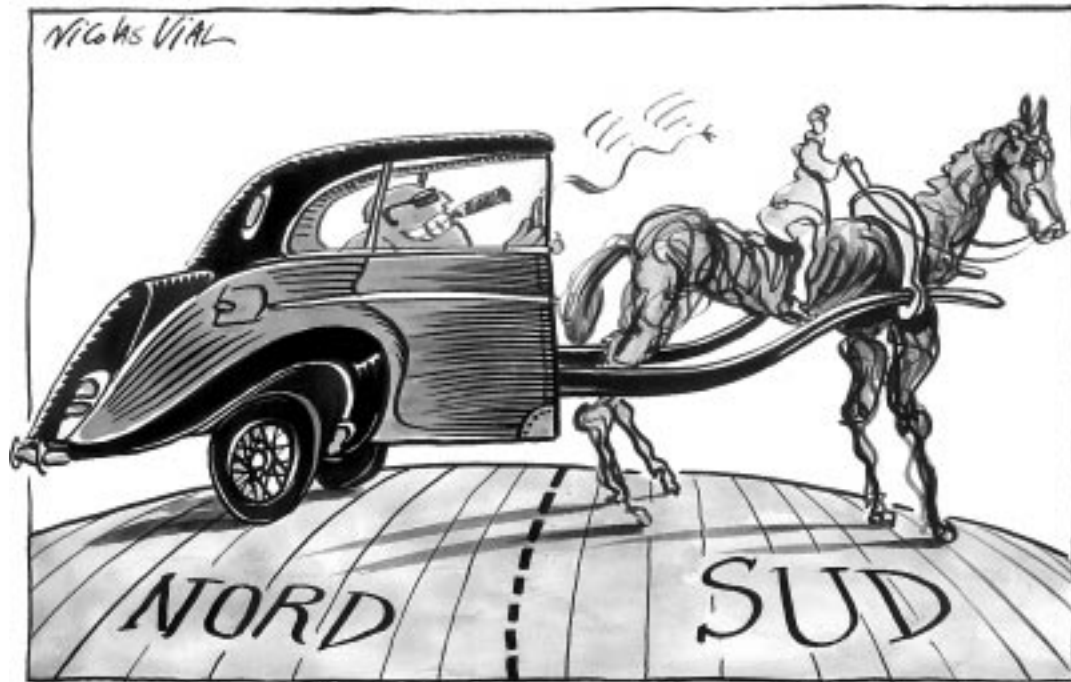
« Une occasion manquée », tel est le sentiment largement répandu parmi les représentants de la société civile. Les critiques ne visent pas seulement l'ONU mais également son secrétaire général, Kofi Annan, pris à partie pour un rapport concocté pour l'occasion avec le concours de la Banque mondiale, du FMI et de l'OCDE. Plus déclamatoire que pragmatique, ce document, intitulé « Un monde meilleur pour tous », s'inspire largement des recettes néolibérales d'ordinaire prônées par ses cosignataires. Pour lutter contre la pauvreté, les pays en développement sont invités à « dépenser à bon escient » ou encore « avec sagesse, sans consacrer des ressources publiques à des activités que le secteur privé est mieux placé pour entreprendre ». Afin de « tirer avantage des immenses possibilités offertes par la mondialisation », ils doivent « offrir un environnement propice aux affaires » en réduisant leurs tarifs douaniers et autres barrières commerciales. Le rapport croit avoir trouvé une panacée aux maux dont souffre la planète en proposant « une bonne gouvernance », anglicisme à la mode cher au FMI et à la Banque mondiale.

« De qui se moque-t-on ? » s'interrogeait un participant, visiblement ulcéré par ce galimatias qualifié de « coquille vide ». Dans un geste symbolique, plusieurs dizaines d'ONG ont jeté le rapport à la poubelle devant la presse. Estimant que le document présenté était « un monument d'hypocrisie », certaines sont allées jusqu'à accuser le secrétaire général d'avoir « pris le parti d'agenouiller l'ONU devant la puissance de l'argent ». Parmi les plus virulents censeurs du rapport, le Conseil œcuménique des églises (COE) dénonce « une abdication de l'indépendance de l'ONU, une acceptation de la logique du marché, un exercice de propagande pour les institutions financières internationales ».

La polémique a été relancée avec la publication d'une lettre adressée par Kofi Annan au pasteur Konrad Raiser, secrétaire général du COE. M. Annan reconnaît que le rapport « n'est pas un document politique contraignant, mais une synthèse des objectifs souhaitables ». Il regrette qu'il n'y ait pas eu « d'appel plus ferme et plus explicite aux contributions nécessaires de l'ensemble de la communauté internationale pour réaliser les objectifs décrits ». Le secrétaire général exprimait les contradictions et les limites de l'ONU. A la conférence, le premier ministre cambodgien, Hun Sen, avait eu le mot de la fin : « Il est temps de mettre fin à la rhétorique... »

Jean-Claude Buhner

Exploitation par Nicolas Vial



L'avenir du bouclier nucléaire américain

Suite de la première page

En tapant 200009 (le code du Monde à Washington), on apprend que douze types de missiles sont braqués sur la capitale américaine, neuf russes et trois chinois, et que sept pays ont potentiellement la capacité de s'en doter.

La principale raison pour laquelle Bill Clinton a donné l'an dernier son feu vert à une première série d'essais du NMD – destinés à mettre en place en 2005 un système composé d'un radar et d'une centaine de missiles antimissiles – est de permettre au vice-président, Al Gore, de répondre aux républicains qui accusent les démocrates de se désintéresser de la défense du pays. Face à ceux qui rêvent de revenir au concept de la « guerre des étoiles » cher à Ronald Reagan, il fallait proposer un projet minimaliste et crédible. Et le faire avaliser par l'establishment militaire ainsi que par un secrétaire à la défense, William Cohen, lui-même républicain.

Al Gore, qui n'a même pas mentionné le NMD dans son discours-programme sur la défense, a réagi à l'échec du troisième tir avec sa circonspection naturelle, se contentant de dire qu'il

attendait un rapport plus détaillé du Pentagone avant de se prononcer. Il copiait ainsi la position du président Clinton, qui devrait prendre sa décision « d'ici quelques semaines ». George W. Bush a exprimé sa déception et réaffirmé qu'un NMD plus ambitieux serait une priorité de sa nouvelle administration. Même si ce système ne pourra pas être opérationnel avant la présidentielle de... 2004. Il a surtout utilisé cet échec comme un nouvel exemple de l'absence de leadership d'une administration finissante. « Je demeure confiant : sous le leadership qu'il faut, l'Amérique pourra développer un système antimissile efficace », a-t-il déclaré.

Il existerait des solutions efficaces militairement tout en restant compatibles avec les accords en vigueur et sans heurter de front Moscou et Pékin – où s'est rendu, lundi 10 juillet, le secrétaire à la défense, M. Cohen. Dans la revue *Foreign Policy*, un ex-secrétaire à la défense, Harold Brown, et un ancien directeur de la CIA, John

Deutch, estiment qu'un système régional de défense antimissile de théâtre (TMD), du type de celui préconisé en Extrême-Orient, pourrait faire l'affaire face à une menace nord-coréenne ; pendant ce temps, on poursuivrait les recherches sur le NMD et les négociations avec Moscou sur une modification du traité ABM.

« UNE ABSURDITÉ »

Les républicains, qui voulaient piéger Bill Clinton et Al Gore, souhaitent désormais que le président ne prenne pas de décision qui lie les mains à un successeur qu'ils espèrent être « W », comme l'a rappelé le sénateur Chuck Hagel, candidat potentiel à la vice-présidence. Et si les démocrates sont en majorité favorables au NMD, l'exercice pyrotechnique manqué de ce week-end a relancé les critiques d'une minorité d'entre eux. Il a aussi conforté l'opposition d'analystes et de scientifiques, qui voient dans ce projet un risque de relance de la course aux armements et une série de tests

truqués concoctés par un complexe militaire-industriel pour imposer un système qui ne marche pas. Comme l'a écrit *Time Magazine* sur cette « performance à la Potemkine » : « Tout comme le terme de « military intelligence » (en anglais, ce terme a à la fois le sens français et celui de renseignement) celui de « Pentagone testing » est un oxymore, une absurdité. »

On peut penser que Bill Clinton profitera de l'occasion offerte pour repousser toute décision sans tuer le NMD. Une fois de plus, le président le plus chanceux de l'histoire américaine pourra, sans risques, se laver les mains d'un projet qui ne l'a jamais enthousiasmé, tout en affirmant que même ses adversaires souhaitent qu'il agisse ainsi. Mais, quelle que soit sa décision, son impact ne devrait pas dépasser le débat électoral. George W. Bush ne serait pas tenu par une décision minimaliste ; et, président, Al Gore serait enfin devenu son propre maître.

Patrice de Beer

PRÉCISIONS

RESPONSABILITÉ PÉNALE DES ÉLUS

Pierre Tournier, maire de Lézignan-Corbières (Aude), nous demande de préciser qu'il a bénéficié d'une relaxe, le 15 février, par la cour d'appel de Montpellier, dans une affaire d'accident mortel d'une enfant survenu sur sa commune. Le Monde avait rendu compte, dans son édition du 16 juin, de la condamnation, par le tribunal correctionnel de Narbonne, le

12 mars 1999, du maire et de la commune pour homicide involontaire

MIDI LIBRE

En accord avec le groupe Hachette Filipacchi Médias, Jean-Paul Louveau quittera ses responsabilités actuelles – directeur général de *La Provence* – dans le groupe à partir du 1^{er} septembre. A cette date, il rejoindra *Midi libre*, comme directeur général et sera proposé comme membre de son directoire (*Le Monde* du 12 juillet).

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jureau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenaires audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les Etats-Unis devant l'épreuve

LES DERNIERS développements de la situation militaire en Corée ont accentué le malaise qui règne aux Etats-Unis, aussi bien dans l'opinion qu'à Washington. La presse commente brutalement, et sans ménager les chefs militaires, l'évolution des combats, parle de « correction » subie par les Américains, tandis qu'au Capitole de nombreux sénateurs s'étonnent que les Nations unies ne fassent pas de plus grands efforts et se limitent « à se battre jusqu'au dernier Américain ».

Le désarroi de l'opinion se comprend. Après avoir payé de lourds impôts pour un imposant budget de défense nationale, on constate que cet énorme potentiel militaire est inadéquat et que de nouveaux crédits sont nécessaires. D'autre part, les impopulaires mesures sur les effectifs (conscriptio, appel de réservistes), qu'on pensait

avoir limitées au maximum en se concentrant sur le développement exclusif des armes aériennes et atomiques, n'ont pu être évitées. En bref, l'idée d'une guerre « à bon marché » doit être complètement abandonnée.

Mais le malaise ne peut que s'accroître dès l'instant où l'« opération de police » envisagée aux premiers jours se transforme en une véritable guerre, entraînant des changements profonds dans la structure économique et politique de l'Union. Ce qui est maintenant envisagé, c'est la conversion d'une économie de paix en économie de guerre. Tâche difficile, confiée à M. Symington, chef du National Security Resources Board, et dont la réputation grandit à mesure que l'étoile de M. Johnson, son supérieur hiérarchique, pâlit.

(13 juillet 1950.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Durban est notre Seattle *par Act Up-Paris*

TOUTES les associations de malades du Sud comme du Nord le savent : c'est pour résister à la loi des laboratoires et imposer une autre politique qu'elles sont venues à Durban à la 13^e Conférence internationale sur le sida. Aujourd'hui, des médicaments antirétroviraux génériques sont produits à moindre prix, et dans des cadres légaux, au Brésil, en Inde, en Thaïlande : il faut le faire savoir, il faut favoriser leur circulation. Il faut que s'organisent entre pays du Sud des marchés régionaux. Tel est pour nous l'un des enjeux de cette conférence. Durban doit être notre Seattle.

Quelques jours avant l'ouverture de la conférence, le directeur exécutif de l'Onusida, Peter Piot, nous signalait sa volonté de lancer un appel d'offres ouvert à tous les producteurs d'antirétroviraux, sous brevet ou non, seul moyen désormais de garantir l'accès à des traitements dans les pays pauvres. Le 11 mai, le même Peter Piot avait pourtant annoncé à grands renforts de publicité que cinq laboratoires pharmaceutiques acceptaient enfin d'entamer une réflexion sur une réduction des prix de leurs médicaments.

Il n'aura donc pas fallu deux mois pour qu'à l'Onusida, on reconnaisse, au moins en privé, que la stratégie de négociation avec les multinationales détentrices de brevets est un jeu de dupes. Aujourd'hui, les masques tombent : les résolutions apparentes des laboratoires n'étaient qu'effets d'annonce, marketing cynique et charité de façade. Les masques tombent en effet, quand certains laboratoires pharmaceutiques refusent de se rendre en Afrique du Sud en invoquant « des raisons de sécurité ».

A Durban, leurs représentants auraient eu à rencontrer des délégations de malades africains, celles-là mêmes qui, il y a quelques mois, exigeaient de l'OMS, à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la santé, qu'elle mette en concurrence des producteurs de génériques avec des détenteurs de brevets, afin de favoriser l'accès des pays pauvres à des traitements enfin abordables.

A Durban, ils n'auraient pu ignorer que des milliers de malades ont défilé avec le groupe activiste sud-africain TAC (Treatment Access Campaign) pour exiger des traitements. Il y a juste deux ans, à Genève, à l'occasion de la

11^e Conférence internationale sur le sida où les laboratoires vantaient avec une arrogante publicité les mérites de leurs médicaments, pareille manifestation eût été inconcevable. A l'époque, la question de l'accès aux traitements dans les pays pauvres était reléguée par M. Hirschel, président de la Conférence, au rang des utopies abstraites et dangereuses.

Il paraît que le vent tourne. En deux ans, on a vu se multiplier les programmes d'accès aux traitements dans les pays pauvres, alors que les politiques de lutte contre le sida dans ces pays, largement dictées par les bailleurs de fonds internationaux, avaient été jusqu'alors exclusivement consacrées à la prévention. Mais ces programmes resteront impuissants et bénéficieront au mieux à quelques centaines de malades, tant que ces pays ne pourront se procurer des traitements à des tarifs adaptés à leurs capacités de paiement.

Jusqu'à présent, les prix prohibitifs pratiqués par les laboratoires absorbent la majorité des sommes

souverain pour décréter la production nationale d'une copie - c'est ce qu'on appelle une « licence obligatoire ».

C'est dans ces brèches, prévues par les accords TRIPS comme autant de soupapes de sécurité de l'OMC, que des gouvernements et des associations de malades ont jusqu'à présent tenté de s'engouffrer. Jusqu'à présent, pourtant, aucun pays ne s'est vu octroyer par quelque laboratoire que ce soit une licence volontaire. Quant aux industries nationales de la copie, elles sont constamment menacées par les pressions des multinationales pharmaceutiques, et les Etats qui les autorisent ou les commanditent subissent des rétorsions économiques rédhitoires, de la part des Etats-Unis, largement secondés par l'Union européenne.

Le pire est que, dans cette affaire, tout le monde est dans son droit : les licences obligatoires ne sont qu'une brèche, prévue par les accords de l'OMC, dont la contrepartie est la reconnaissance des brevets pour vingt ans. Et ces brèches sont inexploitablement.

C'est à la notion de propriété intellectuelle telle qu'elle est actuellement garantie par les brevets qu'il faut impérativement s'attaquer. Si les brevets servent à restreindre aux seuls malades du sida solvables l'accès aux nouvelles technologies de santé, alors les brevets sont criminels

engagées pour ces programmes et empêchent les autorités sanitaires de renforcer les systèmes de prise en charge. Dans ces conditions, il n'y a pas d'autre solution que la production, par les industries nationales, de produits génériques, et l'importation de ces produits dans des pays privés de capacité de production. Or ces solutions sont notamment inscrites en droit dans les accords TRIPS, contractés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Un Etat peut invoquer une crise sanitaire aiguë pour demander à un laboratoire le droit de fabriquer un générique d'un produit protégé par un brevet. Si le laboratoire y consent, on parle de « licence volontaire » ; si il refuse, l'Etat est

défini par l'OMC ne permet en fait de protéger que la propriété intellectuelle.

Quand le cadre légal est inopérant, il faut en sortir. Faute de résultats, c'est à la notion de propriété intellectuelle telle qu'elle est actuellement garantie par les brevets qu'il faut impérativement s'attaquer. Si les brevets servent à restreindre aux seuls malades solvables l'accès aux nouvelles technologies de santé, alors les brevets sont criminels. Un point c'est tout.

On connaît la chanson des laboratoires : ils seraient, en matière de santé, les garants de l'innovation, et c'est à ce titre qu'ils devraient être protégés par les brevets. Mais les laboratoires ont de

l'innovation une conception formidablement restrictive, et des brevets une notion décidément arrangeante. On ne sait pas assez que les laboratoires brevètent aujourd'hui l'ensemble des molécules proches de leurs molécules « phares » pour bloquer la recherche de leurs concurrents. Ce faisant, les champions de l'innovation en empêchent la dynamique en la monopolisant à leur seul profit.

Nous croyons, avec les Indiens qui défendent leur industrie du générique, que les dynamiques d'innovation sont d'autant plus fortes que les découvertes peuvent être immédiatement exploitées par le plus grand nombre. Sur-tout, nous considérons qu'une industrie nationale qui apprend à copier, comme c'est par exemple le cas au Brésil, participe absolument de l'innovation parce qu'elle peut bénéficier à tous, et pas seulement aux malades des pays riches.

L'urgence impose donc que les gouvernements du Nord et les organismes internationaux procurent une aide aux pays en développement afin d'assurer la production et la commercialisation de molécules génériques - qu'il s'agisse de la production de matières premières, de l'enregistrement de molécules ou de l'organisation de marchés régionaux Sud/Sud qui permettent aux producteurs de génériques de baisser leurs coûts de production et de résister au dumping des laboratoires de marques.

Mais l'urgence impose aussi, et dès maintenant, que soit radicalement remis en cause le cadre qui régit actuellement la propriété intellectuelle pour les entreprises de santé. C'est à cette seule condition que pourront être effectivement mises en concurrence les industries copieuses avec les marques. Partout où la propriété intellectuelle est contradictoire avec les exigences de la santé publique, elle doit être suspendue.

En Afrique du Sud, plus de 20 % de la population est contaminée par le VIH. Il serait obscène et inacceptable pour des millions de malades de devoir se contenter du rituel concert de lamentations impuissantes auquel nous ont habitués d'autres conférences. La 13^e Conférence internationale sur le sida ne doit pas avoir eu lieu à Durban par hasard.

Act Up-Paris.

Une commission d'enquête sur Srebrenica !

par Jean-Hervé Bradol

LE 11 juillet 1995, Srebrenica tombait aux mains des forces serbes de Bosnie. Le contingent hollandais de l'ONU présent sur le terrain n'a pas défendu la population regroupée dans cette zone dite « de sécurité ». La chute de Srebrenica a entraîné la déportation de 40 000 personnes et l'exécution d'environ 7 000 autres.

Entrée en 1993, en même temps que le général Morillon, dans l'enclave de Srebrenica, Médecins sans frontières a, pendant deux ans, apporté un soutien médical et matériel à cette population assiégée, officiellement placée sous la protection des casques bleus de l'ONU. Cette population avait reçu la promesse qu'elle ne serait pas abandonnée et c'est, entre autres, avec cette « garantie » qu'elle est restée sur place au lieu de fuir la menace des forces bosno-serbes. La présence continue de MSF auprès de cette population a contribué à entretenir l'illusion d'une protection internationale dans cette zone. Mais l'équipe de MSF est restée un témoin impuissant du tri de la population et des malades et blessés, de la séparation des hommes et des femmes, et du départ des groupes en convoi vers des destinations inconnues ainsi que de l'inertie du bataillon hollandais de la Forpro-nu.

Plusieurs dizaines de blessés et malades de MSF évacués de l'enclave par les bosno-serbes et « sous escorte hollandaise » ont été sortis des bus et exécutés par les forces serbes. Au moins trois infirmières bosniaques de MSF qui les accompagnaient ont également été sorties des bus et sont depuis portées disparues.

La France, qui commandait alors l'ensemble des forces de protection des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie, jouait un rôle décisionnel majeur. C'est pourquoi nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée d'examiner la part des responsabilités politiques et militaires de notre pays face à la paralysie des Nations unies et

de l'OTAN dans la mise en œuvre des frappes aériennes demandées par le contingent hollandais.

Les conclusions du rapport de l'ONU sur le massacre de Srebrenica demandent explicitement aux Etats membres impliqués de mener un travail d'enquête au niveau national. Aux Pays-Bas, le rapport de *debriefing* des casques bleus déployés à Srebrenica a été publié en novembre 1999 et une enquête a été confiée par le gouvernement néerlandais à l'Institut royal de recherches sur la guerre.

Pour éviter à l'avenir le déploiement trompeur de militaires destinés à rester pieds et poings liés face à des politiques criminelles

En France, alors que la volonté de contrôle parlementaire sur les opérations militaires s'est déjà exercée pour le Rwanda et le Kosovo, elle est restée paralysée pour Srebrenica. Alors que les opérations de maintien de la paix connaissent un regain manifeste et que la France y joue un rôle de premier plan, elle est tenue à un effort de transparence quant à l'efficacité de dispositifs qui prétendent protéger les victimes.

Nous souhaitons donc que le travail d'investigation parlementaire permette de tirer les leçons de ces échecs sanglants pour éviter à l'avenir le déploiement trompeur de militaires destinés à rester pieds et poings liés face à des politiques criminelles.

Le docteur Jean-Hervé Bradol est président de Médecins sans frontières.

Avec l'Internet rapide, l'accès permanent, le partage d'applications et la baisse du coût de la téléphonie locale, les petites entreprises vont prendre une autre dimension.

Azimuth 0°



Pionniers de la nouvelle économie, prenez part aux nouveaux enjeux des télécommunications et au développement de la concurrence dans la boucle locale.

Landtel, nouvel opérateur de Boucle Locale Radio, déjà opérationnel en Allemagne et en Suisse, affirme sa vocation européenne et développe ses activités en France. Responsables marketing, ingénieurs réseaux et services, ingénieurs infrastructures et accès, responsables juridiques et responsables de gestion, contactez Landtel.

Merci d'adresser votre candidature à : recrutement@landtel.org

L'ACCÈS AUX NOUVEAUX SERVICES DE COMMUNICATION



LANDTEL

FINANCE Laurent Fabius, le ministre de l'économie et des finances, a tracé, mardi 11 juillet, les grandes lignes de la réforme du système de régulation financière. ● UN DÉCRET sera

promulgué pour permettre à la Commission des opérations de Bourse (COB) de retrouver son pouvoir de sanction. ● BERCY mènera une concertation avec la COB et le Conseil des

marchés financiers, dans la perspective d'une fusion. ● LE MINISTRE proposera à ses partenaires européens la création d'un comité de sages chargé d'harmoniser les règles boursières dans l'Union.

● La Commission bancaire et la Commission de contrôle des assurances devront plus étroitement collaborer. ● LA COB a été l'objet de nombreuses critiques ces derniers mois. La

réforme doit lui permettre de retrouver une certaine crédibilité. ● LA BANQUE HERVET, dernier établissement public, sera privatisée avant la fin de l'année (lire aussi page 6).

Laurent Fabius ébauche la réforme des autorités financières et boursières

La Commission des opérations de Bourse et le Conseil des marchés financiers devraient fusionner. Le ministre de l'économie souhaite une harmonisation des règles européennes. Il veut moderniser et rendre plus transparentes les institutions de contrôle des banques et des assurances

C'EST LIVIDE que Michel Prada, le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a écouté le discours de Laurent Fabius, ministre de l'économie, prononcé, mardi 11 juillet, lors des rencontres Paris Europlace. Ces propos ont sonné comme un arrêt de mort, à plus ou moins brève échéance, pour la COB dans sa forme actuelle. Après ce que M. Fabius a pudiquement appelé les « turbulences » que traverse la Commission de la Bourse, dont l'un des salariés serait impliqué dans une possible affaire de délit d'initiés, le ministre a souhaité mettre un peu d'ordre.

La réforme de la COB comportera trois volets. D'ici à la fin du

mois, un décret sera promulgué pour permettre à l'institution de prendre des sanctions dans des conditions compatibles avec les dispositions de la Cour européenne des droits de l'homme. Bercy engagera ensuite cet été une concertation avec la COB et le Conseil des marchés financiers (CMF), autorité professionnelle chargée de définir les règles de fonctionnement de la Bourse et d'examiner les offres publiques. L'objectif est d'étudier une fusion entre les deux. Le volet législatif de la réforme serait inséré dans le projet de loi relatif aux nouvelles réglementations économiques, qui doit être discuté en première lecture au Sénat cet automne.

Enfin, une partie des attributions actuelles de la COB pourrait être transférée à une autorité boursière européenne, dont la création serait étudiée par un comité européen. M. Fabius a en effet demandé la constitution d'un « groupe de sages chargé de dessiner une harmonisation des pratiques des régulateurs de marché » au niveau de l'Union européenne. Cette proposition sera examinée, lundi 17 juillet, lors du conseil Ecofin. Le groupe travaillera sur « une harmonisation des pratiques des régulateurs de marché ainsi que les moyens concrets de les améliorer », notamment dans le cadre de la concentration des Bourses, a indiqué le ministre.

Cette réforme de la COB s'inscrit dans une refonte plus vaste du système de régulation financière français. Elle est l'occasion pour M. Fabius, trois mois après son arrivée à Bercy, de marquer le secteur de son empreinte.

DEUX PÔLES

La réforme retenue vise à organiser les autorités de régulation autour de deux pôles, sur le modèle en vigueur en Australie, baptisé « twin peaks » (« sommets jumeaux »), qui sépare les autorités de surveillance du marché et les autorités prudentielles. Ces dernières sont chargées de contrôler la solvabilité et la bonne santé financière des établissements de

crédit, les sociétés d'investissement, des intermédiaires boursiers et des compagnies d'assurance.

Ce deuxième pôle est aujourd'hui éclaté entre la Commission bancaire, entité indépendante présidée par le gouverneur de la Banque de France, et la Commission de contrôle des assurances, elle aussi indépendante mais rattachée à la direction du Trésor.

Ces deux institutions doivent aussi articuler leur action avec celle du Comité des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Cecei), chargé d'agrèer les banques, et avec celle des deux fonds de garantie professionnels créés en 1999, le fonds de garantie des dépôts bancaires et le fonds de

garantie de l'assurance-vie. Au passage, Bercy a annoncé la création d'un troisième fonds, destiné à protéger les clients des compagnies d'assurance-dommages.

Une coordination existe déjà entre ces différentes autorités, pour faire face à l'étroite imbrication des activités de banque et d'assurance. La réorganisation du contrôle prudentiel fera l'objet d'une concertation. De la coopération au rapprochement fonctionnel de ces entités, la palette à l'étude est assez large, mais ce pôle devrait rester proche de la Banque de France.

Sophie Fay et Joël Morio

Arbitraire, imprévisible, toute-puissante... la COB

LE CHOC N'EST PAS SURMONTÉ. Deux mois après la découverte d'un possible délit d'initiés dans ses murs, la Commission des opérations de Bourse (COB) reste abasourdie par l'événement. Enquêtes, persquisitions, interrogatoires viennent troubler régulièrement la vie de l'autorité boursière. Tous essayent de comprendre. Que s'est-il passé en mars sur les titres Quilvest et Hachette Filipacchi ? Quelles sont les responsabilités des salariés et, notamment, de la personne de l'inspection chargée de surveiller le marché ? (Le Monde du 16 juin) « *Aucune institution n'est à l'abri de salariés indisciplinés. Cette affaire, malgré tout, est très gênante pour la COB* », note un observateur.

« L'INSÉCURITÉ JURIDIQUE EST TOTALE »

L'autorité boursière était déjà fragilisée. Elle a été, ces derniers mois, régulièrement condamnée par la cour d'appel de Paris et par la Cour de cassation pour ses procédures et, notamment, son non-respect de la défense. Devant le nombre grandissant d'annulations de ses décisions, elle a jeté l'éponge en mars : elle a suspendu toutes ses sanctions, en attendant un nouveau décret mettant en conformité sa procédure avec la loi. Gérard Rameix, directeur général de la COB, minimise l'étendue de la crise. « Cette affaire de délit d'initiés a montré la pertinence de nos systèmes d'alerte, au moins sur le plan technique. Sur le plan humain, c'est autre chose. Quant à nos procédures, nous savons maintenant ce qu'il faut faire. La crise est derrière nous. »

Banquiers, chefs d'entreprise, magis-

trats ou avocats, beaucoup pensent qu'il est plus que temps de remettre à plat cette institution. « Nous avons créé un monstre », dit Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam). Née en 1967 comme simple entité administrative, transformée en autorité indépendante en 1986, la COB est un organe unique en France. Le Conseil de la concurrence, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, l'Autorité de régulation des télécommunications, la Commission bancaire... aucune autre instance de régulation ne cumule autant de pouvoirs. La COB est à la fois législateur (elle édicte les règlements boursiers), gendarme (elle est chargée de veiller au bon fonctionnement de la Bourse de Paris et à la protection de l'épargne) et juge (elle est dotée de pouvoir d'enquête et de sanction). Cette prolifération de missions est, selon de nombreux observateurs, à l'origine de la confusion du rôle de l'autorité boursière. « La COB se trouve investie d'un pouvoir énorme mais n'a ni la culture ni les méthodes pour bien en user », analyse un avocat d'affaires. Ce qu'un chef d'entreprise résume de façon plus directe : « Face à la COB, j'ai le sentiment d'être dans la situation d'un sans-papier dans une préfecture. Elle agit de façon arbitraire, discrétionnaire, imprévisible. »

Le reproche revient sans cesse. « L'insécurité juridique est totale. La COB a écrit le règlement boursier. Pourtant, elle passe son temps à le réinterpréter en fonction de ses intérêts, de la vision messianique qu'elle se fait de sa mission. Et en cas de besoin, elle

fait modifier la loi par le ministère des finances », proteste un banquier. Lors de récentes introductions en Bourse de sociétés de courtage en ligne, la COB a imposé, en quelques semaines, trois lectures différentes du traitement réservé aux achats par les petits actionnaires. De même, lorsque les sociétés ont été autorisées à racheter leurs actions, la COB a décidé que ces rachats devaient être soumis à son visa. Ce que n'avait pas prévu la loi. L'Association nationale des sociétés par actions (ANSA) a déposé un recours devant le Conseil d'Etat pour protester contre ce dispositif. Gênée, la COB s'est précipitée au ministère des finances pour obtenir un décret avalisant sa décision.

« CHANTAGE AU VISA »

Le visa de la COB, c'est le sésame pour le marché boursier. A l'origine, il est censé garantir l'égalité de l'information de tous les actionnaires et la protection de l'épargne. La COB a bien compris le pouvoir que lui conférerait cette autorisation. « Lorsque l'on s'adresse à la SEC [le gendarme boursier de New York], on sait que l'on va devoir répondre à des formulaires très longs, très détaillés, mais tout est codifié. A la COB, rien ne l'est. A chaque fois, ils ont des demandes nouvelles, des questions supplémentaires. Tout se fait à la tête du client, selon l'humeur du responsable du dossier », explique un responsable financier de grand groupe, dénonçant un « chantage au visa ». La COB met en avant son pragmatisme, nécessaire pour suivre les évolutions du marché. « C'est grâce à

notre action persévérante qu'il y a une amélioration continue de la présentation des comptes, des rapports », souligne M. Rameix.

Certains pointent du doigt l'extrême gentillesse de l'autorité boursière face aux incessants changements comptables dans les groupes, qui visent à brouiller les pistes des résultats, ou sa frilosité sur des sujets comme le gouvernement d'entreprise, la rémunération des dirigeants ou la transparence sur les stock-options. « Nous n'avons pas voulu précéder la loi », justifie M. Rameix. A croire de nombreux témoins, la COB ne serait pas totalement insensible à la puissance de ses interlocuteurs, et encore moins à l'origine de ses dirigeants. « C'est un tout petit monde qui se connaît parfaitement. Entre inspecteurs des finances, on ne se cherche pas d'ennuis », ironise un avocat. « Il y a des anecdotes révélatrices : lorsque la COB demande des explications par lettre à un dirigeant, la missive commence généralement par "Cher ami" », remarque un juge d'instruction. L'autorité boursière se défend de la moindre complaisance à l'égard des grands groupes : « Au contraire », affirme M. Rameix, tout en reconnaissant, dans un souffle : « Notre tort est que nos discussions parfois serrées avec les grands groupes restent secrètes. »

« La COB doit être un vrai gendarme et ne pas avoir peur de faire du bruit. Surveiller un marché boursier ne se fait pas dans le consensus », affirme un avocat. Les actionnaires, les associations de défense des minoritaires, les avocats ne cessent de se

plaindre de « ce secret de confessionnal » qui entoure les travaux et les enquêtes de la COB. Pas une lettre, pas même un accusé de réception ne répond à leur courrier. « Par peur d'être instrumentalisée », la COB préfère ce mutisme et se réserve de frapper après. « A quoi sert une sanction qui tombe deux, trois ans après ? Lorsqu'il y a manipulation, c'est tout de suite qu'il faut avertir le marché », dit Fabrice Rémon, responsable de l'association de défense des minoritaires Deminor en France.

CONTRAINTE ET FORCÉE

Combien d'affaires ont été étouffées ?, se demandent des magistrats. « Si la vertu d'une place se mesure au nombre de dossiers transmis à la justice, alors la Bourse de Paris est une des plus vertueuses », ironise l'un d'entre eux. Selon lui, au cours des années 90, la COB transmettait une vingtaine de dossiers par an au parquet de Paris. En 1999, sept dossiers seulement ont été transmis. Les exemples abondent où la COB n'est intervenue, semble-t-il, que contrainte et forcée. « Sur le dossier Euro-tunnel, la COB avait estimé qu'il n'y avait aucune sanction à prendre », s'indigne un juge du pôle financier. L'avocat Alain Geniteau se rappelle que sa plainte contre la gestion de Bernard Tapie dans la société de pesage Testut n'avait été jugée digne d'intérêt par la COB que deux ans après son dépôt, lorsqu'un juge d'instruction a commencé à s'intéresser au dossier Tapie.

Fabrice Lhomme et Martine Orange

Un fonctionnement dominé par le manque d'effectifs et l'esprit de corps

MICHEL PRADA, le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), est content. En 1999, pour la première fois, le gendarme de la Bourse a enregistré un bénéfice de 200 millions de francs. A un interlocuteur qui lui demandait s'il n'aurait pas été préférable d'augmenter le personnel, le président a répondu qu'il ne voulait pas augmenter les coûts. Les frais de la COB sont étroitement surveillés. Entre 1989 et 1999, les effectifs de l'autorité de régulation sont passés de 213 à 232. Sur la même période, le volume des transactions a été multiplié par 7, la capitalisation boursière totale de la place de Paris par 3,4, les visas ont augmenté de 190 %, pour atteindre 1 630. Le nombre d'enquêtes est resté stable, autour de 80 dossiers par an. Par comparaison, à New York, les enquêtes de la SEC, l'équivalent de la COB, ont presque doublé entre 1995 et 1999, pour atteindre 49 400.

« Nous avons déjà commencé à augmenter les effectifs, mais nous voulons le faire en douceur pour ne pas déstabiliser l'institution », plaide aujourd'hui le directeur général, Gérard Rameix. La COB prévoit d'embaucher une quarantaine de personnes sur trois ans. Elle aurait fait appel pour cela à un cabinet de recrutement.

En attendant, le manque de personnel est, selon les salariés, criant. « Il y a encore quelques mois, il y avait plus de chauffeurs (quatre) à la COB que de personnes chargées du Nouveau Marché », ironise l'un d'entre eux. Depuis, les respon-

sables de ce marché, en pleine explosion avec l'arrivée des valeurs Internet, sont passés de trois à six ! Les salariés affirment être sans cesse sur la brèche, submergés de dossiers. « Nous sommes capables d'aller très vite sur certains dossiers. Mais la moindre lettre d'actionnaire est examinée », raconte l'un d'eux. « Leurs enquêtes sont toujours bien ficelées », ajoute un juge du pôle fi-

coup plus ouvert. 60 % du personnel vient du privé », se défend M. Rameix. Pour la plupart, ce sont des jeunes venus de cabinets d'avocats, de cabinets d'audit, de sociétés informatiques, qui rejoignent les membres de la Banque de France, de la magistrature, de la Commission bancaire. Mais, au bout de quelques années, ils préfèrent retourner dans le privé. « Les perspec-

rencontrer ses services. « Et il n'est pas revenu après », raconte l'un d'eux. De même, impossible pour un salarié de suggérer un changement dans les questionnaires ou les enquêtes.

CONNIVENCE

« L'esprit de corps » se manifeste aussi dans le traitement des dossiers. Même si les salariés poussent pour que la COB se manifeste, les responsables semblent rarement résister aux sollicitations du ministère de l'économie. Dans ce contexte, la privatisation de Pechiney apparaît comme une victoire. Contre l'avis de Bercy, la COB, pour une fois, avait réussi à faire signaler le changement de normes comptables qui permettait au groupe aluminium d'afficher des résultats positifs.

La connivence existe aussi avec les grands groupes. « Il faut savoir ménager l'avenir », souffle un observateur. La multiplication des pantoufles des hauts fonctionnaires de la COB vers le privé en gêne plus d'un. Pierre Fleuriot, ancien directeur général de l'institution, est parti chez ABN Amro. Marie-Noëlle Dompé, ancienne responsable du service juridique, est devenue avocat associé chez Jean-Michel Darrois, un des grands cabinets d'affaires parisiens. André Dupont-Jubien, autre responsable juridique, est parti chez Lazard. Aucune commission, semble-t-il, n'a examiné ces transferts.

M. O.

Le traitement particulier des valeurs Internet

La Commission des opérations de Bourse (COB) est-elle en train de succomber à la folie Internet ? Plusieurs observateurs s'inquiètent de la facilité avec laquelle de toutes jeunes sociétés ont pu entrer sur le marché. Déjà, certains prédisent la catastrophe, et « la responsabilité de la COB sera engagée ». « Que dirait-on si la COB s'érigait en censeur ?, questionne Gérard Rameix, son directeur général. Selon la logique de l'économie moderne, c'est le marché qui est le meilleur arbitre pour dire le prix et la qualité. Nous, nous veillons seulement à la qualité de l'information. »

La COB a accepté de faire une entorse à ses principes pour LibertySurf, le portail Internet de Bernard Arnault. Bien que cette société soit toute récente, elle a été admise d'emblée au règlement mensuel, car M. Arnault menaçait d'aller faire coter LibertySurf à Amsterdam ou à Londres. L'autorité s'est soumise : « Il fallait défendre l'intérêt de la place », affirme M. Rameix.

nancier. « Cela reste tout de même une administration », affirme Sophie L'Hélias, porte-parole de fonds d'investissement anglo-saxons. Les responsables n'ont jamais fait une opération de marché. Il faut avoir travaillé sur le marché pour connaître ses réactions, anticiper aussi ses mauvais coups. »

« Nous ne sommes pas une administration. Notre modèle est beau-

tives de carrière sont nulles, si vous n'appartenez pas à un grand corps quelconque, inspection des finances, X ou ENA », résume, amer, un membre de la COB. Une sorte de protocole tacite semble en effet s'être instauré entre les grands corps et les autres. Des salariés se souviennent qu'il a fallu près de deux mois à Michel Prada, après sa nomination à la présidence, pour

La Banque Hervet pourrait être privatisée d'ici la fin de l'année

IL Y A sept ans que la Banque Hervet attend sa privatisation. Son président, Patrick Careil, qui a vu sortir du périmètre public le CIC, le Crédit lyonnais et la Marseillaise de crédit, est enfin proche du but. Laurent Fabius, ministre de l'économie, a officiellement annoncé que la procédure de cession de la dernière banque publique serait lancée rapidement. Le décret devrait être signé avant la fin juillet, pour boucler l'opération à la fin d'octobre, si la conjoncture financière le permet. M. Careil semble avoir convaincu M. Fabius - dont il est proche - d'opter pour une privatisation « industrielle » plutôt que « budgétaire ». L'option dite budgétaire consiste à chercher à obtenir le maximum d'argent de la vente de la banque en la cédant au terme d'une procédure de gré à gré, qui reviendrait à la mettre aux enchères. Elle risquerait alors de tomber entre les mains d'une banque étrangère, ce que Bercy préférerait éviter. L'option industrielle consiste à privatiser la Banque Hervet sur le modèle du Crédit lyonnais, c'est-à-dire en la dotant d'un groupe d'actionnaires partenaires (sans doute très réduit), puis en mettant le reste de son capital en Bourse par offre publique de vente.

Ces « fiançailles avant mariage » sont, de l'avis de Bercy, la procédure la plus respectueuse de l'entreprise et de ses 1 388 salariés et de ses 84 agences. Elle est cependant très

lourde et coûteuse pour une entité de petite taille.

La privatisation devrait rapporter à l'Etat environ 1,5 milliard de francs (le montant des fonds propres de la banque), voire 2 milliards de francs si le marché boursier est porteur. Des proches de la banque estiment qu'une dizaine de candidats pourraient faire part de leur intérêt. La Société générale, à travers sa filiale Crédit du Nord, en partenariat avec le groupe financier franco-belge Dexia, serait intéressée. Sont aussi citées les banques italienne San Paolo, belge Artesia et belgo-néerlandaise Fortis. Le CCF, en passe de devenir filiale du groupe britannique HSBC, pourrait être sur les rangs. Il a des partenariats avec la banque, qu'il avait failli acquérir lors d'une procédure de privatisation, annulée par Edouard Balladur en 1994, crise de l'immobilier oblige.

Après cette privatisation et la filialisation d'une partie des activités bancaires de la Caisse des dépôts et consignations prévue cet automne, quelques dossiers financiers resteront sur le bureau du ministre : la réforme du crédit immobilier de France, l'éventuelle poursuite du désengagement de l'Etat du capital de la CNP Assurances, et surtout la cession des 10 % détenus dans le Crédit lyonnais. La réforme des services financiers de La Poste n'étant pas évoquée à ce jour.

S. F

Le sport devient un outil de communication à part entière

Le groupe Carat, première agence de conseil média en Europe, vient d'annoncer la création d'une filiale dédiée au sport. L'arrivée de ce poids lourd confère une nouvelle légitimité au sponsoring sportif

LE MARKETING sportif acquiert ses lettres de noblesse. En annonçant le 1^{er} juillet la création de sa filiale d'ingénierie sportive, Carat Sport, le groupe français Carat, premier groupe d'achat et de conseil média en Europe (75 milliards de francs, soit 11,43 milliards d'euros placés pour le compte d'annonceurs en 1999), contribue à la nouvelle légitimité du sport comme « outil de communication ». Carat Sport est dirigé par Georges Vanderchmitt, ancien directeur général de France 2 et directeur de cabinet (1994-1995) de l'ancienne ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie. Il fait une entrée en force sur le marché avec une première mission de conseil stratégique réalisée pour le compte de la Fédération française de football.

La double victoire de l'équipe de France de football en Coupe du monde (1998) puis en Coupe d'Europe a fait entrer le foot business dans une nouvelle ère : annonceurs et publicitaires estiment désormais que le sport, surtout le football, produit phare des télévisions diffusées par satellite, est un support de communication de première catégorie. « Nous intégrons le sport comme un stimulus de communication des marques, un média au même titre que les autres », confirme Bruno Kemoun, le cofondateur du groupe Carat. « Ce n'est pas un jeu, c'est une affaire de gros sous », déclare l'analyste britannique Rachael Churuch. Elle estime, dans une étude publiée le 2 juillet, que les dépenses publicitaires, la vente d'articles et la vente de billets feront du sport « le plus grand

succès de l'Internet dans les cinq prochaines années ».

Depuis peu, la commercialisation du sport s'est professionnalisée avec l'arrivée de groupes publicitaires comme Havas Advertising et sa filiale Havas Advertising Sports. Ces derniers ont tenté de concurrencer les opérateurs historiques – le groupe Darmon, notamment – en proposant des prestations de conseil aux fédérations sportives et aux entreprises. Même s'ils sont dotés de compétences plus marketing que sportives, ces nouveaux venus sont aussi devenus régisseurs de clubs : Havas Advertising Sports gère, par exemple, le programme marketing du club italien de football de première division AS Roma.

Mais mettre au point la meilleure association possible entre un évé-

nement sportif et une marque ne suffit plus : en raison des sommes dépensées, les entreprises veulent aussi vérifier la pertinence de leur investissement dans le sport au même titre qu'elles évaluent les retombées de leurs opérations télévisées. C'est un fait, l'inflation des droits télévisés et des contrats marketing – 3 milliards de dollars sont entrés dans les caisses du Comité international olympique pour les JO d'hiver de Nagano (1998) et les JO d'été de Sydney (2000) –, n'a pas été accompagnée d'éléments de mesure marketing adaptés. « Le sport brasse de plus en plus d'argent mais le conseil, la réflexion marketing, les mesures d'efficacité n'ont pas suivi », constate l'autre fondateur du groupe Carat, Eryck Rebou.

Carat Sport travaille donc à de nouveaux outils d'évaluation. Un

besoin d'autant plus impérieux que le doute s'empare parfois des sponsors, même s'ils restent fascinés par « cette relation affective entre un sport et son public », explique Lucien Boyer, d'Havas Advertising Sports qui reconnaît que ceci relève davantage de la compétence des experts média. Récemment, l'équipementier Reebok, qui devait habiller les mille athlètes et officiels de l'équipe olympique lors des prochains Jeux de Sydney a, par exemple, préféré rompre son contrat avec le comité australien. Quitte à disparaître de la scène olympique.

Les techniques actuelles permettent de savoir combien de personnes ont vu le nom du sponsor, mais « il n'est pas possible de mesurer l'impact d'un partenariat sportif uniquement par le coût au contact », explique Lucien Boyer. Les gens sont tellement attachés à un sport qu'ils considèrent qu'il leur appartient et que, par conséquent, les marques viennent chez eux. Elles doivent, pour se faire accepter, apporter quelque chose, pas seulement profiter de la notoriété soudaine d'un événement ».

Des sociétés d'études comme Sport Lab, qui pourrait s'adjoindre de nouvelles compétences par un rachat, ou des instituts comme Secodip (Taylor Nelson Sofres) réalisent de plus en plus de baromètres pour tenter de positionner les disciplines les unes par rapport aux autres, de mesurer les valeurs attachées à tel ou tel sportif. L'arrivée de Carat Sport, et des moyens techniques et humains qui sont les siens, devrait accélérer la recherche dans ce domaine.

Audience radio : France Info et RTL affichent les plus fortes baisses

LE PRINTEMPS ne favorise pas la radio, dont l'écoute globale a baissé de 0,6 % selon le sondage Médiamétrie, publié mercredi 12 juillet, qui porte sur la période avril-juin. Les radios généralistes sont les plus pénalisées. Toujours en tête, RTL recueille 16,7 %, au lieu des 17,1 % du sondage précédent. Avec 11,6 %, France Inter perd seulement 0,2 % par rapport à janvier-mars, mais régresse de 0,7 % par rapport à avril-juin 1999 – l'enquête de Médiamétrie a eu lieu juste avant la grève des assistants d'émissions (Le Monde du 28 juin). Le plus fort recul est celui de France Info qui, avec 10,6 % d'audience, est en recul de 1 point par rapport au sondage précédent. « L'écoute de France Info est très liée à l'importance de l'actualité. Ainsi la guerre du Kosovo l'an dernier et les tempêtes de cet hiver avaient contribué à sa hausse », estime François Desnoyers, directeur du développement. Avec 10 %, Europe 1 perd 0,2 % par rapport à cet hiver. Quant à RMC, elle recule de 2,9 % à 2,5 %.

Les radios musicales sont presque toutes en hausse. Dans le groupe de Jean-Paul Baudécroux, NRJ passe de 11,2 % à 12 % et retrouve son niveau du printemps dernier, Chérie FM progresse de 5,2 % à 5,5 % et Nostalgie de 8,2 à 8,4 %. Seule Rire et chansons perd 0,1 % et atteint 3,2 %. Dans le groupe Lagardère, Europe 2 gagne 0,2 % et atteint 5,3 % et RFM recule de 4,3 à 4,2 %. Les deux stations musicales de RTL améliorent légèrement leurs positions : Fun Radio passe de 6,1 à 6,7 % et RTL 2 de 4,3 à 4,5 %. Quant à Skyrock, elle perd un demi-point, passant de 6,8 % à 6,3 %.

Le football, sport roi en France

La France aime le football : 44 % des Français se disaient, avant la victoire dans l'Euro 2000, « intéressés » par le football, qui reste en France le « sport roi ». Les femmes constituent environ 30 % de l'audience. « Nous les voyons arriver surtout dans les phases finales des grandes compétitions », explique Georges Vanderchmitt, qui a également analysé les réactions des jeunes et des personnes à hauts revenus pendant l'Euro 2000. Cet événement s'est traduit par un chiffre d'affaires publicitaire brut de 197 millions de francs sur TF 1 – dont 49,2 millions pour la finale – et 136,1 millions pour France Télévision.

Zinedine Zidane, nouvelle idole des marques

« UN SPORTIF, c'est une marque et ça se gère avec parcimonie. » Cette phrase lâchée au détour d'une conversation par un publicitaire spécialiste de la chose sportive témoigne de la nouvelle logique qui fait du footballeur une star, et de la star, la Rolls des VRP.

Pour preuve, le récent parcours commercial de Zinedine Zidane, meneur de jeu de l'équipe de France et de la Juventus de Turin. Venu des cités nord de Marseille et sacré meilleur footballeur par la FIFA en 1998, le numéro 10 des Bleus multiplie les contrats avec les marques. Après avoir été le porte-parole d'enseignes aussi diverses qu'Adidas, les supermarchés Leader Price et Dior, le deuxième meilleur buteur français de l'Euro 2000 porte, depuis le 21 juin, les couleurs de Volvic.

N'être que l'un des partenaires commerciaux de Zidane n'effraie pas. La raison ? « Pour tous les Français, Zinedine Zidane est le sportif numéro un. (...) C'est "Zizou le magicien" (...) et, comme un volcan, [d'Auvergne, même si Zinedine Zidane est né de

parents algériens] il est solide et silencieux mais au cœur de l'action », explique le dossier de presse de la campagne publicitaire conçue par l'agence Devareuxvillaret. Photographié en noir et blanc pour une image qui s'apparente à celle auparavant réalisée pour Dior, le joueur est affiché sur les Abrisbus. Il est aussi l'acteur principal d'un spot télévisé réalisé par Stéphane Meunier, l'auteur du documentaire intimiste sur la sélection tricolore (Les Yeux dans les Bleus) durant la Coupe du monde 1998...

Si l'argent fait aussi courir la star – qui peut profiter de son apogée commerciale après sept ou huit ans de carrière –, Zinedine Zidane reste sélectif. Il aurait refusé un contrat publicitaire de 3 millions de dollars pour une boisson gazeuse. Et préfère être le parrain publicitaire de l'opération « Tous en baskets » organisée le 13 octobre pour soutenir l'Association européenne contre les leucodystrophies, des maladies génétiques qui détruisent le système nerveux.

Fl. A.

Florence Amalou

Françoise Chirot

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

● **UBS : le groupe financier suisse UBS AG** a annoncé, mercredi 12 juillet, qu'il propose de racheter PaineWebber Group, la quatrième société de Bourse américaine, dans le cadre d'une offre d'achat et d'échange qui évalue la société à 10,8 milliards de dollars. Cette fusion est recommandée par le conseil de PaineWebber. L'opération permettra à UBS d'avoir accès à plus de 8 000 courtiers de PaineWebber et à des actifs clients de plus de 475 milliards de dollars.

● **TÉLÉPHONIE MOBILE : le numéro japonais de la téléphonie mobile NTT DoCoMo et le néerlandais KPN** ont signé un accord mercredi avec le conglomérat de Hongkong Hutchison Whampoa pour lui racheter 35 % de TIW UMITS, opérateur qui a décroché une licence pour exploiter un réseau de troisième génération en Grande-Bretagne.

● **RATP : plusieurs préavis de grève ont été déposés auprès de la direction** pour mercredi 12 juillet sur la ligne 2 du métro parisien et pour jeudi 13 juillet sur l'ensemble du réseau métro et RER. Les syndicats demandent la réouverture des négociations sur la réduction du temps de travail.

● **GAZ DE FRANCE : « une directive européenne s'impose sur le droit national », a rappelé mardi Pierre Gadonneix, président de GDF pour expliquer sa décision d'appliquer, dès le 10 août, la directive ouvrant le marché du gaz à la concurrence.** Sans attendre le vote d'une loi, 20 % du marché sera ouvert, ce qui concerne une centaine de clients.

● **EXXON MOBIL : le pétrolier a annoncé mardi, aux représentants du personnel, son intention de supprimer 150 emplois** sur le site pétrochimique de Port-Jérôme (Seine-Maritime), qui compte 2 300 salariés.

● **ROCHE : le groupe pharmaceutique suisse a indiqué, mardi, vouloir coopérer avec la Commission européenne** dans le cadre de l'enquête sur une entente illicite entre treize groupes pharmaceutiques, sur les prix des vitamines.

● **BRITISH AIRWAYS : les actionnaires de la compagnie aérienne ont critiqué le pont d'or fait à l'ancien patron Bob Ayling** pour l'inciter à partir. M. Ayling touchera 3,12 millions d'euros, plus une retraite de 410 000 euros par an alors qu'il est prévu une fusion des deux fonds de retraite du groupe, entraînant une baisse des indemnités de retraite pour les salariés.

● **WAGONS-LITS : la direction et les syndicats de la filiale du groupe Accor spécialisée dans la restauration ferroviaire** ont signé mardi un accord. Ce texte, approuvé à 75 % par le personnel, va permettre la poursuite de l'activité pour laquelle la SNCF avait envisagé de lancer un appel d'offres européen.

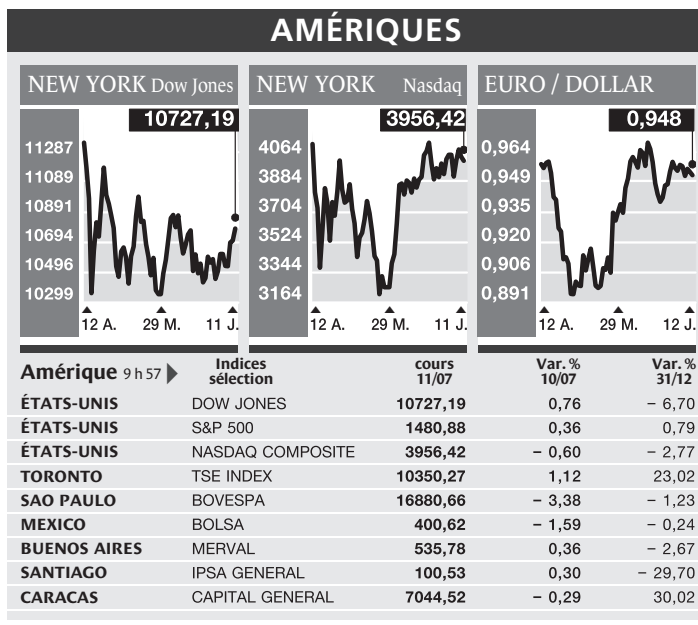
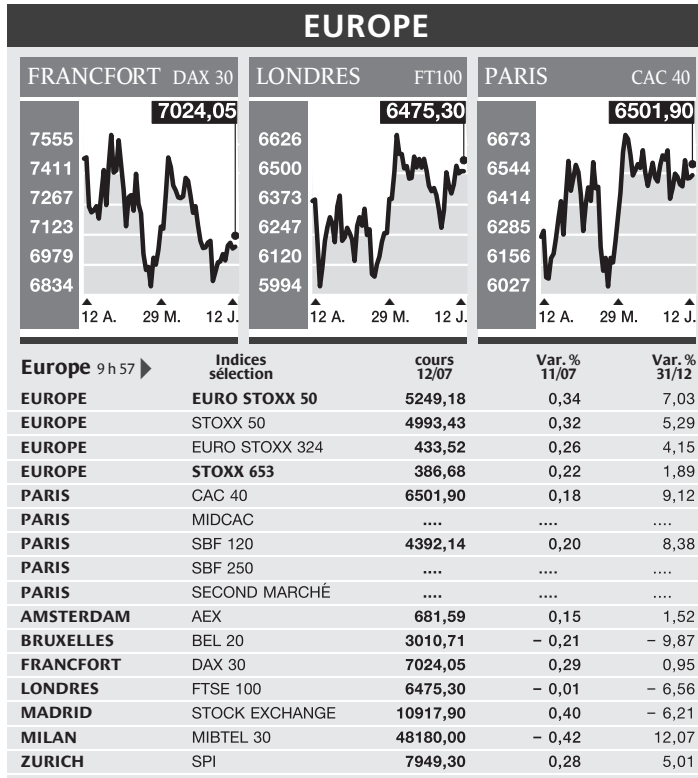
ÉCONOMIE

■ **FRANCE : les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en juin**, comme en mai, et affichent une hausse de 1,7 % sur un an.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont progressé de 0,6 % en juin** et de 1,9 % sur un an. L'excédent commercial de mai s'élève à 3,8 milliards d'euros, contre 3,2 milliards d'euros en mai 1999.

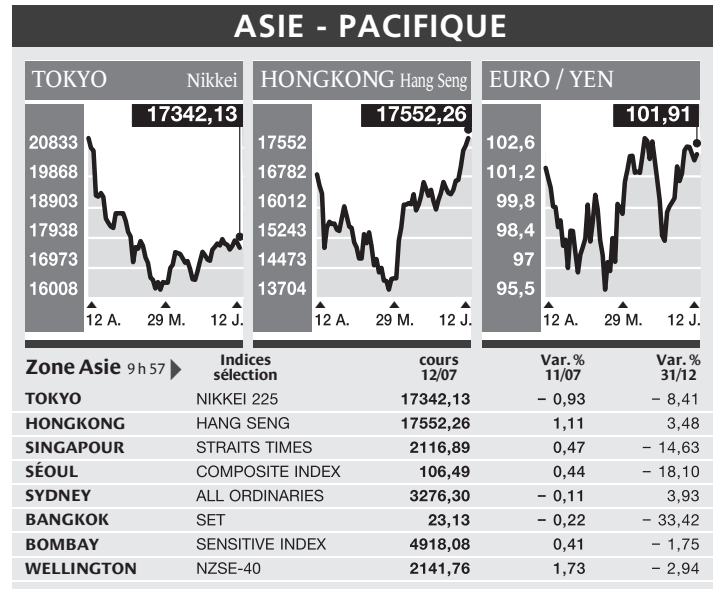
■ **FMI : une mission d'experts du Fonds monétaire international est arrivée mardi soir** à Moscou pour une visite d'une semaine.

■ **PÉTROLE : la production mondiale en juin s'est élevée** à 76,48 millions de barils par jour (bpj), en baisse de 420 000 bpj par rapport à mai, selon le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie.



Cours de change croisés

12/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S
DOLLAR	0,93097	0,94870	0,14467	1,51350	0,61113
YEN	107,41500	101,91500	15,54000	162,57000	65,64500
EURO	1,05407	0,98121	0,15245	1,59530	0,64425
FRANC	6,91205	6,43600	6,55957	10,46470	4,22590
LIVRE	0,66072	0,61505	0,62685	0,09555	0,40380
FRANC SUISSE	1,63630	1,52305	1,55260	0,23665	2,47670



Taux de change fixe zone Euro

Zone Euro	Taux	Zone Euro	Taux
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245
ALLEMAGNE	1,93527	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (100)	1,93627	LIRE ITAL. (100)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,31	4,19	5,39	5,60
ALLEMAGNE	4,29	4,54	5,24	5,50
GDE-BRETAG.	5,69	6,04	5,16	4,50
ITALIE	4,29	4,51	5,59	5,93
JAPON	0,07	0,20	1,77	2,34
ÉTATS-UNIS	6,47	6,10	6,04	5,88
SUISSE	3	3,35	3,84	4,26
PAYS-BAS	4,27	4,51	5,40	5,60

Matif

Cours 9h57	Volume 12/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
SEPTEMBRE 2000	24859	86,82	86,78
Euribor 3 mois			
JUILLET 2000	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert en hausse, mercredi 12 juillet, l'indice CAC 40 progressant de 0,24 %, à 6 506,12 points. La Bourse de Francfort a également ouvert en légère hausse de 0,17 %, l'indice DAX affichant 7 015,84 points. Même tendance à la Bourse de Londres, dont l'indice Footsie gagnait 0,13 %, à 6 484,4 points, lors des premiers échanges. A Tokyo, l'indice Nikkei a achevé la séance de mercredi en baisse de 0,9 %, à 17 342,13 points, dans le sillage du Nasdaq : ce dernier s'est replié de 0,60 %, à 3 956,38 points, tandis que le l'indice Dow Jones a crû de 0,76 %, à 10 727,19 points.

TAUX ET CHANGES

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français à dix ans s'inscrivait à 5,38 %, lors des premiers échanges mercredi, tandis que celui du bund allemand de même échéance se situait à 5,24 %. Mardi, outre-Atlantique, le taux de l'obligation du Trésor à dix ans s'était légèrement tendu à 6,04 %, contre 6,02 % lundi. Les prix des obligations évoluent en sens inverse de leur rendement. L'euro s'inscrivait à 0,9487 dollar mercredi alors que le monnaie nipponne reculait à 107,48 yens après des rumeurs selon lesquelles Standard and Poor's pourrait baisser la note de la dette souveraine du Japon.

VALEURS FRANÇAISES

L'action Axa a ouvert en hausse de 0,53 %, à 152,8 euros, mercredi 12 juillet, après avoir terminé en baisse de 5,30 %, à 152 euros mardi, et avoir perdu 3,25 % la veille.

France Télécom a ouvert en progression de 0,27 % à 148 euros, après avoir cédé mardi 2,25 % à 147,60 euros.

Vivendi, maison-mère de Cegetel, a ouvert en repli de 0,34 %, à 86,95 euros, après avoir perdu 3,06 % la veille, à 87,25 euros.

Seita a ouvert en hausse de 2,33 %, à 47,79 euros, après avoir progressé de 1,97 % mardi.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 12 JUILLET Cours relevés à 9 h 57 Liquidation : 24 juillet

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like BNP, AXA, and various indices.

Table of international stock market data with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like BAZAR HOT, BIC, and various international firms.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like GUYENNE GASCOGNE, HAVAS ADVERTISING, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like TOTAL FINA ELF, TRANSICIEL, and others.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., and others.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 11 JUILLET Cours relevés à 18 h 07

Table of new market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, and others.

Table of new market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like CEREP, CHEMUNEX, and others.

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 12 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists companies like OXIS INTL RC, PERFECT TECH, and others.

Table of second market data (continued) with columns for company names, previous price, current price, and percentage change. Includes companies like GO SPORT, GRAND MARNIE, and others.

SICAV et FCP

Cours de clôture le 11 juillet

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Valeurs unitaires', 'Date cours', and 'AGIPI'. Lists various investment funds and their performance.

CAISSE D'ÉPARGNE

Table of Caisse d'Épargne data with columns for 'Sicav en ligne', 'Fonds communs de placements', and 'CREDIT AGRICOLE'. Lists various savings and investment products.

LCF E. DE ROTHSCHILD

Table of LCF E. de Rothschild data with columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Paiement dernier coupon (1)'. Lists various investment funds.

Fonds communs de placements

Table of various investment funds with columns for 'Sicav Info Poste', 'Fonds communs de placements', and 'SG ASSET MANAGEMENT'. Lists numerous funds and their details.

CDC Asset Management LIVRET B. INV.D. PEA 249,59 1637,20 09/07

CREDIT AGRICOLE FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

LEGAL & GENERAL BANK

LA POSTE

TOUR DE FRANCE A mi-parcours, le Tour de France s'est accordé une journée de repos mercredi 12 juillet. Jeudi, la 12^e étape conduira, sur 149 km, les coureurs de Car-

pentras au sommet du mont Ventoux. ● L'ASCENSION du « géant de Provence » est redoutée par le peloton et notamment par Lance Armstrong, qui avoue ne pas aimer



le mont Ventoux, qui, selon lui, le lui rend bien. ● LE MAILLOT JAUNE semble cependant bien accroché sur les épaules de l'Américain, dont la démonstration de force dans les

Pyrénées suscite des interrogations chez certains coureurs. ● MARDI À REVEL, terme de la 11^e étape, le Néerlandais Erik Dekker a obtenu sa deuxième victoire d'étape.

Lance Armstrong met son maillot jaune à l'épreuve du Ventoux

Après une journée de repos, le peloton du Tour de France, encore sous le choc de la prise du pouvoir par l'Américain, s'attaque jeudi 13 juillet au « mont chauve », dont le maillot jaune lui-même reconnaît craindre l'ascension

REVEL (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

Il sourit, plaisante, taquine même quelques journalistes. Mardi 11 juillet, à l'issue de la 11^e étape,

qui menait le peloton de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées) à Revel (Haute-Garonne), l'Américain Lance Armstrong s'est montré détendu comme jamais il ne l'avait été depuis le départ de Poitiers. On le serait à moins. Car, comme le disait son coéquipier français, Cédric Vasseur, quelques heures plus tôt, la grande lessive effectuée la veille dans la seule étape pyrénéenne de cette Grande Boucle – étape au terme de laquelle Lance Armstrong s'est emparé du maillot jaune – « a au moins eu le mérite d'avoir éclairci la situation ».

Le vainqueur du Tour de France 1999 ayant dominé et distancé ses principaux adversaires dès ce premier rendez-vous avec la montagne, l'essentiel pour lui et l'US Postal, son équipe, consiste désormais à « essayer de gérer la course », ainsi que le souligne Cédric Vasseur. C'est-à-dire à évaluer au cas par cas les tentatives d'échappées et à savoir « laisser partir les bonnes ».

Mardi, les hommes de l'US Postal ne se sont pas longtemps posé la question. Dès le 15^e kilomètre, ils ont délivré un bon de sortie au Néerlandais Erik Dekker (Rabobank) et au Colombien Santiago Botero (Kelme), le premier s'offrant à Revel son deuxième succès personnel sur ce Tour, le troisième pour l'équipe Rabobank.

Pour le reste du peloton, l'heure a été à l'attente. A la digestion de l'étape de la veille, au « ressourçage » psychologique. Car le choc d'Hautacam a laissé des traces. Mardi matin, les mines et les propos ne trompaient pas : « Quand j'ai revu Armstrong, j'ai eu l'impression de voir quelqu'un qui descendait là où je suis monté », expliquait Stéphane Heulot.

Il l'a monté « plusieurs fois en course et à l'entraînement ». Mais il évoque volontiers « un endroit spécial, mystique, étrange »

Un rien « désabusé », le coureur de la Française des jeux ne cachait pas que, face aux différences de comportement constatées lundi, il avait le sentiment que, même si « on a fait tout ce qui était en notre pouvoir de coureurs pour que le malaise se résorbe », celui-ci persistait bien. « Peut-être que c'est à nous de nous remettre en question », lâchait-il.

« Armstrong a mis un gros coup de bâton », assurait pour sa part le Suisse Laurent Dufaux, l'un des leaders de l'équipe italienne Saeco, quatrième du Tour de France l'an dernier. Très attardé à Hautacam, il jugeait que « le Tour est fini ». « Pour moi », ajoutait-il. Selon



Ullrich et la Marque jaune

Comme dans une bande dessinée d'Edgar-Pierre Jacobs, l'inquiétude plane autour des héros. La domination impitoyable exercée dans l'étape pyrénéenne par le

nouveau maillot jaune, Lance Armstrong, a créé comme un sentiment d'impuissance. L'Allemand Jan Ullrich (Telekom), 2^e du classement général, est-il en mesure de renverser en sa faveur cette situation compromise ? Nous le saurons dans le prochain épisode...

d'autres coureurs, c'est le Tour tout court qui serait d'ores et déjà joué.

« En principe, on connaît le vainqueur, personne ne peut lutter », avançait Walter Godefroot, le directeur sportif de l'équipe Telekom et de l'Allemand Jan Ullrich, dauphin de Lance Armstrong au classement général (à 4 min 14 s).

Si point faible il y a chez le Texan, il pourrait se situer au niveau de son équipe, qui a disparu dans l'Aubisque lundi, après avoir mené un train d'enfer dans les premiers lacets du col. « Tyler Hamilton et Kevin Livingston ont été inférieurs à leur niveau normal. Cela peut être une faiblesse », a reconnu Cédric Vasseur.

Lance Armstrong, lui, estime disposer d'une « équipe solide », peut-être même plus que l'an passé, car « nous sommes encore neuf, quand il y a un an nous n'étions plus que sept ».

On pourra juger sur pièces dès le jeudi 13 juillet. Car, après une journée de repos, mercredi 12, largement mangée par le transfert

entre Revel et Avignon (Vaucluse), c'est une arrivée au sommet du mont Ventoux qui attend le peloton d'un Tour de France qui en sera à mi-parcours. Lance Armstrong ne va pas jusqu'à apparaître taraboué par le doute à la perspective d'avoir à escalader le « mont chauve », d'autant qu'il l'a monté « plusieurs fois en course et à l'entraînement ».

Mais il évoque volontiers « un endroit spécial, mystique, étrange ». Lors du dernier Critérium du Dauphiné libéré, il y a connu un léger passage à vide. Ce qui lui a fait dire : « Le Ventoux ne m'aime pas, je ne l'aime pas non plus ».

Viendront ensuite trois journées dans les Alpes qui s'annoncent très lourdes en dénivellées et qui pourraient encore créer de grosses différences. Dans ce peloton où plusieurs vitesses commencent à se dessiner, il n'est pas certain que tout le monde puisse digérer correctement ce menu. Car les signes de fatigue s'accroissent.

Mardi, dans les 25 derniers kilomètres, le peloton a éclaté en cinq parties. Deux nouveaux abandons sont venus s'ajouter aux neuf de la veille. D'autres pourraient suivre, un certain nombre de coureurs se plaignant de début de bronchite.

« Paris est encore loin », assure Lance Armstrong. « Le Tour est encore long », lui fait écho Stéphane Heulot. Mais les mots voisins des deux hommes reflètent deux réalistes bien éloignés. Car, s'il « aspire à regoûter à la joie de faire du vélo », le Breton avoue qu'« il y a de quoi se demander parfois pourquoi on continue à s'entraîner ».

Philippe Le Cœur

Le joli Tour d'Erik Dekker, inlassable attaquant

REVEL (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

Jacky Durand n'est pas de ceux qui renoncent facilement. Le coureur français de l'équipe Lotto, qui a construit sa réputation sur son ardeur au combat, n'a pourtant pas bronché lorsqu'il a su que le Néerlandais Erik Dekker (Rabobank) avait faussé compagnie au peloton dès le sommet de la première bosse, entre Bagnères-de-Bigorre et Revel, mardi 11 juillet. « En ce moment, quand Dekker est dans une échappée, il n'y a aucune chance de gagner », constate le Français en hommage au vainqueur de la 11^e étape du Tour de France.

Après neuf étapes en ligne, il a déjà accompli plus de 600 kilomètres d'échappée

Erik Dekker est en pleine forme et en pleine confiance. « Il faut les deux pour avoir envie d'attaquer au lendemain d'une étape comme celle que nous avons connue dans les Pyrénées », expliquait-il, hilare, après avoir facilement réglé son compte au Colombien Santiago Botero, son compagnon d'échappée, à l'issue d'un bref sprint.

A bientôt trente ans, le coureur aux cheveux blonds coupés au ras de la casquette dispose d'une solide maîtrise des choses du cyclisme : « Je ne connaissais pas Botero. Mais comme c'est un coureur de l'équipe Kelme, j'ai pensé qu'il était plutôt grimpeur que sprinter. Tout ce que j'avais à faire, c'était attendre ».

S'il s'était mieux renseigné, il aurait aussi appris que son compagnon de fuite venait de purger une

longue suspension de neuf mois, à la suite d'un contrôle positif aux anabolisants.

Le Néerlandais n'est pas avare de ses efforts depuis le départ du Futuroscope. Quatre fois, il a tenté sa chance. Quatre fois, il s'est extirpé du peloton pour de longues promenades vers l'avant. Après neuf étapes en ligne, il a déjà accompli plus de 600 kilomètres d'échappée. Le bilan – deux victoires, à Revel et à Villeneuve-sur-Lot – est excellent, en dépit de l'énorme frustration qui l'avait saisi à Vitry, où le peloton l'avait rattrapé, ainsi que l'Allemand Jens Voigt (Crédit agricole), à seulement 400 m de la ligne d'arrivée et alors que les deux hommes venaient de se payer une fugue longue de 150 km.

Au temps des amateurs, Erik Dekker fut l'un des coureurs les plus prometteurs de sa génération. En 1992, aux Jeux olympiques de Barcelone, il avait remporté la médaille d'argent, devancé seulement par l'Italien Fabio Casartelli. Mais avant sa victoire de Villeneuve-sur-Lot, son premier grand succès en huit saisons chez les professionnels, il n'avait gagné que des ennuis de santé – et des embarras : en octobre 1999, peu avant le championnat du monde sur route, il fut mis à l'arrêt de la sélection néerlandaise et contraint à un arrêt de travail de quinze jours pour un hémocrite trop élevé. « L'enfer », résume-t-il.

Sa résurrection n'a pas tardé. Elle va de pair avec celle de son équipe. Après la grande crise de 1998, les Rabobank avaient été parmi les plus timides, les plus prudents, sur le Tour 1999. Leur médecin, Geert Leinders, était resté en Belgique, et les ogres orange, habitués à fêter plusieurs victoires à chaque Tour, avaient dû attendre les Champs-Élysées pour triompher enfin, grâce à l'Australien Robby McEwen. Cette année, leur médecin est de retour et leur a rendu leur bel appétit : Leon Van Bon avait gagné au sprint à Tours, avant les échappées à succès d'Erik Dekker.

Eric Collier

Le vainqueur de l'étape

● **Erik Dekker (PB/Rabobank)**. Né le 21 août 1970 à Hoogeveen. 1,82 m, 66 kg. Professionnel depuis 1992.

● **Ses principales victoires (28 au total)** : deux étapes du Tour de France 2000 (Villeneuve-sur-Lot et Revel) ; champion des Pays-Bas contre la montre 1996 ; Tour des Pays-Bas 1997 ; Tour de Suède 1994 et 1995 ; Tour de Cologne 1995 ; médaille d'argent sur route aux Jeux olympiques en 1992.

● **Classement dans le Tour de France** : 101^e en 1994 ; 70^e en 1995 ; 64^e en 1996 ; 81^e en 1997 ; abandon en 1998 ; 107^e en 1999.

Le maillot jaune

● **Lance Armstrong (EU/US Postal)**. Né le 18 septembre 1971 à Dallas. 1,77 m, 75 kg. Professionnel depuis 1992.

● **Ses principales victoires (50 au total)** : champion du monde sur route 1993, à Oslo (Norvège) ; Tour de France 1999 (6 étapes remportées sur le Tour depuis 1993 ; maillot jaune pendant 16 jours) ; Classica San Sebastian 1995 ; Flèche wallonne 1996 ; Tour du Luxembourg 1998 ; une étape de Paris-Nice (1995) ; une étape du Critérium du Dauphiné libéré 1999.

● **Classement dans le Tour de France** : abandon en 1993 ; abandon en 1994 ; 36^e en 1995 ; abandon en 1996 ; 1^{er} en 1999.

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

11^e étape Bagnères-de-Bigorre - Revel mardi 11 juillet

1. Erik Dekker (PB/RAB), les 218,5 km en 5 h 5 min 47 s (moyenne : 42,873 km/h) ; 2. Botero (Col./KEL), m.t. 3. Verbrugghe (Bel./LOT), à 4 min 51 s ; 4. Millar (GB/COF) ; 5. Mancebo (Esp./BAN) ; 6. Vinokourov (KzK/TEL) ; 7. Etxebarria (Esp./ONC) ; 8. Aerts (Bel./LOT) ; 9. Bartoli (It./MAP), tous m.t. ; 10. Zabel (All./TEL), à 5 min 5 s ; 11. Verheyen (Bel./LOT) ; 12. Mattan (Bel./COF) ; 13. Simon (Fr./BJR) ; 14. Blaudzun (Dan./MCJ) ; 15. Rodriguez (EU/MAP) ; 16. Moreau (Fr./FES) ; 17. Gougot (Fr./CA) ; 18. Virenque (Fr./PLT) ; 19. Van de Wouwer (Bel./LOT) ; 20. Julich (EU/CA) ; 21. Bettini (It./MAP) ; 22. Beltran (Esp./MAP) ; 23. Ullrich (All./TEL) ; 24. Armstrong (EU/USP) ; 25. Beloki (Esp./FES) ; 26. Jalabert (Fr./ONC) ; 27. Wauters (Bel./RAB) ; 28. Boogerd (PB/RAB) ; 29. Lutenberger (Aut./ONC) ; 30. Zülle (Sui./BAN), tous m.t. ; etc.

Abandons

Mateos (Esp./PLT) ; O'Grady (Aus./CA) ; Skibby (Dan./MCJ) ; Casagrande (It./VIN) ; Faudot (Fr./BJR) ; Koerts (PB/FAR) ; Vaughters (EU/CA) ; J.-P. Nazon (Fr./FDJ) ; Lefevre (Fr./COF) ; Desbiens (Fr./COF) ; Vandembroucke (Bel./COF) ; Pieri (It./SAE) ; Meier (Sui./SAE) ; Klemencic (Slo./VIN) ; Contreras (Col./KEL). Montgomery (Sui./FDJ) ; Gutierrez (Esp./ONC).

Classement général

1. Lance Armstrong (EU/USP), 44 h 35 min 22 s ; 2. Ullrich (All./TEL), à 4 min 14 s ; 3. Moreau (Fr./FES), à 5 min 10 s ; 4. Wauters (Bel./RAB), à 5 min 18 s ; 5. Lutenberger (Aut./ONC), à 5 min 21 s ; 6. Beloki (Esp./FES), à 5 min 23 s ; 7. Beltran (Esp./MAP), à 5 min 44 s ; 8. Ochoa (Esp./KEL), à 6 min 13 s ; 9. Jimenez (Esp./BAN), à 6 min 21 s ; 10. Casero (Esp./FES), à 6 min 55 s ; 11. Virenque (Fr./PLT), à 6 min 59 s ; 12. Bartoli (It./MAP), à 7 min 9 s ; 13. Olano (Esp./ONC), à 7 min 15 s ; 14. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 22 s ; 15. Heras (Esp./KEL), à 7 min 33 s ; 16. Boogerd (PB/RAB), à 7 min 33 s ; 17. Escartín (Esp./KEL), à 7 min 34 s ; 18. Jalabert (Fr./ONC), à 8 min 1 s ; 19. Mancebo (Esp./BAN), à 8 min 7 s ; 20. Nardello (It./MAP), à 8 min 48 s ; 21. Mattan (Bel./COF), à 9 min 51 s ; 22. Van de Wouwer (Bel./LOT), à 9 min 52 s ; 23. Casas (Esp./FES), à 10 min 19 s ; 24. Pantani (It./MER), à 10 min 34 s ; 25. Serrano (Esp./ONC), à 11 min 32 s ; 26. Vinokourov (KzK/TEL), à

11 min 39 s ; 27. Guerin (It./TEL), à 11 min 41 s ; 28. Etxebarria (Esp./ONC), à 11 min 58 s ; 29. Hamilton (EU/USP), à 12 min 13 s ; 30. Botero (Col./KEL), à 12 min 15 s ; etc.

Classement par points

1. Erik Zabel (All./TEL), 189 pts ; 2. Wüst (All./FES), 152 ; 3. Steels (Bel./MAP), 111 ; 4. Vainstiens (Let./VIN), 102 ; 5. Dekker (PB/RAB), 101 ; 6. Magnien (Fr./FDJ), 84 ; 7. Zanini (It./MAP), 81 ; 8. McEwen (Aus./FAR), 75 ; 9. Durand (Fr./LOT), 67 ; 10. Piziks (Let./MCJ), 64 ; etc.

Classement de la montagne

1. Javier Ochoa (Esp./KEL), 148 pts ; 2. Botero (Col./VIN), 84 ; 3. Mattan (Bel./COF), 83 ; 4. Virenque (Fr./PLT), 72 ; 5. Dekker (PB/RAB), 58 ; 6. Mancebo (Esp./BAN), 56 ; 7. Beltran (Esp./MAP), 49 ; 8. Jimenez (Esp./BAN), 42 ; 9. Armstrong (EU/USP), 35 ; 10. Durand (Fr./LOT), 32 ; Escartín (Esp./KEL), 32 ; Heras (Esp./KEL) ; etc.

Classement par équipes

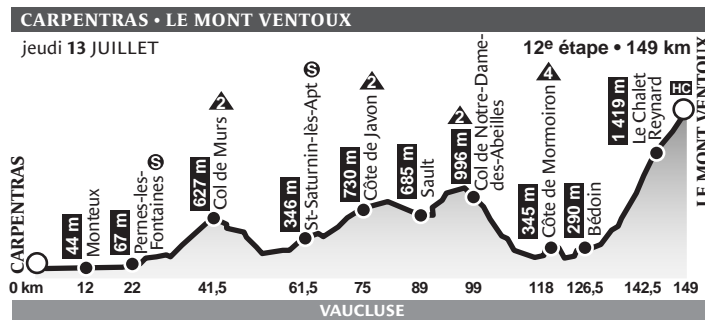
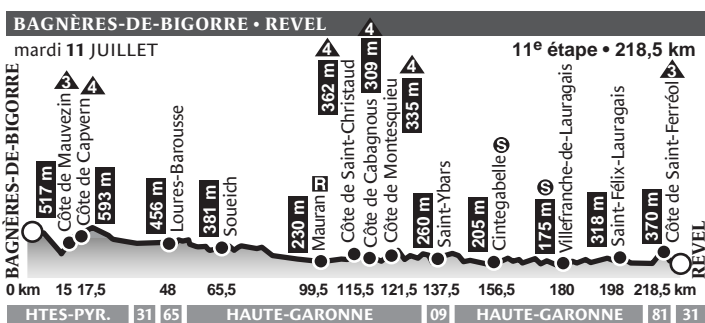
1. Rabobank, 133 h 42 min 51 s ; 2. Banesto, à 11 min 40 s ; 3. Festina, à 16 min 22 s ; 4. Kelme, à 17 min 51 s ; 5. Mapei, à 18 min 53 s ; 6. Telekom, à 20 min 52 s ; 7. ONCE, à 22 min 49 s ; 8. Lotto, à 27 min 52 s ; 9. Cofidis, à 40 min 7 s ; 10. US Postal, à 41 min 11 s ; 11. Poli, à 48 min 43 s ; 12. Mercatone Uno, à 55 min 7 s ; 13. Saeco, à 55 min 33 s ; 14. Crédit agricole, à 1 h 4 min 26 s ; 15. Memory Card Technology-Jack & Jones, à 1 h 15 min 11 s ; 16. La Française des jeux, à 1 h 24 min 52 s ; 17. Vini Caldirola, à 1 h 28 min 16 s ; 18. AG2R-Prévoyance, à 1 h 29 min 40 s ; 19. Bonjour, à 1 h 37 min ; 20. Farm Frites, à 2 h 41 s.

Classement des jeunes

1. Francisco Mancebo (Esp./BAN) ; 44 h 43 min 29 s ; 2. Millar (GB/COF), à 4 min 13 s ; 3. Canada (Esp./ONC), à 6 min 22 s ; 4. Niemann (All./RAB), à 7 min 58 s ; 5. Trentin (It./VIN), à 13 min 40 s ; 6. Comisso (It./SAE), à 20 min 36 s ; 7. Joachim (Lux./USP), à 34 min 20 s ; 8. Moncoutié (Fr./COF), à 35 min 3 s ; 9. Backstedt (Sue./CA), à 36 min 39 s ; 10. Klier (All./FAR), à 37 min 17 s ; etc.

Abréviations

AG2 : AG2R-Prévoyance ; BAN : Banesto ; BJR : Bonjour-Touppargel ; CA : Crédit agricole ; COF : Cofidis ; FAR : Farm Frites ; FES : Festina ; FDJ : La Française des jeux ; KEL : Kelme ; LOT : Lotto ; MAP : Mapei ; MCJ : Memory Card-Jack & Jones ; MER : Mercatone Uno ; ONC : ONCE ; RAB : Rabobank ; POL : Poli ; SAE : Saeco ; TEL : Deutsche Telekom ; USP : US Postal Service ; VIN : Vini Caldirola.



Jean-Philippe Dojwa a su bien négocier son retour à la vie « civile »

Les coureurs prévoient mal leur reconversion

REVEL (Haute-Garonne)
de notre envoyé spécial

Finalement le plus dur est peut-être là : en sortir. Plus encore que coureur cycliste d'active, le métier de coureur retraité s'avère souvent difficile à négocier. « C'est un grand souci pour les coureurs, affirme Jean-Philippe Dojwa. Y a-t-il une vie après le vélo, et laquelle ? Pour beaucoup la réponse à cette question n'est pas évidente. Elle est même parfois source d'angoisse », poursuit-il.

Jean-Philippe Dojwa a trente-trois ans. En 1993, il avait terminé le Tour de France à la 15^e place, la meilleure obtenue par un Français cette année-là. Coureur profession-

Terminer avec une équipe comme La Mutuelle, cela a été ma chance, dit-il. Lorsqu'ils ont décidé d'arrêter, les dirigeants de La Mutuelle nous ont proposé un plan de reconversion, et je crois que cela m'a sauvé. C'est la première et seule fois de ma carrière où j'ai rencontré un sponsor intéressé par l'avenir de ses coureurs. »

Comme de nombreux autres coureurs, Jean-Philippe Dojwa n'avait jamais envisagé sa reconversion. S'il a choisi d'arrêter le cyclisme à trente et un ans, c'est sans préméditation. Une occasion se présentait, qu'il a saisie, poussé par le découragement. A ce moment-là - la fin de la saison 1998 -, son sport se débattait en pleine affaire Festina, et il n'éprouvait plus le même plaisir. « J'ai arrêté en grande partie à cause des problèmes de dopage. J'en avais marre de ne pas pouvoir m'exprimer normalement au plus haut niveau. » Sans ce programme d'aide à la reconversion il n'aurait probablement pas raccroché, « et j'aurais peut-être sombré », dit-il.

Lionel Jospin dans la caravane

Décontracté, Lionel Jospin a accompagné, mardi 11 juillet « avec une émotion particulière » la 11^e étape du Tour de France, dont l'itinéraire empruntait le département de la Haute-Garonne dont il est conseiller général. Dans la voiture du directeur du Tour, Jean-Marie Leblanc, le premier ministre a suivi les 100 derniers kilomètres du jour et s'est dit « heureux » d'avoir traversé sa circonscription dont il « connaît chaque côteau » à force de s'y déplacer... en voiture. Au passage dans la ville de Cintegabelle, dont il est conseiller général, Lionel Jospin s'est mis debout dans sa voiture pour saluer les habitants. Il a confié que c'était la troisième fois qu'il suivait le Tour, mais qu'il avait « ressenti » l'étape de mardi « de façon différente, plus intime ». Invité de l'émission « Vélo Club », à l'arrivée à Revel, il a confié qu'il se rêvait « en grimpeur, mais morphologiquement, il faut tirer cette carcasse en haut ». Il en a profité pour donner ses mensurations : « 1,81 m, plus de 80 kilos. Même quand j'étais jeune : 77-78 kilos. »

nel de 1990 à 1998, il a évolué sous les couleurs de RMO, Festina, GAN, Aqvi, pour finir avec la Mutuelle de Seine-et-Marne, une formation disparue des pelotons à la fin de la saison 1998. Un an auparavant, il disputait son dernier Tour comme coureur, et s'illustrait dans les Pyrénées, à l'occasion d'une échappée dans l'étape Luchon-Andorre.

Il garde de cette aventure un souvenir vif, même s'il n'a pu la mener jusqu'à son terme. « J'étais dans le cyclisme à une très mauvaise époque.

Publication judiciaire

« Le Monde » condamné pour diffamation à l'égard de Roger Legeay :

Par jugement du 15 juin 2000, prononcé par la chambre de la presse (formation civile), du tribunal de grande instance de Paris, Monsieur NICOLAS GUILLOIN, Monsieur Yves BORDENAVE, journalistes, et Monsieur Jean-Marie COLOMBANI, directeur de publication du journal LE MONDE, ont été condamnés à verser des dommages-intérêts à Monsieur Roger LEGEAY, directeur sportif de l'équipe cycliste CRÉDIT AGRICOLE, pour l'avoir diffamé dans un article du MONDE, daté 28 février - 1^{er} mars 1999, intitulé « Cyclisme : une déposition met en cause Roger Legeay » et dans un second article de ce journal, du 13 mars 1999, intitulé « La mise en cause de Roger Legeay par un coureur dans une affaire de dopage est confirmée ».

Selon lui, c'est le principal problème du cyclisme. L'absence de perspective dans la vie « civile », l'incertitude face à l'avenir. « On parle beaucoup de dopage, mais on en cherche rarement les causes. Un professionnel qui arrive vers trente ou trente-deux ans a passé plus de dix ans dans le monde du vélo. Il a tout sacrifié à sa passion. Il n'a fait que ça. Se retrouver du jour au lendemain sans boulot, sans formation, ça le panique. Et cette angoisse peut parfois conduire à la prise et à la dépendance de produits », souligne-t-il.

Le vététiste Jérôme Chiotti suspendu un an avec sursis

LA COMMISSION de discipline de la Fédération française de cyclisme (FFC) a fait preuve d'une relative clémence en infligeant mardi 11 juillet une suspension d'un an avec sursis au vététiste français Jérôme Chiotti, qui avait avoué s'être dopé pour remporter le championnat du monde de cross-country 1996 (Le Monde du 26 mai). Cette suspension est assortie du retrait du titre mondial conquis à Cairns (Australie), qui revient au Suisse Thomas Frisknecht, et d'une amende de 4 000 francs suisses (environ 2 515 €).

« Il s'agit de la peine maximale prévue par l'Union cycliste internationale [UCI], sauf évidemment pour le sursis », a souligné Thibault de Montbrial, l'avocat de Jérôme Chiotti. C'est une décision historique : c'est la première fois qu'un organe disciplinaire n'a pas condamné à une peine ferme un sportif professionnel qui avait spontanément reconnu s'être dopé. Cette décision éclairée et novatrice marque le début d'une ère nouvelle qui va permettre aux sportifs professionnels qui utilisent ou ont utilisé des produits dopants d'échapper à l'alternative infernale entre le silence et l'abandon de la carrière. »

Jérôme Chiotti, qui se trouve désormais sans employeur, avait prévenu que la suite de sa carrière dépendait du verdict de la commission. Le sursis que lui a accordé celle-ci lui offre la possibilité de reprendre la compétition. Cependant, la commission antidopage de l'UCI a encore la possibilité d'appliquer d'office la sanction minimale, soit six mois de suspension ferme. Mais l'instance internationale ne devrait pas déjuger la FFC.

Avec sept autres anciens professionnels comme lui, vêtus d'une chemise orange réglementaire, Jean-Philippe Dojwa boucle ce 87^e Tour sous les couleurs de la société France Télécom. Il accompagne des VIP, auxquels il explique les rudiments du métier et les ficelles de la course.

Yves Bordenave (d'après AFP)

Les sports de glisse veulent se faire une place dans les villes

Un circuit européen tente de fédérer la famille de la glisse urbaine

Le Lion Challenge, premier circuit européen de sports de glisse, cherche à promouvoir l'image des adeptes du roller, du skateboard et du BMX, trois disciplines

rivales dont les pratiques sont souvent considérées comme dangereuses, et à favoriser leur prise en compte par les politiques urbaines.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

« Zinedine Zidane a commencé à jouer au football dans la rue, mais si personne n'était venu le chercher pour qu'il intègre un club, il ne serait jamais devenu professionnel et encore moins champion du monde. Les pratiquants de roller et de skateboard sont à peu près confrontés à la même situation, à ceci près qu'ils n'auront jamais la chance d'être contactés par des clubs, puisqu'il n'en existe pratiquement pas. Comme les footballeurs ou les joueurs de tennis, les glisseurs urbains ont pourtant besoin de structures et de compétitions pour être enfin reconnus en tant que véritables sportifs. »

Casquette vissée à l'envers sur le crâne, Jonathan Choquel s'érige en défenseur des adeptes de la glisse urbaine, en manque de reconnaissance. Rédacteur en chef du magazine spécialisé Tricks et lui-même skateboardeur, ce jeune homme de vingt-sept ans fait partie du jury du Lion Challenge. Contrairement aux apparences, il ne s'agit pas d'un concours réservé aux croqueurs de barres chocolatées. Créée en 1996, cette compétition a progressivement acquis ses quartiers de noblesse auprès des jeunes riders. Et, de simple tournoi national englobant les trois sports de glisse majeurs (le roller, le skateboard et le vélo BMX), elle a donné le jour au premier circuit européen consacré à ces trois formes de glisse urbaine.

Pour l'an 2000, les organisateurs ont en effet voulu exporter l'aventure en dehors des frontières de l'Hexagone. Après les phases qualificatives françaises, qui ont eu lieu à Nantes, Lyon, Marseille et Lille, le Lion Challenge fera donc étape en Angleterre, puis en Allemagne, les finales devant se tenir les 2 et 3 septembre à Paris, au Trocadéro.

Sous le soleil de mai qui écrase Marseille, une vingtaine de jeunes

skateurs s'amuse à glisser sur les rampes d'entraînement. Figures acrobatiques, glissades sur des rampes, chutes impressionnantes, rires en cascade, musique assommante : le Lion Challenge s'inscrit dans une mouvance très particulière, presque tribale. Ici, on parle de street (l'utilisation du paysage urbain comme terrain de jeu), de spine (une arête permettant de passer d'une rampe à l'autre), de fun box (l'ensemble du module de compétition) ou de flat (les acrobaties sur place et en équilibre sur un vélo BMX).

« Il faut que les élus prennent conscience qu'il ne s'agit plus d'un phénomène de mode »

En attendant le début des épreuves, assis devant sa table de notation, Jonathan Choquel poursuit son plaidoyer. « Sur les trottoirs, les passionnés de glisse ont mauvaise réputation, analyse-t-il. Certains nous considèrent comme des nuisances urbaines. Mais il faut inverser la problématique : si les municipalités nous proposaient davantage de lieux adaptés à nos pratiques, tout serait plus simple. »

Au-delà de l'aspect strictement sportif de leur manifestation, les fondateurs du Lion Challenge n'hésitent pas à s'aventurer sur le terrain de la politique de la ville. « Nous avons voulu prendre en compte le développement de ces sports dans la ville », souligne Sean Murphy, chef de groupe chez Nestlé France et initiateur du projet. Mais notre objectif est de nous inscrire dans la durée, car nous vou-

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) va discuter de la possibilité de remanier le système de sélection des pays organisateurs de la Coupe du monde, après la désignation controversée de l'Allemagne pour le Mondial 2006. Sepp Blatter, le président suisse de la FIFA, a adressé une lettre en ce sens aux membres du comité, en prévision d'une réunion prévue le 3 août prochain. Suite au choix de l'Allemagne aux dépens de l'Afrique du Sud, le 7 juillet, le Mondial reviendra en Europe huit ans seulement après la France en 1998, alors que l'Afrique n'a toujours pas accueilli cette compétition. Sepp Blatter a récemment réitéré ses déclarations selon lesquelles la FIFA ne devrait pas systématiquement accorder l'organisation du tournoi aux mêmes continents, et la confier aussi à de nouvelles confédérations, selon un système qui reste à définir.

■ **L'attaquant international argentin Hernan Crespo** a été transféré de Parme à la Lazio Rome, club champion d'Italie, a annoncé mardi 11 juillet le club romain. Le montant total du transfert est évalué à 110 milliards de lires (environ 370 millions de francs), soit le chiffre le plus élevé jamais atteint pour un transfert de joueur de football. Le record était jusqu'alors constitué par les 280 millions de francs qu'avaient payé l'Inter Milan à la Lazio Rome l'an dernier pour s'attacher les services de l'italien Christian Vieri. Le contrat liant Hernan Crespo à la Lazio est de cinq ans et le joueur recevra, selon des indiscrétions, 9 milliards de lires (environ 30 millions de francs) par saison.

■ **BASKET** : les internationaux français Laurent Sciarra (PSG-Racing) et Yann Bonato (Limoges) ont tous deux signé un contrat de trois ans avec l'ASVEL Lyon-Villeurbanne, a annoncé mardi 11 juillet le club de basket, qui a également recruté l'ailier américain Peter Hoffman. L'arrivée de Laurent Sciarra devrait entraîner le départ du meneur international Moustapha Sonko. Le meilleur joueur du dernier Championnat souhaite tenter sa chance dans le championnat américain (NBA), et il a été laissé libre par les dirigeants villeurbannais, moyennant une indemnité de transfert puisqu'il doit encore un an de contrat à l'ASVEL.

Autre critique récurrente : le mélange des genres. « Dans la rue, le roller, le skateboard et le BMX représentent trois ethnies ennemies, souligne un jeune skateboardeur. Le Lion Challenge a choisi le thème du rassemblement, mais c'est un choix artificiel. Les skateboarders détestent les spécialistes du roller et vice-versa. Rien ni personne ne fera évoluer cette situation. »

Dans l'espoir de légitimer leur entreprise, les organisateurs du Lion Challenge ont commandé, en janvier 2000, un sondage à l'institut Ipsos. Résultat : 70 % des jeunes interrogés estiment qu'il n'y a pas suffisamment de compétitions de sports de glisse organisées dans leur région et 78 % d'entre eux considèrent que ces disciplines souffrent encore d'un déficit d'image.

Paul Miquel

SCIENCES
ET
AVENIR

Voyage
au bord
de l'infini

L'Univers est plat : de quel côté ?
L'Univers est en expansion :
il remplit quoi ?
L'Univers est infini : mais au-delà ?

TEST

Les meilleurs appareils
photo numériques

De 2500 F à 5000 F

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>



FRÉDÉRIC RÉGLAIN/GAMMA

Marche mongole

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

Les Mongols chantent beaucoup. Des chants qui disent les amours impossibles ou qui glorifient le passé prestigieux du pays et notamment son héros national, Gengis Khan. Des chants diphoniques aussi, qui, venus des profondeurs de l'âme, font vibrer les cordes vocales de manière singulière. Toujours troublants. Les Mongols chantent beaucoup mais parlent peu, à l'image de ces adolescents rencontrés dans une steppe de l'Arkhangay, à l'ouest d'Oulan-Bator, la capitale.

Ils sont trois, chevauchant fièrement leur monture en direction d'un campement. Habitué à la blancheur des gers – les tentes des nomades –, ils veulent faire connaissance avec ces étrangers dont les tentes violettes

Ils chantent beaucoup mais parlent peu. Une seule question : « Où allez-vous ? » Difficile à dire, quand, jour après jour, on cherche son chemin. A pied. Au pays du cheval-roi

tranchent dans le paysage. Parvenus à proximité du bivouac, ils descendent de cheval, rajustent leur *dell*, la tunique traditionnelle mongole, et s'accroupissent près

du groupe de randonneurs, sans prononcer un seul mot. Des regards s'échangent, mi-curieux mi-amusés. Des verres d'une médiocre vodka locale passent de main en main. Pressés de questions, ils n'en ont qu'une en retour : « Où allez-vous ? »

Pour des nomades toujours en quête de pâturages à l'herbe plus grasse, la question est toute naturelle. Peu leur importe de connaître l'origine de leurs interlocuteurs. Peu leur importe de savoir la raison de leur présence ici. Un seul étonnement se lit dans leurs regards : pourquoi donc ces gens-là se déplacent-ils à pied ? Pourquoi donc n'utilisent-ils pas un cheval, seul moyen de locomotion imaginable sur ces vastes étendues ? Les randonneurs s'expliquent. Voilà déjà plusieurs jours qu'ils ont quitté leur premier bivouac, sur les bords du ruisseau Urd Tamir, à proximité de Tsetserleg, chef-lieu de la province, pour se rendre près des chutes de l'Orkhon, l'une des grandes rivières du pays qui finit sa course loin, très loin d'ici, dans les eaux glacées du lac Baïkal.

Entre les deux points, environ cent cinquante kilomètres d'un trek de reconnaissance à travers les montagnes, avec l'obligation de chercher son chemin, jour après jour. La précision hypothétique de l'unique carte au 1/100 000 disponible ne sera pas d'un grand soutien. C'est donc auprès des autochtones qu'il faut trouver de l'aide pour arriver à bon port, sans se perdre dans le labyrinthe des vallées. Plusieurs heures ne sont pas de trop pour convaincre quelques nomades d'accepter le défi : ouvrir la voie et fournir la douzaine de chevaux



nécessaires au transport des vivres et du matériel.

La conversation s'engage autour d'un pot de *tarak* (le yaourt local) et d'un bol de thé. Malgré l'aide précieuse de Tuul, la jeune interprète, il n'est pas toujours facile de se faire comprendre. Jamais auparavant ces hommes n'ont servi de guides. Jamais ils n'ont bâti leurs chevaux. Les vallées de l'Arkhangay, ils connaissent, mais ils ne sont pas tous d'accord sur le chemin à suivre, ni sur la durée du parcours. Les estimations varient entre sept et dix jours. Finalement, huit jours suffiront. Dès le départ, leur inexpérience se confirme. Il faudra ainsi plus de

trois heures pour disposer les charges sur des chevaux rebelles, à l'aide de quelques vieilles cordes de fortune.

La caravane qui s'ébranle alors fait presque pitié à voir. Certaines bêtes croulent sous le poids des sacs, d'autres sont gênées par le continu frottement qui blesse leurs flancs. Ce sont bien les chevaux qui souffrent le plus quand, sur des sentiers escarpés et trop étroits, ils paniquent et refusent d'avancer. Très vite pourtant, grâce à la patience des muletiers, les choses s'arrangeront.

La monotonie des paysages mongols ne manque pas d'attrait pour le randonneur. La douceur du relief n'est pas épuisante et la

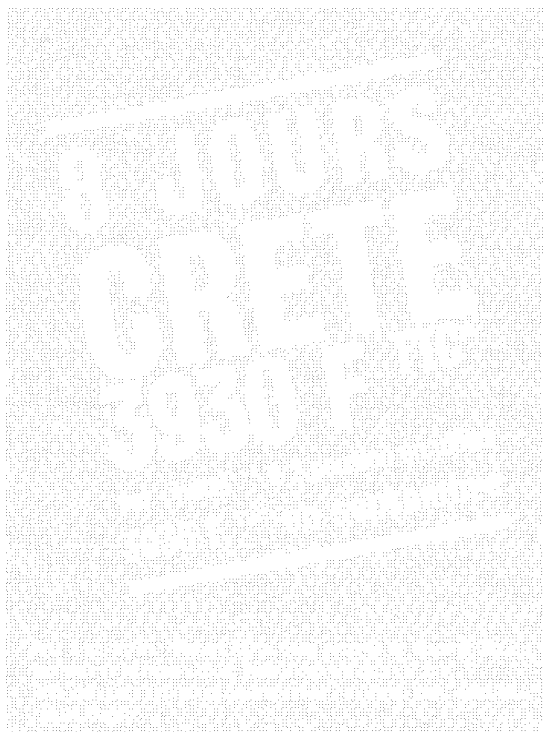
largeur des vallées est tout sauf oppressante. Si les prairies sont couvertes d'une multitude de fleurs, les arbres sont rares et il faut monter en altitude pour trouver la fraîcheur des bouleaux et des mélèzes. L'hiver, précédé d'une longue période de sécheresse inhabituelle, a été particulièrement rigoureux. Depuis la fonte des neiges, l'herbe n'a pas eu le temps de repousser et les terres sont arides. Les nuages qui, chaque après-midi, s'accrochent au sommet des montagnes promettent une pluie bienfaisante. Mais elle ne tombe jamais, ou si rarement ! Dès que le vent se lève, puissant, les nuages sont balayés, et, quand la nuit s'installe,

Sur les traces de Gengis Khan

La vallée de l'Orkhon est le berceau de la culture mongole. C'est ici que Gengis Khan établit son camp en 1222. Quelques années plus tard, son fils Ogodei y bâtit la capitale de l'empire mongol, Kharakorum (province d'Ovorkhangay), qui manque singulièrement de charme, comme la plupart des villes mongoles soumises, pendant près de soixante-dix ans, à la domination soviétique. A proximité, le monastère bouddhiste d'Erdene-Zu, dont la construction a débuté en 1586, était composé d'une soixantaine de temples, en grande partie rasés lors de la terrible répression politique de 1937. Il n'en reste plus que quatre, dont un construit récemment. Le mur d'enceinte du monastère compte cent huit stupas. Plus au nord, dans la province de Selenge, se trouve le monastère d'Amarbayasgalant, le plus grand du pays qui soit encore occupé. Depuis la chute du communisme, en 1990, une trentaine de moines y sont formés. A son heure de gloire, il en comptait jusqu'à huit mille.

**6 JOURS
NEW YORK
3440 F TTC***
vol + hôtel** centre Manhattan
petit déjeuner inclus

ThomsonCorp. L-1212962001



**8 JOURS
DUBAI
4300 F TTC***
vol + hôtel**** direct plage

*Prix à partir du 16/08. Départs quotidiens de Paris et 5 villes de province. Sous réserve disponibilité au moment de la réservation. Réductions enfants -12 ans. Prix incluant : vol, taxes d'aéroport et séjour 4 nuits, petit-déjeuner inclus à l'hôtel Arlington.

*Prix à partir de. Valable au départ de Paris jusqu'au 14/08 (dernier départ), province avec supplément. Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Réductions enfants -12 ans. Prix incluant : vol, taxes d'aéroport et séjour 6 nuits, à l'hôtel Oasis. Visa et transfert non inclus.

Dépensez moins, voyagez plus !

Direc ours com



FRÉDÉRIC RÉGLAIN/GAMMA

le ciel n'est plus qu'un champ d'étoiles. Il n'est pas rare alors de croiser des cadavres d'animaux morts de faim, que des vautours survolent avec envie. En quelques mois, 2,2 millions de têtes de bétail ont succombé, sur un total évalué à 32 millions.

L'eau est bien le problème numéro un dans cette aventure pédestre. Même pour l'homme. Dire des rivières de l'Arkhangay qu'elles ont une eau d'une propreté irréprochable serait un mensonge. Trop de vaches et de yacks s'y désaltèrent, trop de chevaux s'y ébrouent. Et c'est parfois avec une pointe de dégoût qu'il faut se décider à remplir sa gourde. Certes, l'adjonction d'une pilule de désinfectant rasure, mais ne parvient pas à en supprimer le goût saumâtre, si caractéristique. Une seule parade pour atténuer le désagrément : ajouter quelques gouttes d'un alcool de menthe ou encore monter en altitude, où l'eau est plus limpide.

De bonnes surprises attendent parfois le randonneur au bivouac. Au lieu-dit Source de la steppe brune, une eau soufrée jaillit à 35 °C de la montagne. Là, une petite baraque en bois a été construite sur le lit de la rivière. A l'intérieur, deux salles de bains dotées d'une baignoire. Après trois jours de marche sur des sentiers poussiéreux, l'instant de détente est appréciable.

UN ACCUEIL SINCÈRE

L'endroit est particulièrement représentatif des paysages qui ont fait la réputation de la Mongolie : vallées ouvertes souvent couvertes de tourbières, collines nues piquées, sur le versant nord, de quelques taches vertes où l'on devine une forêt. Chaque passage de col est marqué par la présence d'un cairn, qu'on appelle *övdö*. Cette construction de pierres, recouverte de rubans bleus, a la même fonction religieuse que le *chorten* népalais. On dit ici qu'y déposer une bouteille de vodka vide porte chance. La blancheur éclatante des gers installées au pied des montagnes et toujours à proximité d'une rivière, complète la palette des couleurs. Il faut attendre la fin du jour, quand le soleil décline, pour voir le tableau s'enflammer d'une lumière presque irréelle.

Pourtant, plus que la beauté des paysages, c'est l'accueil des nomades qui marque le visiteur. Un accueil sincère et discret, sans exubérance. L'inconnu de passage est toujours un ami auquel on doit assistance. Aussi, à chaque bivouac, des hommes, des femmes et des enfants s'approchent des tentes avec un grand pot à lait rempli à ras bord de yaourt. Il faut y goûter, comme il faut prendre le temps d'entrer dans un ger, de s'installer autour du foyer, constamment alimenté.

Du yaourt, encore et toujours, du thé salé au lait, et du beurre ; le randonneur a l'embarras du choix parmi l'un des « aliments blancs » que propose la maîtresse de maison. Ce serait lui faire injure que de refuser le yaourt acide ou doux, frais ou tiède, offert sans un mot mais toujours avec un large sourire.

Acacio Pereira

Carnet de pistes

● **Repères.** D'une superficie de 1 565 000 km² (trois fois la France), la Mongolie compte 2,4 millions d'habitants, dont le quart vit à Oulan-Bator, la capitale. En 1989, le pays a opté pour la démocratie. Aux dernières élections législatives, le 2 juillet, les ex-communistes ont néanmoins obtenu une majorité écrasante au Parlement. Climat continental, très froid en hiver. Juillet et août (chauds et pluvieux mais nuits fraîches) sont les meilleurs mois pour visiter le pays. La grande fête nationale mongole, le Naadam, a lieu mi-juillet. Compter environ un dollar pour 1 000 tugriks, la monnaie locale. En dehors des grandes banques d'Oulan-Bator, il est impossible de changer des francs français. Visa obligatoire auprès de l'ambassade (tél. : 01-46-05-23-18). Décalage horaire : + 7 heures.

● **Voyagistes.** Ce trek de reconnaissance, 19 jours dont 8 de marche, était organisé par Club aventure (tél. : 0803-306-032), un spécialiste de la randonnée qui en propose trois autres, de 19 à 23 jours, notamment dans le désert de Gobi et dans l'Altaï, à des prix variant de 16 950 à 19 450 F (de 2 584 à 2 965 €). Comptoir des Déserts (tél. : 01.53.10.21.60), Nomade (tél. : 01-46-33-71-71) et Terres d'Aventure (tél. : 01-53-73-77-77) organisent également des randonnées en Mongolie. Les transferts entre Oulan-Bator et les lieux de treks s'effectuent en 4 x 4 sur des pistes défoncées. Quant à Voyageurs du Monde (tél. : 01-42-86-16-40), il propose des voyages en individuel avec chauffeur (9 jours, 13 500 F, 2 058 €, avec le Naadam) et des circuits organisés (15 jours, 16 500 F, 2 516 €), dont une méharée dans le désert de Gobi (16 jours, 15 900 F, 2 424 €).

● **Hébergement.** En tente deux places pendant le trek. En hôtel de catégorie « supérieure » à Oulan-Bator. On peut aussi passer une nuit dans un campement touristique de gers, à Erdene-Zu et à Amarbayasgalant.

● **Visites.** A Oulan-Bator, plusieurs musées valent le détour : musée du Bogdo-Khan, (sept temples bouddhistes) ; Musée Zanabazar des beaux-arts, (sculptures et peintures de cette autorité spirituelle qui vécut au XVII^e siècle) ; Monastère-musée de Tchoidjin-Lam, l'un des plus beaux du pays ; monastère de Gandan (offices le matin) ; Musée national d'histoire mongole.

● **Lectures.** *Mongolie, l'empire des steppes*, de Claire Sermier (Oliviane, 320 p., 145 F, 22 €), est le guide le plus complet et le plus récent. *La Mongolie*, de Jacqueline Thévenet (Karthala, 1999, 176 p., 100 F, 15 €). *L'Empire des steppes : Attila, Gengis Khan, Tamerlan*, de René Grousset (Payot, 1989, 660 p., 170 F 25 €). *Le désert de Gobi, carnet de voyages en Mongolie*, de Magali Schneider (Autrement, 192 pages, 120 F (18 €).

C'est un territoire où le cheval reste le moyen de locomotion le plus commode. Parfois, le marcheur, qui s'est engagé dans une randonnée à travers ces étendues interminables se languit, et il faut toute la gentillesse et le sens de l'accueil des nomades pour compenser la monotonie des paysages.



FRÉDÉRIC RÉGLAIN/GAMMA



EVA SION
Publicités

Delta Vacations
LE SPÉCIALISTE DES ETATS UNIS
Aller retours TTC à partir de :
New York 3 540 F
Chicago 4 100 F
Los Angeles 4 780 F
San Francisco 4 780 F
Circuits, autotours, hôtels, locations de voiture demandez notre brochure
Tel. 01 42 77 50 50
34 bd Sebastopol, 75004 PARIS
www.maisonamericaines.com

PROMOTION ANTILLES 9J/7N
GUADELOUPE & MARTINIQUE
MERIDIEN*** Sup. **4990 F**
vol régulier + 7 nuits hôtel animé, bord de plage + petit-déjeuner tropical.
Enfant -12 ans : **2695 F**
Taxes aéroport : + **300 F**
Prix à partir de. Validité **JUILLET**
www.directours.com
Minitel 3615 Directours 2,23 F/mn et **01.45.62.62.62**
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 Av. des Champs-Élysées Paris 8e. Lic. 07969001
Directours
Membre SNAV - Garantie APS

HAUTE SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
HOTEL DU LAC **
Région du Mont-Blanc - A 1 500 m., calme, pleine nature, Piscine, Sauna, SPA.
VTT, Mini-golf, Equitation, Tennis, Parapente, Randonnées.
Pens. Comp. ETE de **295 F à 330 F**
Ouvert toute l'année. Hiver : Pied des pistes - Semaine et Week-end groupe
04.50.34.20.88
renseig. publicité : 01.42.17.39.63

L'hôtel Righi, vigie estivale du Léman

ICI LE MOT « grandiose » perd le côté un tantinet ridicule qu'il peut avoir, on dirait qu'il a été inventé pour cette come Est du Léman, pour ce panorama colossal de fjord continental où le Rhône, jailli des Alpes, se jette dans le lac entre Montreux et Saint-Gingolph. Ce paysage puissamment dessiné, l'ont admiré, lyriques ou muets, Rousseau et M^{me} de Warens, Stendhal, Hugo, Dostoïevski, Gambetta, Trotski, Wagner, Gounod, Sissi, le couple Morand, Gustave Roussy, Ramuz, Stravinski, Nijinski, Chaplin et sa famille, etc... Le plus inspiré de la cohorte fut Byron avec son *Prisonnier de Chillon*, centré sur le site éponyme, vrai château médiéval lacustre. Etabli sur une terrasse verdoyante des pentes vertigineuses conduisant aux Rochers-de-Naye, l'hôtel Righi à Glion-sur-Montreux (700 m) est à lui seul un balcon grand angle sur cet horizon helvète-français.

Vers 1850, simple chalet pour Anglais « en cure de raisin et fromage de chèvre » puis résidence Belle Epoque d'un cercle évangélique, le Righi (4 étoiles) est géré aujourd'hui par de discrets juristes genevois ; rénové avec une note anglo-orientale, mis en appétit par une jeune chef française, le palace est un séjour estival apprécié par une clientèle européenne ennemie du bruit mais soucieuse de distractions à Montreux ou Vevey, voire Lausanne ou Evian. L'établissement possède aussi un bâtiment pour réunions. Route, train et funiculaire, une gare de pouspées ouvrant sur le parc de l'hôtel, facilitent les déplacements. Ache-

vées les promenades à Glion même, aux Avants, à Caux, aux Rochers, le pays vaudois offre une palette de destinations rares comme l'abbatiale de Romainmôtier, dans une combe champêtre inchangée depuis mille ans. Récemment restaurée, cette église, qu'un pape consacra en 753 mais dont la Réforme fit un temple, vit il y a cinq cents ans les fracassantes noces de Philibert de Savoie et Marguerite d'Autriche-Bourgogne, marraine de Charles Quint et épouse répudiée de Charles VIII de France. Un vitrail moderne résume cet événement.

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Hôtel-restaurant Righi, Glion. Ouvert jusqu'au 30 octobre. Tél. : 21-966-18-18 ; fax : 961-15-12. Chambre avec petit-déjeuner à partir de 800 F (120 €). Menu à 160 F (24 €). Deux nuits en demi-pension pour un couple : 2 500 F (380 €). Château de Chillon, tél. : 21-316-30-27. Abbatiale de Romainmôtier, tél. : 24-453-14-65. Lire : *Guide d'un petit voyage en Suisse*, de Jean Paulhan (Gallimard) ; *Marguerite d'Autriche*, d'André Besson (Nouvelles Editions latines) ; *Chardonne*, de Ginette Guitard-Auviste (Albin Michel). Une bonne librairie régionale, avec rayon épicerie : Le Pied-du-Jura, Romainmôtier, tél. : 24-453-11-49. Renseignements sur la Suisse : numéro vert 00-800-100-200-30, sept jours sur sept, de 8 heures à 21 heures.**

A tous prix

■ **32 F (4,8 €) : « Vatel, le maître des merveilles »**, un parcours-spectacle présenté, jusqu'au 15 juillet, au château de Maisons, à Maisons-Laffitte, à 15 km à l'ouest de Paris. Parcours poétique à partir des décors, costumes et accessoires du film de Roland Joffé (dans le rôle-titre, Gérard Depardieu). Vatel, intendant fidèle et dévoué d'un prince de Condé fier mais ruiné qui cherche à regagner les faveurs du roi. Vatel homme libre, généreux, en quête de perfection, qui, en cette fin d'avril 1671, vit son dernier rêve. En six tableaux, au fil des salles « revisitées » du château et des espaces réservés autrefois aux domestiques. Trois jours, trois nuits, éblouissants. Et la fin tragique d'un homme à qui, soudain, la marée fait faux bond. Tarif réduit, 21 F (3,20 €), gratuit pour les moins de 18 ans. Fermé le mardi. Renseignements au 01-39-62-01-49.

■ **350 F (53 €) : une soirée musicale à la Villa Kérylos**, à Beaulieu, entre Nice et Monaco. Véritable hymne à la Grèce antique, cette singulière demeure, rêve de l'helléniste Théodore Reinach, a été réalisée, de 1902 à 1908, par Emmanuel Pontremoli. Un cadre d'exception pour ces concerts-soupers programmés les 20 et 25 juillet, et les 2 et 10 août. La villa se visite (43 F, 7 €) de 10 h 30 à 19 heures. Renseignements au 04-93-01-61-70. En prime, dans la nouvelle galerie des antiques, une exposition du peintre grec Alecos

Fassianos. A deux pas, les chambres avec vue (sur la villa, la baie de Beaulieu et Saint-Jean-Cap-Ferrat) du Royal Riviera (77 chambres et suites), un palace du début du siècle dont la nouvelle décoration mêle colonnes patinées, frises grecques, mobilier contemporain et, côté bar, ambiance africaine. L'été, le restaurant (une gastronomie d'inspiration provençale sous la houlette de Bruno Le Bolch) s'ouvre sur une agréable galerie. Séduisant forfait « escapade à deux », à certaines périodes, à partir de 4 345 F (662 €) la chambre double avec deux nuits, les petits déjeuners, deux dîners et l'accès à la piscine et à la plage privée. Renseignements au 04-93-76-31-00.

■ **A partir de 17 790 F (2 712 €) : l'Ouest américain** avec le dernier-né des 81 circuits de la brochure *Eté 2000* du Club Med Découverte. Douze jours et dix nuits pour sillonner le Nevada et l'Arizona et y découvrir les habitations troglodytiques de Montezuma Castel, les mines de cuivre de Jerome, les grès rouges de Sedona, la Forêt pétrifiée, le Désert peint, le Grand Canyon de Chelly, Monument Valley, le lac Powell et Las Vegas. Prix par adulte (à partir de 11 990 F, 1 828 €, pour les 8-12 ans), en chambre double et pension complète, de Paris. Départs les 28 juillet, 11 août et 15 septembre. Renseignements au 0-810-802-810, dans les agences Club Med, Forum Voyages et agences agréées.

ANYWAY.com
VOLS ALLER/RETOUR*
Taxes aéroport comprises

DJERBA	@ 1690F	USA ETE	DERNIERES DISPONIBILITES
TUNIS	@ 990F	LOS ANGELES	@ 4615F
MARRAKECH	@ 1690F	SAN FRANCISCO	@ 4615F
MALAGA	@ 1290F	MIAMI	@ 4570F

WEEK-ENDS (vol + 2 nuits hôtel 3* + 2 petits déjeuners)

BUDAPEST	à partir de 2315F
SEVILLE	à partir de 2365F

www.anyway.com
0 803 008 008 - 3615 ANYWAY*****

* Prix par personne à partir de... ** 0,99F/mn... *** 2,23F/mn
AnyWay, Lc. 075960011, RCS Paris B391482452. Caution Bancaire Banque de Baseque de Beau ARCP - Général Assurance et APS

Encore perturbé

JEUDI. Les hautes pressions se situent au large sur l'Atlantique. Les perturbations le contournent par le nord puis redescendent vers les îles Britanniques et la France. Le temps sera très perturbé sur une grande partie de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera couvert et pluvieux le matin puis, à partir de la mi-journée, quelques éclaircies perceront. Le vent de secteur nord-ouest sera modéré. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel se couvre progressivement et un passage pluvieux traverse ces régions. Les températures seront fraîches, entre 17 et 19 degrés.

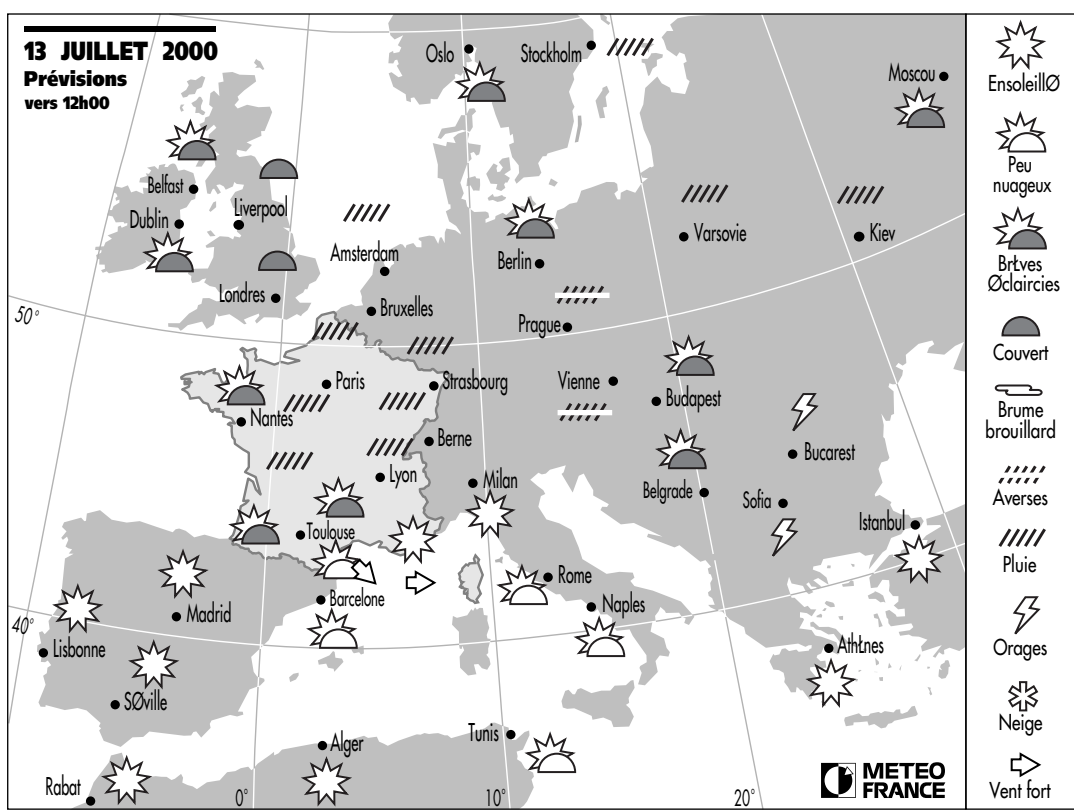
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel se couvre, et il pleuvra l'après-midi. Le relief sera particulièrement bien arrosé. Le thermomètre sera frileux, entre 15 et 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine,

Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, le ciel se couvrira et il pleuvra. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, le ciel sera souvent nuageux mais le temps restera sec, excepté quelques gouttes sur le nord de ces régions. Les températures seront comprises entre 20 et 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel se couvrira et il pleuvra. La pluie sera plus soutenue sur le relief. Les températures seront fraîches, comprises entre 15 et 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel sera nuageux. La tramontane soufflera entre 80 km/h et 90 km/h. Sur la région PACA et la Corse, le ciel sera plus ensoleillé. Le vent d'ouest soufflera aux environs de 80 km/h. Les températures seront comprises entre 22 et 26 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.com/fr

L'été, les prix les plus frais sont sur ebookers.fr

ebookers.fr
Vous êtes déjà là-bas

© 2000 ebookers.com plc. Licence L105477001

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	12/16 P
AJACCIO	16/24 S	NANTES	13/20 C
BIARRITZ	13/22 N	NICE	17/25 S
BORDEAUX	17/21 C	PARIS	15/18 P
BOURGES	14/18 P	PAU	11/22 N
BREST	14/18 N	PERPIGNAN	16/24 N
CAEN	13/16 P	RENNES	16/19 N
CHERBOURG	14/17 C	ST-ETIENNE	8/19 P
CLERMONT-F.	12/19 C	STRASBOURG	13/15 P
DIJON	11/16 P	TOULOUSE	13/24 N
GRENOBLE	10/21 P	TOURS	15/19 P
LILLE	14/17 P	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	13/18 P	CAYENNE	23/30 C
LYON	12/21 P	FORT-DE-FR.	26/30 C
MARSEILLE	17/26 S	NOUMEA	18/23 S

PAPEETE	24/29 S	KIEV	15/19 P	VENISE	14/24 N	LE CAIRE	26/39 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	18/33 S	VIENNE	12/20 P	NAIROBI	15/24 C
ST-DENIS-RÉ.	19/23 S	LIVERPOOL	14/19 C	AMÉRIQUES	17/26 C	PRETORIA	9/19 S
EUROPE		LONDRES	15/20 C	BRASILIA	25/30 S	RABAT	20/27 S
AMSTERDAM	14/16 P	LUXEMBOURG	10/13 P	BUENOS AIR.	-3/6 S	TUNIS	20/29 S
ATHENES	26/31 S	MADRID	13/30 S	CARACAS	18/27 S	ASIE-Océanie	
BARCELONE	17/24 S	MILAN	15/26 S	CHICAGO	18/27 S	BANGKOK	26/31 P
BELFAST	11/15 N	MOSCOW	17/25 N	LIMA	16/19 C	BEYROUTH	26/31 S
BELGRADE	14/21 N	MUNICH	9/17 N	LOS ANGELES	15/25 S	BOMBAY	25/27 P
BERLIN	11/17 N	NAPLES	16/26 S	MEXICO	12/25 S	DJAKARTA	27/29 S
BERNE	9/14 N	OSLO	12/17 N	MONTREAL	15/27 S	DUBAI	29/38 S
BRUXELLES	16/19 N	PALMA DE M.	15/27 S	NEW YORK	21/27 S	HANOI	25/32 P
BUCAREST	11/24 P	PRAGUE	8/17 P	SAN FRANCISCO	12/20 S	HONGKONG	27/29 P
BUDAPEST	13/21 N	ROME	13/24 S	SANTIAGO/CHI	2/15 S	JERUSALEM	24/34 S
COPENHAGUE	10/16 N	SEVILLE	22/37 S	TORONTO	18/25 S	NEW DEHLI	27/35 P
DUBLIN	11/17 N	SOFIA	13/18 P	WASHINGTON	19/21 P	PEKIN	28/38 S
FRANCFORT	10/13 P	ST-PETERSB.	15/22 P	AFRIQUE	16/27 S	SEOUL	26/32 S
GENEVE	12/17 N	STOCKHOLM	14/21 P	ALGER	25/28 S	SINGAPOUR	27/31 S
HELSINKI	15/20 P	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	18/28 S	SYDNEY	6/15 S
ISTANBUL	21/37 S	VARSOVIE	11/17 P	KINSHASA	18/28 S	TOKYO	26/31 C

Situation le 12 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 juillet à 0 heure TU

JARDINAGE

Profiter de l'été pour effectuer quelques semis de plantes à floraison printanière

EN JUILLET, le jardin d'été est à son apogée. Les rosiers remontants, les ceilleils, les hémérocals, les dahlias, qui ont passé l'hiver en pleine terre protégés du gel par un matelas de feuilles ou au pied d'un mur plein sud, sont en floraison. Ceux qui ont été plantés au printemps fleuriront plus tard et prendront le relais dès la seconde quinzaine d'août pour être à leur acmé un mois plus tard.

Un temps jugé trop « popu » pour être utilisé dans les jardins chics, le dahlia a fait un retour remarqué et s'est évadé des plates-bandes et des potagers des campagnes, où il était soigné et multiplié pour être échangé entre voisins, pour conquérir les mixed-border de vivaces où sa générosité, la richesse de ses coloris, bouchent utilement les trous. Ses ennemis sont peu nombreux et surtout dangereux dans sa prime jeunesse. C'est ainsi que les escargots, les limaces, peuvent anéantir en une nuit une jeune pousse. Plus tard, l'oïdium peut se manifester, ainsi que les acariens quand le dahlia pousse en plein soleil.

L'oïdium, on en vient assez facilement à bout. Pas des acariens. Comment les reconnaît-on ? Ces minuscules « araignées » sont quasiment

invisibles à l'œil nu, mais leurs ravages le sont. Groupés en colonies à l'envers des feuilles qu'ils piquent pour les sucer, ils provoquent leur dépigmentation quand elles sont adultes et les empêchent de se développer quand elles sont jeunes. La plante perd vite ses feuilles, ne pousse plus. Pour couronner le tout, une vilaine petite toile enserre le bourgeon terminal.

UNE AVENTURE

Cette calamité n'attaque que certaines plantes, et toujours en atmosphère sèche. L'humidité lui est néfaste. Les dahlias et les daturas arbustifs y sont particulièrement sensibles. Plus encore les seconds que les premiers. Il existe des traitements efficaces qui sont à renouveler sans cesse. Le mieux étant encore d'éviter absolument la plantation en plein soleil près d'un mur. Une année, nous avons été ainsi contraint d'arracher un datura presque déplumé après être resté sans soins pendant une quinzaine pour l'installer à mi-ombre. Abondamment pulvérisé d'une solution anti-acarien, il a repris sa croissance, et, un mois plus tard, ses grandes trompettes blanches embaumaient le soir venu.

Pendant la seconde quinzaine de juillet, les jardiniers prévoyants pourront se lancer dans les semis de plantes à floraison printanière. Les lupins, les delphiniums, les giroflées, les pensées à petites fleurs, les primévères, les ancolies, les pavots vivaces, auront le temps de se développer suffisamment avant les premiers grands froids et ils seront fidèles au rendez-vous. Et quand on voit le prix auquel sont vendus les jeunes plants en godets, le jardinier malin se lance dans l'aventure. Il s'agit bien d'une aventure, car les semis d'été exigent d'être suivis avec attention. Pas question de laisser

Couleurs de giroflées

Les giroflées les plus belles sont ces variétés aux couleurs non fixées qui se resèment seules dans les vieux jardins. Jaune-orangé, violacées, pourpres, rouge brique, panachées, tachetées, elles sont, vues de près, d'une beauté fascinante qui égale celle de certaines orchidées sauvages de nos régions. Pour une fois, recommandons d'acheter un paquet de semences en mélange de couleurs, c'est l'assurance d'y trouver de somptueux coloris... tandis que les variétés vendues en barquettes sont toujours, ou presque, jaune-orangé. Oubliez les pensées à grandes fleurs unicolores, genre pensées suisses, elles ne tiennent pas bien aux intempéries et sont d'un guindé tristounet. Préférez les pensées à petites fleurs, du genre *Cornuta*, et les pensées à fleurs moyennes aux pétales alternant couleurs vives et sombres. Ce sont les plus solides, les plus florifères.

une terrine sans soins pendant une semaine ! Mais commençons par le commencement.

Certaines de ces plantes ne supportent pas d'être repiquées passé leur stade le plus juvénile. Lupins, giroflées et pavots devront donc être encore plus chouchoutés que les pensées, les primévères et les ancolies. Les graines du lupin seront mises à tremper pendant deux jours, l'eau étant changée matin et soir. Le troisième, elles seront rincées et mises une par une dans un pot de quinze centimètres de diamètre rempli d'un mélange moitié-moitié de terre de jardin et de ter-

reau. On enfonce de deux à trois centimètres avec le doigt chacune des graines dans le substrat préalablement tassé et l'on fera suivre d'un arrosage délicat. La terre ne devra jamais sécher et ne jamais être détrempée.

Traitée ainsi, la graine du lupin germe en quelques jours, et la plante se développe rapidement. Elle restera dans son pot jusqu'à sa plantation au jardin, à l'automne, ou elle devra être protégée des escargots et limaces, qui refont leur apparition à ce moment de l'année. Installés au soleil, ces lupins se développeront... ou pas. Cette plante est en effet capricieuse. Elle n'aime pas le calcaire, les terres trop lourdes, l'humidité en hiver et ne vit pas bien longtemps. Mais sa floraison généreuse et son port altier méritent que l'on se donne un peu de peine.

Les pavots d'Orient seront traités de la même façon. Mais ceux-là sont robustes et peuvent rester au même endroit pendant des années. Les giroflées sont plus délicates. Leur système racinaire forme un pivot qui produit très peu de « cheveux ». Elles aiment les terres sèches, caillouteuses, où elles vivent parfois longtemps pour peu qu'on les débarrasse de leurs fleurs fanées,

car la production de graines les épuise.

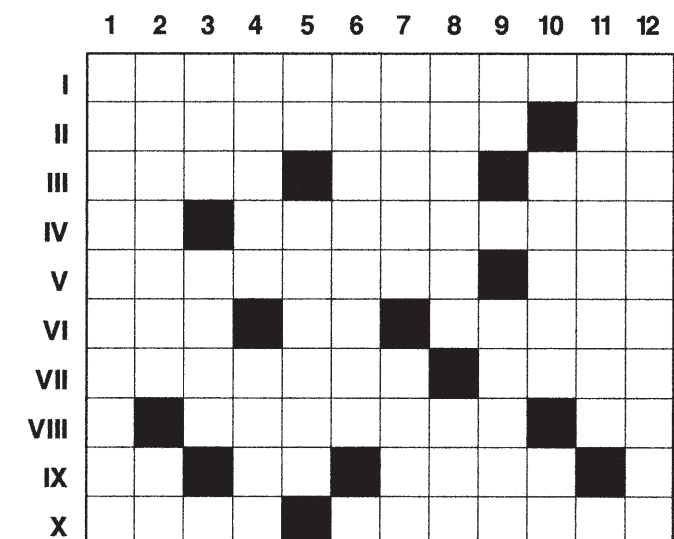
Les plus belles poussent sur les vieux murs, infiltrant leur longue racine dans la chaux et le sable qui les agrègent. C'est dire à la fois leur frugalité et leurs exigences de culture. Elles peuvent être semées à la volée sur la terre d'une terrine que l'on arrosera avec un pulvérisateur. Elles lèvent vite et seront repiquées une à une quand elles auront développé quatre feuilles. Pour les déterrer, il faut prendre une allumette, la ficher dans le sol et soulever tout doucement chaque plantule, qui sera immédiatement repiquée dans un pot d'une dizaine de centimètres de diamètre. Bien soignée, la petite giroflée prendra vite de l'ampleur. Quand elle atteindra dix centimètres de hauteur, son bourgeon terminal sera coupé, ce qui contraindra la giroflée à produire des branches. Mise en terre en septembre-octobre, elle fleurira en avril-mai. Pensées et ancolies seront semées comme les giroflées, mais elles pourront rester un peu plus longtemps dans leur terrine, car ces deux plantes supportent un repiquage tardif pour peu qu'on les arrose.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 166

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Dentelés et croquants à souhait. - II. Prend la direction des affaires. Préposition. - III. Vidée après fermeture. N'a jamais fait beaucoup de travail. Ensemble réduit. - IV. Article. Exposèrent dans le détail. - V. Mit Rome dans ses murs. Refuse la vérité. - VI. Commune dans les jachères. Article espagnol. Développement rapide. - VII. Remercient quand elles viennent du château. Refus au palais. - VIII. Manque de réflexion. Sorties du précédent. - IX. Auxi-

VERTICALEMENT

liaire. Note. Bien fermé. - X. Grand fossé. Fait briller tout ce qu'elle touche.

1. Paradis théâtral. - 2. La première subira une correction. Marque de doute. - 3. Dix chez Tony. Tendus pour capturer. - 4. On lui doit le grand retour sur images. Facile à donner, plus difficile à partager. - 5. Possessif. Préviend du danger. - 6. Fait obstacle aux suivants. - 7. Beaucoup d'eau et beaucoup de pétrole autour. Pour stoc-

ker récoltes et ogives. - 8. Le troisième encouragera la deuxième croisade. Poisson ou tête de poisson. - 9. Vieille cité. N'espionne plus depuis Mitterrand. - 10. Plein. Attrapé. - 11. Concentrations organisées. - 12. Evite d'étaler les connaissances.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 165

HORIZONTALEMENT

I. Demi-portions. - II. Exécution. Aa. - III. Câlinerie. - IV. Oge (ego). Ales. CAC. - V. Me. Ail. Enoch. - VI. Pressoir. Ria. - VII. Lamie. Capéer. - VIII. SA. Posé. Ri. - IX. Xi. Gain. Sien. - X. Ensorceluse.

VERTICALEMENT

1. Décomplexé. - 2. Exagéra. In. - 3. Mêlé. Ems. - 4. Ici. Asiago. - 5. Punaise. Ar. - 6. Otello. Pic. - 7. Rire. Icône. - 8. Toiseras. - 9. Ine. Pèse. - 10. Score. Iu. - 11. Na. Acierés. - 12. Saccharine.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1901

LE TOP À SIX SANS ATOUT

Avec une bonne couleur d'atout (Pique en l'occurrence), il est en général plus facile de gagner un chelem à l'atout qu'à sans atout. Ce fut le cas dans cette donne d'un festival en Espagne, mais le top était « 6 SA », et un seul déclarant l'a réussi.

♠ ARDV 2
♥ 10 6 4
♦ A DV 6
♣ 2

♠ 8 7
♥ D 9 7 5 3 2
♦ R 9
♣ 8 7 3

♠ 9 6 5
♥ A
♦ 10 8 7 4 2
♣ DV 10 6

♠ 10 4 3
♥ RV 8
♦ 5 3
♣ AR 9 5 4

Ann : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♠	1 ♠	1 ♠
1 SA	3 ♠	3 ♠	3 ♠
3 SA	3 SA	4 SA	3 SA
5 ♦	3 SA	6 SA	3 SA

Ouest a attaqué un petit Cœur pour l'As sec d'Est, qui a contre-

attaqué la Dame de Trèfle. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À SANS ATOUT contre toute défense ? Était-il plus facile de réussir le chelem avec atout Pique ?

Réponse

Sud admit que la Dame de Cœur pouvait être en Ouest et qu'il fallait, aussi, que le Roi de Carreau soit bien placé. Le déclarant profita d'être en main pour faire l'impasse à Carreau. Celle-ci ayant réussi, il tira tous ses Piques en défaussant deux Trèfles de la main. Enfin, il joua le 6 de Cœur pour le Roi, tandis qu'Est (qui était squeezé) défaussait le 10 de Trèfle, libérant ainsi le 9 de Trèfle :

♥ 10 6 ♦ AV 6
♥ RV ♦ 5 ♣ R 9

Le déclarant joua le Roi de Trèfle et le 9 de Trèfle...

Si Est avait jeté un Carreau, c'est le 6 de Carreau qui serait devenu maître (après avoir fait une deuxième impasse à Carreau).

Pour gagner le petit chelem à Pique, il suffisait (après avoir fait deux fois l'impasse à Carreau) de couper le quatrième Carreau au bon moment, après un minutage précis.

LA DERNIÈRE SÉANCE

Au cours de la dernière séance de la Coupe Rosenblum, le championnat du monde par paires open, les Américains ont distancé les Po-

lonais. La donne suivante a contribué à la victoire américaine avec un écart final de 31 IMPs.

♠ A 10 8 6
♥ A R V 10 5 3
♦ -
♣ D 3 2

♠ 9 4
♥ 9 7 2
♦ A 10 6 3
♣ R V 8 7

N	E	♠ R 7 5 2
O	S	♥ D 6 4
		♦ R V 2
		♣ A 6 4

♠ DV 3
♥ 8
♦ D 9 8 7 5 4
♣ 10 9 5

Ann : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Lasocki	Rosenberg	Gawrys	Bates
1 ♣	1 ♠	1 ♠	1 ♠
2 ♦	3 ♠	3 ♠	3 ♠
3 ♣	3 SA	3 SA	3 SA
3 SA	3 SA	3 SA	3 SA

Note sur les enchères

Nord attaqua l'As, le Roi et le Valet de Cœur pris par la Dame d'Est que Sud coupa, puis ce dernier joua la Dame de Pique. Nord mit l'As, continua Cœur coupé par le Valet de Carreau et surcoupé par la Dame et l'As. Le déclarant (Ouest) rata l'impasse à Trèfle et finit par chuter TROIS CARREAUX de trois levées. Après le retour du quatrième Cœur, combien Ouest aurait-il pu faire de levées ?

Philippe Brugnon

DISPARITIONS

Annick Nozati

Une voix, une nature, une grâce

NÉE À PARIS le 15 janvier 1945, Annick Nozati, chanteuse et comédienne musicale, est morte en son domicile d'un arrêt cardiaque, le 7 juillet 2000. De 1968 à 1982, elle est la voix des *Structures sonores* Baschet à la suggestion de Jacques Lasry. Comédienne de formation, elle se lance alors, à corps perdu, dans l'improvisation vocale (« chanteuse » ne suffit pas à la décrire), engagée jusqu'aux os dans l'acte, avec une générosité, un allant et une force que sollicitent les compositeurs (Aperghis, Jean-Yves Bosseur), les metteurs en scène (Lavelli, Vitez, Obaldia), et nombre de danseurs et plasticiens qui savent, eux, quoi attendre de cette voix que le public ne connaît pas.

Actrice avec La Velle dans *La Baraque rouge*, opéra de Gérard Marais, elle est pendant deux décennies la partenaire de musiciens aventuriers (*L'Art Ensemble of Chicago*, Steve Potts, Yochk'o Sefér, Ambrose Jackson, Didier Levallet). Sa trajectoire d'après 68

donne une idée exacte de ce qui s'est passé d'essentiel, à l'écart du monde abrutissant : ses duos avec Joëlle Léandre, son trio avec la compositrice suisse Irene Schweizer, ses rencontres avec Maggie Nicols ou Colette Magny, sont autant de jalons dans l'histoire de l'improvisation et celle des femmes.

Chantant comme on vit, Annick Nozati n'eut pas de « carrière » mais des rencontres, des amours, des expériences, des idées : avec Beñat Achiary ou Barre Phillips, Yves Robert ou Lol Coxhill, Philippe Descheppe, Phil Minton, Daunick Lazro, bref, tout ce qui bouge. Nozati aura consacré autant – ou plus – de temps à la formation vocale, aux stages sur le tas, à la perte de temps comme à la musicothérapie. C'était une voix, une nature, une fonction, une grâce – avec ce non-savoir, finalement si rare, d'absenter les blessures au profit des révoltes.

Francis Marmande

■ **ANDRÉ GUINIER**, physicien des solides, est mort le 3 juillet à Paris. Né le 1^{er} août 1911 à Nancy, André Guinier était ancien élève de l'École normale supérieure (1930-1934) et docteur ès sciences (1939). Professeur à la Faculté des sciences de Paris, puis à celle d'Orsay de 1949 à 1977, ce spécialiste de la cristallographie et de la physique des particules a notamment perfectionné les techniques d'analyse radiographique des poudres cristallines, contribué à la théorie de la diffusion des rayons X aux petits angles et apporté à son concours à la fabrication de certains alliages métalliques. Mais c'est avec la mise en évidence des zones de Guinier-Preston, phénomène bien connu des métallurgistes et des spécialistes des matériaux, qu'André Guinier, qui fut directeur du Laboratoire de physique des solides d'Orsay (1960-1970), a connu une consécration internationale. Ces recherches lui ont valu nombre de récompenses : le Grand Prix des sciences mathématiques et physiques (1966) ; le Prix Cognacq-Jay (1968) ; la Médaille Werner de la Deutsche Mineral. Gesellschaft (1984) et la Médaille G. Aminoff de l'Académie royale de Suède (1985). En 1971, il fut élu membre de l'Académie des sciences (section physique), alors qu'il présidait l'Union internationale de cristallographie, et occupa

au sein de cette institution le poste de délégué de l'Académie des sciences pour les relations internationales (1982-1988).

■ **VERA ATKINS**, une femme d'exception qui, depuis Londres, a joué un rôle-cléf dans les combats clandestins, en France, contre les Allemands, est morte, le 24 juin, en Grande-Bretagne. Elle avait été l'assistante du colonel Maurice Buckmaster, chef de la section F du Special operation executive (SOE), qui, sous l'autorité directe du premier ministre, Winston Churchill, était chargée des opérations de renseignement et de sabotage en France occupée. La section F parachuta en France plus de 400 agents, dont de nombreux Français. Vera Atkins, parfaite francophone, douée d'une grande intelligence et d'une mémoire exceptionnelle, connaissait chacun des agents. Elle participa à la planification et à l'organisation des missions, s'assurant que les fausses identités étaient parfaitement au point et recevant les agents de retour de mission pour les « débriefing ». Elle partira à la recherche des disparus du service une fois la guerre terminée : près de 120 agents de la section F ne sont jamais revenus de leur mission. Commander of the British Empire, Vera Atkins était commandeur de la Légion d'honneur.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 12 juillet sont publiés :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière, signé à Chambéry le 2 octobre 1997.

● **Équipement** : un décret modifiant le décret du 5 mai 1997 portant création d'un délégué à la modernisation et à la déconcentration auprès du ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

● **Agriculture** : un décret relatif à la mise en œuvre d'une mesure de préretraité pour les agriculteurs en difficulté.

Chaque jeudi
avec **Le Monde**
DATÉ VENDREDI
LE MONDE
DES LIVRES

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de juillet-août

L'état des conflits dans le monde

Au moins dix guerres internationales et vingt-cinq guerres civiles font encore rage dans le monde. Les causes en sont souvent multiples : regain des nationalismes, revendications territoriales, folie des dictateurs, haines religieuses et ethniques. Un dossier pour faire le tour des conflits dans le monde.

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**
4 pages pour décoder l'actualité

« AU CARNET DU MONDE »

Naissances

Satchie NORO
et
Alain RIGOUT,
ses parents,
Margot Kenigsberg,
sa marraine,
Muriel Bloch, Daniel
et Sam Kenigsberg,
Dominique Abensour,
Catherine, Lou et Zoé Sfez,
vous annoncent avec joie la naissance de

Yumi, Joyce,

le 10 juillet 2000.

103, boulevard Voltaire,
75011 Paris.

Mariages

Marc WATTEL,
et
Valérie CHARTIER

ont choisi le 13 juillet pour la "régul"...

Pétarades à tous les étages !

Décès

– M. Charles Barrillon,
M. et M^{me} Eric Barrillon,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Philippe Braunstein,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M^{me} Denis Barrillon
et leurs enfants,
M. et M^{me} Guy Barrillon
et leurs enfants,
M. Thierry Barrillon,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Charles BARRILLON,
née Madeleine ESPINAS,

survenu le 10 juillet 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 juillet, à 10 heures, au temple de l'Oratoire du Louvre, 145, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}.

Ni fleurs ni couronnes.

– Alexandre Boussageon,
son mari,
Antoine et Jeanne,
ses enfants,
Alphonse Mathey,
son père,
François Xavier
et Ghyslaine Boussageon,
ses beaux-parents,
Camille et Lydie Mathey,
Jean et Jacqueline Mathey,
ses frères et belles-sœurs,
Jean et Isabelle Seidengart,
ses beau-frère et belle-sœur,
Anne-Marie, Michèle, Jempi, Anne,
Stéphanie, Liss, Charles et Sophie,
ses neveux et nièces,
Lucien et Nelly Mathey,
Jean et Maya Petry,
ses oncles et tantes,
ont la douleur de faire part du décès de

Maud BOUSSAGEON,

survenu le lundi 10 juillet 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Gabriel, 5, rue des Pyrénées, Paris-20^e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membres de la direction générale de Hubert Burda Media ont le regret de faire part du décès de leur collaboratrice

Maud BOUSSAGEON,

qui les a brutalement quittés, le 10 juillet 2000, à l'âge de quarante-cinq ans.

Maud Boussageon travaillait au sein de leur groupe depuis 1982 et assurait la direction de Burda France SA, à Paris, ces dernières années. Avec sa disparition, ils n'ont pas seulement perdu une collaboratrice exceptionnelle, mais l'amie véritable qu'elle était pour eux tous et qui va leur manquer beaucoup.

Ils pleurent quelqu'un qu'ils aimaient et dont le souvenir ne les quittera jamais.

Leurs pensées vont à son époux et à ses deux enfants.

– Profondément bouleversés par le décès brutal de leur directrice,

Maud BOUSSAGEON,

ses collègues du bureau parisien accompagnent une dernière fois leur amie,

et s'associent à la douleur de sa famille.

Burda France Editions SA,
18, avenue de Messine,
75008 Paris.

– Les Congés Spectacles,
Les membres du conseil d'administration et tous les personnels,
ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre DARASSE,
président d'honneur,
président du conseil d'administration
(1983-1992),

survenu le samedi 1^{er} juillet 2000.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. Henri Denis,
son époux,
M^{me} Juliette Ventre,
sa sœur,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Madeleine DENIS-VENTRE,
conservateur en chef honoraire
des bibliothèques universitaires,

survenu le 11 juillet 2000.

L'inhumation aura lieu le 13 juillet, à 10 h 30, au cimetière de Bagneux, à Montrouge.

– Les chercheurs du laboratoire INSERM U.114, chaire de neuropharmacologie du Collège de France,
Les chercheurs du laboratoire de biochimie cellulaire du Collège de France,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille FAUQUET,
chargée de recherche CNRS,

survenu le 7 juillet 2000, des suites d'une longue maladie.

Ils garderont d'elle le souvenir d'une chercheuse passionnée et d'une femme d'une grande générosité, à l'écoute des autres.

Ils expriment à sa famille et à ses proches leur profonde sympathie.

– La Société des études staëliennes,
a la tristesse d'annoncer la disparition de

M^{me} Béatrice W. JASINSKI,
veuve du professeur René JASINSKI,

survenue, le 20 juin 2000, à Cambridge (Etats-Unis).

M^{me} Jasinski laisse en cours sa magnifique édition de la *Correspondance générale* de Madame de Staël, qui compte déjà six volumes.

Simone Balayé,
44, rue Vaneau,
75007 Paris.

– M^{me} Anne-Marie Lepêtre,
née Gadenne,
son épouse,
M^{me} Caroline Lepêtre,
M. et M^{me} Jean-Daniel Leroy,
M. et M^{me} Pascal Lepêtre,
ses enfants,
Charlotte Lepêtre,
Alexandre Lepêtre,
Marie Leroy,
ses petits-enfants,
M^{me} Jacqueline Gadenne,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Philippe LEPÊTRE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 39-45,
chevalier des Palmes académiques,
commandeur de l'Etoile noire,

survenu le 10 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Conformément à son vœu, l'incinération aura lieu le samedi 15 juillet, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e.

Réunion et registre à signatures au cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue des Ecoles,
75005 Paris.

– M^{me} Pierre Maginot,
sa mère,
Anne,
son épouse,
Jean-Philippe, Marianne, Floriane,
ses enfants,
M. et M^{me} Georges Mélinand,
Les familles Maginot et Mélinand,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Franck MAGINOT,

survenu le 9 juillet 2000, dans sa trente-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 13 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne du Mont, Paris-5^e.

– M. Jacques Godfrain,
président du conseil d'administration,
Le professeur Patrick Benard,
directeur de l'École vétérinaire de Toulouse,
Les personnels et les étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Martial MANESSE,
maître de conférences à l'ENVT.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Etienne du Mas-d'Azil (Ariège), le mercredi 12 juillet 2000, à 11 heures.

– Yves Chanteur,
Ses proches et les amis de Lucien Mars ont la douleur de faire part du décès de

Lucien MARS,
officier des Arts et des Lettres,
ancien responsable de la classe de danse du CNR de Lyon.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 juillet 2000, à Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Sellami, Meslem et alliées
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, à Zurich, de

Chafika MESLEM,
ancienne moujahida,
ministre plénipotentiaire de l'Algérie,
directeur aux Nations unies
à Vienne et à Genève,

survenu le 2 juillet 2000.

Les obsèques ont eu lieu, le vendredi 7 juillet, au cimetière de Divonne-les-Bains.

293, rue Guy-de-Maupassant,
Résidence Bellevue,
01220 Divonne-les-Bains.

Segantimistrasse 36,
CH-8049 Zurich.

Denis PANNIER,
directeur de l'EREA Jacques-Brel
(hôpital Raymond-Poincaré, Garches)

nous a quittés le lundi 10 juillet 2000.

L'incinération aura lieu le lundi 17 juillet, à 13 h 15, au crématorium du Père-Lachaise (entrée rue des Rondeaux, Paris 20^e).

Corinne Siboun,
sa compagne,
Anaïs et Fanny,
ses filles,
Mauricette Renault,
sa mère,
Maurice Renault,
son beau-père,
Anne Bernardeau,
sa sœur,
Maximilien et Marc-Antoine Bernardeau,
ses neveux.

Christine PISANI,
éducatrice PJJ,
responsable de l'association « La Ferme »,

nous a quittés, le 8 juillet 2000, à l'âge de cinquante ans.

Crémation à Orléans (les IFS), le jeudi 13 juillet, à 14 heures.

Association La Ferme, La Guillarderie,
45340 Boiscommun.

– M^{me} Adrien Saulnier,
Marie et Henri Coulomb,
Claude et Nadia Saulnier,
Christophe,
Jean-Charles et Laurence Saulnier,
Nathalie, Bastien et Rémy,
M^{me} Marcelle Leger,
Le colonel et M^{me} Bernard Saulnier,
M^{me} Geneviève Besnard,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Dachaux,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien SAULNIER,
EN 33,

survenu le 8 juillet 2000, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Carqueiranne (Var), dans l'intimité familiale.

– M^{me} Thérèse Wiart,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Adrien WIART,
ancien élève de l'ENA,
inspecteur général
de l'administration honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 juillet 2000, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 juillet, dans l'intimité familiale.

Aignes,
16190 Montmoreau-Saint-Cybard.

– Les familles Doudakian, Yevadian, Kinossian

sont en deuil.

Elle s'en est allée Maritza,
Notre aïeule qui, orpheline à six ans,
Fut la seule à revenir de l'enfer turc,
Pour quitter son paradis d'Arménie.
Déchue puisque chrétienne.

Déchue parce qu'Arménienne.
Et elle vécut, 86 ans durant, la Bible à la main,
Notre mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
Ultime lien avec le sol ancestral,
Maritza Yevadian s'en est allée.

Simple et chrétiennes, ses obsèques furent comme elle a vécu.

Remerciements

– M^{me} Gilles Martin de Coatgoureden,
Thomas Martin de Coatgoureden,
La comtesse de Coatgoureden,
Tantes, oncles, cousins et amis,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné amitié et affection lors du décès de

Gilles MARTIN
de COATGOUREDEN,

et expriment leurs profonds regrets de ne pouvoir répondre à chacun personnellement.

Anniversaires de décès

– 13 juillet 1980-2000.

Annie BAUCHAU.

Familles Bauchau, Gintzburger, Lemineur.

– Il y a douze ans, le 13 juillet 1988,

Jean BAUMIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

– Il y a six ans, le 13 juillet 1994,

Georges GERY THERY

nous quittait.

Tous le regrettent et auront une très affectueuse pensée pour lui en ce jour anniversaire de sa mort.

François GRABNER,
15 janvier 1958 – 13 juillet 1995.

...« et l'intolérable secret de la mort »

J. Semprun

– 12 juillet 1944 - 12 juillet 2000.

Pour le cinquante-sixième anniversaire de leur mort, des prières seront dites à l'intention de

Roger MAGNIEN,

quarante-deux ans,

et de son épouse,

Claire,
née DELORME,

trente-six ans,

victimes de l'épuration sauvage.

– Le 13 juillet 1990

disparaissait ma mère,

M^{me} Suzanne OFFENTHAL,
veuve de M. Jacques OFFENTHAL,

départ et décédé à Auschwitz en juillet 1942.

Que tous ceux qui les ont connus et estimés aient une pensée pour eux.

Soutenances de thèse

– M. Michael CHASE a soutenu avec succès, le samedi 1^{er} juillet 2000, une thèse de doctorat intitulée « **Recherches sur le Commentaire de Porphyre à Gédalios sur les "Catégories" d'Aristote** », devant le jury composé de : M. Philippe Hoffmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M. Alain Le Boulluc, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, président du jury ; M. Luc Brisson, directeur de recherche au CNRS ; M^{me} Annick Charles-Saget, professeur émérite à l'université Paris-X-Nanterre.

Il a été déclaré digne du titre de **docteur de l'École pratique des hautes études, sciences des religions**, avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

– M^{me} Sonia DARTHOU a soutenu avec succès, le samedi 24 juin 2000, une thèse de doctorat intitulée « **Poséidon en terre d'Athènes : un dieu entre séisme et fondation** », devant le jury composé de : M. Marcel Détienne, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M^{me} Pauline Schmitt-Pantel, professeur à l'université Paris-I, présidente du jury ; M. Pierre Brulé, professeur à l'université Rennes-II ; M^{me} Stella Georgoudi, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses.

Elle a été déclarée digne du titre de **docteur de l'École pratique des hautes études, sciences des religions**, avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

– M. Radu DRAGAN a soutenu avec succès, le mercredi 21 juin 2000, une thèse de doctorat intitulée « **La Pierre-Dieu. Espace et matière dans les traités alchimiques de la fin de la Renaissance (1595-1624)** », devant le jury composé de : M. Antoine Faivre, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, directeur de thèse ; M. Jean-Robert Armogathe, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses, président du jury ; M. Roland Edighoffer, professeur émérite à l'université Paris-III - Sorbonne-Nouvelle ; M. Pierre Lory, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses ; M. Bruno Pinchard, professeur à l'université de Tours.

Il a été déclaré digne du titre de **docteur de l'École pratique des hautes études, sciences des religions**, avec la mention Très Honorable avec félicitations, à l'unanimité du jury.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

TARIF CARNET 2000

Tarif à la ligne : 140 F TTC - 21,34 €
Tarif abonnés : 120 F TTC - 18,29 €
Tél. : 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr.

L'ÉTÉ FESTIVAL

De mémoire de mélomane, jamais le froid n'avait été aussi vif lors d'une soirée d'été à Aix-en-Provence. Reportée d'une journée, la première de l'opéra de Rossini, *La Cenerentola*, mise en scène par Claude Buchwald, en a sans doute souffert, même si les jeunes chanteurs de l'Académie européenne de musique ont tout fait pour donner le meilleur de leurs talents prometteurs. Confrontation artistique moins courante, la rencontre de Pierre Boulez et de ses musiciens avec ceux qui, venus d'Indonésie, forment un gamelan, où les artistes jouent ensemble, sans chef, selon une direction implicite et invisible. En attendant *Médée* et Isabelle Huppert dans la cour du Palais des papes, le Festival d'Avignon retrouve un de ses fidèles, Valère Novarina et son verbe original, et découvre avec plaisir un auteur québécois, Normand Chaurte et son Petit Köchel. A Vienne, place au jazz avec un concert unique de l'Américain Anthony Braxton, chercheur et novateur, qui aurait suscité bien des controverses il y a quelques années et qui, désormais, ajoute à son cercle d'inconditionnels un public de curieux.

PYGMÉE, mais homme (le sens premier du mot « bantou ») avant tout, le Camerounais Francis Bebey est un militant discret et têtu des valeurs humaines. Vivre, d'ac-

PORTRAIT

Pygmée francophone, le chanteur-conteur camerounais respecte le temps

cord, mais pas à n'importe quel prix. Si aujourd'hui tout s'achète et tout se vend, si l'Afrique est apparemment vaincue, si la civilisation du flicage technologique est à nos portes, un souffle incontrôlable, immense et caché, passe encore dans les plaines et les forêts, reliant les humains aux gazelles, et la musique aux dieux que chacun porte en soi. « *Les morts ne sont pas morts* », dit le poème *Souffle*, du Sénégalais Bi-rago Diop, que Francis Bebey, champion de la francophonie par amour de la langue française, scande en s'accompagnant à la sanza, le lamellophone à pouce : « *Ecoute plus souvent les choses que les êtres, écoute dans le vent les buissons en sanglots, c'est le souffle des ancêtres. Ceux qui sont*

morts ne sont jamais partis, ils sont dans l'eau, ils sont dans le vent. »

Dieu, qui s'ennuyait abondamment, entendit un jour une musique paradisiaque. Il convoqua le musicien – un joueur de sanza, instrument cristallin et rude à fois, également dénommé en Afrique *kalimba*, *likembé* ou *m'bira*. Le musicien apprit à Dieu à user de ses pouces pour produire des sons dignes de lui. C'est ainsi, de notes en notes, de graves en aigus, que Dieu créa le monde. Francis Bebey est un merveilleux conteur, un amoureux des mots, des chants, qui, plutôt que s'attacher à produire des biens, se branche sur les dessous des apparences – son dernier album, fait à la maison, s'appelle *M'Bira Dance* (paru chez Gravity Records), et Dieu y est, qui se gratte la tête et réveille ainsi l'imagination.

FOLK-SONG À L'AFRICAIN

Un jour récent, invité dans l'émission « Le Pont des artistes » de France-Inter, au sortir d'une longue maladie qui faillit avoir raison de ses forces vitales et de sa voix – mais, soutenu par deux fils musiciens, Patrick et Toups, il ne pla jamais l'échine –, il croise Sonia Wieder-Atherton. Ce fils de pasteur protestant, né en 1929 à Douala et élevé dans l'écoute de Bach et de



MEPHISTO

Haendel, fascine la jeune violoncelliste française née à San Francisco au début des années 60. A sa demande, et pour France-Musiques, il compose une impossible *Pièce pour sanza et violoncelle*, avec une élégance égale à celle qu'il avait mise dans *Kavallane*, une commande du Kronos Quartet, pour quatuor à cordes et flûte pygmée.

Francis Bebey est ainsi : prêt à toutes les chances, et attentif au temps. « *Il y a un temps pour planter et un temps pour arracher ce qui a été planté.* » Le temps de l'écriture – cet ex-diplômé de l'Unesco, arrivé en France en 1951, est aussi écrivain –, le temps du conte (*L'Enfant pluie* en 1994), de la chanson (*Agatha*, et autres succès où il s'accompagnait à la guitare dans les an-

nées 70), du théâtre (*Congrès de griots à Kankan*). Francis Bebey siège aussi aux côtés de Leopold Senghor au sein du Haut Conseil de la francophonie, fut invité d'honneur des salons chics de la diplomatie culturelle, et invente le folk-song à l'africaine. Journaliste à Radio France internationale, puis responsable du département musique à l'Unesco, cet homme à la courtoisie généreuse fit beaucoup pour la diffusion des cultures orales africaines.

Francis Bebey nous conjure de ne pas oublier le passé qui nous a construits et les transhumances qui nous ont transformés. Admirateur d'Albert Schweitzer, il lui a consacré un album, *Lambarene Schweitzer, « afin de lui faire écouter les flûtes pygmées que personne n'avaient entendues quand il vivait là-bas »*. Si, en Afrique, « *la musique précède la parole* », celle de Francis Bebey ne date pas. A Arles, Francis Bebey est convié pour une résidence – stage pour enfants, repas de quartier. Ça tombe bien, Bebey le Pygmée aime écouter les jeunes autant que protéger les vieux.

Véronique Mortaigne

★ Festival Les Suds à Arles, le 13 juillet, 19 h 30, cour de l'Archevêché. Tél. : 04-90-49-86-91.

HORS CHAMP

■ VENTES. Le produit des enchères de Drouot-Compagnie des commissaires-priseurs de Paris a augmenté de 19,5 % au 1^{er} semestre 2000, par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 2,35 milliards de francs (358,2 millions d'euros). M^e Dominique Ribeyre, président de la compagnie, précise que « *cette année encore, ce sont les objets d'art qui tirent le marché vers le haut* ». Il estime d'autre part nécessaire « *d'aborder de toute urgence la question fiscale. En effet, alors que notre fiscalité, trop lourde, continue de favoriser la délocalisation des grandes ventes, la TVA à l'importation, elle, empêche le retour des œuvres d'art à Paris* ».

■ Réalisé à Bourges vers 1485, le *Breviaire Monypenny a été vendu chez Sotheby's* à Londres le 6 juillet, pour 3,3 millions de livres (5,27 millions d'euros). L'acquéreur est demeuré anonyme. Le manuscrit contient cent neuf miniatures illustrant des scènes hagiographiques ou de l'Ancien Testament, avec en arrière-plan des vues de Bourges. Conservé pendant des siècles dans un couvent franciscain d'Andalousie, ce manuscrit est parti pour l'Angleterre vers 1920. Vendu en juin 1989, il avait trouvé acquéreur pour 1,8 million de livres.

Le Festival d'Aix présente une plaisante « Cenerentola »

Aix-en-Provence/Opéra. La mise en scène de Claude Buchwald, sans être inoubliable, est très convaincante

LA CENERENTOLA, de Gioacchino Rossini. Par l'Académie européenne de musique d'Aix-en-Provence. Avec Marco Ferrato (Don Ramiro), Stéphane Degout (Dandini), Maurizio Lo Piccolo (Don Magnifico), Christine Rigaud (Clorinda), Jennifer Tani (Tisbe), Anna Agathonos (Angelina), Wojciech Gierlach (Alidoro), Laurence Equilbey (direction), Claude Buchwald (mise en scène), Pierre-André Weitz (décors et costumes), Michel Pasteau (lumière). Festival d'Aix-en-Provence, Théâtre du Grand-Saint-Jean, le mardi 11 juillet. Prochaines représentations : les 13, 15, 18, 20, 23 et 26 juillet à 21 h 30. Tél. : 04-42-17-34-34. Diffusion sur France-Musiques le 21 juillet.

AIX-EN-PROVENCE

Après l'orage de la scène quatre du second acte de *La Cenerentola* de Rossini, Alidoro, le magicien qui tient les ficelles de cette farce, lance un « *Juste ciel ! Je te rends grâce !* », remarque qui, ce 11 juillet, fait à peine ricaner les spectateurs transis du théâtre en plein air du Grand-Saint-Jean, à quelques kilomètres du centre d'Aix-en-Provence. Pourtant, la veille, la première de cet opéra avait été annulée, tout comme la deuxième représentation de *Così fan tutte*, dans la cour de l'Archevêché, pour cause de pluie ininterrompue depuis le milieu de l'après-midi. De mémoire de festivalier, on avait bien connu des grains, des rafales et des coups de tonnerre, mais rien qui fut de nature à déclencher une annulation de spectacle. Le lendemain, il ne pleut plus, mais le ciel est mitigé et il fait toujours bien frais en pleine campagne aixoise : on loue, pour vingt francs, des plaids façon Air France et l'on propose du vin chaud dans des verres de plastique.

Cette année, l'Académie européenne de musique présente *La Cenerentola*, de Rossini, et la confie à deux débutants dans le domaine de l'opéra : le metteur en

scène Claude Buchwald et le chef de chœur Laurence Equilbey. Cette dernière tire très habilement son épingle du jeu et soutient de son énergie gestuelle le petit ensemble de treize instruments (façon *Symphonie de chambre* de Schoenberg) pour lequel le compositeur Jonathan Dove a conçu un arrangement assez banal qu'il qualifie d'« *orchestration* », alors qu'il ne s'agit que d'une réduction assez scolaire, qu'il renomme, à la Boulez, « *Cenerentola*, version ». Les jeunes instrumentistes réunis font ce qu'ils peuvent dans le froid et l'humidité, mais on est loin, très loin du pétilllement et de la sensualité de l'orchestre rossinien.

THÉÂTRE DE TRÉTEAUX

Claude Buchwald prend le franc parti d'un théâtre de tréteaux, avec bordure lumineuse de fête foraine, accessoires de décors minimes et bruts de décoffrage. Malgré des lumières un peu faibles, la scénographie ne manque pas de charme et laisse en tout cas le maximum d'espace à l'imagination du spectateur. Mais on est loin de la transfiguration des lieux opérée par Stéphane Braunschweig l'an passé, dans une *Flûte enchantée* véritablement magique, restée



E. CARRECHIO

Stéphane Degout, vingt-cinq ans, interprète fort bien les deux faces de son personnage (Dandini), et montre la matité que prend sa belle voix de baryton.

dans la mémoire de beaucoup. Si cette jeune distribution montre qu'elle a bien travaillé et sait se mouvoir, on n'est pas très loin

d'un bon devoir de fin d'année d'études supérieures, souvent plaisant, mais qui n'a rien de vraiment enlevé ni de réellement poétique.

Cependant, on retrouve avec plaisir Stéphane Degout (Dandini), vingt-cinq ans, qui avait séduit tout le monde l'an passé dans le

rôle de Papageno ; il interprète fort bien les deux faces de son personnage et montre la matité que prend sa belle voix de baryton. Un surcroît d'agilité et le tour rossinien sera joué. Maurizio Lo Piccolo, malgré son jeune âge (vingt-quatre ans), est un Don Magnifico d'une juste lourdeur. Wojciech Gierlach (Alidoro), même âge, a un timbre raffiné, une émission excellente. Il sera irréprochable lorsqu'il aura réglé les couleurs de son aigu et décripé ses vocalises. Marco Ferrato (Don Ramiro) est prometteur, mais il lutte encore avec les liaisons des registres (fausset, mixte et mixte appuyé), qui sont, pour un ténor, le secret de cette technique belcantiste. Il possède un vrai suraigu mais ne sait pas encore appuyer ses coloratures sur le souffle. Les deux sœurs pimbeches sont remarquablement interprétées par Christine Gerbaud et Jennifer Tani, tandis que Anna Agathonos (Angelina) fait entendre une belle maîtrise belcantiste, dans les périlleuses décorations de ses airs, une réelle musicalité, dès sa romance initiale, et une présence discrète mais chaleureuse, à l'image de ce spectacle, pas inoubliable, mais de bonne compagnie.

Renaud Machart

Pierre Boulez et la virtuosité du gamelan balinais

GAMELAN DU VILLAGE DE SEBATU – RITUEL IN MEMORIAM BRUNO MADERNA, Orchestre de l'Académie européenne de musique, Pierre Boulez (direction). Cité du livre, 13100 Aix-en-Provence, le 10 juillet.

AIX-EN-PROVENCE

Invité des Rencontres que *Le Monde* organise en partenariat avec le Festival d'Aix-en-Provence, Pierre Boulez s'est montré égal à lui-même, le 9 juillet : enjoué, sincère, concentré et détendu à la fois, respectueux du public en rendant accessible une pensée complexe. Il a parlé de direction d'orchestre, d'apprentissage, opposant le geste, l'oreille, la technique qui peuvent être transmis à des étudiants à l'utopie, à l'inter-

prétation qui, dans leur sens le plus profond, ne peuvent l'être.

Le lendemain, Boulez partageait un concert avec le gamelan du village indonésien de Sebato. Lors d'un atelier suivi par un public nombreux, la musicologue Kati Basset a expliqué comment cet orchestre indonésien – comprenant gongs, xylophones, tambours, etc. – composé de vingt-cinq musiciens n'est pourtant qu'un seul et même instrument... Semblables à ces bancs de poissons qui se déplacent tous ensemble reliés par on ne sait quelle force mystérieuse, les musiciens balinais, sans jamais se regarder, jouent une musique jubilatoire, d'un jaillissement rythmique prodigieusement excitant.

C'est du 4/4, mais la polyphonie rythmique, les alternances fortissimo/piano subito, les longs crescendos, le mélange des différents instruments de percussion – métalophones, gongs,

tambours de peau –, la démultiplication soudaine des rythmes créent une sorte de ligne rythmico-mélodique qui fait penser aux sons harmoniques créés par les quintes jouées sur un orgue. C'est prodigieux à entendre et tout autant à voir. Quelle virtuosité, quelle concentration ! Comment font ces musiciens pour attaquer avec une telle précision ? Cette communautarité est le prolongement musical de leur vie sociale : il n'est pas bien vu dans cette civilisation de sortir du rang, et l'ego y est inconnu.

En seconde partie de concert, Pierre Boulez montait sur le podium pour diriger *Rituel in memoriam Bruno Maderna*. Les musiciens balinais se sont glissés dans le public pour écouter cette musique qu'ils ne connaissent pas. Nous leur avons donc demandé ce qu'ils en pensaient : « *Nous avons été étonnés par la difficulté qu'il y a*

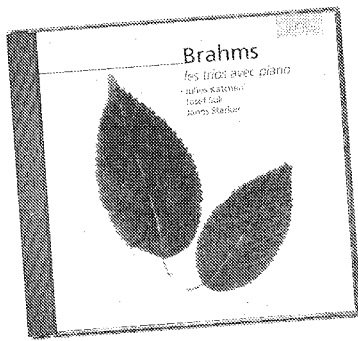
de jouer tout en suivant le chef d'orchestre et en lisant la partition. Nous avons aimé cette musique qui évoque des bruits de la nature, une musique de nuit qui perdrait son mystère jouée le jour, mais qui nous rappelle aussi une musique de style drama que nous jouons le matin. Malgré la séparation des groupes, nous avons eu le sentiment que tout est interdépendant, contrairement aux musiques jouées pendant certains de nos rituels où différents groupes jouent et chantent en même temps des pièces de répertoires différents, usant de rythmes et d'échelles mélodiques dissemblables.

» *La spatialisation et la précision des percussions nous ont également beaucoup plu, et aussi la très belle mélodie qui nous rappelle la musique balinaise jouée lors de certains rituels où chaque musicien commence et finit quand il veut.* »

Alain Lompech

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter, la Fnac et Universal 55 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Brahms. Trios.

Saveurs rauques. Brahms composa trois *Trios pour piano et cordes*, dont les écritures s'échelonnèrent sur trente ans. Quelles différences entre le premier *Trio*, marqué par l'allure puissante du jeune romantique et les regrets attristés de l'âge mûr dans l'ultime *Trio* ! Ce parcours dans le temps n'est restitué que par des interprètes qui pratiquent la musique de chambre depuis des années. Les trois musiciens d'Europe centrale jouent avec passion cette musique fiévreuse. Julius Katchen remplace au piano un orchestre imaginaire, l'archet de Josef Suk impose le chant de la voix ; quant aux paysages de l'Allemagne du Nord, ils sont portés par le violoncelle de Janos Starker. Indémontables références.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, « Carrefour de Lodéon ».

Le Monde

UNE SEMAINE D'ÉTÉ AVEC STÉPHANE MAUPIN

PAR PIERRE-OLIVIER DESCHAMPS

CRIS

Déjeuner de travail au jardin du Luxembourg avec Nicolas Hugon autour du projet du Musée du cinéma. Ce n'est un secret pour personne : le monde se refait à la terrasse d'un bon café. Adieu secrétaires, veaux, vaches et téléphones. Juste les cris de ces teignes en culottes courtes.

« Pénélope annonce aux prétendants les conditions du concours. Douze haches sans manche, fixées par leur tranchant dans un pieu, disposées à la file. Il s'agira d'envoyer une flèche par les douze trous de fer qui se correspondront exactement. Le concours a lieu : tous les prétendants échouent. »

(Homère, « L'Odyssée », chant 21)

Stéphane Maupin (trente-quatre ans) est né à Bagdad. Il a fait ses études à Marseille avec Julien Montfort (trente-deux ans), son compatriote. Après diverses aventures internationales de part et d'autre (Los Angeles, Rotterdam, Tokyo, Berlin, Marrakech), les deux architectes livrent ensemble le projet *La Maison des métamorphoses* pour l'exposition « La Beauté » en ce moment à Avignon. Ils s'apprennent aujourd'hui à mettre en pratique leurs recherches sur la piloté architecturale et en exposeront les grandes lignes cet été sur le « vaporetto français » de la Biennale de Venise.



Toute l'ambition d'Anthony Braxton desservie par un ensemble trop raide

Vienne/Jazz. Le compositeur américain en France pour un unique concert

JAZZ A VIENNE, ONJ Didier Levallet avec Jeanne Lee et Mal Waldron, Anthony Braxton Ensemble, Théâtre antique de Vienne, mardi 11 juillet. PROCHAINS CONCERTS : Monk Tentet All Stars, Romano/Sclavis/Texier, Donald Brown (le 12) ; All Night Jazz avec Trio Rosenberg, Ali Farka Touré, Matt Darriau, Cosmik Connection... (le 13). Tél. : 04-74-85-00-05. De 110 F (16,78 €) à 160 F (24,40 €).

VIENNE (Isère)

de notre envoyé spécial

En d'autres temps, Anthony Braxton aurait déclenché bien des passions. Empoignades ou déification, Braxton, comme Charlie Parker, comme Thelonious Monk, comme John Coltrane, Cecil Taylor, Ornette Coleman et quelques dizaines d'autres novateurs de l'histoire moderne du jazz, a eu droit à tout. Il n'en a conçu apparemment ni amertume ni pose d'artiste incompris, a continué son avancée, star du free et de l'improvisation dans les années 70, adopté par la musique contemporaine dans les années 80 au travers d'œuvres orchestrales complexes, attaché à transmettre son savoir, ou plutôt son souci constant de la recherche.

LE NEZ DANS LES PARTITIONS

Au festival Jazz à Vienne, comme ailleurs, Braxton ne fait plus vraiment peur. Son travail est une bonne fois pour toutes considéré comme savant, rigoureux, on l'approche sur la pointe des pieds, sans trop savoir de quoi il retourne.

Lors de cet unique concert en France, au premier cercle des irrédutibles se sont ajoutés des curieux, des indifférents. Braxton ? Pourquoi pas. Une fine pluie persistante n'a pas aidé ces bonnes volontés. Pas plus que l'interprétation de la musique par un ensemble raide comme un passe-lacet, le nez dans les partitions (aux notes s'ajoute des signes géométriques et codes divers). A la plus ambitieuse des musiques, à la plus envoûtante, il faut des musiciens

habités, qui vivent l'instant. Cela a manqué.

En une pièce d'une heure vingt, le compositeur, pianiste, saxophoniste, clarinettiste, théoricien et enseignant américain a passé en revue une partie des systèmes propres à sa musique, à la tête de jeunes musiciens appliqués, pour la plupart d'anciens étudiants. Thème pivot, tempos aléatoires ou dictés, dynamiques relatives, superposition des métriques, cycles, polytonalité... Presque tout Braxton dans son rap-

port à l'écriture, hors du jazz – qu'il sait et aime jouer, rappelons-le –, dans une écriture dense qui ouvre des espaces, des possibilités d'intervention dont il n'a été que le seul soliste réellement en liberté avec James Fei et Chris Jonas, deux de ses interprètes réguliers.

En ouverture, l'Orchestre national de jazz, dirigé par Didier Levallet, jouait le dernier concert en France de ses trois ans d'existence. Outre les compositions du contre-

bassiste et chef d'orchestre, le répertoire a été choisi pour Jeanne Lee. Voix grave, sans artifices et trémolos, donnant tout son poids aux paroles, cette grande dame du jazz a un orchestre de rêve, attentif et frondeur. Benny Carter, Mingus, Ellington, Waldron ou Levallet ont amené les mélodies. A elle les mots, leur sens et leur musicalité confondus. Au piano, Mal Waldron, sphinx troublant, place ses notes avec une grâce infinie. Le temps s'arrête.

Sylvain Siclier

Valère Novarina ou la jubilation des mots

Avignon/Théâtre. L'auteur dramatique compose, avec « L'Origine rouge », un opus joyeux

L'ORIGINE ROUGE, de Valère Novarina. Mise en scène de l'auteur. Avec Michel Baudinat, Didier Dugest, André Marcon, Laurence Mayor, Christian Paccoud, Dominique Parent, Dominique Pinon, Agnès Sourdilion, Léopold von Vershuer, Daniel Znyk. CLOÎTRE DES CARMES, 84, Avignon. Les 12, 13, 15 et 16 juillet, à 22 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). (2 h 30.)

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Pour Valère Novarina, le temps est rouge. Rouge comme le sol du Cloître des Carmes. Rouge comme le théâtre qui chez l'auteur peut advenir n'importe où, du moment qu'une voix le profère. Intérieur-ex-

terieur, tout convient à Valère Novarina, et le ciel qu'on voit grand au Cloître des Carmes lui sied tout particulièrement. Là, le sacré s'y fait discret, à l'image de *L'Origine rouge*, opus plus joyeux que les précédents. Valère Novarina est chez lui au Festival d'Avignon, depuis plus de quinze ans. Il en a écrit quelques-unes des plus belles pages. Revoilà, avec lui, André Marcon, fidèle terrien qui n'a jamais lâché prise, même quand beaucoup se gaussaient de l'écriture de Novarina. Depuis, la langue de Novarina n'a pas changé. Mais elle a été admise comme un « *ars nova ars Novarina* », selon Philippe Sollers.

L'Origine rouge sera publié chez POL en septembre. C'est un texte à lire, comme un bréviaire : nez au vent. C'est aussi une porte entrouverte : Valère Novarina semble y

regarder ce qu'il a écrit, tout en jetant un œil vers ce qui pourrait advenir – chanter plus encore le monde en chansons, réinventer un cabaret des mots du temps, faire danser l'homme avec sa bouche.

CONFIANCE PRESQUE DÉMESURÉE

Écoutons-le parler des personnages de *L'Origine rouge* : « *Ce sont huit pantins qui s'insoumettent à l'image humaine, prient les écriteaux et parfois font l'animal. Ils cherchent au sol (...), veulent voir simultanément leur animal et leur pensée – et le langage matériellement sortir de leur bouches, filer dans l'air, en ruban.* » Ce qu'ils font : les huit comédiens réunis par Valère Novarina n'ont pas peur de la « pente » de la langue, au contraire, ils semblent en jouer d'autant plus que leur art d'acteur est ici poussé à son

comble : inventer les mots en les disant.

A ces huit-là, et au musicien Christian Paccoud, Valère Novarina accorde une confiance absolue. Presque démesurée. Auteur, il tient à mettre en scène ses textes. Metteur en scène, il semble ne pas croire à sa fonction. Valère Novarina regarde faire ses acteurs. Il leur concède quelques attributs – comme ces tables de bois que les « journalistes » accrochent à leur taille, pour donner des nouvelles du monde réduites au néant de la communication. Il leur fait chanter des airs hilarants. Mais il les laisse trop seuls. Au risque de longs moments de flottement. C'est la dure loi des créations à Avignon : *L'Origine rouge* se rode pendant le festival.

Brigitte Salino

Jean-Louis Perrier

24 Belles Rencontres à la National Gallery



Monsieur de Norvins
Ingres

Encounters : New Art from Old jusqu'au 17 septembre 2000

AUERBACH CONSTABLE BALTHUS POUSSIN BOURGEOIS TURNER
CARO DUCCIO CAUFIELD ZURBARAN CLEMENTE TITIAN
COXPIERODELLA FRANCESCA FINLAY CLAUDE FREUD CHARDIN
HAMILTON SAENREDAM HOCKNEY INGRES HODGKIN SEURAT
JOHNS MANET KIEFERT INTORRETTOKITA J VANGOGH KOSOFF
RUBENS LE BRUN RAPHAEL OLDENBURG + VAN BRUGGEN VERMEER
REGO HOGARTH TAPIES REMBRANDT TWOMBLY TURNER UGLOW
MONET VIOLA BOSCH WALLSTUBBS



12 Portraits after 12 Portraits after Ingres
in a Uniform Style, 1999/2000
David Hockney

Avec le soutien de
MORGAN STANLEY DEAN WITTER

NATIONAL GALLERY, LONDON



GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. TV 5
- 21.00 Les oreilles américaines nous écoutent. Forum
- 21.55 L'Accordéon ou l'Histoire du piano à bretelles. Forum

MAGAZINES

- 19.00 Best of N.P.A. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La science au service de la guerre [1/3]. Arte
- 21.00 et 0.10 LCA, la culture aussi. Invitée : Marie-Claude Pietragaglia. LCI
- 21.30 L'Invité de PLS. Leila Chahid. LCI
- 20.55 Sagas. Vivre avec lui. TF 1
- 21.00 Des racines et des ailes. Spécial vacances. L'Égypte à la folie. Vietnam : Bienvenue aux touristes. Le rêve australien. Une merveille de canal. France 3
- 21.00 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Chanel. Paris Première
- 22.50 On en rit encore ! Invitée : Sophie Forte. France 3
- 23.00 Cœurs d'élite. La femme et les requins. Rémy Julienne, des émotions en cascades. Dominique Perret, skieur de l'extrême. Les artificiers. Hôtesse de l'air et championne du monde de haute voltige. Viviane Wegrath, à hauts risques. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Les Navires de la discorde. Arte
- 21.00 Vietnam. [6/6]. Histoire
- 21.00 William Christie et les Arts florissants. La passion du baroque. Muzzik
- 21.40 Musica. Sur les traces de Jean-Sébastien Bach. Arte
- 22.25 Les Esprits de la rivière. Odyssée
- 22.40 Irak. Désarmement et espionnage. Planète
- 22.55 Cœurs d'élite. Les pilotes automobiles. Odyssée
- 23.15 Profil. Angela Davis. Une légende vivante. Arte
- 23.30 Les Mots de l'architecte. Dominique Perrault. Paris Première
- 23.30 Sexe, censure et cinéma. [3/6]. L'âge d'or d'Hollywood. TSR
- 23.45 Julie Andrews Back on Broadway. Ciné Cinémas
- 23.45 Danger réel. [1^{er} volet]. Danger maximum. 13^{ème} RUE

MUSIQUE

- 20.15 Mozart. Quatuor avec flûte KV 285, par le Quatuor Kuijken. Muzzik
- 21.00 Carte blanche à Gary Hoffman. Avec Raphaël Pidoux, violoncelle ; Pascale Jaupart, violoncelle ; Thierry Amadi, violoncelle ; Marie Janacek, etc. Mezzo

THÉÂTRE

- 21.55 Motown Live. Paris Première
- 22.30 Best of Montreux 2. En 1991. Muzzik
- 22.45 Musica. Magnificat. Lors des Folles Journées. Œuvre de Bach. Arte
- 0.00 XVI^e Festival Chopin. Lors du festival Chopin à Bagatelle, en 1999. Avec Dorothee Bocquet ; Sodi Braide ; Mathilde Carré ; etc. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.55 Un printemps de chien. Alain Tasma. O. France 2
- 20.55 Meurtres avec signature. Urs Egger. O. M 6
- 0.35 ROCOCO. Ulrike Pfeiffer. Arte

COURTS MÉTRAGES

- 21.30 Flash Bach. L'Art de la fugue. Arte

SÉRIES

- 21.05 Star Trek. Charlie X. O. Canal Jimmy
- 22.00 Star Trek, Deep Space Nine. La mémoire emprisonnée. O. Canal Jimmy
- 22.45 Ally McBeal. Rêve ou réalité. Ohni soit qui mal y pense. O. M 6
- 22.50 Profiler. Doppelgänger (v.o.). O. Série Club
- 0.05 Friends. [2/2]. The One With the Proposal (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

- 14.50 La Sentinelle. Arnaud Desplechin (France, 1992, 145 min) O. Ciné Cinémas 3
- 15.15 Val Abraham. Manoel de Oliveira (Port., 1993, v.o., 185 min) O. Ciné Cinémas 1
- 15.35 Les Dents de la mer. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 125 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.15 Sogni d'oro. Nanni Moretti (Italie, 1981, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 17.30 La Soif. Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
- 17.45 Attaque ! Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., 105 min) O. Cinétoile
- 19.00 Le Jeune Werther. Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) O. Cinéstar 2
- 19.30 L'Homme du Kentucky. Burt Lancaster (Etats-Unis, 1955, 105 min) O. Cinétoile
- 19.40 Le Miraculé. Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min) O. Cinéfaz
- 20.30 L'Étrange Aventurière. Frank Lauder (GB, 1946, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 21.00 La Couleure pourpre. Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3



- 22.25 Le Pigeon. Mario Monicelli. Avec Marcello Mastroianni, Vittorio Gassman, Carlo Pisacane (It., 1958, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 22.25 Monsieur Hire. Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) O. Ciné Cinémas 1
- 1.40 Monsieur Max. Mario Camerini (It., 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
- 2.30 Baxter. Jérôme Boivin (France, 1988, 80 min) O. Ciné Cinémas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 16.40 Medicopter.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Sagas. Vivre avec lui.
- 23.00 Cœurs d'élite. Magazine.
- 0.00 Affaires non classées. [1 et 2/2].

FRANCE 2

- 18.20 Un livre, des livres.
- 18.25 Helicopters.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un garçon, une fille.
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Un printemps de chien. Téléfilm. Alain Tasma O.
- 22.30 Une mesure d'avance. Pièce d'Anne-Marie Etienne.
- 0.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 La Météo des plages.
- 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 21.00 Des racines et des ailes.
- 22.50 On en rit encore !
- 23.50 Météo, Soir 3.
- 0.25 C'est la vie. Monastère, captivées par l'amour.

CANAL +

- 17.00 Le Commando et l'Enfant. Téléfilm. Thomas Jauch O.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.24 Entre chien et chat.
- 18.25 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.45 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.15 Lascars.
- 20.05 Les Simpson.
- 20.30 Le Journal des sorties.
- 21.00 Le Voyage à Paris. Film. Marc-Henri Dufresne O.
- 22.15 L'Objet de mon affection. Film. Nicholas Hytner (v.o.) O.
- 0.05 Des chambres et des couloirs. Film. Rose Troche O.

Le Monde TELEVISION

PLANÈTE

- 14.30 Azzola « Chauffe Marcel ! » Un nom mythique, qui évoque d'abord les bals musettes, le Paris des bars populaires où l'on écoutait (et dansait !) au rythme de l'accordéon dans toutes les banlieues de la capitale... Mais il a joué aussi de la musique tzigane, pratiqué le tango, accompagné des chanteurs - Brel, Montand ou Barbara -, pour s'intégrer, à cinquante ans, à la grande famille du jazz.

PLANÈTE

- 22.40 Irak : désarmement et espionnage. Le documentaire explique comment l'ONU a pu être manipulée par les Etats-Unis en Irak. Ils devaient contrôler le désarmement irakien après la guerre du Golfe. Cette tâche difficile, étant donné la volonté de Bagdad de conserver son arsenal chimique et biologique, permit aux services secrets américains d'infiltrer les équipes d'experts onusiens.

FRANCE 3

- 1.20 Miguel Delibes. L'opus de Jean-Michel Mariou et de José Childlovsky consacré à Miguel Delibes donne une vision complète, sinon de l'œuvre, du moins du parcours de l'un des écrivains majeurs de l'Espagne. C'est un homme simple et solitaire, mais cela n'a pas toujours été sans peine pour cet auteur bardé de prix prestigieux débordant comme des proies de la gibecière du chasseur qu'il est aussi.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 19.55 et 0.15 TV 5 l'Invité. TV 5
- 21.00 Quand les savants révent... Forum
- 21.30 et 22.35, 23.35 Thema. Pêril dans nos assiettes. Arte
- 21.55 Grandeur nature. Forum
- 22.55 Les Vacances à l'étranger de monsieur Dupont. Forum

MAGAZINES

- 13.00 Stars en stock. James Dean. Natalie Wood. Paris Première
- 13.50 La Cinquième rencontre... L'Homme et son univers. La Terre : La spéléologie. Invités : Michel Siffre, et Jean-Paul Couturier. La Cinquième
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Bing Crosby. Mireille Mathieu. Paris Première
- 18.10 Petites histoires du cinéma. Bourvil. Ciné Classics
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Alain Richard. LCI
- 19.00 Best of NPA. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.05 Temps présent. Les villes de Temps Présent : Istanbul, le mirage de l'Occident. TSR
- 20.50 La Nature des champions. Faire de la barre fixe comme le singe-araignée. Escalader comme le mouflon des Rocheuses. Viser comme le caméléon. France 2
- 21.00 et 0.20 Les Défilés haute couture à Paris. Automne-Hiver 2000/2001 : Yves Saint-Laurent. Paris Première
- 21.05 Les Aventuriers de la science. Docteurs planète : les Français sauveurs bénévoles des espèces animales en danger. Ecolovontaires. Un Samu pour la faune sauvage. SOS chauve-souris. Elise Lucet à la rencontre de scientifiques. TV 5
- 22.00 Le Feu au lac. Invités : Gilbert Montagné ; Lio ; Carlos. TSR
- 22.05 Boléro. Hugues Aufray. TMC
- 22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ? France 2
- 23.00 Les Années belges. L'Expo 58. TV 5
- 23.35 Le Club. Invité : Denis Podalydes. Ciné Classics

SPORTS EN DIRECT

- 18.25 Drôles de vies. Leur métier est une passion. Canal +
- 18.30 Vietnam. [5/6]. Histoire
- 19.00 Voyages, voyages. Arte
- 19.30 JFK, l'Amérique se souvient. Histoire
- 20.00 Médecine traditionnelle en Amérique latine. [2/7]. Waunana. Planète
- 20.15 Reportage. Gebre, l'or éthiopien. Arte
- 20.30 Vols de guerre. [2/11]. Gunship : appui au sol. Planète
- 20.45 Thema. La viande qui fait peur. Les Apprentis sorciers. Arte
- 21.00 Jo Le Guen, rameur des océans. Pathé Sport
- 21.25 Les Hommes des glaces. Le front des glaces. Odyssée
- 22.15 Des trains pas comme les autres. Sicile [2/2]. TV 5
- 22.35 Chroniques d'Hollywood. [1/26]. Histoire
- 23.00 Dans l'Enfer des prisons. 13^{ème} RUE
- 23.10 L'Univers de Stephen Hawking. [1/6]. Voir pour croire. Planète
- 23.30 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [3 et 4/13]. Karl Richard Lepsius. Auguste Mariette. Histoire

DANSE

- 0.20 Irak. Désarmement et espionnage. Planète

MUSIQUE

- 13.50 Cyclisme. Tour de France (12^e étape) : Carpentras - mont Ventoux (149 km). France 2 - RTBF 1 - TSR
- 20.30 Boxe thaï. La Réunion de Las Vegas. Canal +
- 18.00 Paquita. Ballet. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique de Minkus. Par le ballet et l'Orchestre du Kirov, dir. Victor Fedotov. Avec Yulia Makhalina, Igor Zelenski, Elena Pankova, Irina Sitnikova. Mezzo
- 17.00 M comme musique. Clips. M 6
- 19.30 Sonate pour piano KV 333. Musique de Mozart. Avec Daniel Barenboim, piano. Mezzo
- 19.40 Berio. Sinfonia. Muzzik
- 21.00 L'Or du Rhin. Mise en scène de Patrice Chéreau. Lors du Festival d'Opéra, en 1976. Par l'Orchestre du Festival, dir. Pierre Boulez. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 21.00 American Night. Avec Willard White ; Cynthia Haymon ; Cynthia Clarey ; Damon Evans ; Marietta Simpson ; Daniel Washington ; Wayne Marshall, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et le Chœur de la Radio de Berlin, dir. sir S. Rattle. Muzzik
- 22.45 Deep & Hot Blues, Montreux 96. Lors du festival international de jazz. Avec le Larry Garner Band ; Joe Louis Walker ; Lucky Peterson. Muzzik
- 23.15 Concert pour l'Europe. Avec Dioney Piaczkowski ; Inga Nielsen, soprano ; Marilyn Schmiege, mezzo-soprano ; Herbert Lippert, ténor ; Kurt Ryll, basse. Par l'Orchestre et le Chœur du Théâtre de l'Opéra de Rome, dir. Daniel Oren. Paris Première
- 23.30 Partita pour violon. Lors des Folles Journées Bach. Avec Régis Pasquier, violon. Mezzo
- 0.00 Tedi Papavrami à Sully-sur-Loire. Mezzo
- 0.10 Magic of Montreux 1. Avec Sarafina Kids ; Was not Was ; Randy Crawford ; le Stéphane Grappelli Trio ; Gladys Knight ; Take 6 ; Joan Armatrading ; Joe Walsh. Réalisation de Gavin Taylor, et avec : Ringo Starr. Muzzik

SÉRIES

- 17.45 Fantôme sur l'oreiller. Pierre Mondy. Festival
- 20.35 La Forêt de longue attente. Dominique Théron. TMC
- 20.45 Alien Nation, Futur immédiat 4. Kenneth Johnson. RTL 9
- 21.00 Chouchou. James Cellan Jones. O. Histoire
- 22.40 Amitié dangereuse. Jack Bender. O. TF 1
- 23.40 Opération Médusa. Thorsten Näter. Festival
- 19.30 Mission impossible. Lavage de cerveau. O. Série Club
- 20.45 Buffy contre les vampires. Cœur de loup-garou. O. Série Club
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Rangée des voitures. TF 1
- 21.10 Urgences. Affaires de famille. TSR
- 21.30 Stark Raving Mad. The Grade (v.o.). O. Série Club
- 22.35 Poltergeist, les aventuriers du surnaturel. Celui qui illumine. O. M 6
- 22.45 Le Caméléon. Comportement étrange (v.o.). La folle équipée (v.o.). Série Club
- 23.00 Aux frontières du réel. [1/2]. La délivrance. TSR
- 0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. La mangeuse d'homme de Sureau. O. M 6

FILMS

- 14.00 La Sentinelle. Arnaud Desplechin (France, 1992, 140 min) O. Ciné Cinémas 2
- 14.35 Le Pigeon. Mario Monicelli (It., 1958, N., 105 min) O. Ciné Classics
- 15.20 Ran. Akira Kurosawa. Avec Daisuke Ryu, Tatsuya Nakadai (Fr. - Jap., 1985, v.o., 160 min) O. Cinéfaz
- 15.25 La Couleure pourpre. Steven Spielberg (EU, 1985, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3
- 16.15 L'Aventurier du Rio Grande. Robert Parrish (EU, 1959, 95 min) O. Cinétoile
- 16.20 L'Étrange Aventurière. Frank Lauder (GB, 1946, N., v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 17.20 Le Jeune Werther. Jacques Doillon (France, 1993, 95 min) O. Cinéstar 1
- 18.00 La Porte du paradis. Michael Cimino (Etats-Unis, 1980, 155 min) O. Cinéfaz
- 18.20 Le Sauvage. Jean-Paul Rappeneau (Fr., 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 20.30 La Soif. Ingmar Bergman (Suède, 1949, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Beau fixe. Christian Vincent (France, 1992, 90 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.35 Network. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1976, 120 min) O. Cinéfaz
- 20.50 Maris et femmes. Woody Allen (Etats-Unis, 1992, 100 min) O. Téva
- 21.05 Lily, aime-moi. Maurice Dugowson (France, 1974, 105 min) O. Canal Jimmy



- 21.55 La Corde. Alfred Hitchcock. Avec James Stewart, John Dall (EU, 1948, v.o., 80 min). Paris Première
- 22.35 A Brighter Summer Day. Edward Yang (Taiwan, 1991, 185 min) O. Cinéfaz
- 23.50 La Grande Parade. King Vidor (EU, 1925, N., 135 min). Arte
- 0.10 Le Trou. Jacques Becker (France, 1960, N., 120 min) O. 13^{ème} Rue

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.00 Les Feux de l'amour.
- 14.50 Côte Ouest.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.45 Dawson.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions ?
- 19.55 J'ai deux métiers.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Les Cordier, juge et flic. Rangée des voitures.
- 22.40 Made in America. Amitié dangereuse. Téléfilm. Jack Bender. O.
- 0.15 Très chasse, très pêche.
- 1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50 Cyclisme. Tour de France : Carpentras - mont-Ventoux.
- 16.20 Vélo Club.
- 17.25 Un livre, des livres.
- 17.30 Waikiki Ouest.
- 18.20 Helicopters.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 La Nature des champions.
- 22.35 Est-ce que tu viens pour les vacances ?
- 0.10 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 14.00 La Loi de Los Angeles.
- 14.45 La croisière s'amuse.
- 15.35 Tiercé.
- 15.50 Va savoir.
- 16.25 Les Derniers Pionniers. Téléfilm. Tommy Lee Jones.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19/20 de l'info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.10 Le Journal du Tour.
- 20.25 C'est mon choix pour l'été.
- 20.50 Brest 2000.
- 21.00 Un poisson nommé Wanda. Film. Charles Crichton.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 22.55 Il faut vivre dangereusement. Film. Claude Makovski. O.

CANAL +

- 15.20 Piège en eaux profondes. Téléfilm. Alan Smithee. O.
- 16.50 Le Double de ma moitié. Film. Yves Amoureux. O.
- En clair jusqu'à 20.30
- 18.25 Drôles de vies.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 20.00 Le Zapping, Lascars.
- 20.05 Les Simpson.
- 22.00 Les Tragédies minuscules.
- 22.05 Petits frères. Film. Jacques Doillon. O.
- 23.35 Le Général. Film. John Boorman (v.o.). O.
- 1.35 Rions un peu en attendant la rentrée.

Le Monde TELEVISION

CINÉ CLASSICS

- 16.20 L'Étrange Aventurière. A sa majorité atteinte au printemps 1944, une jeune Irlandaise élevée dans la haine de l'Angleterre part pour Dublin s'engager dans l'IRA. Elle y est recrutée, à son insu, par un espion nazi. Et voilà que débarque un officier, en civil, de l'Intelligence Service. Un film réalisé en 1946 par Frank Lauder, qui se révèle une excitante comédie d'espionnage. Avec Deborah Kerr, très belle. En v.o.

FRANCE 2

- 20.50 La Nature des champions. Une série de huit émissions, diffusées sur France 2 le jeudi, qui tente de répondre à la question : qui est le plus fort, du sportif ou de l'animal? Conçue par Frédéric Lepage, spécialiste des documentaires animaliers, et présentée par Bixente Lizarazu, champion du monde et d'Europe de football, « La Nature des champions » met en parallèle les attitudes des dieux du stade et celles de certains animaux.

PATHÉ SPORT

- 21.00 Jo Le Guen, rameur des océans. Parti le 3 février de Nouvelle-Zélande pour une traversée du Pacifique à la rame, Jo Le Guen souhaitait témoigner des dangers menaçant les océans. Mais imparfaitement préparé, il devra abandonner et paiera son audace par l'amputation de ses doigts de pied. Fort, le film de Pascal Signolet témoigne du combat du rameur solitaire.

ARTE

- 19.00 Connaissance. [3/3].
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
- 21.30 Flash Bach. L'Art de la fugue.
- 21.40 Musica. Sur les traces de Jean-Sébastien Bach. 22.45 Magnificat.
- 23.15 Profil. Angela Davis. Une légende vivante.
- 0.35 La Lucarne. Rococo. Téléfilm. Ulrike Pfeiffer (v.o.).

M 6

- 19.50 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Notre belle famille.
- 20.45 Décrochage info, jour J.
- 20.55 Meurtres avec signature. Téléfilm. Urs Egger O.
- 22.45 Ally McBeal. [1 et 2/2].
- 0.25 Wolff, police criminelle.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Mesures, démesures.
- 21.30 Fiction 30.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.00 Du jour au lendemain.
- FRANCE-MUSIQUES
- 20.00 Festival international de Beethoven. Œuvres de Mozart.
- 21.30 Concert. Par le City of Birmingham Symphony Orchestra, dir. Simon Rattle : œuvres de Brahms, Schubert.
- 23.30 Concert. Par l'Ensemble InterContemporain, les Altistes de l'Académie européenne de musique et le Scottish Power Pipeband, Roddy MacLeod, Pipe Major : œuvre de Boulez.

RADIO CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires soir.
- 20.15 Les Soirées. Quatuor à cordes n° 14, de Donizetti, par The Revolutionary Drawing Room. 20.40 Roberto Alagna et l'Orchestre de Paris, dir. David Giménez. Œuvres de Grétry, Gounod, Mascagni, Puccini, Mascagni, Pergolèse, Berlioz, Verdi, Puccini, Verdi.
- 21.50 Nabucco. Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Berlin, dir. Giuseppe Sinopoli, Piero Cappuccilli (Nabucco).

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.15 Les Grandes Manœuvres.
- 15.45 Cafés philo.
- 15.50 Tempête et marée noire, six mois après.
- 16.20 Jeunesse.
- 17.10 Alfred Hitchcock présente.
- 17.35 100 % question.
- 18.05 Les Expéditions du commandant Cousteau.
- 18.55 C'est quoi la France ?
- 19.00 Voyages, voyages. Java.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Gebre, l'or éthiopien.
- 20.40 Thema. Pêril dans notre assiette. 20.45 La viande qui fait peur. 21.30 et 22.35, 23.25 Débat. 21.50 Les Apprentis sorciers. De la nourriture du futur. 22.55 100 % bio, c'est possible.
- 23.50 La Grande Parade. Film. King Vidor (N., muet).

M 6

- 13.35 Une belle revanche. Téléfilm. Bill Brown et Steve Grass. O.
- 15.15 Code Quantum.
- 17.00 M comme musique.
- 17.25 Mission casse-cou.
- 18.25 Lois et Clark.
- 19.20 Tintin. Le lotus bleu [1/2].
- 19.48 I-minute, Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 et 1.15 Mode 6.
- 20.10 Notre belle famille.
- 20.45 Paradis d'été. Djerba.
- 20.55 Le Facteur de Saint-Tropez. Film. Richard Balducci. O.
- 22.35 Poltergeist. O.
- 0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 En vivant, en écrivant. Autour de Natsumi Sôseki (Le Mineur).
- 20.30 Equinoxe. Paris Latino.
- 21.30 Fiction 30. L'Année Zu, d'Antoine Bello.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Avignon 2000. Premier jour, d'Erik Orsenna.
- FRANCE-MUSIQUES
- 20.00 Fêtes internationales de Beethoven. Intégrales des sonates pour piano de Mozart.
- 21.15 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Pascal Rophé.
- 23.00 Festival international d'art lyrique. Aix-en-Provence. Par l'Orchestre de l'Académie européenne de musique, dir. Pierre Boulez : Rituel in memoriam Bruno Maderna (création), de Boulez.

Monsieur Météo a dit

par Pierre Georges

LE PORTEUR de nouvelles, radieux, a encore apporté de mauvaises nouvelles. Lisant le journal au coin du feu, ce qui, en juillet, limite nettement les risques d'insolation, lisant donc *l'Est républicain* en commençant par l'essentiel commencement, le temps, on est tombé sur l'inévitable interview d'un ingénieur à Météo-France.

Formidable rituel d'habitude. Dès que la météo sort des rails, par quelque intempérance anticyclonique, la presse sort son météorologue. Qui lui-même sort ses statistiques. Car un météorologue ne sort jamais sans se couvrir. Qu'il pleuve, vente, neige, fasse sec ou inonde, monsieur Météo a toujours statistique à tout ! C'est même à cela qu'on le reconnaît.

Donc permettez qu'on fasse partager à l'ensemble des populations hagardes et frigorifiées les fruits d'une patiente et stoïque quête. M. Météo a dit : 1) Que l'anticyclone des Açores, le bougre, Blücher plutôt que Grouchy, n'est pas « où il devrait être ». On l'espérait au nord, comme en été. Il est au sud, comme en hiver. Et c'est ainsi, madame, que votre fille se désespère !

M. Météo a dit : 2) Que les températures étaient d'environ 7 degrés inférieures à la mythique normale saisonnière. Mais pour ajouter aussitôt que « des débuts d'été maussade », guilleret euphémisme, la météo en avait recensé et vu d'autres. « En 1993, 1996 ou 1998 », notamment. Admirable ! La machine à remonter les mauvais temps !

M. Météo a dit : 3) Que malheureusement, et malgré toute sa bonne volonté, il n'avait pas de « bonnes nouvelles » à mettre à disposition des foules vacancières et transies. Que plus ils regar-

daient loin, ses pairs et lui, moins ils voyaient un temps clair et limpide. le week-end sera maussade. La semaine prochaine, pas terrible. Et pour la suite, il faudra voir à prévoir !

D'où, en conclusion, M. Météo a conclu : 4) « Statistiquement, tout l'été ne peut être pourri. On peut quand même espérer qu'il fera plus beau, fin juillet et en août. En ce moment, on épuise d'un coup notre capital de mauvais temps pour l'été. Ensuite, nous pourrions profiter de notre capital de beau temps. » Ah ! le brave homme ! le merveilleux homme ! D'un coup, d'un seul, notre « capital de mauvais temps » dévoré à belles et claquantes quenottes. Après la malchance, la chance. Après la pluie, le beau temps. C'est statistique, tique tique, la statistique du gendarme Cumulo-Nimbus !

En vertu de cet admirable principe des capitaux, malchance-chance, communicants, tout collé à un examen, tout perdant au Loto, tout salarié non augmenté, tout CDD n'obtenant pas un CDI, toute Miss Auvergne ne devenant pas Miss France peuvent s'en aller, hilares et radieux, par les rues et les villes en chantant : « Hosanna, Hosanna, j'épuise mon capital malchance ! »

Donc, à partir de dorénavant et jusqu'à plus froid, cessons de nous plaindre, de gémir, de trembler. Thésaurisons sous la pluie ! Croquons sans le moindre scrupule, le moindre gémissement, notre capital mauvais temps. A table, à table tous ! Et en cirés s'il le faut, pour l'incroyable et national pique-nique. Qu'il soit arrosé comme il le mérite. A pleins seaux s'il doit l'être. Il y va de notre été commun, avant qu'été ne meure !

Les élus corses se concertent avant de répondre aux propositions du gouvernement

La question des transferts de compétences au centre de discussions très incertaines

APRÈS les rendez-vous de Matignon, celui d'Ajaccio : deux jours après l'initiative du gouvernement, lundi 10 juillet, de faire connaître ses « orientations » sur l'avenir de la Corse, les élus de l'île se retrouvent cours Grandval, à l'Assemblée territoriale. Non pas pour une réunion plénière, qui n'est convoquée que les 27 et 28 juillet par son président, José Rossi (DL). Mais pour une réunion de concertation plus informelle, à huis clos : initialement, il s'agissait d'une réunion des présidents des onze groupes politiques de l'assemblée, élargie à l'autre représentant de chaque groupe ayant participé aux discussions de Matignon ; devraient s'y ajouter les membres de l'exécutif et, probablement, bon nombre d'autres élus. L'enjeu est de taille, en effet, puisqu'il s'agit de procéder à l'échange de vues le plus large sur les propositions gouvernementales, avant un nouveau rendez-vous à Matignon, initialement prévu le 18 juillet et qui devrait être reporté au 20 juillet.

Des huit points retenus par le gouvernement dans sa note d'orientation (*Le Monde* du 11 juillet), seul celui des transferts de compétences a véritablement retenu l'attention, mardi, à Paris comme en Corse. Le premier ministre n'a pas été le dernier à livrer son commentaire, sur France-Inter et Europe 1 : « Le gouvernement témoigne de sa volonté de traiter tous les problèmes sérieusement. Il propose des transferts de compétences qui seront essentiellement réglementaires parce que si ça n'était pas le cas, il faudrait réviser la Constitution, et nous n'aurions pas aujourd'hui une majorité pour révi-

ser la Constitution, nous le savons très bien », a-t-il déclaré, corrigeant fortement l'impression créée, depuis vingt-quatre heures, par l'emploi répété de l'expression « compétence législative partagée », qui ne figure en aucun cas dans le document gouvernemental. De même, le bureau national du PS a approuvé globalement, mardi soir, les propositions du gouvernement,

est salué comme une avancée par Laurent Croce, premier secrétaire du Parti socialiste de Haute-Corse, qui continue cependant à réclamer de véritables pouvoirs législatifs alors que le président du groupe communiste, Paul-Antoine Luciani, se borne à constater qu'« il s'agit d'un pouvoir législatif expérimental, plutôt qu'encadré ». Quant à l'ancien député Nicolas Alfonsi,

législative exclusive qui serait concurrente de l'Etat », mais estime « digne de réflexion la formule d'une compétence législative respectant des principes fixés par la loi ».

M. ROSSI RESTE TRÈS PRUDENT

Chez les corsistes, Toussaint Luciani se félicite de l'« avance considérable » que constituerait l'octroi d'un pouvoir législatif partagé et encadré ». A droite, le président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR), qualifie de « constructives » les séances de travail à Matignon. « Nous arrivons à des propositions claires qui attestent des difficultés aussi bien que du réalisme. » Marie-Jean Vinciguerra (div. d.) voit dans le document gouvernemental « beaucoup d'éléments très positifs, mais également d'autres qui ne sont pas éclairés ». Quant à M. Rossi, il reste très prudent et note que les propositions gouvernementales ne sont « pas véritablement claires », car « la jurisprudence du Conseil constitutionnel invoquée par le gouvernement est extrêmement ténue ». Le président de l'Assemblée de Corse, qui s'efforce désormais de jouer les médiateurs, espère « arriver à une position majoritaire forte » et juge possible d'y associer les nationalistes, en dépit de leurs premières réactions hostiles.

Gérard Courtois et Paul Silvani (à Ajaccio)

Apparition d'un nouveau groupe clandestin

Un groupe clandestin corse, le Front révolutionnaire national corse (FRNC), a annoncé sa création, mardi 11 juillet dans la soirée, lors d'une conférence de presse clandestine tenu au cœur du maquis de Haute-Corse. Ce groupe, tout en « adhérant pour l'instant » à la trêve de la violence décrétée en décembre par les autres groupes clandestins, prévient, dans un communiqué authentifié, qu'il s'est « préparé à rentrer dans la lutte armée ». « Pour les jours à venir, nous serons vigilants à l'évolution de la situation », met en garde le FRNC dont les membres affirment « toute [leur] confiance aux élus » nationalistes « de Corsica Nazione » dans le processus de Matignon.

en estimant qu'elles « allaient aussi loin que possible dans le cadre de la Constitution ». A l'inverse, Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, a dénoncé les dispositions proposées par Matignon qui « violent absolument la Constitution ».

En Corse, le mécanisme esquissé par le gouvernement de délégation de compétences législatives limitées est diversement accueilli. Il

président du groupe Radical de gauche, tout en rendant hommage au travail du gouvernement, il a exprimé « de vives réserves sur un pouvoir législatif encadré, dans la mesure où on tente de raccrocher cette orientation à une décision du Conseil constitutionnel dont la signification n'est pas avérée ».

Enfin, Simon Renucci, président de Corse sociale démocratique, demeure opposé à « une compétence

Une nouvelle génération d'acteurs du téléphone en 2001

L'AUTORITÉ de régulation des télécommunications (ART) a attribué, mardi 11 juillet, 54 licences pour la « boucle locale radio » (BLR). Ce système, au lieu de faire appel à un fil de cuivre entre l'abonné et le commutateur auquel il est relié, assure la liaison par voie hertzienne, en utilisant des émetteurs et des antennes. La mise en place de ces nouveaux réseaux mettra fin, début 2001, à l'actuel monopole de France Télécom sur les communications locales.

« Le coût d'installation est de 30 % à 40 % inférieur au système classique et permet un déploiement plus rapide du réseau », a indiqué Jean-Michel Hubert, le président de l'ART, pour faire valoir l'intérêt de ce concours. La BLR « permet d'atteindre de hauts débits, jusqu'à 2 mégabits », favorisant ainsi le transport des données Internet, pour les particuliers ou les PME, à des tarifs plus intéressants qu'aujourd'hui.

L'ART avait fixé le nombre des licences à accorder : deux nationales, deux par région et deux par département d'outre-mer (DOM). Au total, 218 dossiers avaient été déposés par 28 sociétés, départagées en fonction de sept critères, parmi lesquels la « capacité à stimuler la concurrence » – notamment par les prix – et la « contribution au développement de la société de l'information ».

Cegetel (groupe Vivendi) n'a obtenu que trois licences dans les DOM. Bouygues, recentré sur la téléphonie mobile, n'avait pas concouru. Les deux gagnants, pour les deux licences nationales, sont les consortiums FirstMark Communications France et Fortel. Le premier regroupe, autour de l'opérateur FirstMark Europe (34 % du capital), Suez Lyonnaise des eaux (18 %), le Groupe Arnault (18 %), Rallye-Ca-

sino (10 %), BNP-Paribas (10 %) et le groupe Rothschild (10 %). FirstMark, indique Thierry Milleo, son directeur général, « compte investir 5 milliards de francs sur cinq ans, et s'adressera en priorité aux PME et collectivités locales ».

Le second opérateur national, Fortel, réunit la société d'investissement Marine Wendel (47,4 %), le câblo-opérateur à capitaux américains UPC (47,2 %) et le groupe de radio NRJ (5,4 %). Fortel envisagerait un investissement de 17,5 milliards de francs en dix ans.

DEUTSCHE TELECOM N'OBTIENT QUE DEUX RÉGIONS

Pour les licences régionales et celles des DOM, une poignée de candidats se partage le gâteau. Filiale du câblo-opérateur américain ComCast et de l'assureur AXA, Broadnet est sélectionné dans 14 régions. BLR Services, un consortium mené par Louis Dreyfus Communication, avec la participation d'Artemis (groupe Pinault) et de la société américaine Teligent, emporte 8 licences. L'opérateur belge Belgacom s'en voit attribuer 7, de même que Landtel France. Completel, une société européenne fondée par des Américains, en récolte 4. Siris, filiale de Deutsche Telekom, qui postulait dans les 22 régions, n'obtient que la Corse et l'Auvergne.

Ces nouveaux réseaux auront un impact bénéfique sur l'économie française : l'ART estime à 18 milliards de francs sur quatre ans le montant des investissements prévus, pour un marché qui avoisinerait 10 milliards de francs en 2004. Un peu plus de 6 000 emplois directs seraient créés d'ici là par les opérateurs.

Anne-Marie Rocco

DÉPÊCHES

■ GÉRARD DEPARDIEU, cinquante et un ans, qui souffrait d'angine de poitrine, a subi, lundi 10 juillet, « un pontage coronarien programmé en dehors de toutes complications et avec des suites simples », a indiqué le professeur Gilles Dreyfus, chef du service de chirurgie cardiovasculaire de l'hôpital Foch de Suresnes (Hauts-de-Seine). Depuis quinze jours, « il était fatigué », a précisé Claude Davy, l'agent de M. Depardieu, qui vient de terminer le tournage de *Vidocq* et devait commencer un film de Jacques Weber.

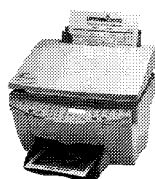
■ INFLATION : la hausse des prix à la consommation a atteint 0,2 % au mois de juin et 1,7 % sur un an, selon l'indice provisoire publié par l'Insee mercredi 12 juillet. Principal facteur de hausse, les prix des produits pétroliers ont progressé de 2,7 % au cours du dernier mois. Fin mai, le glissement annuel des prix atteignait 1,5 %.

■ ESPACE : le module de service russe Zvezda, troisième élément de la station spatiale internationale (*Le Monde* du 12 juillet), a été lancé avec succès, mercredi 12 juillet à 7 h 06 (heure de Paris), depuis le cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan).

Tirage du *Monde* daté mercredi 12 juillet 2000 : 506 578 exemplaires. 1 3

rapide
plus rapide
hp store

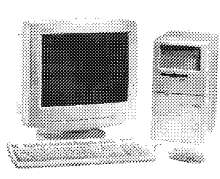
hp store vous ouvre l'accès, en ligne, à une large gamme de pc, imprimantes et accessoires que vous recevrez chez vous dans un délai de 3 jours. Pour toute commande supérieure à 1 200 Fttc d'achat, la livraison est gratuite. Vous avez besoin de votre matériel demain ? Aucun problème, vous serez livré en 24 heures*. La prochaine fois que vous serez dans l'urgence, connectez-vous sur notre site web ou contactez-nous par téléphone, nous nous chargerons du reste.



Tout-en-Un HP OfficeJet G85



HP OmniBook XE2 (F2055WT) équipé du processeur Intel® Pentium® III 600 MHz



HP Brio BA600 (D8781T) équipé du processeur Intel® Pentium® III 650 MHz

*voir conditions au 0801 500 500

www.france.hp.com



0801 500 500

(coût d'un appel local)

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard.



Vendredi 14 juillet
avec *Le Monde* daté samedi 15 juillet

JEAN-MARIE LACLAVETINE

Complicata

Nouvelle inédite

Le Monde - GALLIMARD

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE LA SÉRIE NOIRE

DUNKERQUE



LE GUIDE DE

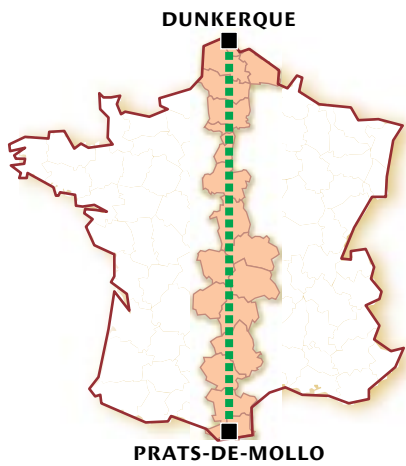
L'Incroyable pique-nique

De Dunkerque à Prats-de-Mollo, les Français sont conviés à pique-niquer tout au long de la Méridienne verte, le 14 juillet. Une nappe de plus de 600 kilomètres les attend. A table !



PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE

NORD-PAS-DE-CALAIS



Un Incroyable déjeuner

De Dunkerque à Prats-de-Mollo, c'est à un incroyable pique-nique que sont conviés les Français le 14 juillet. Au long d'une nappe de plus de six cents kilomètres, ils sont invités à rompre le pain ensemble, dans la réminiscence conjuguée des ripailles gauloises, des déjeuners sur l'herbe bourgeois, des banquets républicains où l'on portait des toasts dissidents...

Au-delà d'une solidarité festive affichée, ce pique-nique jouera comme une triple leçon de choses. C'est d'abord une invitation à redécouvrir une France rurale et comme éternelle, dominée par les clochers et les châteaux. C'est ensuite l'occasion de réviser quelques notions scientifiques : le méridien, le mètre. Exemples d'une mondialisation réussie... C'est enfin le moment d'un salut à l'Histoire, à cette union des Français entre eux proclamée au Champ-de-Mars lors de la Fête de la Fédération nationale, le 14 juillet 1790.

En lançant l'initiative de ce pique-nique géant, la Mission 2000 ose un défi original : 337 communes et des centaines d'associations l'ont déjà relevé en préparant ce festin de plein vent.

Paris : Véronique Cauhapé (les objets du pique-nique), Jean-François Augereau, Pierre Barthélémy et Jean-Paul Dufour (sciences), Philippe-Jean Catinchi (histoire), Emmanuel de Roux (patrimoine), Jean-Claude Ribaut (gastronomie), Sébastien Daycard-Heid et Maël Thierry.

Correspondants : Georges Chatain (Haute-Vienne), Pierre Cherruau (Nord - Pas-de-Calais et Picardie), Elian da Silva (Aveyron), Véronique Durand (Tarn), Régis Guyotat (Centre), Jean-Claude Marre (Pyrénées-Orientales), Jean-Louis Rocher (Cantal) et Laurent Rouquette (Aude). Les illustrations des spécialités régionales sont de Delphine Descudet.

NORD

SAINT-POL-SUR-MER

- 23 337 h.
- Eglise Saint-Benoît ; ancienne brasserie Dejumne.
- L'Incroyable relais sportif : auto cross.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

SPYCKER

- 1 314 h.
- Château de l'Algand.
- Lâcher de pigeons.
- Modélisme.

DRINCHAM

- 210 h.
- Gare de Drincham ; église Saint-Wandrille.

BOLLEZEELE

- 1 382 h.
- Boulangerie Diacre ; hostellerie Saint-Louis ; chapelle de la Source Notre-Dame.

BROXEELE

- 269 h.
- Moulin du XVIII^e ; Mairie du XIX^e.

NOORDPEENE

- 674 h.
- Château de La Tour ; église Saint-Denis.
- L'Incroyable relais sportif.

ARQUES

- 9 331 h.
- Canal de Neufosse ; château de Batavia et la célèbre verrerie-cristallerie.

CAMPAGNE-LÈS-WARDRECQUES

- 947 h.
- Eglise Saint-Martin.

RACQUINGHEM

- 2 334 h.
- Eglise Notre-Dame.
- L'Incroyable relais sportif : arrivée du relais cycliste de Clairmarais ; arrivée du concours du pigeonnier géant.

AIRE-SUR-LA-LYS

- 9 661 h.
- Collégiale Saint-Pierre ; Bailliage ; église Saint-Jacques.
- Départ des relais auto-moto ; lâcher de pigeons ; lâcher de ballons.

PAS-DE-CALAIS

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

CLAIRMARAIS

- 689 h.
- Vestiges de l'abbaye cistercienne.
- L'Incroyable relais sportif : arrivée du relais d'athlétisme de Noordpeene ; départ du relais cycliste vers Racquinghem.

WARDRECQUES

- 1 068 h.
- Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption.

QUIESTÈDE

- 665 h.
- Château de Lapree.

ROQUETOIRE

- 1 621 h.
- Château de la Morande.
- Baptêmes de l'air en hélicoptères, envol de montgolfières.

MAMETZ

- 1 716 h.
- Eglise Saint-Vaast ; moulin.

DUNKERQUE

- 70 850 h.
- Beffroi du XV^e ; église Saint-Eloi ; hôtel de ville ; Musée portuaire ; Villa Magritte.
- L'Incroyable relais sportif : auto-cross.



DUNKERQUE. Nouvelles plantations et tuteurs tricolores dans le périmètre du fort de Petite-Synthe

SCIENCES

Des Grecs à la Révolution

LES GRECS imaginaient déjà la Terre comme une sphère. Eratosthène fut le premier, en 220 av. J.-C., à calculer son rayon, avec une marge d'erreur de seulement 15 %, et Hipparque (190-125) sut inventer une projection cartographique précédant de quelque dix-sept siècles la planisphère du Flamand Gerhard Mercator. Après ce superbe départ, les choses se gâtèrent. Ptolémée (90-168) déterminait bien la longitude et la latitude de 8 000 points, mais il accumula les erreurs. Pis : si les Arabes reprirent et continuèrent son œuvre cartographique au Moyen Âge, les Européens de l'époque l'ignorèrent à peu près totalement. Ce n'est qu'au XVII^e siècle que les « décideurs » du Vieux Continent éprouvèrent le besoin d'élaborer des cartes détaillées.

Dans ce domaine, la France a fait figure de

pionnier. Le méridien de Paris fut le plus mesuré au monde. D'abord en 1670, par l'abbé Picard, entre Paris et Amiens. Puis, sur toute la méridienne entre Dunkerque et Collioure, par Jean-Dominique Cassini, son fils Jacques, et Philippe de La Hire entre 1683 et 1718 ; et enfin, vingt ans plus tard, par César-François Cassini (le fils de Jacques) et l'abbé La Caille. Mais cela semblait ne pas suffire pour que puisse être défini le mètre qui allait devenir l'étalon de longueur. Soucieux d'une reconnaissance dans ce domaine, les députés révolutionnaires confièrent en 1792 à Jean-Baptiste Delambre et Pierre Méchain le soin de refaire les mesures et de les prolonger jusqu'à Barcelone. Sept ans d'efforts furent nécessaires.

Jean-Paul Dufour

SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LA BIÈRE TROIS MONTS



Ici, la bière s'impose. Mais la Trois Monts est un peu un symbole de la résurrection progressive des brasseries artisanales d'un pays où l'on allait à la brasserie comme à la boulangerie. Le Nord a mal vécu la mondialisation de la brasserie et la perte d'un produit véritablement identitaire. Il en a résulté, depuis une trentaine d'années, un formidable développement des micro-brasseries et des bières de garde. La Trois Monts a été créée à Saint-Sylvestre-Cappel, au cœur de la Flandre rurale et au pied des monts voisins : Cassel, les Cats et les Récollets. C'est là que les moines ont les premiers introduit la fabrication de la bière. Une bière goûteuse, assez forte. Celle-là est brassée juste sur le tracé de la Méridienne, mais vous pouvez en trouver beaucoup d'autres qui viennent de toute la région. Bière du Cht'i, Atrébate, Goudale ou Ambre des Flandres, elles représentent toute une tradition brassicole et on vous les offre comme ailleurs on débouche une bonne vieille bouteille de cabernet ou de beaujolais. Elles sont là pour vous rappeler que, de Dunkerque à Saint-Omer, vous êtes bien au pays des Brueghel.

LE POTJEVLESH

Il est moins célèbre que le « moule-frites », mais beaucoup plus représentatif de la gastronomie flamande. Cela tient sans doute au fait que son nom est imprononçable et s'écrit de toutes les façons. « Potjevlesh » se traduit par « viande en pot ». Il s'agit d'une terrine de viandes blanches : poule, lapin et veau en gelée. Un plat qui ne peut se faire qu'en grande quantité, se garde bien et constitue l'en-cas indispensable de toute maison flamande qui se respecte. Il est l'ornement principal de toutes les chapelles du carnaval de Dunkerque, lieux où les vrais carnivalesques ont table ouverte. Délicieux avec des frites et de la salade, ce mets est incontournable pour un pique-nique sur la méridienne. Vous le trouverez chez tous les bouchers-charcutiers du pays, mais aussi dans la plupart des grandes surfaces. Et chacun s'enorgueillit d'avoir un meilleur potjevlesh que le voisin. Vous ne pouvez pas être déçu.

LA GAUFRE

Epaisse et noyée de chantilly dans les fêtes foraines et les ducasses. Sèche ou fourrée de beurre vanillé ou de cassonade chez les boulangers ou les pâtisseries, cette pâte à crêpe à la levure de bière est cuite dans un fer chaud que les collectionneurs recherchent. Elle est de tous les goûters, petits déjeuners ou desserts et vous n'avez jamais affaire à un « étouffe-chrétien ». Envoyez à un nordiste expatrié une douzaine de gaufres bien emballées dans leur papier d'argent, et il vous en sera éternellement reconnaissant. Cela vous donne une garantie absolue pour votre pique-nique. Dans la première boulangerie au bord de la Méridienne, vous êtes assuré de trouver le paquet de gaufres qui apportera la touche finale à votre déjeuner. - P. Ch.

BLESSY ● 631 h. ● Eglise Saint-Omer ; château Robichez.	10
WITTERNESSE ● 534 h. ● Ferme de la Besvres.	11
ESTRÉE-BLANCHE ● 928 h. ● Château de Creminil ; maison de coron. ● Départ de montgolfières.	12
WESTREHEM ● 230 h. ● Eglise Saint-Joseph.	13
NÉDONCHEL ● 210 h. ● Eglise Saint-Menne ; ancienne brasserie du XIX ^e . ● Lâcher de ballons.	14
SAINS-LÈS-PERNES ● 209 h. ● Eglise Sainte-Berthe ; colombier du XIX ^e . ● Lâcher de pigeons ; survol en ULM ; lâcher de ballons.	15
CONTEVILLE- EN-TERNOIS ● 69 h. ● Eglise Saint-Nicaise.	16
TROISVAUX ● 296 h. ● Ferme de 1725.	17
SAINT-MICHEL- SUR-TERNOISE ● 943 h. ● Eglise Saint-Michel.	18
HAUTECLOQUE ● 189 h. ● Château de Sains.	19
SIBIVILLE ● 109 h. ● Eglise Notre-Dame.	20
BLESSY ● 631 h. ● Eglise Saint-Omer ; château Robichez.	21
LIETRES ● 239 h. ● Eglise Saint-Pierre.	22
LIGNY-LÈS-AIRE ● 505 h. ● Eglise Saint-Pierre ; vestiges de moulin à vent ; chapelles.	23
FONTAINE- LÈS-HERMANS ● 101 h. ● Eglise Saint-Clément.	24
HESTRUS ● 239 h. ● Eglise Notre-Dame de Grâce ; ferme du XVII ^e .	25
HERNICOURT ● 423 h. ● Ancien moulin à eau.	26
SAINT-POL- SUR-TERNOISE ● 5 220 h. ● Vestiges des anciens remparts ; hôpital de 1703 ; chapelle des Sœurs-Noires. ● Lâcher de ballons.	27
HERLIN-LE-SEC ● 151 h. ● Eglise Saint-Martin.	28
BUNEVILLE ● 138 h. ● Eglise Notre-Dame.	29
BOURET- SUR-CANCHE ● 207 h. ● Eglise Saint-Vaast ; pignon avec chrisme de 1676.	30
REBREUVE- SUR-CANCHE ● 180 h. ● Eglise Saint-Vaast ; château de 1755 ; moulin à eau de 1870. ● Lâcher de ballons.	31

L'OBJET DU PIQUE-NIQUE

LA NAPPE



C'est une sacrée belle nappe, au traditionnel motif vichy : carreaux rouges et blancs. Sauf qu'elle mesure plus de 600 kilomètres. Elle sera le point de ralliement de l'Incroyable pique-nique qui, de Dunkerque (Nord) à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales), traversera les 337 communes de la Méridienne verte. Chaque village disposera en moyenne de 1,5 kilomètre de nappe (12 kilomètres à Paris) et l'étendra soit au sol, dans une prairie, soit sur des tables disposées sur un terrain de football, une rue, un champ, etc. Cette nappe plastifiée en cellulose est sortie à la mi-juin de l'usine de production Lotus, à Gien (Loiret). « C'est la première fois que nous fabriquons une nappe aussi longue dans un même décor », souligne Christian Verdy, directeur du site. Les 90 tonnes, produites dans un délai très court, ont été débitées en bobines de 200 mètres. D'une largeur de 2,36 mètres, la nappe est frappée aux logos des partenaires et présente les différentes manifestations organisées en parallèle (l'Incroyable relais sportif, l'Incroyable marché...) et le nom des communes participantes. Une bande blanche est également prévue de chaque côté : les convives gastronomes pourront la signer, y écrire des messages, voire emporter un morceau en souvenir. A l'Exposition universelle de Hanovre, les visiteurs du Pavillon français utiliseront la nappe pour pique-niquer le 14 juillet. Certains n'ont pas voulu attendre : à Montmagny, dans le Val-d'Oise, une partie des 8 kilomètres de bobines reçues (un record après Paris) a déjà servi à « enrubanner » la mairie.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Pitgam : marché de produits fermiers au pied du moulin Den Leeuw. Une vingtaine de producteurs locaux se réunissent pour une Fête du pain. Organisé par la chambre d'agriculture et le réseau Bienvenue à la ferme.
- Dunkerque, Eringhem, Broxeele : vente de spécialités locales, barbecue traditionnel et buffet champêtre.
- Roquette : dégustation et présentation de produits par les bouchers et producteurs de porcs.
- Rebreuve-sur-Canche : marché de producteurs sur le thème de l'agneau du Haut-Pays. Organisé par le réseau Bienvenue à la ferme.
- Racquinghem, Quiestede, Aire-sur-la-Lys et Troisvaux : marchés de produits régionaux.



L'OBJET DU PIQUE-NIQUE

LA MALLE PIQUE-NIQUE

Il y eut, en la matière, des petites merveilles. Il suffit, pour s'en convaincre, de feuilleter l'ouvrage de Jeanne-Marie Darblay et Caroline de Beaurepaire, *L'Art du pique-nique* (Editions du Chêne, 1993). N'en retenons que quelques-unes : le minicoffret en cuir, avec sa chocolatière en vermeil, son mousoir, sa tasse et sa soucoupe en porcelaine de Paris vert et or, réalisé par Antoine Lucas (1785) ; le nécessaire de campagne de Napoléon, signé par l'orfèvre Martin Guillaume Biennais, qui dans un minimum de place, accueillait pas moins de cent neuf pièces. Les malles témoignent du luxe et des voluptés qui animèrent l'Europe des XVIII^e et XIX^e siècles. Mais aussi la Belle Epoque. Les fabricants rivalisent alors d'ingéniosité pour satisfaire les besoins d'une population aisée, prise de fièvre voyageuse : coffre à abattant comportant thermos chromés, tasses et couverts argentés pour quatre personnes ; mallette à cocktail avec ses shakers en verre et métal argenté ; trousse pique-nique d'Hermès avec sa fameuse toile H jaune et noir ; Tea-case réalisé par Louis Vuitton, en 1926, pour le maharajah de Baroda, avec sa théière et son réchaud démontables... Vestige de ce nomadisme chic : la malle pique-nique en osier. Le charme demeure. (Valise pique-nique Geneviève Lethu, avec assiettes en porcelaine, pour quatre personnes, 595 F (90 €). Points de vente au 05-46-68-40-00.-V. Ca.

AMIENS

- 135 501 h.
- Cathédrale Notre-Dame, édifice majeur dans l'histoire de l'art gothique européen ; jardin archéologique ; cimetière de la Madeleine.
- Site en fleurs : chemin de halage sur lequel on découvre mufliers, gueules-de-loup, capucines grimpantes et pois de senteur.
- Traversée d'Amiens en course de relais.
- L'Incroyable survol.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Coisy : marché de pays, cochons de lait farcis et cuits à la broche.
- Beauquesne, Bouquemaïson et Doullens : marchés de produits du terroir. On trouvera des cerises, des gâteaux battus, du cidre picard, etc.
- Amiens : grand marché australien avec vins, bières, viande de kangourou. Fruits et légumes locaux.
- Thury-sous-Clermont : marché fermier sur le thème des céréales.
- Paillard : marché fermier. Terrines, crêpes et cidre.

PICARDIE

SOMME

	1	BOUQUEMAISON ● 485 h. ● Eglise Saint-Pierre ; pigeonnier rue de Saint-Pol.
DOULLENS ● 6 279 h. ● Musée Lombart, citadelle construite sous Francois I ^{er} .	2	
	3	BEAUVAL ● 2 243 h. ● Eglise Saint-Nicolas ; belvédère de la rue Charles-Cagny.
BEAUQUESNE ● 1 176 h. ● Ferme industrielle ; église Saint-Jean-Baptiste. ● Lâcher de pigeons .	4	
	5	LA VICOGNE ● 195 h. ● Eglise Saint-Eloi du début du XIX ^e ; ferme du château.
TALMAS ● 1 053 h. ● Mare de la ville ; église Saint-Aubin. ● Lâcher de ballons.	6	
	7	VILLERS-BOCAGE ● 1 309 h. ● Eglise Saint-Georges ; cimetière militaire anglais construit après 1918.
COISY ● 246 h. ● Château d'eau peint ; château ; église de la Nativité-de-la-Vierge.	8	
	9	CARDONNETTE ● 417 h. ● Calvaire de 1849 ; église Saint-Vaast avec la statue de l'Ecce Homo.
ALLONVILLE ● 572 h. ● Station clairière néolithique ; pigeonnier du château de Beauregard.	10	
	11	RIVERY ● 3 400 h. ● Hortillonnages, accessibles uniquement en barque.
	12	
	13	CAMON ● 4 366 h. ● Eglise Saint-Vaast ; Site en fleurs (voir Amiens) ; lacher de pigeons.
CAGNY ● 1 400 h. ● Coupe stratigraphique du quaternaire, située dans le bois de la Garenne.	14	
	15	SAINT-FUSCIEN ● 966 h. ● Eglise Saint-Fuscien ; logis abbatial.
BOVES ● 2 786 h. ● Réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre ; château municipal dit "château d'en bas"	16	
	17	SAINS-EN-AMIÉNOIS ● 1 075 h. ● Eglise Saint-Fuscien-et-Victoris ; maison de Gentien.
COTTENCHY ● 372 h. ● Eglise Saint-Marcel ; moulin de l'abreuvoir. ● Lâcher de ballons.	18	
	19	ESTRÉES-SUR-NOYE ● 255 h. ● Chaussée romaine, empruntée par les armées de Jules César ; église Saint-Firmin-le-confesseur.
JUMEL ● 368 h. ● Ferme Saint-Nicolas.	20	
	21	AILLY-SUR-NOYE ● 2 643 h. ● Eglise Saint-Martin, de style néo-roman et néo-gothique.
CHAUSSEY-EPAGNY ● 622 h. ● Eglise Saint-Denis, ancien moulin à blé d'Hainneville.	22	
	23	LA FALOISE ● 210 h. ● Château, perché sur un éperon calcaire sur lequel s'implante le village au Moyen Age ; escalier de la montagne.
FOLLEVILLE ● 72 h. ● Château construit au XV ^e , hanté selon la légende par la "Comtesse noire" ● Atelier de cerfs-volants.	24	

Amiens, ville australienne

Début des festivités vers 1 heure du matin le 14 juillet, avec l'arrivée de 20 coureurs de l'Incroyable relais sportif devant la cathédrale Notre-Dame. Ils transmettront le relais à un groupe de femmes qui iront jusqu'à la place de la Gare.

Pique-nique australien à partir de 13 heures au parc Saint-Pierre. Des barbecues sont prévus, chacun amène son repas. Possibilité d'acheter les légumes des hortillonnages à partir de 11 heures, mais aussi du vin, de la bière australienne ou des spécialités à base de viande de kangourou.

● Animations musicales de 12 heures à 18 heures : orchestre de cuivres de Canberra, démonstration de didgeridoo, grand ensemble de cuivres d'Amiens. Maquillage aborigène pour les enfants, de 14 h 30 à 17 heures, et démonstration de boomerang de 15 heures à 17 heures.

● Site en fleurs aux ponts flottants de la Herde.

● Visite des hortillonnages de 9 heures à 19 heures ; ouverture gratuite des expos consacrées à l'Australie au Musée de Picardie de 16 heures à 20 heures ; la cathédrale Notre-Dame, dont la façade a été rénovée, est illuminée chaque soir cet été.

HISTOIRE

Il était une fois Astérix...

S'IL EST UNE IMAGE fédératrice de l'entité collective, c'est bien celle du banquet. Le souvenir s'en serait sans doute estompé si la bande dessinée n'avait réactualisé sa valeur symbolique depuis le premier album des aventures d'Astérix le Gaulois. Aucun épisode ou presque qui ne s'achève sur une scène de large ripaille dont l'ennemi n'est pas nécessairement exclu – seul le malheureux barde Assurancetourix en est banni pour des raisons qui n'ont rien de politique, lui dont la voix seule est tenue à l'abstention. Comme si festoyer en commun tenait lieu de suprême symbole de l'alternative à la *roman way of life*, transparente transposition de la réticence de la France gaulienne à suivre le modèle nord-américain. Rire, brailler et s'empiffrer en bonne compagnie, telle est la seule philosophie de ce festin public. Comme si la « gallicité » se réduisait à un comportement.

préparer sa conquête. Cette vision bon enfant a une autre valeur induite : celle de célébrer un ordre villageois déjà condamné à la parution du premier album, en 1959. Perçu comme passéiste et résolument apolitique, cet univers microcosmique sert de facile compensation à l'heure de la politique de développement et d'aménagement qui anime les « trente glorieuses » sans craindre d'encourager un rejet des figures de la modernité. A la France des autoroutes et des grands ensembles, répond par pochade un univers rural archaïque, associé à un partage généreux et coloré, moqueur et solidaire, dont le rugby et ses légendaires troisièmes mi-temps prolongent la nostalgie. Reste à s'interroger sur le rôle nouveau des banquets associatifs qui, depuis moins d'une décennie, en terre occitane, font des ripailles communes dans les quartiers la traduction bien réelle, cette fois, d'une communauté de vie.

Une solution commode pour définir un écart, sans réellement remettre en cause les termes du pouvoir ni amorcer la moindre stratégie pour

Philippe-Jean Catinchi

ENTRETIEN AVEC PAUL CHEMETOV

« La table, quintessence de la solidarité »

« Vous êtes architecte et l'un des concepteurs de la Méridienne verte. Comment cette idée est-elle née ?

— La Mission 2000 en France m'avait demandé de participer à une réunion où figuraient une quarantaine de personnalités très diverses, professeurs au Collège de France, représentants du clergé ou Nobel français. Il était exclu — nous étions en 1997 — de construire un bâtiment. Et puis le thème de la discussion était la France dans le monde. J'avais d'abord eu l'idée de prolonger les Champs-Élysées, c'est-à-dire l'axe de la Défense, par une ligne de séquoias, mais cela avait l'inconvénient de reprendre le propos de Ferdinand Lop, qui proposait de pousser le boulevard Saint-Germain jusqu'à la mer !

» C'est alors que l'idée m'est venue de matérialiser le méridien de Paris par une ligne d'arbres. Cela avait d'autres avantages. Cette ligne virtuelle trimbale avec elle une masse de symboles. C'est une sorte de portemanteau sur lequel on peut accrocher quantité de choses : la science, la liberté, la République, le mètre-étalon. On peut renouer aussi avec la notion de territoire, de cadastre, de parcelles. Bref, le Méridien mobilise toute une famille de souvenirs.

— Comment les plantations ont-elles été acceptées ?

— Dans certaines ré-



JOHN FOLEY

gions comme le Nord, l'adhésion a été immédiate. Ailleurs, dans la Beauce ou en Picardie, il a fallu convaincre. Sur le terrain, le travail des paysagistes a été déterminant. Et puis il y a eu l'effet tempête. Le projet de la Méridienne est à la fois prémonitoire de la tempête et une réponse à la catastrophe. On s'est soudain interrogé sur le sens des plantations d'arbres. Des communes réticentes ont alors réclamé des arbres. Une dernière vague de plantation aura lieu à l'automne 2000.

— L'incroyable pique-nique s'est-il greffé naturellement sur la méridienne verte ?

— Au cours de notre première réunion, le géographe Yves Lacoste a insisté sur l'importance des fêtes. Effectivement, le pique-nique géant reprend l'idée des fêtes votives comme des banquets républicains. Et même des festins gaulois, popularisés par Astérix. En France, la table est la quintessence de la solidarité. »

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

OISE	
1	PAILLART ● 619 h. ● Eglise Saint-Denis (cadran solaire) ; petites chapelles du XIX ^e .
2	ROUVROY-LES-MERLES ● 45 h. ● Chapelle du XIX ^e ; ferme-école de Merles.
3	BRETEUIL ● 4 131 h. ● Motte castrale ; chapelle de l'Abbe ; entrepôts vinicoles Capronnier.
4	BEAUVOIR ● 217 h. ● Vestiges de la chaussée Brunehaut, de l'époque gallo-romaine.
5	BONVILLERS ● 191 h. ● Eglise Saint-Martin ; calvaire du XIX ^e .
6	SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS ● 449 h. ● Eglise Saint-André ; chapelle de la Vierge.
7	CAMPREMY ● 332 h. ● Grange cistercienne de Grandmesnil ; église Saint-Jean-Baptiste.
8	WAVIGNIES ● 981 h. ● Eglise Saint-Simon-et-Saint-Jude ● Envol de montgolfière.
9	THIEUX ● 387 h. ● Château du XIX ^e ; église de la Nativité avec une chaire en bois du XVIII ^e .
10	BUCAMPS ● 128 h. ● Eglise Saint-Pierre.
11	LE QUESNEL-AUBRY ● 127 h. ● Eglise Notre-Dame (horloge de 1845, croix du XII ^e).
12	NOURARD-LE-FRANC ● 326 h. ● Eglise Saint-Vaast. ● Envol de montgolfière avec trois habitants tirés au sort.
13	LE PLESSIER-SUR-BULLES ● 159 h. ● Eglise Saint-Vincent ; château d'eau peint.
14	LE MESNIL-SUR-BULLES ● 184 h. ● Chaussée Brunehaut de l'époque gallo-romaine église Saint-Sébastien.
15	BULLES ● 885 h. ● Eglise Saint-Martin ; ancien moulin du XIX ^e .
16	LITZ ● 325 h. ● Eglise Saint-Lucien.
17	LA NEUVILLE-EN-HEZ ● 904 h. ● Eglise de la Nativité ; chêne de Saint-Louis ; fontaine de 1827.
18	THURY-SOUS-CLERMONT ● 603 h. ● Château de Fillerval ; église Saint-Médard. ● Site en fleurs.
19	ANGY ● 1 186 h. ● Lavoir alimenté par une fontaine qui a la réputation de guérir les ophtalmies.
20	BURY ● 2 891 h. ● Eglise Saint-Lucien ; cité Saint-Epin et cité Herminie.
21	BALAGNY-SUR-THÉRAIN ● 1 418 h. ● La cour des Templiers ; machine pour impression des papiers peints à l'usine ESSEF.
22	CIRES-LÈS-MELLO ● 3 585 h. ● Eglise Saint-Martin ; maison de la randonnée style néo-Renaissance. ● Montgolfière.
23	BLAINCOURT-LÈS-PRECY ● 1 158 h. ● Eglise de la Nativité ; ancien prieuré Saint-Barthélemy.
24	PRÉCY-SUR-OISE ● 3 120 h. ● Ancien pigeonnier de Montmorency.
25	CROUY-EN-THELLE ● 988 h. ● Eglise Saint-Jean-Baptiste (retable, huile, vitraux) ; ancienne mairie en briques rouges.
26	BORAN-SUR-OISE ● 2 123 h. ● Eglise Saint-Vaast ; tour de Morancy ; vestiges du couvent Saint-Martin.



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LA TERRINE DE CANARD

Le canard a toujours été invité aux grandes tables de Picardie mais aussi de Paris. Le canard était cuit entier, en croûte, avec des épices, des truffes, du cognac, de la farce, des filets, du foie gras et des quantités de petits secrets qui appartiennent à chaque famille de restaurateur, de pâtissier ou de traiteur. M. Tchaetchens, à Amiens, tient sa recette de son grand-oncle, qui lui-même la tenait d'un aïeul. M^{me} de Sévigné parlait déjà avec émotion, dans ses lettres à sa fille, de cette terrine de canard. Le Périgord peut aller se rhabiller ! Et, dans les bonnes maisons, on avait l'habitude d'utiliser la croûte, ce récipient qui avait recueilli une partie des fumets de la viande, pour faire une bisque de homard.

Les temps ont changé. Le jus de truffe a remplacé la truffe. La terrine serait autrement hors de prix. L'animal est désossé parce que (presque) plus personne ne sait découper un canard. Il n'empêche que vous pouvez encore acheter votre canard en tranche ou entier, en croûte ou en terrine. Mais vous n'avez pas le droit d'aller pique-niquer sur la Méridienne sans lui. Il est chez lui.

LE GÂTEAU BATTU

Ses origines remontent au Moyen Âge. On fabriquait le gâteau battu en mai-juin, quand le beurre est à son meilleur et les œufs au mieux de leur forme. Car il ne faut pas moins de trente-six jaunes d'œuf pour faire un cannellé de 17 centimètres de hauteur, de la forme d'un chapeau de pâtissier, norme établie par la confrérie qui veille à la charte du gâteau battu. Le reste est affaire de coup de main, de patience, de température et d'hygrométrie. D'alchimie, en somme ! Elle n'est possible, selon tous les amateurs, que dans la partie la plus maritime de la Picardie. Ce qui veut dire qu'il vaut mieux que votre gâteau battu soit acheté à l'ouest qu'à l'est... C'est du moins l'avis de tous les experts que nous avons consultés. Ils disent aussi que tout le monde ne peut pas aimer la même femme, mais qu'il est impossible de ne pas aimer le gâteau battu !- P.Ch.

ILE-DE-FRANCE

VAL D'OISE

BRUYÈRES-SUR-OISE

- 3 391 h.
- Eglise Saint-Vivien ; puits extérieur.
- Lâcher de ballons.

1

NOISY-SUR-OISE

- 667 h.
- Les tourelles place de Bossang ; cloître du XIX^e ; lavoir.

2

3

MAFFLIERS

- 1 370 h.
- Manoir Notre-Dame ; église Notre-Dame ; glacière souterraine.

4

5

ATTAINVILLE

- 1 732 h.
- Eglise Saint-Martin ; fermes.

6

7

DOMONT

- 14 883 h.
- Eglise Sainte-Madeleine ; fort de Domont (1878).

8

9

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

- 12 540 h.
- Eglise Saint-Brice ; kiosque rue de Paris ; fontaine Saint-Martin.

10

11

GROSLAY

- 7 385 h.
- Eglise Saint-Martin ; château Claude de Beauharnais ; abreuvoir du XIX^e.

12

13

DEUIL-LA-BARRE

- 20 160 h.
- Lac Marchais ; musée de la Chevrette (histoire locale) ; villa La Madelon (1930).

14

HAUTS-DE-SEINE

SEINE-SAINT-DENIS

VILLETANEUSE

- 11 376 h.
- Centre culturel ; ateliers du sculpteur César.

1

1

3

L'ÎLE-SAINT-DENIS

- 6 810 h.
- Ponts de Saint-Denis, de Saint-Ouen, du chemin de fer.
- Site en fleurs (ruban de fleurs rouges parc de l'Île-Saint-Denis).

4

5

SAINT-OUEN

- 39 722 h.
- Château (1821) ; église Notre-Dame-du-Rosaire.

6

6

ASNIÈRES-SUR-OISE

- 2 479 h.
- Abbaye de Royaumont ; lavoirs du XIX^e ; château de Touteville.

SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

- 2 346 h.
- "La pierre turquaise" dans la forêt de Carnelle ; lavoir le Vivray.
- Spectacle de cerfs-volants.

MOISSELLES

- 962 h.
- Maison d'Hector Malot ; église Saint-Maclou.

PISCOP

- 632 h.
- Château de Luat.

MONTMORENCY

- 20 599 h.
- Collégiale Saint-Martin ; murs des jardins de l'Observance ; Musée Jean-Jacques-Rousseau ; fontaine des haras.
- Site en fleurs.

MONTMAGNY

- 13 090 h.
- Ancien séminaire du XVIII^e ; redoute (remparts) de la Butte Pinson.

VILLENEUVE-LA-GARENNE

- 22 349 h.
- Remorqueur et accastillage aux chantiers navals Vandebosche ; pont de l'Île-Saint-Denis.
- Site en fleurs.

EPINAY-SUR-SEINE

- 46 409 h.
- Mairie et jardins annexes ; église Notre-Dame-des-Missions.

SAINT-DENIS

- 85 832 h.
- La basilique Saint-Denis ; Musée d'art et d'histoire ancienne abbaye royale.



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LE SAUCISSON DE PARIS

Notre mémoire collective alimentaire est attachée au souvenir de jambons, de saucissons et autres hures, nécessaires à la réussite d'un repas champêtre. Le goret qui s'ébroue au milieu des gars du village, qui en veulent à sa peau, un froid matin d'hiver, aidés du charcutier, cette image de nos campagnes est une enluminure du *Trésor de santé* (1607), qui donne la recette du saucisson de Paris, un mélange de chairs de bœuf et de porc aromatisé de safran, de poivre, de noix muscade. D'autres épices lui conféraient le « haut goût », si prisé à cette époque. Au fil du temps, le fameux saucisson à cuire était devenu cervelas. Grâce aux travaux de l'Inventaire du patrimoine culinaire, un groupement d'une douzaine de charcutiers d'Ile-de-France vient de remettre en fabrication ce produit oublié, qui n'a rien à envier à son rival lyonnais (à Paris : Au Cochon rose, 167, avenue Saint-Charles, 75015, et Ballereau Traiteur, 8, rue de Levis, 75017).

LE BRIE DE MEAUX

C'est Charlemagne qui imposa le brie de Meaux, un fromage de lait de vache à pâte molle et croûte fleurie. Il aimait, disent les chroniqueurs, sa pâte jaune et onctueuse dont les fins arômes parfumaient son palais d'Aix-la-Chapelle, capitale de l'Europe unie. Ce fromage, présenté sous la forme d'un disque de 2,5 kg, ne nécessite pas moins de 23 litres de lait demi-écrémé (45 % de matières grasses)ensemencé de *Penicillium candidum*, dont le caillé est moulu à l'aide de « pelles à brie », puis salé. Son affinage, au cours duquel il est retourné avec délicatesse, dure au moins quatre semaines. Sa croûte duvetée se couvre de pigments colorés ; il acquiert alors son goût de noisette et sa souplesse. Il fut le dernier plaisir de Louis XVI en fuite à Varennes. Ce qui n'empêcha pas Talleyrand, au Congrès de Vienne, de faire admettre que le brie de Meaux soit élevé à la dignité de « prince des fromages et premier des desserts ». – J.-C. Rt

SCIENCES

La ligne de cuivre de l'Observatoire

LE MÉRIDIEN de Paris, ligne virtuelle, s'est concrétisé en 1667, lors de la fondation de l'Observatoire royal, auquel il est physiquement et indissociablement lié. Pressé par les scientifiques d'« ordonner », selon les termes qu'employa l'astronome Adrien Auzout dans une épître, « quelque lieu pour faire à l'avenir toutes sortes d'observations célestes », Louis XIV fait acheter un terrain de 2,5 hectares pour la somme de 6 604 livres. Ce domaine se situe à l'époque hors des portes de Paris.

Le 21 juin 1667, jour du solstice d'été (où le Soleil est le plus haut dans le ciel), les mathématiciens de l'Académie royale des sciences, créée l'année précédente, se rendent sur le terrain pour y tracer le méridien – c'est-à-dire l'intersection entre la Terre et le plan vertical que le Soleil « franchit » tous les jours à midi –

qui, de nord en sud, coupera le futur Observatoire en son exact milieu. Le méridien de Paris est du reste matérialisé dans la salle Cassini par une ligne de cuivre. Chaque jour, il est ainsi possible de visualiser le moment du midi solaire à Paris, qui ne correspond pas au midi de nos montres, celles-ci s'alignant sur l'heure de Greenwich. En plus de cette fonction d'horloge, ce trait de métal sert aussi de calendrier, puisque, en raison de l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre, le Soleil est plus ou moins haut dans le ciel suivant les saisons.

Au fil de l'année, la tache méridienne du Soleil se déplace donc dans la salle Cassini, et on peut en déduire une date approximative grâce aux signes du zodiaque (qui correspondent à des mois) gravés sur le sol le long du cuivre.

Pierre Barthélémy



GILLES RAYNALDYPAY(S)AGES(S)

SAINT-OUEN. Un chêne à l'ombre d'un mur de pignon dans la petite couronne de Paris



WISSOUS. Les arbres suivent la Méridienne jusque dans le périmètre protégé de l'aéroport d'Orly

ERIK DERAC/PAYSAGE(S)

HISTOIRE

Des noces tricolores

IL FAUT SE MÉFIER des propos de table et des excès qu'entraînent les libations enfiévrées. C'est la rumeur de la profanation de la cocarde tricolore, lors d'un banquet des gardes de Louis XVI au château de Versailles en présence du monarque et de sa famille, qui conduisit au brutal retour du roi au palais des Tuileries. Le 5 octobre 1789, plus de 6 000 Parisiennes marchèrent sur Versailles, conduites par Maillard, l'un des héros de la prise de la Bastille. L'injure faite à l'emblème tricolore est conjurée moins d'un an plus tard, le 14 juillet 1790, lors de la Fête de la Fédération nationale, qui entend symboliquement marquer autour du trône le retour de la concorde entre les

trois ordres. A Paris, dans le cadre du Champ-de-Mars, ce sont 14 000 gardes nationaux qui défilent devant une foule de 300 000 personnes. Il pleut toute la journée, mais l'enthousiasme est à son comble pour ces noces de la France avec elle-même, selon l'expression de Michelet. Talleyrand, assisté de trois cents prêtres, célèbre une messe sur l'autel de la patrie ; La Fayette prête serment à la nation et au roi au nom de la garde nationale ; Louis XVI prête serment à la Constitution. Le banquet qui accompagne l'événement est peut-être le premier indice d'une figure politique du repas collectif comme identité démocratique.

Ph.-J. C.

PARIS	
VAL DE MARNE	
1	GENTILLY ● 16 118 h. ● Eglise Saint-Saturnin ; église du Sacré-Cœur.
2	ARCUEIL ● 18 061 h. ● Eglise Saint-Denys.
3	CACHAN ● 24 838 h. ● La maison "Renaissance" aujourd'hui conservatoire de musique ; église Sainte-Germaine.
4	L'HAY-LES-ROSES ● 29 660 h. ● Voûtes d'ogive de l'église Saint-Léonard. ● Site en fleurs.
5	CHEVILLY-LARUE ● 18 149 h. ● Château de M ^{me} de Pompadour ; monastère Saint-Michel.
6	FRESNES ● 25 213 h. ● Eglise Saint-Eloi.
7	RUNGIS ● 5 424 h. ● Ferme du chapitre de Notre-Dame ; maison "de Richelieu".
ESSONNE	
1	WISSOUS ● 5 160 h. ● Eglise Saint-Denis ; lavoir rue Paul-Doumer.
2	MORANGIS ● 10 611 h. ● Eglise Saint-Michel. ● Site en fleurs.
3	SAVIGNY-SUR-ORGE ● 36 258 h. ● Château ; Maison de l'Hermitage.
4	ÉPINAY-SUR-ORGE ● 9 399 h. ● Château des Tourelles ; embarcadère dans le domaine de Sillery. ● Lâcher de pigeons.
5	VILLEMORISSON-SUR-ORGE ● 6 878 h. ● La maison Mousset dans le parc des Erables.
6	SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS ● 32 125 h. ● Douves des XIII ^e et XIV ^e ; lavoir.
7	LE PLESSIS-PÂTÉ ● 2 926 h. ● Eglise Notre-Dame- des-Victoires.
8	VERT-LE-GRAND ● 1 911 h. ● Eglise Saint-Germain ; château de la Saussaie.
9	LEUDEVILLE ● 1 187 h. ● Eglise Saint-Martin.
10	SAINT-VRAIN ● 2 800 h. ● Eglise Saint-Caprais.
11	CERNY ● 3 066 h. ● Eglise Saint-Pierre ; château d'Orgemont.
12	VAYRES-SUR-ESSONNE ● 810 h. ● La Roche aux fées (dessins rupestres). ● Démonstration de vols de modèles réduits.
13	MAISSE ● 2 622 h. ● Eglise Saint-Médard.
14	GIRONVILLE-SUR-ESSONNE ● 641 h. ● Moulin de Vicq ; moulin de la Bonde ; château de Gironville.
15	PRUNAY-SUR-ESSONNE ● 286 h. ● Eglise Saint-Martin.
16	CHAMPMOTTEUX ● 241 h. ● Ferme de Château-Gaillard (four à pain).
17	BOIGNEVILLE ● 461 h. ● Pompe à godets, rue Saint Servais ; écomusée.
18	
19	
20	

Paris

- XVIII^e arrondissement
Avenue de la porte de Montmartre ; rue Binet ;
rue Sembat ; rue Schneider ; rue du Poteau ;
rue Darnémont ; rue des Cloys ; rue du Ruisseau ;
rue de la Fontaine du But ; avenue Junot ;
rue Girardon ; rue Lepic ; rue des Abbesses ;
rue Houdon.
- IX^e arrondissement
Rue Pigalle ; rue de La Rochefoucault ;
rue Notre-Dame-de-Lorette ;
place Saint-Georges ; rue Saint-Georges ;
rue de Provence ; rue Scribe ; rue Auber ;
place de l'Opéra.
- I^{er} et II^e arrondissements
Avenue de l'Opéra (espace rollers) ;
place Colette ; rue Saint-Honoré ;
place du Palais-Royal (marché des produits
du Cantal) ; Musée du Louvre ; pont des Arts.
- VI^e arrondissement:
Place de l'Institut ; rue de Seine ; rue de Tournon ;
Jardin du Luxembourg (concert gratuit) ;
avenue de l'Observatoire.
- XIV^e arrondissement:
Avenue de l'Observatoire ; observatoire de Paris ;
place de l'Île-de-Sein ; rue Leclerc ;
boulevard Saint-Jacques ; avenue René-Coty ;
parc Montsouris (sites en fleurs) ;
Cité internationale (espace dédié à la sieste :
location de transat, distribution de livres,
sons reposants).

L'OBJET DU PIQUE-NIQUE

LA « CANTINE »

La cantine du Prince jardinier est née de souvenirs d'enfance et de voyages. Louis-Albert de Broglie avait toujours gardé en mémoire l'image de ces paysans qui, chez son père, venaient aux champs avec leur gamelle. Il n'avait pas oublié, non plus, ces cantines en fer qu'utilisent, en Inde, les habitants des villes et des campagnes. Il le reconnaît lui-même : beau et pratique, l'objet possédait, dès l'origine, les qualités essentielles. Il a suffi de peu de chose pour le rendre un brin plus sophistiqué. Louis-Albert de Broglie s'est contenté d'ajouter baguettes et poignée en bois, quelques jolies finitions... Le tour était joué. Ses boîtes « cantine », en acier inoxydable, ne craignent rien, pas même l'ondée. Elles supportent aussi très aisément le réchaud. Faites de plusieurs compartiments, elles permettent de transporter les aliments sans les mélanger. Existent en deux tailles : 25 x 15 cm (240 F, 36 €) et 33 x 15 cm (280 F, 42 €). (La Boutique du Prince jardinier, 37, rue de Valois, 75001 Paris ; tél. : 01-42-60-37-13.) - V. Ca.



PROVISIONS DE BOUCHE

- Paris 18^e : marché place Constantin-Pecqueur à l'initiative du Groupement pour la promotion du saucisson de Paris. Charcuteries en tout genre, fromages et... atelier du goût pour les enfants.
- Paris 1^{er} : marché cantalien place du Palais-Royal. Fromages, charcuteries et vins.
- Saint-Martin-du-Tertre (95) : présentation de produits du terroir.
- Sainte-Geneviève-des-Bois (91) : marché de fruits d'été.

CARTE, ATLAS, DÉPLIANT

Pour aider ceux qui veulent se rendre à l'Incroyable pique-nique, Michelin vient d'éditer une carte de la France au 1/1 000 000 qui matérialise le méridien de Paris et donne la liste des localités traversées par la ligne virtuelle (n° 989, 26 F [3,96 €]). Pour les courageux qui veulent s'y rendre à pied ou en vélo (VTT), Florent Massot présente, avec l'Institut géographique national (IGN), la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) et la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), un long dépliant au 1/100 000, *L'Atlas de la Méridienne verte*, proposant des itinéraires, de Dunkerque à Pratt-de-Mollo (129 francs, 19,7 €).



L'OBJET DU PIQUE-NIQUE
LE TRANSISTOR

En général, il ravit les utilisateurs et exaspère les voisins. Mais un minimum de modération sonore permet au transistor de devenir le compagnon de pique-nique idéal. Après un bon déjeuner sur l'herbe, il facilite la sieste. Au réveil, il peut aider à tuer l'ennui, à échapper aux inévitables distractions de plein-air (promenade, partie de cartes, de volley ou de raquettes...), à couper court aux conversations inutiles. Avec sa matière qui ne craint ni la pluie ni les chocs et ses couleurs gaies comme un printemps, la petite radio *Tykho* semble tout particulièrement avoir été conçue pour les escapades champêtres. De retour à la maison, elle trouve naturellement sa place dans la cuisine ou la salle de bains. Son design astucieux et ludique, signé par Marc Berthier pour Lexon, a su convaincre les jurys internationaux. La petite *Tykho* est aujourd'hui bardée de prix. (Radio AM/FM, recouverte de gomme rose, anis, gris ou bleu, 325 F (49 €), disponible dans les points de vente Lexon ou sur le site www.redgift.com). - V. Ca.

CENTRE	
LOIRET	
NANGEVILLE ● 101 h. ● Eglise Saint-Martin ; colombier du XII ^e .	1
	2
ORVEAU-BELLESOUVE ● 316 h. ● Eglise Saint-Denis d'Orveau ; obélisque méridienne.	3
COUDRAY ● 366 h. ● Eglise Saint-Christophe.	4
	5
MANCHECOURT ● 588 h. ● Eglise Saint-Barthélemy ; obélisque astronomique.	6
RAMOULU ● 218 h. ● Eglise Saint-Pierre-es-Liens et Saint-Jean-Baptiste.	7
	8
AULNAY-LA-RIVIÈRE ● 492 h. ● Eglise Saint-Martin ; Château de Rocheplatte ; lavoir du début du XX ^e .	9
ESTOUY ● 496 h. ● Eglise Saint-Martin ; moulin de Bouville ; lavoir du XIX ^e .	10
	11
YÈVRE-LA-VILLE ● 703 h. ● Eglise Saint-Gault ; ancien prieuré ; forteresse du XIII ^e .	12
BOYNES ● 1 014 h. ● Ancien quartier juif ; église Saint-Pierre ; musée du safran.	13
	14
COURCELLES ● 251 h. ● Eglise Saint-Jacques-le-Majeur ; reliquaire de Sainte-Apolline ; lavoir du milieu du XX ^e .	15
NANCRAÏ-SUR-RIMARDE ● 430 h. ● Eglise Saint-Denis ; La Tournelle ; lavoir du XIX ^e .	16
	17
BOISCOMMUN / CHEMAULT ● 1 045 h. ● Eglise Notre-Dame ; remparts ; lavoir début XX ^e .	18
NIBELLE ● 752 h. ● Eglise Saint-Sulpice ; Musée Saint-Sauveur ; château du Hallier.	19
	20
NESPLOY ● 298 h. ● Eglise Saint-Martin.	21
SURY-AUX-BOIS ● 508 h. ● Eglise Saint-Georges ; fontaine Saint-Georges ; aqueduc du XVII ^e .	22
	23
SAINT-MARTIN-D'ABBAT ● 1 222 h. ● Chapelle du XII ^e ; pont de Roland. ● Départ de la "grande foulée".	24
BOUZY-LA-FORÊT ● 864 h. ● Eglise Saint-Martin ; château du XIX ^e .	
SAINT-AIGNAN-DES-GUÉS ● 287 h. ● Eglise Saint-Aignan ; viaduc de 1873.	
SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE ● 1 876 h. ● Maison de l'Université ; ● Vol et baptêmes en ULM ; La "grande foulée".	
BRAY-EN-VAL ● 1 043 h. ● Eglise Saint-Jacques-le-Majeur ; pont routier de 1873.	
VIGLAIN ● 832 h. ● Eglise Saint-André ; lavoir de 1874. ● Fabrication de cerfs-volants.	
SULLY-SUR-LOIRE ● 5 907 h. ● Château ; église Saint-Ythier. ● Vol et baptême de l'air en hélicoptère.	
VILLEMURLIN ● 537 h. ● Borne du méridien. ● Vol en hélicoptère.	
CERDON ● 1 009 h. ● Reliquaire de Saint-Loup.	
CHER	
CLÉMONT ● 642 h. ● Canal de la Sauldre. ● Baptêmes de l'air en montgolfière.	1
	2
SAINTE-MONTAINE ● 170 h. ● Eglise Sainte-Montaine.	



MARTIN GARANGER/PAYSAGE(S)

ENTRETIEN AVEC LAURENCE VACHEROT

« Le choix s'est porté sur... de vie longue et remarquable »

« Vous êtes paysagiste et vous avez participé au projet de la Méridienne verte en Picardie. Qu'est-ce qui vous a attiré dans cette opération ? - J'ai été séduite par le côté atypique de ce projet. J'ai l'habitude de travailler sur des espaces publics, comme des bases de loisirs. Or le tracé du méridien traversait des espaces privés : il a fallu discuter avec les propriétaires, en particulier les agriculteurs, pour les convaincre d'accepter qu'un arbre soit planté dans leur domaine. La valeur des contacts qu'on pouvait nouer, le travail relationnel que cela implique, voilà ce qui a constitué pour moi l'inté-

rêt de cette opération. Sur les deux départements de la Somme et de l'Oise, entre 700 et 800 arbres ont été plantés. Il n'y a pas une commune qui n'en ait pas un. - Des discussions ont-elles marqué votre travail ? - Paul Chemetov nous a d'abord exposé son idée et nous avons parlé de sa mise en place. La discussion a notamment porté sur la nature des essences à planter : plutôt des végétaux du Nouveau Monde ou des végétaux européens ? Finalement, le choix s'est porté sur des arbres à durée de vie longue et remarquables dans le paysage comme



PIERRELAYE. Un jeune chêne aux confins de la ville de Bourges, en Champagne berrichonne

Arbres à durée dans le paysage »

plutôt des végétaux du Nouveau Monde ou des végétaux européens ? Finalement, le choix s'est porté sur des arbres à durée de vie longue et remarquables dans le paysage comme les séquoias, les cèdres et les taxodiums. Puis nous avons travaillé sur le tracé de la Méridienne verte, mais aussi plus tard sur le terrain, en collaboration avec des géomètres, afin de suivre précisément le méridien. Enfin, depuis un an, nous avons multiplié les réunions dans plus de 50 communes, en présence du maire et des propriétaires concernés.

– Des réticences se sont-elles exprimées ?

– Les élus et la préfecture ont réellement porté ce projet. Les difficultés sont venues des agriculteurs. Pour eux, l'arbre, c'est l'en-

nemi, celui qui pousse au détriment du blé. En Picardie, on trouve d'ailleurs des centaines d'hectares sans arbre. Dire à un agriculteur : « je coupe votre terrain en deux », c'est un peu une révolution. Et c'est d'autant plus difficile pour une Parisienne face à ces gens qui savent mieux que nous ce qu'est un arbre. Dans plusieurs communes, j'ai vraiment eu l'impression de passer un examen. » Mais ce fut l'occasion de se rencontrer et, pour les paysans, de parler de leur métier. Les arbres ont été généralement plantés en bord de champ, de chemin, de carrefour ou de route, de sorte que la Méridienne verte reste visible dans le paysage. »

Propos recueillis par Maël Thierry

MÉNÉTRÉOL-SUR-SAUDRE	3	
• 271 h.		
• Eglise Saint-Martin.		
MÉRY-ÈS-BOIS	4	PRESLY
• 616 h.		• 228 h.
• Eglise Saint-Firmin.		• Château de La Planche ;
		église Saint-Caprais.
		• L'Incroyable marche.
SAINT-ELOY-DE-GY	5	ALLOGNY
• 1.382 h.		• 896 h.
• Eglise Saint-Eloi ;		• Eglise Saint-Sulpice.
château de Dames.		
MARMAGNE	6	SAINT-DOULCHARD
• 1 941 h.		• 9 018 h.
• Eglise Saint-Pierre ;		• Eglise Saint-Doulchard ;
écluse des Bulles.		château de Varye.
BOURGES	7	LA CHAPELLE-SAINT-URSIN
• 72 480 h.		• 3 193 h.
• Cathédrale Saint-Etienne ;		• Eglise Saint-Ursin.
hôtel Jacques-Cœur ;		• L'Incroyable marche.
vielle ville ; musée du Berry ;		
canal de Berry ; Théâtre Jacques-Cœur ;		LE SUBDRAY
collections du patrimoine de l'armement de Bourges ; maison de la Forestine.		• 712 h.
• Course de relais.		• Eglise Notre-Dame.
ARÇAY	8	• Lâcher de ballons.
• 377 h.		13 TROUY
• Château d'eau avec observatoire.		• 2 978 h.
CORQUOY	9	• Château de Roze ;
• 207 h.		château du Grand-Lac.
• Eglise Saint-Martin ;		
lavoie.		14
VENESMES	10	SAINTE-LUNAISE
• 739 h.		• 23 h.
• Eglise Saint-Pierre ;		• Eglise Sainte-Lunaise ;
maison forte sur plate-forme du XIII ^e .		puits couvert.
SAINT-SYMPHORIEN	11	CHÂTEAUNEUF-SUR-CHER
• 105 h.		• 1 614 h.
• Eglise Saint-Symphorien.		• Château du XV ^e ;
• Site en fleurs : voir Crézançay-sur-Cher.		vieux ponts sur le Cher.
MORLAC	12	CRÉZANÇAY-SUR-CHER
• 334 h.		• 56 h.
• Eglise Saint-Martin ;		• Eglise Saint-Gervais-et-Saint-Protais.
ancienne abbaye du Bois d'Habert.		• Site en fleurs.
• Baptêmes en ULM.		21 CHAMBON
ARDENAI	13	• 134 h.
• 152 h.		• Eglise Saint-Pierre.
• Eglise Saint-Sulpice.		22 MARÇAIS
REIGNY	14	• 324 h.
• 266 h.		• Château de La Mothe ;
• Eglise Saint-Martin ;		moulin du Moyen Âge.
prieuré du XV ^e .		23
• Lâcher de ballons.		LE CHÂTELET
SIDIAILLES	15	• 1 104 h.
• 331 h.		• Eglise Notre-Dame
• Eglise Saint-Benoît.		de Puyferrand ;
		château du XII ^e .
		24
		CULAN
		• 822 h.
		• Château du XI ^e ;
		église Notre-Dame ;
		Pont-Vieux.
		25
		26
		27
		28



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LE CROTTIN DE CHAVIGNOL

Voici le petit prince des fromages, élevé au rang de relique berrichonne, issu de la région de Sancerre, comme le vin du même nom. Le village de Chavignol produit d'ailleurs un sancerre tout à fait présentable, mais c'est son « crottin » qui lui a permis de passer à la postérité. Un petit fromage rond, de la grosseur d'un palet, dont on pense qu'on ne va faire qu'une bouchée, mais fort en goût, comme le sont tous les fromages de chèvre, et qui prend du piquant à mesure qu'il devient dur. Le « crottin » de Chavignol existait déjà, paraît-il, au XVI^e siècle, mais le mot « crottin » serait apparu en 1829, du fait de sa ressemblance avec une petite lampe à huile ainsi dénommée à l'époque. On peut préférer au célèbre fromage une origine plus prosaïque. En fait, c'était un coupe-faim que les ouvriers agricoles mâchonnaient tout au long de la journée et qui leur permettaient de tenir l'ouvrage. Aujourd'hui, on le consomme sec, mou ou crémeux, ou sur canapé avec des croûtons, après un séjour dans le four, accompagné d'une salade à l'huile de noix.

LE VIN DE SANCERRE

Sancerre est un site gargantuesque, une colline inspirée par la bonne chère et la joie de vivre, d'où sort un vin blanc à la réputation nerveuse. Un vin qui assure la transition entre les vins de Loire et ceux de Bourgogne, mais qui a un caractère bien tranché. Peut-être parce qu'il est produit sur un sol pentu. Le sancerre a un cousin tout proche, le pouilly, dont le vignoble s'étale sur des sols calcaires moins tourmentés. Traditionnellement, c'est un vin léger, qui se boit seul, jeune et frais, ou accompagnant de simples casse-croûte au coin du comptoir, et qu'on ne garde pas à la cave. Mais, depuis plusieurs décennies, le sancerre affiche un dynamisme nouveau et est à la mode. Les producteurs tentent de le faire sortir du bar, pour l'imposer à table. On s'est mis à faire du rouge et du rosé pour répondre aux désirs de la clientèle. Couronnant la colline, le village avec ses remparts brandit fièrement l'étendard vinicole. – R. Gt.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Sully-sur-Loire, Nesploy-Nibelle, Saint-Benoît-sur-Loire : marchés de produits régionaux. Fromages, miel, pâtisseries et vins des pays de Loire.
- La Chapelle-Saint-Ursin : marché fermier avec charcuteries, fromages, sucreries et vins.
- Presly : marché du terroir avec crottins de Chavignol et sancerre.
- Clermont, Le Subdray, Allogny, Chambon, Morlac, Reigny, Sidiailles, Le Châtelet : marchés de produits régionaux.



DR

Ussel invite le Sud-Ouest

La Méridienne ne traverse en Limousin qu'une seule ville de quelque importance, Ussel (10 753 habitants), sous-préfecture corrézienne et capitale de la chiraquie. Avant que Jacques Chirac ait donné son nom à ce territoire, un autre grand homme politique, Henri Queuille (1884-1970), l'avait précédé. Député radical, plusieurs fois président du conseil et ministre sous les III^e et IV^e Républiques, ce résistant à aujourd'hui son musée à Neuvic-d'Ussel. Au XII^e siècle, la ville avait vu naître un troubadour célèbre, Gui d'Ussel, qui affronta Marie de Venta-

dour (une des rares femmes troubadours) en tenons, joutes poétiques classiques de l'Occitanie médiévale.

Ussel concentrera les festivités de l'Incroyable pique-nique au stade municipal d'Eybrail. Il s'y tiendra un grand marché interrégional de produits fermiers, auquel sont invités les producteurs de plusieurs régions (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne).

Une partie culturelle importante est prévue, avec des animations musicales. Les jeunes agriculteurs du canton se chargent de l'essentiel du pique-nique en faisant rôtir un bœuf à la broche.

SCIENCES

L'aventure du mètre

SANS MÉRIDIEEN, pas de Méridienne. Et sans Méridienne, le mètre n'existerait pas et n'aurait pas supplanté les nombreux systèmes de mesure, variables selon les régions, que la France utilisait à la fin du XVIII^e siècle. Charlemagne, le premier, essaya bien de mettre bon ordre à tout cela, mais la réforme ne put aboutir. Pas plus que celles soutenues au XVI^e et au XVII^e siècles. Mais l'idée d'un véritable étalon de mesure était dans l'air. Entre 1670 et 1675, le Français Picard, le Hollandais Huyghens et l'Italien Burattini proposèrent d'utiliser comme référence unique la longueur d'un pendule battant la seconde. Erreur, on découvrit vite que le même pendule battait différemment en des lieux différents. Adieu l'universalité. Malgré son manque d'exactitude, la toise de l'Académie triomphait

partout. Et ce n'est qu'avec la Révolution que Borda, Lagrange, Laplace, Monge et Condorcet purent imposer l'idée de « rapporter toutes les mesures à une unité prise dans la nature ».

Une unité telle que, n'appartenant à aucune nation, elle pourrait être adoptée par toutes. Sitôt dit, sitôt fait, l'Assemblée adoptait « la grandeur du quart du méridien terrestre pour base du nouveau système de mesures ». La dix-millionième partie de cet arc devenait le mètre. Le méridien resté fut celui qui passait par l'Observatoire de Paris, car il offrait, entre autres avantages, de se poursuivre sur des zones émergées jusqu'à Barcelone. Et il avait aussi été, en 1739 et 1740, mesuré sur une partie de son tracé, de Dunkerque à Collioure.

Jean-François Augereau

AUVERGNE

ALLIER

1 SAINT-ÉLOY-D'ALLIER

- 69 h.
- Vestiges du château de la Roche-Guillebaud.
- Envol de montgolfières.

2

VIPLAIX

- 296 h.
- Eglise Saint-Martin.
- Envol de montgolfières.

3

SAINT-PALAIS

- 197 h.
- Eglise Saint-Palais.
- Envol de montgolfières.

4

MESPLES

- 127 h.
- Eglise Saint-Pardoux.
- Envol de montgolfières.

5

SAINT-SAUVIER

- 330 h.
- Chapelle Saint-Remy.
- Départ de la "grande foulée" ; site en fleurs ; baptêmes de l'air en ULM, envol de montgolfières.

6

TREIGNAT

- 475 h.
- Eglise Saint-Gervais.
- Réalisation d'une photo aérienne du A de l'Allier, représenté au sol par 2 000 enfants.

LIMOUSIN

CREUSE

1

LEYRAT

- 175 h.
- Château de la Villate ; château Le Boucheroux ; église Saint-Désiré.

2

SOUMANS

- 544 h.
- Mines de Montebbras ; four à poteries ; église Saint-André ; château de Bellefaye.

3

VERNEIGES

- 86 h.
- Château du Courtioux, église Saint-Christophe.

4

AUGE

- 109 h.
- Eglise Saint-Symphorien ; puits en granit ; fontaine Saint-Symphorien.
- Lâcher de 2 000 ballons à l'aérodrome de Lépaud.

5

LUSSAT

- 428 h.
- Etang des Landes ; château de Puy-Haut ; église Saint-Martin.

6

TARDES

- 127 h.
- Eglise Notre-Dame ; château de Montflour ; église Saint-Pierre-Apôtre.

7

LE CHAUCHET

- 104 h.
- Moulin de la Salle ; pont des malades.
- décollage d'une montgolfière.

8

SAINT-PRIEST

- 192 h.
- Pont de Bonlieu ; église Saint-Priest.

9

LA SERRE-BUSSIÈRE-VIEILLE

- 110 h.
- Dolmen néolithique de Pellevoisin.

10

MAINSAT

- 682 h.
- Château de Mainsat ; château des Portes.

11

CHAMPAGNAT

- 423 h.
- Menhir de la Pierre-Femme ; château de la Ribière.

12

LUPERSAT

- 354 h.
- Four à pain "Chez Latour".
- Relais équestre entre Lupersat et Mainsat.

13

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

- 216 h.
- Pont sur la Tarbes ; église Saint-Silvain.

14

LA VILLETTE

- 171 h.
- "Fontaine aux yeux" de Chaluset ; château de Lavaud-Promis.
- Site en fleurs (prairies parsemées de centaurées rouges et de pavots de Californie).

15

SAINT-PARDOUX-D'ARNET

- 150 h.
- Chapelle Notre-Dame ; fontaine d'Arfeuille ; église Saint-Pardoux.

L'OBJET DU PIQUE-NIQUE LE PLIANT

Deux dates changent la vie des Français et décident de l'essor du mobilier pliant pour le plein air. 1936 : les « congés payés » partent sac au dos. On prend l'habitude d'y ranger son casse-croûte avant de prendre les transports en commun. Début des années 50 : l'automobile devient populaire. Elle dope le marché des chaises et des tables pliantes dont on a coutume de dire alors qu'elles doivent pouvoir se ranger dans le coffre d'une Dauphine. La conception technique du pliant est à peine différente de celle du sac à dos : une armature métallique qui maintient une toile de coton. Les fabricants saisissent l'occasion et allègent le mobilier de camping, jusque-là voué aux piètements en bois. Depuis, le principe n'a pas changé. L'esthétique, guère plus. Si ce n'est, par exemple, le tabouret et la table pliantes en cuir dessinés par Christian Liaigre pour Louis Vuitton. Et surtout, plus accessible, le fameux « Pop up », siège compact, pliant à bandoulière, créé par Lafuma. Ironie du sort, cette marque a aujourd'hui investi les intérieurs. Désormais, on achète en effet volontiers le « Pop up » pour le mettre dans un salon ou une chambre. (Dans sa version mini, 249 F (37 €), et maxi, 299 F (45 €). Lafuma, points de vente au 04-75-31-31-31. - V. Ca.)

LES RECETTES DU TERROIR

La cuisine traditionnelle du Limousin est fille de la pauvreté. Elle est faite d'ingrédients populaires et très peu chers. La pomme de terre et la farine en sont les ingrédients favoris.

● Le pâté aux pommes de terre creusoises. C'est une tourte. Pommes de terre et oignons en tranches fines sont cuits à l'étouffée dans une tourte de pâte brisée. L'ensemble est allégé par une ou deux cuillerées de crème fraîche à propos de laquelle deux théories gastronomiques s'affrontent. Certains mettent la crème avant cuisson, d'autres après. Quelques-uns rajoutent du lard ou de la chair à saucisse, ce qui est pour la tradition régionale une scandaleuse hérésie.

● Le milhassou corrézien. Les pommes de terre sont râpées grossièrement puis pressées dans un linge pour les égoutter, mélangées ensuite avec un peu de farine, de l'ail et des herbes (ciboulette, persil), abaissées en crêpe épaisse cuite dans du saindoux ou de la graisse d'oie à feu très vif recto verso pour que l'extérieur en soit croûteux et l'intérieur moelleux. Certains rajoutent un œuf battu pour que la crêpe se tienne mieux. Mais c'est déjà une concession au gaspillage ! - G. Ch.

HISTOIRE

1847 : les banquets de la dissidence

LA MONARCHIE de Juillet ayant interdit les réunions pour mieux garantir l'ordre et dompter les différents courants d'opposants, l'avocat Odilon Barrot eut l'idée de contourner la mesure en organisant une campagne de banquets, où les revendications politiques trouvaient à s'exprimer, notamment au moment très attendu du port des toasts. Amorcé dès le début de l'été 1847 – il s'agissait de défendre l'idée d'une réforme électorale et parlementaire –, le mouvement séduisit toutes les familles d'opposants : gauche dynastique, centre gauche, radicaux et républicains... Seuls les légitimistes refusèrent de s'y rallier (sans

doute l'abaissement du cens envisagé était-il peu fait pour les convaincre). Le premier banquet eut lieu à Paris, à Montmartre, dans le jardin du Château-Rouge, le 9 juillet. On y compta près de cent députés et quelque 1 200 convives. Soixante-dix autres, dont on estime à plus de 17 000 le nombre des participants, furent organisés dans les six mois qui suivirent et préparèrent la révolution des 22, 23 et 24 février 1848. C'est en effet l'annonce de l'interdiction d'un banquet, prévu dans la capitale pour le 19 février, qui ouvrit la crise politique qui aboutit à la chute de Louis-Philippe.

Ph.-J. C.



LA SERRE-BUSSIERE-VIEILLE. Longue perspective végétale parallèle à une petite départementale de la Creuse

Dans les gorges de la Dordogne

Douze communes montagnardes de Corrèze et du Cantal se sont associées pour faire de l'incroyable pique-nique un événement collectif. Six en Corrèze, six dans le Cantal, qui ont pour caractéristique d'être enclavées dans les gorges de la haute vallée de la Dordogne, et de ne disposer que de moyens financiers très limités. Elles proposeront une série de randonnées (pédestres, VTT, poney), des promenades en gabarres (les barques traditionnelles qui naviguaient sur la Dordogne), douze aires de pique-nique, quatre concerts (salsa, rock, jazz, afro-américain), un feu d'artifice final qui

illuminera les gorges de la rivière. Quatre « villes-portes », Neuvic d'Ussel et Saint-Julien-Près-Bort, en Corrèze, Champagnac-Les Mines et Bassignac dans le Cantal, aux points cardinaux de cet espace commun, organiseront des marchés de terroir, avec produits traditionnels et fermiers, qui permettront aux visiteurs de composer sur place leur panier de pique-nique avant de s'enfoncer dans cet espace sauvage.

Georges Chatain

Contact : Groupement de développement interdépartemental de la Dordogne (GDID), 8, place de la Paix, 15000 Aurillac, tél. : 04-71-43 02-15.

	16	SAINT-MAURICE-PRÈS-CROCQ ● 115 h. ● Dolmen ; église Saint-Maurice ; atelier de charron.
	17	SAINT-AGNANT-PRÈS-CROCQ ● 199 h. ● Eglise Saint-Agnant ; château Le Theil. ● Lâcher de ballons.
	18	
	19	MALLERET ● 46 h. ● La pierre fade, route de Mézuve ; église ; l'ancienne forge de Puy-Chevrol ; ferme château " Chez Pradal".
	20	SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE ● 74 h. ● Plan d'eau ; La Cosse du loup ; hêtraie situé dans la forêt de Châteauvert. ● Lâcher de colombes.
	21	SAINT-MARTIAL-LE-VIEUX ● 109 h. ● Eglise Saint-Martial ; donjon de Châteauvert.
CORRÈZE		
	1	COUFFY-SUR-SARSONNE ● 70 h. ● Eglise Saint-Martial ; croix de l'Oradour sur le chemin du cimetière ; la Lionne-fontaine, fragment de fontaine de l'époque gallo-romaine.
	2	COURTEIX ● 55 h. ● Eglise Saint-Pierre ; mairie (1883) ; ancien moulin Lafarge.
	3	SAINT-PARDOUX-LE-NEUF ● 88 h. ● Eglise Saint-Pardoux.
	4	USSEL ● 10 753 h. ● Eglise Saint-Martin ; église Notre-Dame-de-l'Assomption ; tour Soubise ; château de la Motte ; Maison Ducale ; chapelle des Pénitents ; Musée du pays d'Ussel. ● Manifestation aérienne montgolfière fixe ; marche festive, avec cuisson des produits et repas sur place.
	5	SAINT-EXUPÉRY-LES-ROCHES ● 529 h. ● Eglise Saint-Maurice-et-Saint-Exupère ; fontaine Saint-Maurice ; château de la Gane. ● Rassemblement d'avions à l'aérodrome d'Ussel Thalamy.
	6	MESTES ● 262 h. ● Eglise Saint-Pierre ; four à pain Les Mélézes.
	7	CHIRAC-BELLEVUE ● 205 h. ● Eglise Saint-Sylvain ; four à pain du XIX ^e ; fontaine de la Maiade ; wagon-grue.
	8	SAINT-ÉTIENNE-LA-GENESTE ● 61 h. ● Château de Laveix ; église Saint-Etienne.
	9	
	10	LIGINIAC ● 630 h. ● Eglise Saint-Barthélémy ; tour du château de Peyroux ; barrage de Marèges.
	11	SÉRANDON ● 332 h. ● Puits à treuil ; église Sainte-Radegonde ; château de la Charlanne ; route des Ajustants ; barrage de l'Aigle. ● Site en fleurs ; ascension d'un groupe cycliste jusqu'au belvédère de Sérandon.



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LA SAINTE-GERMAINE

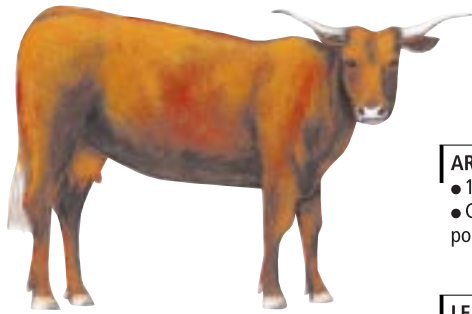
Oblongue, la peau jaune-vert, un peu granuleuse, nuancée de rouge carmin sur sa face exposée au soleil, c'est la reinette du Limousin, ou estre. Plus connue aujourd'hui sous le nom de sainte-germaine, c'est la pomme la plus typique de la province. Sa chair est jaune pâle, croquante, juteuse, d'un parfum marqué. C'est un fruit d'hiver, qui se cueille à la mi-novembre et termine sa maturation de janvier à mai, non en chambre froide, mais en cellier traditionnel, en claies devant la fenêtre, l'estro en occitan, qui lui a donné son nom. Cette pomme indigène fut identifiée à la fin du XVIII^e siècle, en basse Corrèze, et c'est Turgot, alors intendant du Limousin (où il développa aussi la culture de la pomme de terre et suscita la création de l'industrie porcelainière), qui la fit propager dans toute la province dont il avait la charge. Depuis, le verger, à quelques irréductibles près, s'est reconverti dans la golden... Mais la pépinière conservatoire de l'Association pomologique régionale continue de recevoir une forte demande en plants de sainte-germaine.

LA TOURTE DE MÉTEIL

La tradition limousine du pain était celle du pain de montagne : grosse tourte de méteil (mi-blé, mi-seigle), confectionnée à la ferme et qui devait se conserver au moins une semaine. La tourte reste un classique des campagnes creusoises et corrèziennes. Certains boulangers poussent l'intégrisme jusqu'à ne pas mettre la classique levure de bière dans leur pâte et à laisser celle-ci fermenter sous l'influence du seul levain contenu à l'état naturel dans la farine, d'où un temps de fermentation plus long, et donc un pain plus cher. – G. Ch.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Le Chauchet et La Villetelle : marchés de produits fermiers avec fromages de vache frais, flognards, tourtes aux cèpes. Un repas pour deux cents personnes sera proposé par des producteurs fermiers.
- Lussat, Saint-Priest et Lupersat : stands de produits régionaux.
- Ussel : grand marché interrégional de produits fermiers, auquel sont invités les producteurs de plusieurs départements (Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne). Voisineront les foies gras des Landes et du Périgord avec les lentilles vertes du Velay et les fromages de montagne. Bœufs à la broche.
- Courteix : marché avec produits de la ruche, fromages, fruits et légumes de saison. Repas champêtre.



SPÉCIALITÉ RÉGIONALE

LA VACHE SALERS

De couleur rouge acajou plus ou moins foncé et dotée de grandes cornes, la race salers – l'une des plus anciennes races bovines de France – doit son nom à la ville médiévale de Salers, située entre Aurillac et Mauriac. Les principales caractéristiques des vaches salers restent leur rusticité, leur beauté, la qualité de leur viande ainsi que l'amour qu'elles portent à leur veau. Leur lait est encore employé pour la réalisation de fromages Salers ou de Cantal aux AOC maintenant bien connues, mais c'est surtout leur potentiel de production d'une viande rouge et persillée de qualité supérieure qui est mise en valeur dans les pâturages d'altitude des monts du Cantal et sur les meilleures tables de France. Aujourd'hui, on compte 180 000 vaches salers dans l'Hexagone, dont 70 % dans le berceau de race. – J.-L. R.



L'OBJET DU PIQUE-NIQUE

LA GLACIÈRE

Encombrante, lourde et peu esthétique, la glacière a longtemps souffert d'une bien mauvaise image. Nombreux furent ceux qui lui reconnaissaient son côté pratique mais ne pouvaient se résoudre à l'acheter. La glacière a donc soigné ses lignes. En version rigide, elle a adouci ses angles, s'est parée de couleurs vives et s'est munie d'accessoires pratiques et décoratifs. Poussant plus loin encore sa métamorphose, elle est devenue souple, s'offrant aux plus réticents sous une nouvelle identité, le sac isotherme. Résultat : tandis que le marché de la glacière rigide reste stable et saisonnier (réservé aux périodes estivales), celui des sacs ne cesse d'augmenter et de conquérir de nouveaux publics. Les deux produits reposent sur le même principe : une isolation en mousse épaisse. Le reste est affaire de goût. (Glacières souples de Thermos, de 39 F [5,94 €] à 299 F [45,58 €], disponibles dans les hyper et supermarchés ; Au vieux campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 01-53-10-48-48. Vente par correspondance au 01-69-81-47-47.) – V. Ca.

AUVERGNE

CANTAL

1	ARCHES ● 173 h. ● Château de Montfort ; pont suspendu de 1947.	
2		SOURNIAC ● 178 h. ● Chapelle Saint-Armand.
3	LE VIGEAN ● 879 h. ● Château de Chambres.	
4		MAURIAC ● 4 019 h. ● Basilique Notre-Dame-des-Miracles ; ancien collège d'Orcet ; ancien collège de jésuites. ● Relais adultes et enfants à Mauriac.
5	ALLY ● 700 h. ● Château de la Vigne.	
6	ESCORAILLES ● 78 h. ● Eglise Saint-Jean-Baptiste. ● Démonstrations de cerfs-volants.	
7		PLEAUX / LOUPIAC ● 1 823 h. ● Château du XV ^e ; four à pain du XIX ^e .
8	SAINT-MARTIN-CANTALÈS ● 185 h. ● Eglise Saint-Martin. ● Site en fleurs : une vaste nappe monochrome de lin rouge et de pavot de Californie.	
9		SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT ● 226 h. ● Domaine de Champfranchesse.
10	SAINT-ILLIDE ● 668 h. ● Eglise Saint-Illide.	
11		AYRENS ● 494 h. ● Eglise Saint-Genes. ● Lâcher de ballons.
12	TEISSIÈRES-DE-CORNET ● 174 h. ● Eglise Saint-Memin ; château du XIX ^e .	
13		CRANDELLES ● 598 h. ● Eglise Saint-Barthélémy.
14	SAINT-PAUL-DES-LANDES ● 1 100 h. ● Eglise Saint-Paul.	
15		YTRAC ● 3 330 h. ● Eglise Saint-Julien ; château d'Espinassol ; château d'Ytrac ; pont du Bex. ● L'Incroyable marché ; départ de la montgolfière Cantal ; lâcher de ballons.
16	SANSAC-DE-MARMIESSE ● 1 101 h. ● Eglise saint-Sauveur. ● Démonstration de vol en ULM.	
17		VITRAC ● 277 h. ● Eglise Saint-Martial ; château de Fargues.
18	SAINT-MAMET-LA-SALVETAT ● 1 321 h. ● Château de Saint-Mamet.	
19		SAINT-ANTOINE ● 133 h. ● Eglise Saint-Antoine.
20	MARCOLÈS ● 577 h. ● Eglise saint-Martin ; fortifications ; remparts. ● Fête aérienne.	
21		MOURJOU ● 354 h. ● Eglise Saint-Médard.
22	CALVINET ● 432 h. ● Cromlech ; église Saint-Barthélemy ; château de Lamothe ● Fête du vent : concours de lancer d'avions en papier sur cible géante.	
23		CASSANIOUZE ● 547 h. ● Eglise Notre-Dame-de-la-Purification.

PATRIMOINE

L'encyclopédie de la Méridienne

Les deux gros volumes des éditions Flohic relèvent un défi inédit : ils recensent avec scrupule l'essentiel du patrimoine des 337 communes traversées par la Méridienne verte, photos à l'appui : les beaux-arts et l'industrie, l'héritage civil et religieux, les archives et l'ethnologie – du phare de Dunkerque (Nord) jusqu'à l'établissement thermal de La Preste (Pyrénées-Orientales) – soit 6 600 notices et autant d'images. Ce travail de bénédictin a nécessité quelque cent cinquante collaborateurs disséminés dans toute la France. Chaque commune est introduite par une fiche donnant un court historique de la ville ou du village. La Tourette-Cabardès, dans l'Aude, la moins peuplée de l'Hexagone (32 habitants), y est représentée par deux églises et une croix du XVI^e siècle en fer forgé ; la plus peuplée, Paris, abordée à travers les six arrondissements traversés par le Méridien, a droit à plus de cent pages.

tous les domaines, de la mer du Nord à la Méditerranée. Ce qui autorise toutes les comparaisons – la forme des croix au bord des chemins ou le profil des viaducs selon l'époque de leur construction – et permet de pointer ressemblances et différences dans des domaines voisins – l'architecture de la brique au nord et au sud de la Loire.

Ce travail a été poursuivi au-delà de la frontière espagnole, jusqu'à Maresme, qui jouxte Barcelone. Contrairement à une idée reçue, la capitale catalane n'est pas traversée par la Méridienne. Elle a quand même droit à quelques pages : c'est des hauteurs de Montjuich, dominant Barcelone, que Pierre Méchain opéra ses dernières triangulations pour achever la mesure du Méridien de Paris.

Emmanuel de Roux

Le Patrimoine des communes de France de la Méridienne verte, sous la direction de Solenne Roland et d'Isabelle Gaulon, éditions Flohic, 2 volumes, 1 740 pages, 390 F, 59,46 € (prix de lancement jusqu'au 31 juillet), ensuite 490 F, 74,70 €. Flohic éditions : 10, bd de la Bastille, 75012 Paris.

L'intérêt de cette encyclopédie tout en couleurs et à la maquette bien ordonnée est d'offrir une coupe stratigraphique du patrimoine français, dans

PROVISIONS DE BOUCHE

- Treignat : marché de produits du terroir avec des fromages fermiers de vache et de chèvre, des confits de canard et des foies gras, des fruits. Organisé par la chambre d'agriculture.
- Ytrac : vente et dégustation de produits locaux, notamment de viande et de fromage. Dégustation, le soir, de porc à la broche et truffade. Organisé par la chambre d'agriculture et le réseau Bienvenue à la ferme.
- Stands de produits régionaux à Mourjou, Saint-Martin-Cantalès, Vitrac, Calvinet et Saint-Antoine.

SCIENCES

Les triangles de la mesure

COMMENT mesure-t-on la longueur d'un méridien ? En traçant des triangles. De chaque côté de la ligne à arpenter, il faut choisir un certain nombre de points remarquables, visibles les uns des autres au moins trois par trois. Ils seront les sommets des triangles d'une mosaïque couvrant le méridien. Il faut alors visiter chacun de ces points à l'aide d'une lunette pour déterminer les angles des triangles et l'azimut de leurs côtés par rapport au méridien. Ces données permettront de calculer la longueur du méridien à partir de la longueur d'un seul des côtés - servant de base - mesuré directement sur le terrain. Commencant par Dunkerque, Watten (25 km au sud-ouest) et Cassel (30 km au sud-est), Jean-Baptiste Delambre et Pierre Méchain ont ainsi tracé cent quinze triangles, de clocher en colline, jusqu'à Barcelone, entre juin 1792 et la

fin de l'année 1798. Ils utilisaient, pour leurs relevés, un « cercle répétiteur » que venait de mettre au point Borda et Lenoir, ancêtre du théodolite des géomètres modernes. Utilisée pour la première fois par le Danois Tycho Brahé en 1578, la triangulation est encore largement employée aujourd'hui. La France est couverte par un « réseau géodésique » comportant 94 900 points servant de référence aux géomètres et cartographes. Et les récepteurs GPS (Global positioning system), ces petits appareils qui indiquent instantanément leur position à quelques mètres près (quelques centimètres pour les militaires), font aussi de la triangulation. Avec, en guise de points remarquables, une constellation de satellites...

J.-P. D.



L'OBJET DU PIQUE-NIQUE
LE LAGUIOLE

C'est une lame de *navaja* espagnole qui est venue se planter sur les flancs de l'Aubrac. Les maquignons et marchands de Catalogne, faisant étape sur les hautes terres du Rouergue, la sortaient au moment venu de trancher dans le repas. Les paysans de la montagne à vaches aveyronnaise, et parmi eux Pierre-Jean Calmels, fils d'aubergiste de Laguiole, ont apprécié sa forme, effilée, élégante. Dès 1829, celui-ci eut l'idée de l'associer à la non moins élégante corne grise ou blonde dont il a fait un manche à l'exacte mesure de la main. Ladite corne poussait sur la tête de la vache locale. Depuis son métissage de Rouergue et d'Espagne, le laguiole (dire « laiôle », selon la prononciation occitane) s'est plié en deux pour faire le tour de la Terre, où il occupe le fond de toutes les poches. On aurait sans doute annoncé la mort de la fabrication locale, dont l'essentiel est réalisée à Thiers, si, en 1988, le designer Philippe Starck ne s'était penché sur le cas du laguiole. En épurant sa ligne, devenue plus fluide et résolument contemporaine, il a favorisé la reprise de la coutellerie dans le berceau aveyronnais. Aujourd'hui, la forge manufacture emploie 110 salariés, tandis qu'à Laguiole 150 personnes vivent du couteau. (Galerie Laguiole, 1, place Sainte-Opportune, 75001 Paris. Tél : 01-40-28-09-42). - E. D. S.

MIDI-PYRÉNÉES

AVEYRON

GRAND-VABRE ● 424 h.	1	
	2	
NOAILHAC ● 193 h.	3	ALMONT-LES-JUNIES ● 425 h.
	4	
AUZITS ● 812 h.	5	FIRMI ● 2 556 h.
	6	
GOUTRENS ● 411 h.	7	ESCANDOLIÈRES ● 224 h.
	8	
BELCASTEL ● 251 h.	9	RIGNAC ● 1 658 h.
	10	
CASTANET ● 524 h.	11	COLOMBIÈS ● 984 h.
	12	
GRAMOND ● 367 h.	13	SAUVETERRE-DE-ROUERGUE ● 832 h.

TARN

	14	QUINS ● 644 h.
NAUCELLE ● 1 796 h.	15	
	16	TAURIAC-DE-NAUCELLE ● 354 h.
SAINT-JUST-SUR-VIAUR ● 222 h.	17	
	1	TANUS ● 436 h.
TRÉBAN ● 51 h.	2	
	3	MONTAURIOL ● 49 h.
LACAPPELLE-PINET ● 65 h.	4	
	5	CRESPIN ● 121 h.
PADIÈS ● 199 h.	6	
	7	ANDOUQUE ● 370 h.
SAINT-JULIEN-GAULÈNE ● 204 h.	8	
	9	SAINT-CIRGUE ● 195 h.
SÉRÉNA ● 322 h.	10	
	11	AMBAIET ● 381 h.
VILLEFRANCHE-D'ALBIGEOIS ● 957 h.	12	
	13	TEILLET ● 442 h.
	14	
LE TRAVET ● 137 h.	15	ARIFAT ● 158 h.
	16	
MONTREDON-LABESSONNIÉ ● 2 030 h.	17	LACROUZETTE ● 1 753 h.
	18	
BURLATS ● 1 829 h.	19	SAINT-SALVY-DE-LA-BALME ● 569 h.
	20	
NOAILHAC ● 712 h.	21	CAUCALIERES ● 297 h.
	22	
PAYRIN-AUGMONTEL ● 2 002 h.	23	AUSSILLON ● 6 865 h.
	24	
AIGUEFONDE ● 2 631 h.	25	MAZAMET ● 10 544 h.



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LE ROQUEFORT

On raconte qu'un berger amoureux parti courir bergère avait oublié, au frais d'une cave rocheuse, le casse-croûte de lait caillé dont il avait tartiné son pain. On raconte encore que, revenu s'abriter en cette caverne quelques semaines plus tard, il découvrit en place de son pain un délicieux fromage dont la pâte ivoire persillée de bleu fondait en bouche, révélant toutes les saveurs du Larzac patiemment remâchées par ses brebis. Ainsi, de lait caillé, de pain, de fraîche cave, d'amour et de hasard serait né le roquefort, « sans contredit le meilleur fromage d'Europe », selon Diderot. Il doit son long affinage en cave - quatre mois minimum - à l'effet bénéfique des « fleurines ». Ces petits trous souffleurs agissent comme autant de soupirax qui garantissent température et hygrométrie constantes et favorisent l'éclosion de fleurs bleues au cœur du caillé formé en pain et salé selon de justes proportions. Auparavant, on aura pris soin d'ensemencer le lait des brebis de Lacaune de spores de *penicillium roqueforti*. Dans les caves, cabaniers et cabaniers - ainsi nomme-t-on les ouvriers qui s'y affairent - maîtrisent le hasard de la légende. Et ce, sans doute, depuis 4 000 avant notre ère, comme en attestent les bris de faisselles découverts par des archéologues. - E. D. S.

LE JAMBON DE LACAUNE

Dans les montagnes tarnaises, voilà des siècles que les villageois vénèrent le cochon, et notamment son jambon. « Sec et légèrement salé, sans trop de gras, il a un goût particulier, celui du terroir », assure Régis Gayraux, un enfant du pays. Question de savoir-faire, et de climat : les jambons produits dans les monts de Lacaune, à quelque 800 mètres d'altitude, bénéficient d'un climat sec, où les vents du nord et océaniques séchent la viande tandis que les vents méditerranéens, plus humides, la ramollissent. Quarante entreprises, dans les cantons de Lacaune et de Murat, en assurent la production dans des séchoirs naturels, recouverts par une pellicule de panne pour que les arômes puissent se développer à l'intérieur. « Selon la bise, on ouvre les fenêtres des séchoirs, l'important étant qu'ils ne séchent pas trop vite. On les laisse entre neuf et treize mois », explique André Cabrol, maire de Lacaune, charcutier et président de l'Association pour la promotion de la salaison de Lacaune. C'est l'une des conditions pour réussir un bon jambon. - V. Du.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Colombiès, Belcastel, Rignac : marchés fermiers et dégustations. On trouvera du pain cuit sur place, des tourtes, des fougasses, des clafoutis, etc.
- Mazamet : marché avec les associations Art et Terroir et Agropoint. Produits régionaux. Charcuterie fermière, roquefort, canard gras, etc.
- Montredon-Labessonnie : marché de produits fermiers avec l'association Produits et Terroir. Charcuterie fermière, roquefort, canard gras, etc.
- Padiès : marché du terroir.

LES OBJETS DU PIQUE-NIQUE

LA BOUTEILLE THERMOS



En 1892, un scientifique écossais, Sir James Dewar, invente une fiole de verre isolante, constituée de deux parois de verre séparées par un vide hermétique. L'intérieur est argenté pour réduire les effets de la température extérieure. Le petit récipient est idéal pour la conservation des sérums et des vaccins. Le fabricant en série de ces "fioles Dewar", l'Allemand Reinhold Burger, prend soudain conscience de l'utilité qu'elles pourraient avoir dans ses pique-niques. Il habille la bouteille isotherme de métal pour la rendre moins fragile et lance un concours pour lui trouver un nom plus commercial. Le mot *thermos* (chaleur, en grec) l'emporte. En 1908, un Américain, William B. Walker, rachète l'idée et fait fortune. Dès lors, cette précieuse gourde fait le bonheur des explorateurs, des ménagères, des campeurs et des pique-niqueurs. Tombée depuis 1970 dans le domaine public, la bouteille thermos est restée un des grands classiques du plein air. (Thermos « eco », contenance 1 litre, 59 F [8,99 €] ; 1,8 litre, 79 F [12 €]. Le Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 01-53-10-48-48. Vente par correspondance au 01-69-81-47-47).



LE TIRE-BOUCHON

Rien ne laissait présager que le tire-bouchon, cet instrument formé, dès l'origine, d'une hélice de métal et d'un manche, puisse autant inspirer les designers. Et pourtant. Dès les années 50, les créateurs scandinaves, avides de rendre beaux les objets quotidiens, se mirent à redessiner les ustensiles de la maison, indispensables mais insignifiants. Nanna Ditzel signa ainsi pour Georg Jensen un tire-bouchon minimaliste, dont le manche aux lignes fluides offrait une parfaite ergonomie. En Italie, Alessandro Mendini s'amusa, pour Alessi, à créer un tire-bouchon aux allures de jeune fille, qu'il nomma Anna G. L'objet est aujourd'hui devenu un grand classique. Mieux. Il a insufflé à d'autres créateurs le goût de la fantaisie. (Tire-bouchon poisson ou grenouille, 250 F [38,11 €], boutique La Chaise Longue, 8, rue princesse, 75006 Paris, tél. : 01-43-29-62-30). - V. Ca.

PROVISIONS DE BOUCHE

- Carcassonne : environ quarante-cinq producteurs fermiers et artisans locaux proposent une grande vente pour consommer sur place, avec dégustation.
- Saint-Louis et Parahou, Serres avec Sougraigne, Rennes-les-Bains, Peyrolles, Rabouillet, Lapradelle-Puilaurens, Montfort-sur-Boulzane : marchés fermiers.
- Salsigne et Villardonnel : marché dans une pinède.
- Mosset : marché fermier sur le thème des saveurs et des parfums.
- Escaro avec Fuilla, Sahorre, Serdinya, Py et Villefranche-de-Conflent : marché en commun.
- Prats-de-Mollo : marché traditionnel. Cuisine catalane.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

AUDE

1	LES MARTYS ● 198 h. ● Eglise Saint-Matthieu.	
2	MIRAVAL-CABARDES ● 48 h. ● Eglise Notre-Dame ; lavoir du XIX ^e et XX ^e .	
3	LA TOURETTE-CABARDES ● 32 h. ● Eglise Sainte-Anne ; église Saint-Pierre des Vals.	
4	VILLANIÈRE ● 100 h. ● Vestiges de l'église Saint-Julien-et-Sainte-Basilisse.	
5	VILLARDONNEL ● 412 h. ● Ancienne église Notre-Dame de Canabes ; église Saint-Jean-Baptiste.	
6	SALSIGNE ● 354 h. ● Eglise Saint-Saturnin.	
7	ARAGON ● 453 h. ● Eglise Sainte-Marie ; château ; moulin à vent.	
8	CONQUES-SUR-ORBIEL ● 2 061 h. ● Château du XIII ^e ; chapelle Notre-Dame-de-la-Garde.	
9	VILLEGAILHENC ● 1 326 h. ● Ancienne église Notre-Dame ; moulin à vent.	
10	PENNAUTIER ● 2 253 h. ● Tour d'enceinte ; église Saint-André.	
11	CARCASSONNE ● 43 950 h. ● Cité médiévale ; basilique Saint-Nazaire ; château comtal ; Pont Vieux ; maison des mémoires ; fontaine "Le Roi des eaux" ; Musée des beaux-arts ; anciens bains-douches municipaux. ● Rassemblement d'avions à l'aérodrome ; site en fleurs.	
12	CAVANAC ● 665 h. ● Site néolithique de la Farguette ; église Saint-Pierre ; château-auberge du XV ^e . ● Concours de cerfs-volants.	
13	COUFFOULENS ● 541 h. ● Château du XI ^e ; église Saint-Clément. ● Lâcher de ballons.	
14	LEUC ● 577 h. ● Château (XIV ^e -XVIII ^e) ; église Saint-Pierre-ès-Liens.	
15	VERZEILLE ● 358 h. ● Eglise Sainte-Marie ; fontaine publique du XIX ^e .	
16	LADERN-SUR-LAUQUET ● 228 h. ● Abbaye Sainte-Marie-de-Rieunette ; château du XV ^e .	
17	SAINT-HILAIRE ● 699 h. ● Abbaye Saint-Hilaire ; tombe rupestre.	
18	VILLEBAZY ● 100 h. ● Eglise Saint-Fructueux ; borne fontaine.	
19	SAINT-POLYCARPE ● 185 h. ● Eglise abbatiale Saint-Polycarpe ; domaine de Gelis.	
20	BELCASTEL-ET-BUC ● 58 h. ● Site protohistorique du roc d'Anglars ; église Sainte-Madeleine ; moulin du Couderc.	
21	TERROLES ● 15 h. ● Eglise Saint-Michel ; lavoir du XIX ^e et XX ^e .	
22	PEYROLLES ● 57 h. ● Lavoir du XVIII ^e ; Menhir ; four à pain du XIX ^e .	
23	SERRES ● 58 h. ● Eglise Saint-Pierre ; château du XVI ^e ; pont de 1784.	



CONQUES-SUR-ORBIEL. Alignement de chênes verts à la périphérie de cette commune célèbre pour son château médiéval



CAVANAC. Un olivier en vigie devant le nouveau paysage viticole de l'Aude. A ses pieds, une plaque signale le passage du méridien

Une course de 1 200 kilomètres

Cela s'appelle l'Incroyable relais sportif. Deux courses de relais vont partir le jeudi 13 juillet à 20 heures, l'une de Dunkerque (Nord) et l'autre de Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales). Elles suivront le tracé du méridien de Paris et devraient se rejoindre, vendredi en fin d'après-midi, dans la Creuse ou dans l'Allier. Pour parcourir ces 1 200 kilomètres en moins de 24 heures, les participants, sportifs professionnels ou amateurs, effectueront le trajet à pied, à vélo, à moto, à la nage parfois pour franchir un fleuve ou une rivière, et en ULM... Sur le parcours, deux grandes villes seront traversées nuitamment, Amiens (Somme) avec sa cathédrale illuminée, et Carcassonne (Aude). Le relais passera à l'aube dans Paris, à travers les jardins du Luxembourg. Il sera alors 5 heures 40 et les sportifs seront chaussés de rollers. Quand les deux équipes feront leur jonction, elles assembleront leurs deux témoins effilés, long chacun de 50 centimètres, pour réaliser un mètre parfait, symbole de notre système métrique.



Carcassonne, cité en fleurs

Incroyable pique-nique de 10 heures à 18 heures, avec marché de produits régionaux organisé par la chambre d'agriculture, place Carnot, au cœur de la bastide Saint-Louis. A partir de midi, déploiement de l'Incroyable nappe et début du pique-nique sur les berges du lac de la Cavayère et dans tous les lieux de la ville où les gens souhaitent déjeuner : pour ceux-là, dans la matinée, l'Office municipal du tourisme distribuera des bouts de la nappe Vichy.

● Site en fleurs : dans les douves de la cité, les carrés

signés par le graphiste Jacques Leclercq-K.

● Autres animations : passage de l'Incroyable relais sportif le 13 juillet vers 22 heures ; démonstration de parachutisme de 11 h 35 à 13 heures (le 3^e RPIMA sautera au-dessus du lac de la Cavayère) et, de 17 heures à 20 h 30, le Cercle de parachutisme audois sautera au-dessus de la cité ; spectacle pyrotechnique à 22 h 30 : embrasement de la cité médiévale ; animation musicale, bandas, au lac de la Cavayère.

● Patrimoine : cité médiévale, patrimoine mondial de l'Unesco.

HISTOIRE

Le partage joyeux de 36

La VICTOIRE du Front populaire au printemps conduisit à l'adoption des premiers congés payés.

Ces moments de liberté inédits ont tant marqué l'imaginaire qu'il en est resté une galerie de saynètes (couples en tandem, pique-nique impromptu, escapade au bord de la mer la plus proche) que le cinéma et la photographie ont érigés en « moments d'histoire ». Cartier-Bresson immortalise ainsi deux couples piqueniquant sur les bords de la Marne, serviettes blanches sur l'herbe, valise d'osier ouverte. L'un

porte un chapeau mou, l'autre une casquette. Les femmes se sont mises à l'aise. Le temps de vivre... La bouteille de rouge est saisie au col, l'aile de poulet à peine brandie est déjà entamée. En arrière-plan attend un frêle esdmequin, annonciateur de pêche et de sieste. Soudain et sans message, cet élan de partage joyeux n'a guère de rapport avec l'image publique qui en a été forgée, élément enthousiasmant d'une mythologie républicaine moderne, qu'on risque de voir réactiver cet été.

Ph.-J. C.

RENNES-LES-BAINS	24	● 159 h. ● Vestiges des Bains-Doux ; église Saint-Nazaire-et-Saint-Celse.
BUGARACH	25	● 176 h. ● Fortification de la Vialasse ; vestiges du château ; église Notre-Dame.
LAPRADELLE (commune de Puilaurens)	26	● 236 h. ● Grotte préhistorique de L'Œil ; château du XIII ^e ; viaduc de Lapradelle.
SOUGRAIGNE	27	● 54 h. ● Eglise Saint-Etienne.
SAINTE-ETIENNE	28	● 35 h. ● Maison de maître du XVIII ^e .
GINCLA	29	● 43 h. ● Tour du XI ^e ; église Saint-Jean-Baptiste.
MONTFORT-SUR-BOULZANE	30	● 65 h. ● Moulin hydraulique du XVIII ^e ; fontaine de la Canelle ; vestiges de la tour d'Aussières.
PYRÉNÉES-ORIENTALES		
CAUDIÈS-DE-FENOUILLEDES	1	● 598 h. ● Voie ancienne ; enceinte de Caudiès ; ermitage Notre-Dame-de-Laval ; pont de 1855.
RABOUILLET	2	● 85 h. ● Roc des quarante Croix ; église Saint-Etienne.
MOSSET	3	● 293 h. ● Couvent Notre-Dame-de-Corbiach ; moulin du XVII ^e ; église Saint-Julien-Sainte-Baselice.
CONAT	4	● 45 h. ● Eglise Saint-Jean-Baptiste ; séchoir à maïs ; habitations du XIX ^e ; pont ancien de 1899.
VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT	5	● 225 h. ● Eglise Saint-Jacques ; pont Saint-Pierre du XIII ^e ; ancienne viguerie ; Fort Liberia.
FUILLA	6	● 329 h. ● Eglise Sainte-Eulalie ; château de la Bulella ; dolmen de Saint-Clément.
SERDINYA	7	● 233 h. ● Eglise Saint-Marcel ; pont du XIV ^e .
SAHORRE	8	● 347 h. ● Eglise Saint-Etienne ; château (XV ^e -XIX ^e).
ESCARO	9	● 84 h. ● Mines de spath fluor ; four à pain du XIX ^e . ● Marché traditionnel .
PY	10	● 107 h. ● Eglise Saint-Paul ; four à pain du XIX ^e .
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE	11	● 1 080 h. ● Eglise Sainte-Juste-et-Sainte-Ruffine ; Fort Lagarde ; établissement thermal du XIX ^e . ● Lâcher de ballons ; marché traditionnel.



SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

LA PÊCHE

Blanche, jaune ou nectarine, la pêche est le fruit de l'été. Deux cents variétés sont cultivées sur 4.000 hectares dans la plaine du Roussillon. Au printemps, le rose tendre des fleurs se découpe sur le bleu du ciel couronné par les neiges du mont Canigou, où se faufile la Méridienne. Dès l'été, succédant aux abricots "rouge du Roussillon", la pêche cache sous sa peau veloutée la fraîcheur de sucres parfumés pour apaiser la touffeur de l'air immobile et étancher la soif. Si les plus belles variétés des vergers d'Ille-sur-Têt se retrouvent à l'étal parisien de Fauchon, la qualité des pêches du Roussillon est de plus en plus largement reconnue. Les circuits de commercialisation avaient contraint les producteurs à cueillir de plus en plus vert, mais cette tendance s'inverse.

LA ROUSQUILLE

Parmi les "llaminadures" (douceurs) catalanes, la rousquille s'imposera tout naturellement pour le pique-nique de Prats-de-Mollo-la-Preste, ultime jalon de la Méridienne. De toutes les gourmandises de la confiserie traditionnelle, qui fait une large place aux pâtes d'amande et pignons, la forme de cette petite couronne immaculée plaît au premier coup d'œil. La recette de la rousquille a pour berceau le Vallespir et les rois de Majorque en étaient déjà friands. Les confiseurs les descendaient jusqu'à Perpignan, alors capitale du royaume de Majorque. Ce biscuit fondant - obtenu à partir d'œufs montés en neige, parfumé aux essences de citron et d'anis - est recouvert d'une pellicule de sucre glace. Sa forme d'anneau invite à le prendre entre les doigts avant de le porter à la bouche au terme d'un déjeuner sur l'herbe ou d'un repas de fête et s'accommode très bien de la compagnie d'un vin doux naturel.

LA BLANQUETTE DE LIMOUX

C'est par hasard qu'est née la blanquette de Limoux, le plus ancien pétillant de France, un jour de 1531. On attribue son invention à un modeste moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Hilaire (à quelques kilomètres au nord de Limoux) qui découvre cette année-là que le vin qu'il a mis en bouteille et soigneusement bouché de liège « fait des bulles ». Depuis 1938, la blanquette de Limoux porte le label AOC. En Aude et au-delà, ce vin effervescent fabriqué à partir de cépages mauzac, chenin et chardonnay, remplace traditionnellement le champagne dans toutes les fêtes publiques... et privées. - J.-C. Ma.

MICHEL MAFFESOLI, professeur de sociologie à la Sorbonne

« Le pique-nique est un rappel de l'enfance de l'humanité »

« Comment expliquez-vous le regain des grands rassemblements festifs ?

– C'est un retour aux valeurs dionysiaques. Les historiens montrent bien que durant deux ou trois siècles la valeur centrale a été le travail. Cette valeur prométhéenne avait pour ambition la réalisation de soi sur le monde, dans une attitude créatrice. Cette valeur a commencé à montrer des signes de fatigue dans les années 60 et 70. Berkeley en 64, Mai 68 en Europe sont les symptômes de ce glissement. Depuis, on assiste au développement des valeurs corporelles et hédonistes.

– Pourquoi l'an 2000 a-t-il été l'occasion de tant de manifestations ?

– C'est un moment symbolique qui travaille l'esprit et le corps collectif. Les "passages" sont marqués par l'inquiétude. Durkheim a expliqué qu'il y a une nécessité pour la communauté, à certains moments, de se mettre en état d'effervescence, de partager, afin de conforter le corps social. Désormais, tout est bon pour faire la fête. Le sport et la musique servent de prétexte à ce débridement collectif, qui s'est exprimé lors de la Coupe du monde de football, les love ou techno parades, jusques et y compris dans les grands rassemblements religieux.

– La date choisie, le 14 juillet, fera-t-elle de ce pique-nique un moment d'exaltation des valeurs républicaines ?

– Certains insisteront sur cet aspect. Moi non. Le peuple ne pense plus vraiment aux valeurs républicaines. Mais il a besoin de prétextes pour se rassembler. On ne peut pas être ensemble pour être ensemble. Le 14 juillet, c'est un bon moment de légitimité pour assouvir cette curieuse pulsion qui pousse à se coller à l'autre. J'appelle cela la viscosité sociale. Ce n'est pas verbalisé ni conscient. En même temps, dans ce pique-nique le long de la Méridienne verte, il y a cette idée d'une chaîne vue d'en haut. Les institutions ont cette volonté d'unir ce qui est éparé. C'est dans leur logique. Mais chaque groupe en fera ce qu'il veut. Dans le triptyque républicain, une valeur me semble importante, celle de fraternité. Avec les repas pris en commun, une tendance à l'horizontalité s'ébauche, par opposition à la verticalité, qui est celle de la hiérarchie dans le travail, du patriarcat. Cette idée fraternelle se retrouve dans les tables d'hôtes, de plus en plus nombreuses. L'enfermement dans la vie privée, strictement dissocié du public, a laissé place aux valeurs tribales.

– Que pensez-vous de la forme donnée à cette manifestation : un repas en plein air ?

– Ce qui est intéressant, dans une perspective dionysiaque, c'est l'importance de la nourriture. Elle a une fonction eucharistique, dans le sens simple du terme : on mange pour communier avec l'autre. Il faut rapprocher cela des repas de quartier, qui ont pris un certain essor, où là aussi on partage le pain. D'autre part, Dionysos est



AYRENS. Dans le Cantal, le 22 juin 1999, des enfants ont participé à la répétition de l'Incroyable pique-nique

MICHEL MAFFESOLI

Sociologue et professeur à la Sorbonne, Michel Maffesoli est directeur du Centre d'études sur l'actuel et le quotidien. Spécialiste, entre autres, des comportements fusionnels, il a notamment publié *Le Temps des tribus* (1988), *Eloge de la raison sensible* (Grasset, 1996), *Du nomadisme* (Livre de poche, 1997). Il vient de faire paraître *L'Instant éternel*, chez Denoël.



T. BONNARD/DENOËL

un dieu chthonien, relié aux produits de la terre. Il a de la glaise aux pieds. Les repas de plein air – et ce pique-nique en est un bon exemple – renvoient au côté naturel, à cette envie inconsciente de communier avec la nature.

– L'Incroyable pique-nique entend donner la part belle aux producteurs régionaux. L'interprétez-vous comme une réponse à l'uniformisation des habitudes alimentaires ?

– On constate une macdonaldisation du monde, mais le cassoulet demeure. Il y a même réaffirmation et enracinement des plats locaux. Les études montrent que les gens distinguent la fonctionnalité du fast-food, à midi, de la convivialité des repas du soir. Les produits issus de l'agriculture biologique connaissent un grand succès. Les produits du terroir, qui sont l'expression d'un savoir-faire ancestral, permettent la double communion, avec les autres d'une part, avec la nature d'autre part.

– L'écologie est-elle en cause ?

– La sensibilité écologique s'est largement développée ces vingt dernières années. A l'heure actuelle, l'accent est mis sur l'aspect qualitatif de l'existence et non plus seulement la performance, le quantitatif. L'attitude prométhéenne consistait à dominer la terre, à l'exploiter le plus possible, alors que l'attitude dionysiaque se fonde sur la réversibilité : faire attention à la terre, privilégier la qualité de vie. D'autre part, on perçoit un retour du naturel dans la mode, avec l'utilisation de la peau et du poil. Une dimension crue, ce qui n'est pas civilisé. Le pique-nique sert

de court-circuit entre la nature et la culture. Il accomplit une culturisation de la nature puisqu'on met une nappe et une naturalisation de la culture, avec des objets tels que le panier en osier qu'on ne mettrait pas sur une table, et des gobelets jetables, destinés à revenir à la nature. Ce genre de grand rassemblement a un côté d'ensauvagement. Le pique-nique, c'est un rappel de l'enfance de chacun et plus encore de l'enfance de l'humanité. J'y vois une mémoire inconsciente des origines, de l'éden, ce moment où l'humanité s'est pacifiée en partageant les fruits de la terre.

– L'Incroyable pique-nique aura essentiellement lieu dans des communes rurales. S'agit-il d'une tentative de réhabilitation de la France des villages et des clochers ?

– La grande ville est devenue assez inhabitable. Elle est perçue comme un environnement hostile, potentiellement dangereux. Le phénomène des repas de quartier montre que la ville devient villages. Au travers de ces repas et pique-niques se rejoue une forme de proxémie qui rappelle les anciennes solidarités villageoises. Il semble d'ailleurs que les Français passent plus volontiers qu'auparavant leurs vacances dans ce qu'on appelle l'arrière-pays, moins dans les lieux à la mode. Ce n'est pas un retour à la terre comme en 1968, marqué par l'aspect militant. Mais les valeurs fortes véhiculées par ce mouvement se sont lentement répandues, en perdant de leur intensité, dans tout le corps social. »

Propos recueillis par Claire Ané